

AGENDA 21 LOCAL BILAN CABONNE PLAN NATURE

ETAT D'AVANCEMENT ET REALISATIONS CONCRETES

PERIODE 2014-2017







Une initiative de Marc COOLS, Echevin de l'Environnement Avec le soutien du Collège des Bourgmestre et Echevins

MOT DE L'ECHEVIN DE L'ENVIRONNEMENT

L'année 2017 marque le dixième anniversaire de l'engagement de la Commune d'Uccle d'établir et de mettre en œuvre un Agenda 21 Local, c'est-à-dire un plan d'actions pour un développement plus durable de la commune. Plusieurs événements ont ponctué ces 10 années tels que la signature de la Charte d'Aalborg le 27 février 2008, la phase de participation citoyenne via des Forums et des Comités 21 de juin 2008 à mai 2009, l'adoption du Bilan Carbone en complément de l'Agenda 21, la validation du Plan d'action par le Conseil communal le 22 octobre 2009, la présentation de ce Plan à l'Association des Comités de Quartiers Ucclois en 2010, la réalisation de bilans en 2011, 2012, 2013 et 2014, le changement de coordinateur Agenda 21 en juin 2013 et l'adoption d'un Plan Nature validé par le Conseil communal du 25 février 2016. En parallèle, de nombreuses actions ont été mises en route et suivies.

Le présent bilan se veut plus complet et exhaustif que ceux des années précédentes. Bien qu'il soit toujours possible de faire mieux, les résultats sont plus qu'encourageants! Au fil des ans, certaines actions ont été modifiées afin d'être en adéquation avec l'évolution du contexte local (projets n'étant plus d'actualité ou plus pertinents, choix politiques, impossibilités techniques de mise en œuvre). Ces outils, bien qu'ils soient transversaux, ont été essentiellement portés par mon Echevinat de l'Environnement durant ces années. Toutefois, de nombreux services communaux ont participé, plus ou moins activement, à la réalisation des actions décrites dans ces Plans. C'est également le cas de nombreuses associations, citoyens, collectifs de citoyens, ..., qui ont également, de leur propre initiative, participé à un développement plus durable de notre commune. Leurs réalisations méritent d'être reconnues et valorisées et sont également mis en avant dans ce bilan et, je tiens à le préciser, sans que d'aucune manière la Commune n'ai la volonté de s'approprier leurs initiatives et projets.

Ce document est divisé en 3 parties, correspondant aux 3 Plans stratégiques que sont l'Agenda 21, le Bilan carbone et le Plan Nature. Des sous-thématiques et une table des matières permettent d'en faciliter la lecture.

En espérant que ce bilan vous donne un aperçu de la prise en compte du développement durable à Uccle par l'Administration communale, les habitants, associations, travailleurs et usagers du territoire communal.

Marc Cools,

Échevin de l'Environnement

TABLE DES MATIÈRES

L'Agenda 21	3
Le Bilan Carbone	86
Le Plan Nature	121

L'AGENDA 21

L'Agenda 21 est un plan d'action multithématique élaboré de manière participative avec les citoyens et acteurs locaux en faveur d'un développement plus durable d'Uccle.













Etat d'avancement et réalisations concrètes Période 2014-2017

Bilan réalisé en décembre 2017

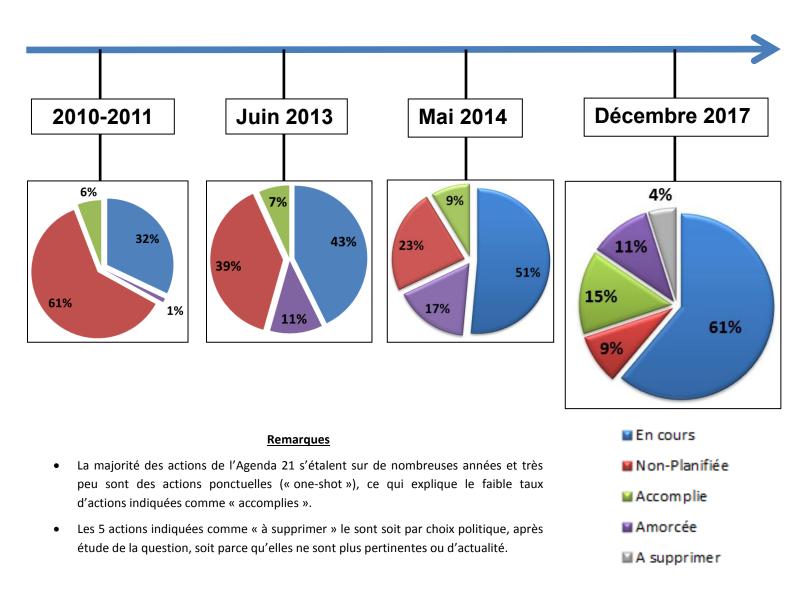
Une initiative de Marc COOLS, Echevin de l'Environnement Avec le soutien du Collège des Bourgmestre et Echevins



TABLE DES MATIÈRES

ETAT D'AVANCEMENT GÉNÉRAL	5
DYNAMIQUE DES ACTIONS « ACCOMPLIES » ET « EN COURS »	5
RÉALISATIONS DE L'AGENDA 21	6
BONNE GOUVERNANCE ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE	6
LOGEMENT DURABLE POUR TOUS	24
RÉDUCTION DES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES ET DE L'EFFET DE SERRE	34
PROTECTION ET AMÉLIORATION DU PATRIMOINE NATUREL	51
COOPÉRATION LOCALE ET INTERNATIONALE	74
RÉSUMÉ DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CHAQUE ACTION	81

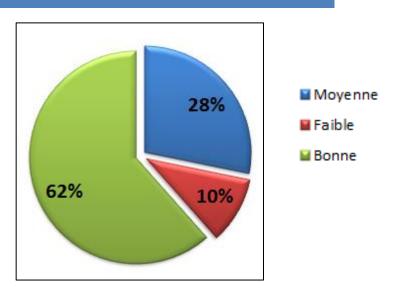
ETAT D'AVANCEMENT GÉNÉRAL



DYNAMIQUE DES ACTIONS « ACCOMPLIES » ET « EN COURS »

Remarques

La plupart des actions accomplies ou en cours nécessitent toujours un suivi ainsi que des moyens humains ou budgétaires pour perdurer. Le graphique cicontre présente la « dynamique » de ces actions



BONNE GOUVERNANCE ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Enjeu A - Affirmer l'engagement de la commune dans le développement durable



Elaborer deux dépliants, à destination du grand public, sur A21L et Bilan Carbone.

Etat d'avancement Dynamique 2009-2014 2014-2017

Accomplie Accomplie Moyenne

Remarque: Action légèrement modifiée

ACTION

1

Réalisations:

Un dépliant commun à l'A21L et au Bilan Carbonne a été réalisé. Distribution ponctuelle lors d'événements ponctuels (inauguration de potager) ou récurrents (Dimanche sans voiture, Journée de l'eau, Cérémonie Uccle en fleur) organisés par le Service de l'Environnement. Peu de demandes de citoyens pour ce document.



Accroître la lisibilité du journal communal.

Etat d'avancement
2009-2014 2014-2017
Amorcée Amorcée

Dynamique

Faible

Réalisations:

ACTION 2

- Page dédiée à l'alimentation durable et Bio (Angélique, tout beau, tout bio), augmentation du nombre d'articles sur les projets intégrant des aspects durables dans les pages communales (ex : potager collectif du Hompot en mai 2017, vélos partagés en free floting en décembre 2017, etc.)
- Mise en valeur de projets citoyens durable : Compost Quartier durable de saint-Job, potager et grainothèque du Hompot, ...
- Le journal Wolvendael est distribué par l'APAM, entreprise de travail adaptée



Exemple : Dossier consacré à la culture potagère dans le Wolvendael de septembre 2017





Développement durable

La mise en deceyre de l'agenda 21, je plan de l'agenda

Article sur le bilan de l'agenda 21 dans le Wolvendael de septembre 204



3

Donner une place de choix aux pages "DD" sur le site internet de la Commune.

Etat d'avancement **Dynamique** 2009-2014 2014-2017 Accomplie Accomplie Bonne

Réalisations:

Ajout régulier d'informations sur les projets et de conseils aux citoyens dans les pages Environnement et Agenda 21; promotion d'activités citoyennes durables dans la rubrique Agenda.

Bonne visibilité des initiatives durables en page d'accueil (A21, Guichet Energie, Carte des ressources durables, primes environnementales).

Un lien vers la carte des ressources durables a été inséré sur les pages des services communaux concernés.

ACTION

De nombreux services communaux intègrent des informations sur les pages du site communal qui leur sont dédiés qui participent au développement durable. Quelques exemples :

- Service Vert : information sur la pyrale du buis, appel à la participation pour l'entretien des carrés d'arbres, aide à l'identification de plantes, brochure de sensibilisation sur les arbres remarquables et listing de ceux-ci, informations sur les plantes invasives, liste des distributeurs de sachets pour déjection canines, des parcs et des aires de jeux, règlements, etc.;
- Propreté publique : bulles à verre et Olibox, gestion des encombrants, poubelles organiques, vente de poubelles en dur, etc.
- Action sociale : nombreux services à la population
- Culture : liste des boites à libre. Urbanisme : règlements.
- Voirie : brochures, conseils pour la lutte contre les inondations.
- Mobilité : promotion de Cambio, Villo!, du train, etc.



Faciliter l'identification des actions A21L et inscrire l'ensemble des services communaux dans une dynamique DD.

Etat d'av	ancement	Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Amorcée	En cours	Moyenne

Réalisations:

ACTION 4

Faible connaissance des actions de l'A21L par les services communaux mais amélioration de la connaissance générale de l'A21L et de la prise en compte des principes du développement durable dans les services et Echevinats. De nombreux services participent ainsi à la réalisation d'actions de l'Agenda 21 « sans le savoir ». La réalisation du présent bilan pour la période 2014-2017 (tout comme celui de 2009-2014) permet néanmoins, à travers des échanges et la demande d'information, de rappeler aux services et agents concernés les actions qui les concernent et d'être vigilent à ce que leur projet soient en cohérence avec la vision uccloise du développement durable. Citons également :

- des articles dans le Journal Interne U-Com sur les avantages pour les agents communaux (par exemple sur la mobilité) et en lien avec le développement durable et l'Agenda 21 via la « Minute à Dédé » : 1er trimestre 2015 « des Nouvelles de l'Agenda 21 »; Juin 2015 « stockage d'électricité et économies »; Décembre 2016 « les produits d'entretien écologiques »; Juillet 2017 « les sacs plastiques et leurs alternatives »
- le développement d'outils intégrant le logo A21 (carte des ressources durables, Plan Nature, affiches lors d'événements,...)



La minute à Dédé

Le ménage au naturel

Conscientisation au développement durable



Article sur des initiatives uccloises durables dans le Wolvendael



Distribution de brochures sur l'Agenda 21 lors d'événements communaux

dans le journal interne de l'administration Motion relative à un engagement des communes en vue de la COP21

Conférence des parties sur les changements climatiques de Paris en novembre 2015

- Considérant que les ris

- déterminant en ce qu'il devra déboucher sur un accord ambitieux et contraignant pour la période post 2020.
- Le Conseil communal rappelle



Tous, nous pouvons agir contre le réchauffement climatique!

Article Wolvendael janvier 2016 sur le réchauffement climatique

Article Wolvendael octobre 2015 - Motion relative à un engagement des communes en vue de la COP 21



ACTION

5

Intégrer le développement durable dans l'organisation d'événements et d'activités.

Etat d'avancement
2009-2014 2014-2017
En cours En cours

Dynamique

Bonne

<u>Remarque</u>: Action modifiée (initialement : Organiser un évènement phare récurrent relatif au développement durable), vu le nombre d'événements déjà présents sur Uccle, il a été décidé d'y intégrer le Développement Durable dans les événements existants plutôt que de créer un événement à part entière et de soutenir les événements durables citoyens.

Réalisations:

- Quelques événements communaux intégrants des aspects durables (non exhaustifs) :
- Participation annuelle du Service de l'Environnement à la Journée sans Voiture : valorisation des projets durables en cours (affiches, « book »), de différentes thématiques en lien avec le développement durable et de l'Agenda 21, du commerce équitable, invitation d'acteurs locaux (ASBL, commerçants, artisans), ateliers pédagogiques pour les enfants (construction de nichoirs et mangeoires pour oiseaux, hôtel à insectes, peintures naturelles, confection de tisanes, huiles, sels aromatiques naturels, ...).
- Evènements organisés par le Service de la Jeunesse : location de gobelets réutilisables (En 2017 : Société Ecocup, 1.500 pour la « Chasse aux œufs », 3.000 pour « Jeunesse en Fête »), utilisation de papier FSC pour la communication. Le tri des déchets demeure problématique pour les événements en termes d'organisation et de gestion. L'achat d'œufs en chocolat Fairtrade n'a pu se concrétiser pour des raisons de coûts supplémentaires conséquents. Ateliers bricolage lors de la Chasse aux œufs.
- Evènements du Service Manifestations Publiques: en règle générale, utilisation de vaisselle "normale" (fragile mais plus durable que la vaisselle jetable), tri des déchets pour les événements se déroulant au Doyenné Maison des Arts, invitation d'acteurs locaux et présentant une démarche durable au marché annuel de Saint-Job et volonté d'accentuer cet aspect dans le futur (participation du Quartier Durable de Saint-Job en 2016 et 2017, de la Ruche Qui Dit Oui en 2016, de l'ACQU, ASBL Antiride, Cercle d'histoire et d'archéologie d'Uccle, Croix Rouge, SOS Kauwberg, Société Royale d'Apiculture de Bruxelles, de la Ferme d'Uccle).
- Quelques événements et activités « citoyens » durables
- 1ère édition de la Fête des possibles par le collectif Uccle en transition le 23 septembre 2017: conférence sur la transition, stands et panneaux d'explications sur les autres projets de l'Usine, projection du film Transition 2.0, atelier de fabrication de pain au levain, foire aux initiatives (un village associatif pour découvrir les activités des porteurs de projets sur des thèmes tels que l'agriculture urbaine, la solidarité alimentaire, les pédagogies alternatives, la monnaie locale, l'art à finalité sociale...), Gratiferia (ou marché gratuit), découverte du compost de quartier et des Incroyables Comestibles, Repair Café).
- Activités régulières de la Roseraie (du Repair Café mensuel, potager, compost, GASAP, etc.); activité de rencontres citoyennes du
 Quartier Saint-Job (Jardin collectif, compost de quartier, Incroyables comestibles, projection de film, etc.); portes ouvertes
 annuelles du rucher du quartier durable Rêvons Messidor; portes ouvertes du site de compostage du parc de Wolvendael et
 participation à des événements (Semaines sans pesticides, Semaine Européenne de la Réduction des déchets); Activités de balades
 découvertes organisées par des comités de quartier (les amis du Bois de Verrewinekel) ou des asbl (SOS Kauwberg); etc.









Journée sans voiture (2014, 2015, 2016, 2017) : artisan, ateliers nature, commerce équitable, ...



Porte ouvertes Rucher Messidor



Portes ouvertes compost du Parc de Wolvendael



Projection du Film « Autrement » (réal. : Anne Closset) au jardin collectif du Quartier durable de Saint Job (08.2017)





1ère édition de la Fête des Possibles par le Collectif Uccle en Transition



Repair café du 25 avril 2017 à la Roseraie



ACTION

6

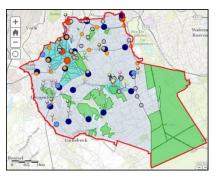
Cartographier les ressources durables de la Commune.

Etat d'ava	ancement	Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Accomplie	Accomplie	Bonne

Réalisations:

- Première version créée en 2014 : 450 ressources répertoriées, plus de 2.400 vues en 4 ans)
- Mise à jour, enrichissement et modernisation en 2017 : plus de 1.000 ressources répertoriées dans 72 types de ressources et 15 grandes thématiques. Mise à jour régulière. Communication via le Site Internet communal, le Wolvendael en novembre 2017 (et Facebook. Accessible via un QR Code. Valorisée sur les réseaux sociaux par des (groupes de) citoyens, associations (ex : article dans la lettre aux habitants de l'ACQU de décembre 2017). Plus de 1000 consultations en 3 mois.
 - Catégories: Mobilité; Propreté; Gestion des déchets et recyclage; Réparer; Donner, échanger, emprunter, louer; Services; Défibrillateurs; Commerces/économie locale; Gestion durable; Culture; Nature; Agriculture urbaine; Alimentation; Sports/Jeux; Vie locale / Activités.

• Types de ressources (extrait): voitures partagées; Collecto; Villo !; Parking et Box vélos ; vélocistes ; Canisites ; Bulles à verre ; Points Proxy Chimik ; Collecte et recyclage d'huile de friture ; Collecte de bouchons de liège et en plastique ; Collecte de petit matériel électronique, d'ampoules, de piles; Site de compostage ; Réparation de vêtement ; Cordonnerie ; Repair Café ; Réparation électro ; Bulles à vêtement ; Boites à livre ; Grainothèque ; Bibliothèque ; Matériel et produits communaux ; Aides aux personnes ; Objets trouvés ; Maitres composteurs ; Maitres maraichers ; Défibrillateurs ; Magasins de seconde main ; Commerces divers non-alimentaires ; Brocantes/marché annuel ; Entreprise éco-dynamique ; Bâtiment exemplaire ; Entreprise/ société à finalité sociale ; Bonnes pratiques dans les écoles ; Centres culturels ; Théâtres ; Espaces verts et parcs ; Réseau Nature ; Ruisseaux ucclois ; Patrimoine hydraulique et sources ; Potagers ; Incroyables comestibles ; Commerces alimentaires ; Horeca ; Marchés ; paniers BIO ; Groupes d'achat — GASAP ; Rest-O-pack-; Piscine ; Aires de jeux ; Terrains de sports communaux ; Quartiers verts ; Quartiers durables ; Associations Environnementales ; Activités, animations, ateliers



Version 2013



Version 2017

Retrouvez plus de 900 ressources durables présentes à Uccle!

Notre commune regorge de ressources participant au développement durable mais beneure y deutre dies restant inde-ormes. Le comment de la comme



Article Wolvendael novembre 2017



Assurer le management durable du site communal "Danse/Beeckman".

Etat d'avancement Dynamique
2009-2014 2014-2017
En cours En cours Bonne

Réalisations:

- Suivi des consommations énergétiques, de la production des panneaux solaires (installation d'un moniteur pour la communication vers les visiteurs) et optimisation des régulations de chauffage (engagement d'un agent communal supplémentaire au Service des Bâtiments communaux Maintenance);
- Suivi de la gestion de différents types de déchets.

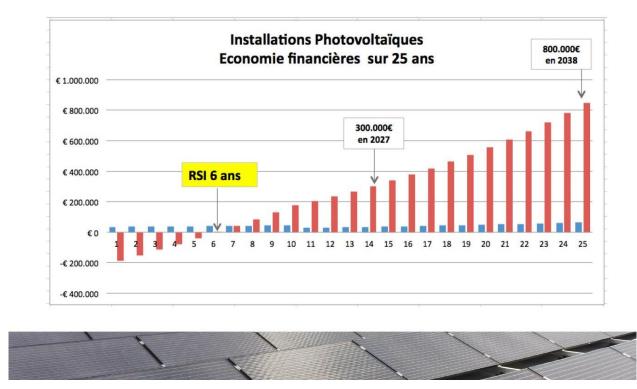
ACTION

- Le bâtiment Rue Beeckman est un bâtiment "exemplaire" (Bâtiment basse-énergie, isolation renforcée, ventilation contrôlée par un système double flux, récupération d'au moins 85% de la chaleur de l'air, vicié, diminution de 50% de la consommation, d'énergie due à l'éclairage, matériaux écologiques,...) mais des problèmes dans la conception ont été constatés (travaux en cours).
- Exemple du suivi des panneaux solaires du bâtiment 25 rue Auguste Danse : Energie totale produite : 48,89 MWh, Equivalent d'arbres plantés : 837, quantité de CO2 économisée : 25 648kg, puissance maximale générée 21,84 kg
- Bilan effectué pour les 7 installations de panneaux photovoltaïques depuis 2014 (512m² de panneaux pour une puissance totale de 80 kWc, 240.000€ d'investissement). En 2020 les installations seront complètement rentabilisées et auront généré 300.000€ de gains financiers en 2027.



Support de suivi de production pour les panneaux photovoltaïques : Profil mensuel pour l'année 2017 installation au 25, rue Auguste Danse

PRODUCTION ATTENDUE ET ÉCONOMIES FINANCIÈRES



Bilan effectué pour les 7 installations de panneaux photovoltaïques depuis 2014 (512m² de panneaux pour une puissance totale de 80 kWc, 240.000€ d'investissement). En 2020 les installations seront complètement rentabilisées et auront généré 300.000€ de gains financiers en 2027.



Étudier le concept de financement éthique et solidaire dans la gestion communale.

Etat d'avancement
2009-2014 2014-2017
Non-planifiée Amorcée

Dynamique

ACTION

Réalisations:

8

- Action discutée au Conseil communal du 15.10.2015 : Le contexte actuel ne se prête guère à son application : peu d'argent à placer, gestion budgétaire par le service du receveur déjà complexe. La réalisation de projets communaux concrets est préférée à l'aspect plus "symbolique" de cette action.



Accroître la recherche de subsides pour des projets communaux durables.

Etat d'avancement Dyn 2009-2014 2014-2017 Amorcée En cours

Dynamique

Bonne

Réalisations:

- De nombreux services s'abonnent au flux RRS de la banque de la base de données « subsides » de Brulocalis pour saisir des opportunités de subsides dans différentes thématiques.

- Subsides « Environnement »:

- Réponse à l'appel à projet FEDER en 2014 par le service de l'Environnement en accord avec La Coordination Eau communale pour le projet "Contrat de ruisseau et de réhabilitation des espaces verts du Geleytsbeek" avec 13 partenaires pour un montant de 9.968.189 € (projet non sélectionné).
- Uccle a été lauréate de l'appel à projet du Fonds de Solidarité Internationale 2015 de la Région de Bruxelles-Capitale géré par Hydrobru et Bruxelles Environnement pour le projet "Kintamb'eau" (pose de conduites et construction de 4 bornes-fontaines dans un quartier défavorisé de Kintambo) mené en partenariat avec la Commune de Kintambo, la société de distribution d'eau congolaise REGIDESO et une société locale de communication (montant de 88.041,5 € dont 70.032,59 de subsides).
- Réponse à l'appel à projet du Fonds Elisabeth et Amélie (Fondation Roi Baudoin) pour le placement de 6 bornes-fontaines supplémentaires dans le cadre du projet Kintamb'eau pour un montant 33.746,00€ dont 30.372 € de subsides (projet non sélectionné).
- Etude de faisabilité réalisée par le Service de l'Environnement pour l'introduction d'un projet européen Life pour le Kauwberg via la désignation de Natagora ASBL pour mener cette étude (en attente de la clarification de l'imbroglio juridique Région/propriétaires).
- Réponse annuelle depuis 2009 appels à projet de Bruxelles Environnement destinés aux Communes (avec à chaque fois 10% de participation communale): Pour la période 2014-2017: Etude sur le devenir de l'étang communal de pêche (2014 25.000 €), Plantations au complexe sportif du Zwartebeek pour une gestion différenciée (2015 25.000€); Potager rue de Stalle (2016 15.000€); Réaménagement de l'étang communal de pêche, de la digue, du bief, et la végétalisation des berges (2017: 100.000 € + 70.200 € via la thématique Eau et 25.000 € via la thématique Nature).

- Subsides « Urbanisme / Travaux / Aménagement du territoire » :

ACTION

9

- Subside de 264.000€ pour la rénovation de la gare de Calevoet dans le cadre de la politique de la Ville (zone ZRU, Zone de Revitalisation Urbaine, sur la période 2017-2020) avec création de 3 logements (la majorité du coût sera supporté par la régie foncière communale)
- Subsides de Beliris : passerelle du Lycée français (accord pour 800.000 € marché public à lancer) ; environ 300.000 € pour un passage PMR à la gare de Calevoet (ascenseurs);
- Réponse à l'appel à projet Be Exemplary pour le futur centre administratif d'Uccle (projet U): obtention d'un subside de 400.000 € (7 lauréat sur 27 candidature en tout).

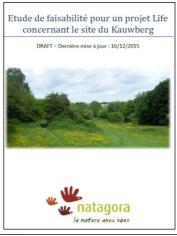
- Subsides « Bâtiments communaux / Energie »

- Sibelga : mise en place gratuite de panneaux photovoltaïques pour le Centre Opérationnel Stalle et le nouveau Centre Administratif (projet U);
- Nombreux subsides via le service des Bâtiments communaux : les terrains de sport du Parc de la Sauvagère, les 2 terrains de foot du centre sportif André Deridder, les 2 petits terrains de sport du Merlo chaussée de Neerstalle et du Melkriek, etc.
- Subsides Logement : Subside régional 2016 et 2017 pour l'observatoire du Logement (25.00 €).
- Subsides Sites classés/ Espaces verts: Demandes de subsides du Service Vert auprès de la DMS pour des aménagements paysagers et en lien avec l'histoire du site, parallèlement à la demande de PU, lors de projets de réaménagements de sites classés (ex : portails d'entrée du Parc de Wolvendael, restauration du chemin du Crabbegat, entré côté Churchill du Parc Montjoie).

- Subsides « Mobilité » :

- Subside régional pour le placement de 50 arceaux en 2017 et de Box Vélo
- Le Plan vélo et l'élaboration du PDE permettront d'avoir accès à d'autres subsides régionaux sur la mobilité
- Subside régional en 2017 permettant à la Commune de rembourser à 100% des abonnements Stib pour les agents communaux
- Subsides régionaux du Service Prévention via Brulocalis : subsides pour les pedibus, Pool cyclistes, rangs vélos (valables pour 3 ans). Total sur 2013-2014 à 2017-2018 : 71.038 € (y compris formation, projets dans les écoles, achats de vélos)
- Note concernant les charges d'Urbanisme : La Commune propose également des affectations pour différents types de projets pour des charges d'Urbanisme, notamment via la Coordination Eau : Mail Saint-Job (via le projet sur l'ancien "Champs de maïs"), chemisage de l'Ukkelbeek (via Saint-Elisabeth), Vallon du Gaesbeek (via le projet du lotissement Pâturin Eaglestone), les carrefours

Gazelle/Engeland, le pertuis Andrimont. Une carte des charges d'urbanisme été réalisé en interne sur le SIG communal permettant d'identifier toutes les opportunités d'affectations de charges lorsqu'un projet urbanistique se présente.









Fonds Elisabeth et Amélie

Une gestion de l'eau équitable et durable dans les pays du Sud

Un contrat du ruisseau et de réhabilitation des espaces verts du Geleytsbeek

Le collège des Bourgmestre et Echevins a introduit un dossier de candidature pour l'appel à projets du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) 2014. Celui-ci, porte sur un « Contrat de ruisseau et de réhabilitation des espaces verts du Geleytsbeek ». Il bénéficie de l'appui de 13 partenaires institutionnels et associatifs enthousiastes. Ce contrat vise la remise à ciel ouvert et une déconnexion de l'égout des eaux claires de ce ruisseau. Il vise une gestion pérenne de cet élément essentiel du maillage bleu. Il ne résout pas tous les

FEDER EFRO

« Contrat de ruisseau et de réhabilitation des espaces verts du Geleytsbeek

Article wolvendael février 2017

DOSSIER DE CANDIDATURE

Administration Communale d'Uccle

Article sur le projet soumis à l'appel à projet FEDER Wolvendael octobre 2014



Introduire le DD dans la formation continue du personnel.

Etat d'avancement **Dynamique** 2009-2014 2014-2017 En cours En cours

Réalisations:

ACTION 10

- Vaste projet dont l'idée est de créer des modules de formation thématiques adaptés aux métiers et missions des agents communaux. Un travail exhaustif a été réalisé afin élaborer les premiers modules, bien que ceux-ci doivent faire l'objet d'une mise à jour régulière. Certains modules, particulièrement techniques, devront être donnés ou complétés par des organismes extérieurs. Un large contenu a déjà été élaboré mais n'a pu encore être donné faute de temps.
- Le projet a été présenté au Comité de direction en mars 2016 afin d'avoir le soutien des directeurs, de la GRH et de la Secrétaire Communale.
- Une mini-formation a été donnée, avec participation sur base volontaire, à des agents de l'Urbanisme lors de l'élaboration du RCU Eau. Une formation complète, destinée à tous les agents et services concernés par la Thématique Eau est en cours de finalisation.



Mettre en place les indicateurs nécessaires à l'évaluation.

Etat d'avancement		
2009-2014	2014-2017	
En courc	En courc	

Dynamique

Movenne

Réalisations:

ACTION 11

La mise en place d'indicateurs quantitatifs et leur suivi régulier par les services concernés par les nombreuses actions de l'A21 (et du Bilan carbone) demande un investissement particulièrement important. Ce suivi est difficile à systématiser à l'ensemble des actions ou pour certaines actions en particulier, faute de temps et/ou de moyens humains. Il nécessite la mise en place de procédures et d'outils qui sont mis en place selon les besoins des services et non uniquement dans l'optique d'évaluer les actions de l'Agenda 21L. Bien qu'ils soient parfois complémentaires, ce n'est pas toujours le cas et la multiplication d'outils de suivi est très chronophage. Ce constat a été partagé par la plupart des communes bruxelloises engagées dans un Agenda 21 lors d'une réunion à Brulocalis en novembre 2017 : peu de commune effectuent encore des évaluations sur base d'indicateurs et privilégient dès lors la valorisation de projets concrets. L'évaluation de l'A21L d'Uccle de 2014 a été réalisée de manière à fournir un document pédagogique illustrant majoritairement des réalisations concrètes plus parlantes pour le grand public. La présente évaluation se veut plus aboutie, technique, avec également des illustrations concrètes. Elle se base sur différents documents stratégiques de la Commune, des outils de suivi, des rencontres avec de nombreux agents communaux, ... mais également sur un jugement qualitatif.



Réaliser des bilans réguliers de l'A21.

Etat d'avancement 2009-2014 2014-2017

Dynamique

En cours En cours

Bonne

Réalisations:

- Réalisation d'un premier bilan en 2013 et organisation d'une rencontre avec les citoyens à la Maison Communal pour une présentation du bilan, des échanges et une consultation de ceux-ci. Très peu de participants.

ACTION

- Réalisation en 2014 d'un bilan sous forme document pédagogique reprenant de manière illustrée les réalisations de 2009 à 2013 (Présentation en Commission de concertation et discussion lors du Conseil communal de 27.11.2014).
- Réalisation du présent bilan en 2017
- Ces bilans sont disponibles sur le site Internet communal, Rubrique Agenda 21, Etat d'avancement. Il n'est que peu pertinent de réaliser des bilans plus réguliers que tous les 3 ans, compte tenu de la nécessité d'une prise de recul par rapport aux actions menées, l'idée de valoriser les réalisations communales mais également des citoyens et acteurs locaux sans aucune volonté de vouloir se le réapproprier. En outre, ces bilans demandent un investissement en termes de temps particulièrement importants (103 actions de l'A21, 50 du bilan Carbone et 40 du Plan Nature, soit 198 actions). Voir également action n°11

Vous êtes ici : Accueil / L'Administration / Agenda 21 / État d'avancement

L'état d'avancement

- 1. Etat d'avancement 2014
- 2 Ftat d'avancement 2013
- 3. Etat d'avancement 2012
- 4. Etat d'avancement 2009-2011

Etat d'avancement 2014

Le changement dans la coordination de l'Agenda 21 en juin 2013 n'a pas empêche la poursuite et la mise en route d'actions.

Le Bilan annuel 2014 montre qu'actuellement, sur un total de 103 actions, 62 sont accomplies ou en cours En effet, la réalisation de la majorité des actions sont prévues sur 5 à 10 ans (parfois plus) et nécessiteront un donc un certain temps avant d'être considérées comme accomplies







Bilan Agenda 21 du 15 mai 2013 : peu de participants



Concevoir des outils urbanistiques indicatifs.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
En cours	En cours	Bonne

Remarque

- L'objectif de cette action est d'avantage de proposer une centralisation de l'ensemble des outils existants que de développer ceux-ci (voir notamment les actions 14, 38, 67, 68, 70). Tous les règlements communaux sont centralisés sur une page du site Internet communal, accessible via la page d'accueil (Bandeau gris > l'Administration > les Règlements communaux).

Réalisations:

ACTION 13

- Les règlements urbanistiques et les plans (PRAS, RRU, RCU Eau (nouveau : entrée en vigueur le 28 novembre 2016), PPAS, Règlement sur les affectations commerciales, Règlement relatif aux enseignes commerciales et à la valorisation des noyaux commerciaux, Schéma de développement Calevoet-Moensberg (nouveau : adoptée par le Conseil communal du 26-02-2015)) sont également rassemblés sur la page du service de l'Urbanisme.
- Pour une meilleure visibilité, certains règlements transversaux, comme le RCU eau, sont consultables depuis les pages de plusieurs services communaux (Urbanisme, Environnement, Voirie)
- L'élaboration de ces outils demande un temps et des moyens humais considérables. L'idée de les centraliser au sein d'un RCU « global » est présente mais nécessite des moyens humains supplémentaires.
- Nombreuses informations disponibles sur le site communal d'Uccle concernant les autres règlements et plans règlementaires, centralisés sur la page du service de l'Urbanisme : au niveau régional : PRAS, RRU, PRDD ; au niveau communal : PPAS, Permis de Lotir, RCU (Parkings et zones de recul, Enseignes commerciales et revalorisation des noyaux commerciaux, Règlement communal d'urbanisme relatif à la gestion des eaux, Règlement sur les affectations commerciales)

Où trouver l'information en matière d'urbanisme?

Intéressé(e) par les avis rendus par la Commission de Concertation? Par les ordres du jour de la Commission? Par les dates et l'objet des enquêtes publiques en matière d'urbanisme? Toutes ces informations sont disponibles sur www.uccle.be. Tout comme vous pouvez consulter sur le même site à la rubrique Urbanisme, les cartes et les prescriptions de tous les Plans Particuliers d'Affectation du Sol (PPAS) qui existent à Uccle. Ces Plans régissent l'aménagement et ce qui peut être construit ou non dans les quartiers où ils existent.

Article Wolvendael mai 2016 sur les informations urbanistiques



Élaborer des recommandations visant à urbaniser et construire durablement.

Etat d'ava	ancement	Dynamique
2009-2014	2014-2017	
En cours	En cours	Bonne

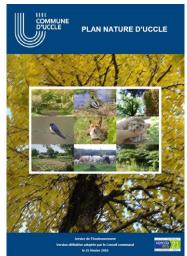
Réalisations :

- Elaboration d'un RCU relatif à la gestion des eaux ambitieux et innovant en région bruxelloise. Il comprend une partie eau claire (gestion des eaux pluviales) et une partie eaux usées (ancien règlement en matière de raccordement à l'égout). Ce règlement est accompagné de 2 guides pratiques, conçus de manière pédagogique pour illustrer et expliquer le RCU Eau.
- Elaboration du Schéma de développement Calevoet-Moensberg qui a pour objectif une cohérence de vision pour les divers îlots en voie de développement ou de restructuration dans ces deux quartiers, ainsi qu'une qualité de vie accrue pour les riverains actuels et les futurs habitants des quartiers de Calevoet et du Moensberg. Il a une valeur indicative et orientera les décisions que le Collège des Bourgmestre et Echevins sera amené à prendre lors des différentes demandes de permis d'urbanisme à venir.

ACTION

14

- Elaboration d'un Plan Nature adopté par le Conseil communal le 25 février 2016 qui contient tout une série de recommandations et d'actions à mettre en place dont de nombreuses sont liées à renforcer la vision d'une urbanisation plus durable (dont notamment le projet d'un RCU Nature).
- Elaboration du PPAS n°64 Groeselenberg approuvé le 01.10.2015 par Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et du PPAS n°66 Château d'Or-Bourdon-Bigarreaux approuvé le 05.02.2015 par Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.
- Nombreuses brochures disponibles sur les présentoirs du service de l'urbanisme liées aux constructions durables. Le Guichet de l'Energie conseille et dirige les demandeurs en fonctions de leurs besoins.



RÈGLEMENT COMMUNAL D'URBANISME RELATIF À LA GESTION DES EAUX

Date de la délibération du Conseil communal : 25 février 2016 Approbation par le Gouvernement par expiration de délai : 29 octobre 2016 Publication au Moniteur belge: 14 novembre 2016

Publication au Momteur belge: 14 novembre 20 Entrée en vigueur : le 28 novembre 2016







les pratiques de réutilisation de l'eau pluviale et de leur stockage temporaire avant leur rejet à débit limité à l'exutoire de la parcelle permettant ainsi d'agir contre la surcharge des égouts par temps d'orage et de participer à la lutte

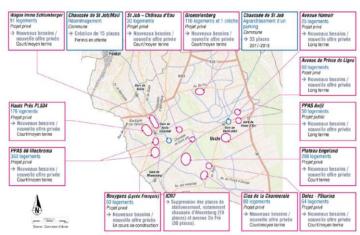
agenda RIS 21
DUURZAAM UKKEL

également en avant l'infiltration des expluviales, lorsque cela est possible, afin qu'elles puissent alimenter les nappes phireatiques. Un guide a été élaboré pour informer et oriente les étoyens dans leur gestion des caux pluviales. Il peut être consulté sur wewacebe endre en considération, notamment pour pouvoir infiltrer les caux pluviales, y sont détaillés.

Chacun peut, à travers des aménagements simples et peu coûteux, comme par exemple la création de noues contribuer à une gestion efficace des eau pluviales.

> Marc COOL Premier Échevi

Article Wolvendael septembre 2015 sur le RCU Eau



Carte des projets de logements publics et privés suivis par le Service de l'Urbanisme – Extrait du PACS juin 2016



Étendre le système actuel des primes communales durables.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Accomplie	Accomplie	Bonne

Réalisations:

- Primes environnementales : Nombre de primes octroyées entre 2015 et novembre 2017 : Toitures végétales : 6; Infiltration des eaux pluviales : 1; Chauffe-Eau solaire : 6; Citerne de réutilisation : 7 ; Paroi végétale : 0. Montant total entre 2015 et 2017 : 8.564,87 €.
- Nouvelle prime en octobre 2017 pour la stérilisation des chats : 50 € pour un chat mâle et à 75 € pour un chat femelle; max. 3 primes par an et par ménage domicilié à Uccle (plus d'info sur le site Internet communal, Service de l'Environnement, Rubrique Biodiversité). 11 primes en moins d'un mois.

ACTION 15

- La Commune communique de manière régulière sur les primes environnementales via différents canaux (Wolvendael, site Internet, promotion via affiche et flyers lors du dimanche sans voiture, ...) et de nouveaux outils de promotion de la prime à l'infiltration ont été réalisés (flyers disponibles sur les présentoirs de différents services (Urbanisme, Environnement, Voirie S. Vert), présentation de la prime lors de réunions d'information du Service Voirie sur l'égouttage en vue de recyclé les puits perdus en puits d'infiltration).
- En décembre 2014, Le Conseil communal avait marqué son accord pour le lancement d'une prime à l'achat des vélos à assistance électrique (VAE) neuf ou d'un kit d'adaptation mais vue son succès, le budget pour cette prime a vite été épuisé. Elle sera vraisemblablement renouvelée en 2018 (sous réserve de l'accord du Collège) (voir action P 2.2 du Bilan Carbone)

Les primes environnementales

communales
Notre Commune propose cinq primes à
l'encouragement pour des investissements
respectueux de notre environnement.
Il s'agit de la prime à l'installation Il s'agit de la prime à l'installation d'un chauffe-cau solaire, de la prime à l'installation ou la rénovation d'une citerne d'eau de pluie, de la prime des toitures végétales, de la prime pour une paroi verticale à couverture végétale et de la prime pour l'infiltration des caux de pluie. Ces primes peuvent être cumulées avec d'autres primes existantes notamment au niveau régional. Pour plus d'information, consultez le site www.uccle.be (rubrique Primes environnementales) ou téléphonez au 02/348.68.92.

Article Wolvendael décembre 2015 : 5 primes environnementales



Article Wolvendael Septembre 2014: 5 primes environnementales



Article Wolvendael février 2015 : prime vélo électrique



Affiche de promotion des 5 primes environnementales



Triptyque de promotion de la prime à l'infiltration

Du nouveau pour les chats domestiques

Vous avez un chat? Il doit être identifié et enregistré. C'est désormais une obligation en Région de Bruxelles-Capitale: depuis le 1^{er} novembre 2017, votre chat doit être identifié et

Article Wolvendael décembre 2017 : prime à la stérilisation des chats

Cinq primes qui peuvent vous intéresser

vous fintéresser '
Cumulables avec les primes régionales à la rénovation et à
l'énergie, la Commune d'Uccle vous offre cinq primes:
- La prime "Infiltration des eaux de pluie";
- La prime "Toitures végétalisées";
- La prime "Parois végétalisées";
- La prime "Chierne de récupération des eaux de pluie";
- La prime "Chauffie-aus solaire".
Ces primes encouragent une gestion durable de l'eau.
Pour tout saori sur celles-ci, vous pouvez consulter le site internet de la Commune d'Uccle: http://www.uccle.be/administration/environnement/energie/les-primes-communales

Article Wolvendael octobre 2017 sur les 5 primes environnementales



Généraliser les clauses sociales, éthiques et environnementales dans les cahiers des charges.

Etat d'ava	ncement	Dynamique
2009-2014	2014-2017	
En cours	En cours	Bonne

Réalisations:

- Marchés communaux retravaillés :
 - En 2015 : Nettoyage des bâtiments et des vitres (produits écologiques et formation) et nettoyage des vitres (produits et procédés de nettoyage écologiques); Copieurs et papier pour les écoles (performance énergétique, papier recyclé, impression recto-verso, recyclabilité du matériel, réparation aisée); Mobilier écoles, crèches et gardiennats (Bois FSC/PEFC, limité du taux de formaldéhyde, peintures sans plomb, plastique recyclé, mobilier démontable); Mobilier Urbain (bollards et bacs en plastique recyclé).
 - En 2016 : Alimentation crèches, pré-gardiennats, ICPP, plaines de jeux (fruits, légumes, boucherie, épicerie : moyens de production durables (agriculture bio ou raisonnée), valorisation de l'impact social (commerce équitable), demande de label); Marchés boissons (critères liés à l'agriculture raisonnée, tous les jus sont Bio); Appareils électriques (efficacité énergétique); achat de bois (FSC/PEFC).
 - En 2017: Produits d'entretiens (label européen minimum pour produits vaisselle, lave-vaisselle, nettoyage de surfaces, détergents textiles, ... et valorisation des produits avec un label plus contraignant ; exigences sur les dosages); repas des écoles (% de produits Bio revus à la hausse et étendus à d'autres catégories, fruits exotiques issus du commerce équitable, tri des déchets, grands conditionnement).
 - De manière générale : les sociétés doivent montrer la mise en place d'une politique de gestion environnementale
 - Critères sociaux et environnementaux (composition, conditionnement, ...) dans les marchés pour les vêtements de travail achetés et loués mais faible retour des fournisseurs.
- Le travail conséquent sur le marché alimentation et les rencontre avec les directions des crèches et des cuisinières par le Service de l'Environnement a notamment permis aux crèches d'adhérer à la stratégie régional « Good Food » et d'obtenir des label de reconnaissance des effort consentis au niveau de l'alimentation durable (bio, locale et de saison) tout en limitant le gaspillage.
- Un attention particulière doit être développée aux clauses indiquant la nécessité pour les soumissionnaires de procéder à des formations pour les « utilisateurs » des marchés et surtout de procéder à des contrôles (par exemple pour le marché produit d'entretien).
- Autres aspects et critères durables : Fourniture de petit matériel et machines pour les plantations et nettoyage : ponctuellement, achat de tondeuses avec système mulching, de désherbeuses thermiques; Mobilier de bureau: Clauses techniques: bois fsc... limitation formaldehydes, peintures sans plomb; Livraison de fleurs et plantes vertes pour manifestations communales 2018 - 2019: Essai de lots bio ou fair trade mais pas d'offres reçues ; Fourniture de papier hygiénique, de papier essuie-main et de savon pour les mains et les dits appareils : papier écologique avec écolabel européen ; Achats de pièces et entretien de véhicules : Consultation de garages situés à proximité; Fourniture de peinture: naturelles; Achat de 3 aspirateurs de déchets urbains: machines électriques

ACTION

16



Mener une réflexion sur la manière de contrôler les infractions.

Etat d'avancement Dynamique
2009-2014 2014-2017

Amorcée En cours Bonne

Réalisations:

- De nombreux services communaux ont un rôle à jouer dans le contrôle de différents types d'infractions et ce sur base de nombreux textes règlementaires ou législatifs. La grande diversité des infractions pouvant être constatées au niveau communal et l'hétérogénéité des thématiques ne permettent pas de donner un sens à une réflexion globale sur cette problématique. Cependant, de nombreux services collaborent soit ponctuellement, soit régulièrement selon leurs missions et les sujets traités. Toutefois, le contrôle implique la nécessité d'avoir des moyens humains ad hoc à disposition régulière, ce qui n'est pas toujours le cas.
- Parmi les collaborations interservices liées à l'environnement ou à l'urbanisme, citons (non exhaustif) :
 - Services de l'Urbanisme, Juridique et de l'Environnement pour les infractions urbanistiques liées à la gestion de l'eau et du respect du RCU Eau ou du RRU;
 - Service Environnement, Centrale des marchés et le service concerné par le marché en question pour l'insertion et le contrôle des clauses dans les cahiers des charges;
 - Services Voirie, Juridique et Environnement pour la problématique du rejets d'eaux usées ;
 - Service Environnement et Service Vert pour les abatages et le respect des périodes de nidification;
 - Services Logement, Rénovation Urbaine, Observatoire du Logement, Hygiène, Taxes pour la lutte contre les logements vides;
 - Services Prévention (Gardiens de la Paix) et Propreté/Environnement/Mobilité/Education/action Sociale, etc., par exemple pour signaler des constats d'infractions aux services concernés qui peuvent prendre les mesures coercitives prévues
- Le Fonctionnaire sanctionnateur est également amené à collaborer avec différents services selon la thématique traitée dans le cadre par exemple d'infractions au Règlement Général de Police (ou lors de sa révision). En outre, les Gardiens de la Paix qui parcourent le territoire communal.

ACTION

- 17
- Les dysfonctionnements ou "flous législatifs", notamment environnementaux, sont également signalés vers le niveau de pouvoir supérieur (ex : Courrier du Collège à la Ministre de l'Environnement en 2015 concernant la problématique du rejet d'eaux usées dans l'environnement en général et les délais de mise en conformité).
- Une réflexion a également été menée sur la manière de contrôles les infractions dans le cadre de l'élaboration du RCU eau pour la gestion des eaux pluviales, par exemple, le fait que l'imposition d'un diamètre d'ajutage et plus facile à contrôler qu'un débit de fuite ou que l'aménagement d'un dispositif de gestion à ciel ouvert et plus facile à vérifier qu'un bassin d'orage enterré (l'efficacité de son fonctionnement peut également être plus facilement contrôlée).
- Nombre de PV dressés : de manière générale, tous les services tentent dans la mesure du possible et selon la bonne volonté du contrevenant de l'aider à trouver une solution et/ou d'aller vers une régularisation avant d'avoir recours à la verbalisation.
 - par le Service de l'Urbanisme : 20 en 2014, 38 en 2015, 36 en 2016, 22 au 06.12.2017; nombre d'infractions constatées avec mise en demeure mais non verbalisées : entre 100 et 150 / an.
 - par le Service de l'Environnement : 9 en 2014, 11 en 2015, 25 en 2016, 8 au 06.12.2017; nombres d'infractions environnementales constatées (toutes thématiques confondues) : 178 en 2014, 160 en 2015, 251 en 2016, 168 au 06.12.2017.
 - par le Service Voirie : 234 constats d'infractions en 2016 aux règles de stationnement du RGP.
 - par le Service. Vert : à noter que les permis d'abatage sont valables pour 2 ans, d'où un décalage d'autant d'année sur les contrôle de terrain. Les citoyens ayant reçu l'autorisation d'abattage doivent maintenant prévenir le Service Vert du moment où il se fait et au moment où se fait la replantation, permettant un meilleur suivi et contrôle. Les interdictions d'abatage pendant la période de nidification (du 1er avril au 15 aout) sont précisées dans les PU et les dérogations signalées à Bruxelles Environnement. Environ 5 PV dressés par an.
- Flyer d'information disponible sur les présentoirs communaux concernant la lutte contre les infractions urbanistiques



Flyer d'information disponible sur les présentoirs communaux concernant la lutte contre les infractions urbanistiques



Infractions urbanistiques: sanctions alourdies

Les infractions urbanistiques peuvent aujourd'hui faire l'objet d'amendes administratives allant de 250 euros à... 100.000 euros! Elles peuvent aussi continuer à faire l'objet de poursuites pénales. Les amendes sont infligées par le fonctionnaire sanctionnateur qui est un fonctionnaire régional qui agit sur la base des constats d'infractions dressés par les agents communaux du Service de l'Urbanisme. Grâce à cette nouvelle législation, les infractions constatées sont aujourd'hui systématiquement sanctionnées. Une raison de plus de faire attention avant d'entamer certains travaux et de se renseigner auprès du Service de l'Urbanisme si ceux-ci sont soumis ou non à permis.

Article Wolvendael juin 2015 sur les infractions urbanistiques



Sensibiliser l'ensemble des fonctionnaires communaux aux démarches du DD.

 Etat d'avancement

 2009-2014
 2014-2017

 En cours
 En cours

Dynamique

Movenne

Réalisations:

- Intégration de la "Minute à Dédé" dans le journal interne "U-com" de la Commune d'Uccle, créé en janvier 2015. 4 numéros ont été publiés, intégrant les articles traitant de l'Agenda 21 (janvier 2015), du stockage de l'électricité et des économies d'énergie (juin 2015), des produits d'entretien écologiques (décembre 2016) et des sacs plastiques (juillet 2017). Le journal contient également des informations pratiques sur les avantages offerts au personnel contribuant à diminuer leur empreinte écologique (intervention dans les frais de déplacements, prime vélo, Cambio, ...) et valorise certaines réalisations durables (crèches labellisées Good Food, Projet Open Free-Go). Les numéros sont disponibles également sur l'Intranet communal.

ACTION

- Des panneaux traitant de thématiques environnementales ou liées au développement durable et issus d'ASBL (Natagora, Good Planet, ACQU) sont également régulièrement exposés au bâtiment situé 25 rue Auguste Danse et/ou à la Maison des Arts du Doyenné (Oiseaux et écologie, plantes sauvages, Développement durable, Eau (Good Planet ASBL), U-tube de Vivaqua, Mobilité).
- Le personnel a également la possibilité de demander des sacs réutilisables aux couleurs de la Commune.
- Enfin, des formations du personnel sont prévues dans le cadre de certains marchés publics (nettoyage, ...), mais doivent faire l'objet d'un suivi plus systématique (Voir également action n°10). Un vaste travail de conscientisation est également mené par le Service de l'Environnement auprès de la Centrale des Marchés pour l'introduction progressive de clauses durables dans les cahiers des charges (voir action n° 16).
- Des actions de sensibilisation sont également menées vers le personnel communal (balade à vélo pour une sensibilisation à l'usage du vélo en milieu urbain et la (re)découverte de certaines zones de la Commune).

La minute à Dédé

Le ménage au naturel II fuu bien l'avouer, faire le ménage n'est pas vraiment une partie de plaisir. Heureusement, les magasins regorgent de produits les plus séduisants les uns que les autres, aux seneurs plus d'actives aux seneurs plus d'actives que les autres, aux seneurs plus d'actives plus des la chaque pêce de la maison à chaque lype de táches, à chaque surface, ..., et qui sont censis nous faciliter le s'el Auf final, on se retrouve bien souvent avec des draines de produits différents qui s'accumulent dans nos placards (et dans le sac poublelle), ... et dont certains sont destinés au même usage.

Ces produits ont non sudement un impact plus que critain sur la santé de notre portefeuille mais en plus beaupart plus que critain sur la santé de notre portefeuille mais en plus beaucoup d'entre eux sont nocrifs à la fois pour l'environnement. En effet, leur
impact environnement al est considérable lors de leur find et ve (déchets d'emballage, pollurim de vie (déchets d'emballage, pollution de la compact de leur de leur la fecte de leur
ind et ve (déchets d'emballage, polluis sont souvent trop dosés et utilisés,
trop fréquemment ce qui peut affecter
la santé, particulièrement chez les enfants et personnes sensibles : les acides des destrants. l'ammoniace et la soude
caustique des déboucheurs présentent
des risques de bloucheurs présentent
des risques de bloucheurs présentent
sont nocifs pour la fécondité, ... et tout
ça tant par contact que par inhalation.
Ca lait réfécheir non ? Surtout lorsque
l'on sait que l'air dans les maisons peur
sins être 2 à 100 fois plus polluit que



Saviez-vous par exemple que la Javel ne nettoie pas et ne détartre pas ? C'est un désinfectant puissant et blanchissant toxique qui donne une illusion de propreté. Sauf que désinfecter systématiquement la maison affaibli les défenses immunitaires des habitants. De plus, elle dégage aussi des gaz irritant en présence d'urine, d'acide ou d'anticalcaire. Bref, un produit dont il faut se méfier

Pas de panique, il y a moyen de faire plus simple tout en réalisant des économies et en protégeant l'environnement et son environnement! Premier conseil: aérer 2 fois 15 minutes par jour

pour chasser les microbes et les acarier

(votre maison n'en
sera pas complétement refroide prime d'éviter de
permet d'éviter de
recourir à des produit appressif et

l'on trouve partout ont l'avantage de se biodégrader rapidement, ne contiennent pas de substances dangereuses, sont tout aussi efficaces et ne sont pas plus chers t'Une bonne lavette en microfibre et vous êtes équipé!

Et pourquoi ne pas tenter de fabriquer vous-même vos produits d'entretien ? Facile à réaliser, pas cher et tout aussi efficace, les ingrédients se trouvent de plus en plus facilement et sont disponibles dans tous les magasins BIO. Avec quelques ingrédients simples, utilisés seuls ou combinés, vous pour ret tout nettoyre de la cave au genieir content en la combinés de l'entronsement : avout de Marcelle (entronsement : avout de Marcelle (edgraissant, déchanta, ...), vinsigne d'alcool (anticalcaire, antiseptique, ...), bicarbonate de soude (désdootsiant, nettoyant, assainissant, adouctsseur, ...), eristaux de soude (désdootsiant, nettoyant, assainissant, ...), builes essentielles (antibactièren, antiseptique, ...). Dédé vous propose en bonus une recette d'un entoyant multi-usages pour l'entre tien nettoyant multi-usages pour l'entre tien

Recette nettroyant multi-usage

Verser dans un volprosisteur opoque 2
cuitières à surfe de Scaropoute de
poulde

Rompie, en opprintative de S d'eau
Rompie
Aposter 1 cuitières de soupe de visinigre
blanc

Aposter 1 de Luillère à poupe du visinigre
blanc

Aposter 1 de Luillère à poupe de visinigre
blanc

Aposter 1 de Luillère à poupe du mistange d'émais superitables (es :
citron, par les tree)

compliate noue de l'évair blan seconser



Balade à vélo du 26/09/2017

Article Minute à Dédé sur les produits d'entretien écologique dans le U-Com n° de décembre 2016



Exposition en 2017 du tunnelier (U-Tube) de Vivaqua (bassin d'orage de l'Ukkelbeek) à la Maison des Arts du Doyenné et au 25 rue Auguste Danse





2 Expositions en 2015 sur la végétation spontanée et les insectes (Natagora) au 25 Danse



Mettre en place des "Comités de suivi 21" Commune/citoyens.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Amorcée	Amorcée	

Réalisations:

ACTION 19

Volonté de susciter l'émergence de projets citoyens concrets et "dans l'air du temps" (action n°22) plutôt qu'un suivi théorique des avancées de l'A21L. En effet, le nombre de participants à la dernière réunion présentant un bilan de l'Agenda 21 en 2013 et invitant les participants à "prioriser" les actions leurs semblant importantes a été très décevant. Ce constat a été partagé par la plupart des communes bruxelloises engagées dans un Agenda 21 lors d'une réunion à Brulocalis en novembre 2017. Il n'est cependant pas exclu que les Comité 21 soient à nouveau invités dans une phase ultérieure de remise à jour des actions de l'Agenda 21.



Susciter le regroupement des desideratas des 19 communes dans les matières durables pour les soumettre à la Région et/ou au pouvoir fédéral.

Etat d'ava	ancement	Dynamique
2009-2014	2014-2017	
En cours	En cours	Bonne

Réalisations:

- A la demande de la Commune d'Uccle, un groupe de travail compose de d'agents du département Eau de Bruxelles Environnement, de 2 agents de la Commune d'Uccle (Urbanisme et Environnement et de 2 agents de la Commune de Forest) a été mis en place pour réfléchir et rédiger un article cohérent, simplifiée (demande des 19 communes bruxelloises), mais ambitieux sur la gestion des eaux dans la cadre de la révision du RRU.
- A la demande de la Commune d'Uccle, une nouvelle thématique Eau avec possibilité de subsides conséquents figure dans l'appel à projet annuel de Bruxelles Environnement à destination des Communes.
- Nombreuses remises d'avis vers des échelles de pouvoir supérieures par les services communaux : Projet de Plan de Gestion de l'Eau de la Région de Bruxelles-Capitale 2016-2021 (2016), Plan Air Climat Energie régional en 2015, Révision du RRU sur l'article traitant de la gestion des eaux pluviales (2015 et 2017 avec Bruxelles Développement Urbain, Bruxelles Environnement et les Communes d'Uccle et de Forest), PRDD, etc.

ACTION

20

- Propositions et demandes ponctuelles soumises à Bruxelles Environnement par les Coordinateurs Agenda 21 des communes bruxelloises lors de réunions trimestrielles (ex : interdiction de sacs plastiques et moyens à disposition des communes).
- Demande d'améliorer le cadre légal pour la problématique des rejets d'eaux usées dans l'environnement : courrier à la Ministre de l'Environnement en mai 2015.
- Une réflexion a été lancée en novembre 2017 entre les communes pilotes (engagées dans un Agenda 21 Local entre 2007-2009), dont Uccle, et Brulocalis pour encourager les communes à mettre à jour leur Agenda 21 ou à élaborer un Agenda 21 2.0 "au gout du jour".
- Un important « lobbying » et de nombreuses négociations sont menés auprès des organismes publics développant des projets sur le territoire d'Uccle (de nombreux exemples sont mentionnés dans les différentes actions) : Stib, infrabel, sibelga, Vivaqua, etc.
- Uccle a également demandée à être consulté pour tous les projets de révision de textes législatifs prévus liés à la gestion des eaux et des ruisseaux (ordonnance relative à la gestion et à la protection des cours, ordonnance relative aux permis d'environnement).



Les Communes et CPAS engagées dans un Agenda 21

Enquête publique sur le projet de règlement pour la gestion de l'eau

L'enquête publique sur le projet de règlement communal d'urbanisme sur la gestion de l'eau se déroulera du 28/09/2015 au 27/10/2015 inclus. Pendant toute la durée de l'enquête, ce projet de règlement pourra être consulté au Service de l'Urbanisme (25 rue Auguste Danse) du lundi au vendredi de 9 à 12h et le mardi de 17 à 20h. Vous pouvez aussi en prendre connaissance sur www.uccle.be

Article Wolvendael octobre 2015 sur la remise d'avis de la Commune pour le Plan de Gestion des Eaux

Un avis sur le PRDD

Le Gouvernement bruxellois a élaboré un projet de Plan Régional de Développement Durable. L'objectif de ce plan est de préparer le futur de Bruxelles aux horizons 2025 et 2040 et de promouvoir un développement durable de Bruxelles qui allie aussi bien les dimensions sociales, économiques qu'environnementales. Le Conseil communal en sa séance du 23 février 2017 a adopté un avis qui aborde toutes les thématiques du PRDD pouvant intéresser les ucclois. Cet avis (voir www.uccle.be - rubrique urbanisme) insiste notamment pour que la densification de notre Commune soit maitrisée et regrette le manque d'ambition du plan en ce qui concerne le renforcement des transports en commun. L'avis de la

Commune demande la création d'une halte SNCB au Lycée Français, que la place de l'entreprise soit mieux préservée à Bruxelles, qu'une attention particulière soit réservée à la revitalisation de nos centres commerciaux, que l'inventaire du patrimoine bâti remarquable soit enfin finalisé et plaide pour un maillage bleu et pour la séparation des eaux propres et des eaux usées chaque fois que c'est possible. Le Conseil communal s'est réjoui que l'idée de créer des tours "iconiques" à Uccle, présente dans l'avant-projet de PRDD et à laquelle la Commune s'était opposée, ait été abandonnée.

Article Wolvendael avril 2017 sur la remise d'avis sur le PRDD

Enjeu D - Intégrer la démocratie participative dans la vie communale

	*
GOUVE	RNANCE

Mener un travail proactif d'accroissement de la participation citoyenne.

Etat d'avancement
2009-2014 2014-2017
En cours En cours

Dynamique

Bonne

Réalisations:

Quelques exemples (non exhaustifs):

- Rencontres de participation citoyenne entre novembre et décembre 2017 organisées par le Collège;
- Développement de l'application Fix My street;
- Création d'une page Facebook communale en mars 2016 avec possibilité de laisser des commentaires et de réagir aux posts;
- Possibilité aux citoyens, associations, commerçants, entreprises, ..., de demander l'insertion d'article dans le Wolvendael
- Relais d'appels à projets, notamment vers les groupes de citoyens, quartiers durables, associations, écoles, etc.;
- Création d'un Conseil consultatif des Jeunes et Conseil Consultatif Communal de la Personne Porteuse de Handicap;
- subsides aux associations, mouvements de jeunesses, etc.
- Soutien de projets durables issus de citoyens/collectifs (Uccle en transition, Incroyables comestibles, Repair Café, Open free-go, Grainothèque, nettoyage d'espaces verts, ...)
- Appels annuels à la participation auprès d'ASBL, commerçants, ..., proposant des activités ou produits en lien avec le développement durable pour la Journée sans voiture;
- Organisation de séances d'information sur les grands projets d'aménagement (ex : au Bourdon en 2017 pour le mail Saint-Job);
- Valorisation des projets durables sur la carte des ressources durables en vu d'inciter au développement de projets similaires;
- Susciter les échanges sur les projets communaux en lien avec la gestion de l'eau lors des balades organisées pendant la Journée de l'eau; ...
- Appel à la participation pour la gestion citoyenne de carré d'arbres ou bacs de plantations
- Appel à la participation des citoyens ou associations pour « ouvrir leur portes et faire découvrir leurs bonnes pratiques » lors d'événements tels que la Semaine sans pesticides (quasi annuellement) ou Cultivons la ville porte ouverte des potagers en 2016.
- Promotion du co-jardinage (article Wolvendael) et envoi de courriers aux locataires de parcelles/bacs potager communaux et aux personnes inscrites sur la liste d'attente du Service des Propriétés communales.
- Organisation en janvier 2018 d'un projet solidaire « les produits suspendus » pour offrir aux personnes dans le besoin des produits dans les commerces participants en proposant aux citoyens d'encaisser deux fois l'addition et de laisser un ou plusieurs produits sur place pour d'autres.
- etc.

Cette action est également liée à des opportunités ou contraintes « du moment ». Le coordinateur Agenda 21 est le point de contact pour les (groupes de) citoyens souhaitant développer des projets en lien avec l'Environnement ou le développement durable, qu'il informe, conseille ou redirige le cas échéant. De nombreux autres exemples sont donnés dans les autres actions de l'Agenda 21 et du Bilan Carbone.

ACTION

21



Rencontres de participation citoyennes en novembre 2017



Création d'une page Facebook de la Commune d'Uccle



Conseil communal de la jeunesse d'octobre 2017

Laissez-vous tenter par le co-jardinage

Dans le cadre de son Agenda 21, la commune d'Uccle soutient les initiatives en faveur du développement durable et vous propose de découvrir et de vous laisser tenter

par le co-jardinage. Celui-ci part du constat que les demandes pour cultiver un potager en milieu urbain sont de plus en plus importantes... mais qu'il n'y a pas toujours d'espace disponible. Cependant, beaucoup de bruxellois ont, à l'arrière de leur maison, des jardins non-utilisés que ce soit par manque de temps, manque d'intérêt, ou manque de mobilité. L'idée est que ceux-ci pourraient être prêtés à des candidats jardiniers habitant à proximité et n'ayant pas leur propre jardin. Ceux-ci pourront alors l'exploiter et vous faire profiter des fruits de leur travail. Concrètement, il suffit par exemple d vous rendre sur www.pretersonjardin. be et de passer une annonce, soit comme propriétaire, soit comme jardinier. De nombreux ucclois y sont déjà inscrits! Pour vous lancer, un kit de co-jardinage pour démarrer un projet dans votre quartier est également disponible sur www.cojardinage.be. Celui-ci aborde les différentes questions à se poser pour se lancer dans le co-jardinag

Article de promotion du co-jardinage dans le Wolvendael d'avril 2015



Fix My Uccle Fix My Uccle a vu son premier incident le 6 mai. Depuis lors, plus de 250 incidents nous ont été signalé à travers la plate-forme Fix My Street. Parmi eux, près de 200 ont été (ou sont encore) gérés par la commune. Deux tiers ont déjà été clôturés. Du tiers restant, certains incidents sont en attente de chantiers prévus dans un avenir proche

Article wolvendael septembre 2014: appel à la participation



Apporter une aide aux actions citoyennes durables.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
En cours	En cours	Bonne

Réalisations:

Quelques exemples (non exhaustifs):

- Les demandes, échanges et rencontres ont été particulièrement nombreuses ces 3 dernières années, témoignant de l'engouement des citoyens pour les problématiques liées au développement durable : Quartier durable de Saint-Job (promotion d'activités, projet incroyables comestibles et autorisations, Compost ...); Uccle en transition (Fête des possibles, relai d'activités, autorisations); Rotary Club (promotion de la collecte annuelle de matériel informatique et petit électro); Epicerie collaborative l'Epi; Grainothèque du Hompot « Semances ».

ACTION **22**

- Fourniture par email, téléphones ou rencontres d'informations diverses sur les potagers, ruches, poules, mares, ...;
- Initiatives diverses telles que: Collecte de bouchons en liège et en plastique au Parc de Wolvendael; Open Free-Go; Incroyables comestibles à l'école du Centre; Ruche qui dit oui (écoles Plein Air et des Eglantiers); transmission d'information à Coordination senne pour des balades au fil de l'eau ou à l'ACQU sur les potagers, etc.
- Subside d'encouragement annuel aux associations (2017 : DAK pour l'épicerie solidaire, Quartier saint-Job pour les incroyables comestibles, L'Epi - Apéros et divers, Planète Vie pour le bien-être animal; 2016 : Redesign ton école pour projet d'éco-design à l'école active, Compost de Quartier Groeselenberg; 2015 : Coordination Senne pour les activités sur l'eau, Asbl Horses live pour lutter contre la maltraitance des chevaux et poneys).

- Possibilité de location de matériel communal. Fourniture gratuite de broyat par le service Vert sur demande..
- Nombreuses activités menées par les ASBL uccloises en lien avec l'environnement ou le développement durable, par exemple les activités de découverte de la nature ou de nettoyage (et lutte contre la renouée) de l'ASBL SOS Kauwberg

La Ruche qui dit Oui
aux Églantiers
La Ruche qui dit Oui offre
la possibilité d'acheter en ligne
(www.laruchequiditoui.be) de bons
aliments produits en Belgique et issus
d'une agriculture fermière de qualité. La
vente se fait directement du producteur
au consommateur. Jusqu'll y a peu il y
avait une seule adresse où l'on pouvait
prendre livraison de ces produits à Uccle.
C'était le mardi de 18h30 à 22h à l'école
Plein Air (65 Diewez).

C'était le mardi de 18h30 à 22h à l'école Plein Air (65 Dieweg). Devant le succès rencontré, la Ruche qui dit Oui a demandé à l'Échevine de l'Éducation Joëlle Maison et à l'Échevin de l'Environnement Marc Cools de pouvoir bénéficier d'un second point de distribution dans notre Commune. C'est fait, avec l'appui du Collège, depuis le 29 septembre dernier. Vous pouvez





Soutien au Quartier durable Oxy-durable pour la collecte de bouchons de liège et en plastique



Devenus inutiles ou inutilisables,



de novembre 2016)



Mise à disposition gratuite du Sous-sol du Centre Krikenput pour un groupe de citoyen en vue de créer un projet de Grainothèque

recyclez-les et vous serez utiles à d'autres!



Rotary

Collecte de matériel informatique et de petits électro-

Collecte de materiel informatique et de petits electr ménagers
Une collecte de matériel informatique et de petits appareils
électro-ménagers (imprimante, ordinateur, téléphone
portable, petit matériel électrique...) est organisée par le club
Rotary Bruxelles Altitude le samedi 21 octobre, de 10 à 17h,
rue Grosselenberg 99. Un garage à l'inférieur du site sera à
disposition pour déposer le matériel et un fléchage sera prévu
Plutôt que de ieter cet vue de matériel. n'héstiez pas à le donne Plutôt que de jeter ce type de matériel, n'hésitez pas à le donner ce jour-là. Plus d'infos sur www.uccle.be/actualités.

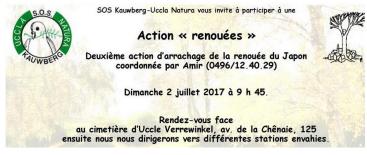
Promotion de l'activité de collecte de petit électro du Rotary Club sur le site Internet et dans le Wolvendael (octobre 2015, 2016 et2017)



Soutien de l'initiative « Open-Free-Go »



Soutien de l'initiative du Quartier durable de Saint-Job



Action de lutte contre la Renouée de SOS kauwberg





Free Go, c'est bien parti!

Ce dimanche 23 avril lancement officiel du frigo solidaire installé depuis janvier dernier, avec l'accord de la Commune et l'aide de Natali Martin de l'échevinat des affaires sociales, dans le jardin de la Bibliothèque d'Uccle Centre.

Article Wolvendael mai 2018 sur l'Open Free-Go

La Ruche qui dit Oui aux Églantiers La Ruche qui dit Oui offre la possibilité d'acheter en ligne (www.laruchequiditoui.be) de bons aliments produits en Belgique et issus d'une agriculture fermière de qualité. La vente se fait directement du producteur au consommateur. Jusqu'il y a peu il y avait une seule adresse où l'on pouvait prendre livraison de ces produits à Uccle. C'était le mardi de 18h30 à 22h à l'école Plein Air (65 Dieweg).

Devant le succès rencontré, la Ruche qui dit Oui a demandé à l'Échevine de l'Éducation Joëlle Maison et à l'Échevin de l'Environnement Marc Cools de pouvoir bénéficier d'un second point de distribution dans notre Commune C'est fait, avec l'appui du Collège, depuis le 29 septembre dernier. Vous pouvez



Article Wolvendael novembre 2016 sur la Ruche qui Dit Oui



Réunir les entreprises autour du thème du "management durable".

Etat d'avancement 2009-2014 2014-2017

Dynamique

Remarque:

- Les entreprises sont des acteurs difficiles à mobiliser. Leurs initiatives en faveur du développement durable sont souvent liées à des obligations légales (par ex.: plans de déplacement d'entreprises) ou à leur volonté d'acquérir un système de management environnement (ISO, EMAS).

ACTION

23

- Les 6 entreprises ayant développées des actions en faveur de l'environnement et obtenu le label "Entreprise éco-dynamique" décerné par Bruxelles Environnement sont valorisées sur la carte des ressources durables.
- Faute de moyens humains et de temps, le Service Economie et Commerces n'a pas les moyens de se focaliser sur les entreprises (le Service Economie Uccloise a d'ailleurs changé de nom pour devenir le Service Economie et Commerce), s'occupant donc des activités liées aux commerces (dont 7 associations de commercants), à l'Horeca et aux 3 marchés (animations, sécurité, propreté, ...). Il fourni des informations et orientes les entreprise vers les guichets d'entreprises. La Commune soutien également le projet « Mini-Entreprises » de l'ASBL Les Jeunes Entreprises qui s'adresse aux jeunes issus du 3e degré de l'enseignement secondaire, a pour but de les responsabiliser en les initiant au fonctionnement de l'entreprise de manière pratique et concrète.



Organiser une table ronde des écoles autour du DD.

Etat d'avancement 2009-2014 2014-2017

Dynamique

Movenne

Remarque: Vu le nombre d'écoles engagées dans des projets ou une démarche en faveur du développement durable, et compte tenu de la difficulté de réunir un nombre représentatif d'acteurs de l'éducation, il serait pertinent de modifier cette action afin de plutôt encourager les écoles à développer des projets autour du développement durable, les soutenir et les conseiller dans leurs démarches et valoriser les projets exemplaires

Réalisations:

- La carte des ressources durables recense et valorise 28 écoles ayant développé un projet ou adopter une démarche de développement

ACTION

24

- En 2016, la Commune a octroyé un subside d'encourager à une ASBL ayant développé un projet d'éco-design autour de la réutilisation de matériaux à l'école active.
- Les appels à projet de Bruxelles Environnement sont régulièrement relayés au service de l'Education par le Service de l'Environnement.
- Le réseau "Bubble" (réseau des écoles bruxelloises en action pour l'environnement) développé par la Région propose des échanges, formations, rencontres, visites de projets d'école, grands évènements, etc. (Il fait alors office de Table Ronde à un niveau régional). Les offres, services, outils pédagogiques développés par la Région sont déjà fort importants et les projets exemplaires sont valorisés sous forme de fiche accessible sur le site de Bruxelles Environnement.
- La Commune a également soutenu les crèches engagées dans une démarche Good Food (voir action 53).
- De nombreuses écoles développent une politique de promotion du vélo (voir action P 2.5 du Bilan Carbone).

LOGEMENT DURABLE POUR TOUS

Enjeu E - Faire d'Uccle une commune exemplaire en matière d'éco-construction



Rénover progressivement les bâtiments communaux.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
En cours	En cours	Bonne

Réalisations:

- Depuis 2014, la Conseillère en gestion énergétique (ou Responsable Energie) est intégrée au service des Bâtiments communaux afin de mener des actions précises en vue de diminuer les consommations énergétiques des bâtiments. Lors de chaque étude de projet, une consultance est menée en amont afin d'optimiser les choix en terme d'enveloppe, de ventilation, de chauffage, d'éclairage, de gestion de l'eau, ... et d'internaliser la démarche d'efficacité énergétique dans le processus de conception. La modélisation 3 D via logiciel BIM (Building Information Modeling), les simulations thermodynamiques, la modélisation complémentaire par les bureaux d'études, ..., permettent d'améliorer les projets, de faire les bons choix au niveau des techniques spéciales et de limiter les incohérences dans les différents postes. Les thèmes suivants sont abordés : PEB, choix des techniques spéciales, enveloppe énergétique, choix des matériaux, relais auprès des bureaux d'étude en accompagnement énergétique et techniques spéciales, audits.

ACTION

- Pour 2015-2017, les projets "phares" étaient :
 - Nouvelle extension passive de l'école de Calevoet,
 - Construction neuve basse énergie du Centre Opérationnel de Stalle,
 - Rénovation de l'école de Verrewinkel,
 - Centre administratif (Projet U),
 - Isolation des toitures de l'Ecole du centre (toutes les toitures seront isolées sur une période de 5 ans).

Tous les projets visent un standard min. basse énergie.

- Etablissement des certificats de performance énergétique de différents bâtiments appartenant à la Commune.
- Pour les bâtiments dévolus au logement, le parc communal est globalement en bon état (les entités à rénover restent marginales). Exemples parmi les logements rénovés et projets en 2017 : Montagne de saint-job numéros 129 et 116 (rénovation et mise en conformité Régie Foncière) ; (Avenue du Fort-Jaco n°22 (rénovation) et Moulin du Nekkersgat (roue à aubes)

Reconstruction partielle de l'école des Eglantiers

La rentrée des classes à l'école des Eglantiers s'est passée pour la plus grande partie des élèves dans le nouveau bâtiment.

Il faisait très beau en ce premier jour d'école et les enfants ont été accueillis dans l'atrium baigné de lumière, dont l'escalier circulaire est la pièce maitresse.

Les six classes primaire et les six classes maternelles avec leurs sanitaires adaptés étaient fin prêtes pour accueillir les petits.

La conception de bâtiment et le suivi du chantier ont été réalisés par le service



Reconstruction de l'Ecole des Eglantier Article Wolvendael octobre 2014



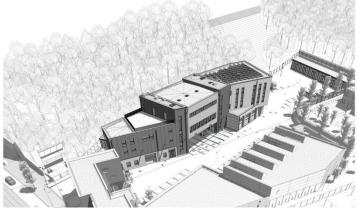


Nouveaux locaux du service de la Propreté Publique

Le Service de la Propreté Publique a intégré ses nouveaux locaux du 160 rue de Stalle. Ce projet réalis par le service Architecture de la commune, s'inscrit dans une dynamique de mise en place d'une série de projets rellétant les nouvelles dispositions en matière de développement durable et de gestion de l'ênergie. Il permettra de rationaliser le fonctionnement du service de la propreté communale en centralisant toutes les activités liées à cet échevinat sur un seul et méme site. Lensemble du projet comprend un bâtiment avant dans lequel sont regroupées les activités tieles que l'accueil déchetterie, les bureaux, les vestiaires et la conciergerie. Le bâtiment arrière reprend les activités techniques (dépôt, atelier, réfectoire, local nettoyage de camion...) La superficie totale des niveaux construits s'êleve à 2350 m². Le chemin piétonnier, les 7 potagers et la zone de compostage ont été implanté entre le projet résidentiel (mitoyen au 160) et le projet de la propreté. A l'intérieur du site, un parking a été créé afin de recevoir l'entièreté du parc automobile du service concerné. Un effort particulier a été fait en terme de construction durable et de confort, tant au

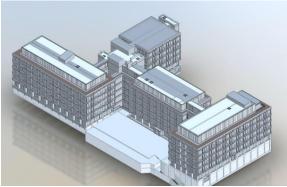
niveau du choix des matériaux que de leur mise en œuvre. La gestion de l'eau de pluie par sa réutilisation dans les bátiments via un réseau intégré permettant d'alimenter les sanitaires et le centre de netoyage pour camions; les équipements d'éclairage à basse consommation, le niveau d'isolation maximal, les besoins en chauffage minimal, l'utilisation de panneaux photovoltaïques, le système de ventilation double flux avec récupération de chaleur à haut rendement, la mise en place de pare-solells horizontaux en façade sud, en sont les exemples.





Construction neuve basse énergie du Centre Opérationnel de Stalle : modélisation 3D

Nouvelle extension passive de l'école de Calevoet : modélisation 3D



Centre administratif (Projet U): modélisation 3D



Isolation des toitures de l'Ecole du centre (toutes les toitures seront isolées avec des matériaux respectueux de l'environnement sur une période de 5 ans).





Travaux dans les combles de l'école de Verrewinkel (avant à gauche – Après à droite)



ACTION

26

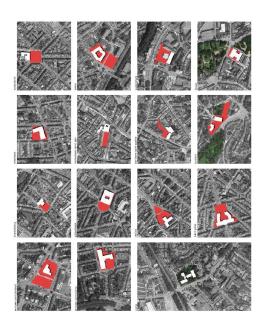
Rechercher des financements pour les travaux de rénovation des bâtiments de la Commune.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Amorcée	En cours	Bonne

Réalisations:

- Des subsides et des primes permettent aux institutions publiques de passer plus vite à l'action: Quelques exemples non exhaustifs pour 2015-2017 :
 - Ecole du Merlo : 600.000 € avaient déjà été obtenu par la Région dans le cadre des économies d'énergie et 1,8 millions supplémentaires ont été obtenus via la Communauté Française (pour un budget total de 3 millions d'euros);
 - Nouvelle extension passive de l'école de Calevoet : subside de la COCOF et subsides URE (500.000€) + charges d'urbanisme (2.000.000 €) ont permis de réaliser de manière presque entièrement subventionnée le projet d'un budget total d'environ 3 millions d'euros;
 - Construction neuve basse énergie du Centre Opérationnel de Stalle : 204.200 € de charges d'urbanisme et 600.000 € de subsides régionaux pour les économies d'énergie;
 - Rénovation de l'école de Verrewinkel : isolation de l'ensemble des toitures, nouvelle installation de chauffage, châssis, etc. via des primes régionales poste par poste;
 - Réponse à l'appel à projet Be Exemplary en cours pour le futur centre administratif d'Uccle (projet U): obtention d'un subside de 400.000 € (7 lauréat sur 27 candidature en tout)

PROJET U dossier be.exemplary



Dossier Be Exemplary introduit pour le Projet U



Construire les logements communaux selon les principes de la basse énergie.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
En cours	En cours	Bonne

<u>Remarques</u>: Depuis 2015, la norme pour les nouvelles constructions est le passif en Région bruxelloise.

ACTION

Réalisations:

- Pas de constructions de logement entre 2014 et 2017.
- Les 50 logements prévus au Plateau Avijl (constitué de 25 logements sociaux et 25 logements moyens) seront passifs
- Pour les logements de la gare de Calevoet, il sera impossible de répondre aux exigences passives car il s 'agit d'un bâtiment où la majorité de l'enveloppe ne pourra être changée, sauf la toiture



Informer sur les "logements exemplaires".

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
En cours	En cours	Bonne

Réalisations:

ACTION

28

- Valorisation des aspects de développement durable dans le concours "Prix d'Architecture contemporaine" organisé tous les deux ans par l'Echevinat de l'urbanisme (matériaux durables, essences locales, performance énergétique, toiture verte, aménagements favorables au développement de la biodiversité, isolation, recours à la cogénération, etc.). Les brochures sont disponibles au secrétariat de l'Echevinat de l'Urbanisme et sur le site Internet communal, rubrique Urbanisme.
- En 2017, 16 bâtiments ucclois sont labellisés "Bâtiments exemplaires" par Bruxelles Environnement. Ils sont valorisés sur la Carte des ressources durables d'Uccle (qui permet également d'accéder aux fiches descriptives de ces projets).
- La Commune a également participé à l'appel à projet "Be exemplary" pour le "projet U" (nouveau centre administratif) et a été lauréate. Cet appel à projet pourrait néanmoins être plus valorisé via les canaux de communication communaux. Des liens vers les aides existantes pour les constructions exemplaires (primes, prêts bancaires avantageux, avantages fiscaux,...) sont disponibles via les pages du Guichet de l'Energie et de la Rénovation Urbaine.



Poursuivre l'accompagnement des citoyens dans leurs travaux d'éco-construction.

Etat d'avancement **Dynamique** 2009-2014 2014-2017 En cours En cours

Moyenne

Réalisations:

- Le Guichet de l'énergie fournit des informations sur les primes communales et régionales (notamment celles à la rénovation avant travaux), sur les aides régionales à la rénovation et sur les prêts verts. Il oriente les citoyens pour leurs démarches administratives et pour obtenir de la documentation spécifique, notamment vers l'ASBL Homegrade (fusion du Centre Urbain et de la Maison de l'Energie) spécialisée dans l'accompagnement des citoyens pour ces matières.

ACTION

29

- Présence d'un architecte PEB au service de l'Urbanisme qui conseille les citoyens au niveau de la performance énergétique de leurs projets.
- Promotion du Guide Bâtiment durable sur la page du Guichet de l'énergie et dans la rubrique énergie du Service de l'Environnement.
- Elaboration d'un RCU sur la gestion des eaux pluviales et usées et de guides pratiques et pédagogiques destinés aux demandeurs de permis d'urbanisme. Les services de l'Environnement, de l'Urbanisme et de la Voirie répondent également à toutes demandes techniques sur cette matière et conseillent les citoyens.
- Promotion de l'éco-construction via des brochures lors d'événements (Journée sans voiture).
- Les logements exemplaires sont valorisés sur la carte des ressources durables.
- Les compétences de la Commune restent néanmoins globalement limités au regard des compétences spécifiques sur ce sujet d'autres organismes privés ou publics et du budget limité du Guichet énergie.



Susciter l'implantation d'une Entité Locale développée par le Fonds de Réduction du Coût global de l'Energie (FRCE).

Etat d'avancement **Dynamique** 2009-2014 2014-2017 Non-planifiée Non-planifiée

ACTION 30

Remarque: Le FRCE est un dispositif par lequel des « entités locales » peuvent proposer aux habitants des prêts limités et de courte durée (5 ans maximum) à un taux réduit pour le financement de travaux économiseurs d'énergie. Une attention particulière est accordée aux personnes les plus démunies. Depuis le 1er juillet 2015, Bruxelles Environnement a en charge la compétence du Fonds de Réduction du Coût global de l'Energie (FRCE) mais l'organisation de la gestion pratique de ce Fonds et des crédits en cours est encore en discussion au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale. Action à développer en temps voulu par la Cellule énergie du CPAS?



Communiquer sur le prêt vert social (0%) et le crédit social accompagné.

Etat d'avancement 2009-2014 2014-2017

Dynamique

En cours En cours

Moyenne

ACTION

31

Réalisations:

- Le Guichet de l'énergie fournit des informations sur les prêts verts bruxellois et oriente les citoyens pour leurs démarches administratives (Crédit à la consommation via Crédal, crédit hypothécaire via le Fonds du Logement). L'ASBL Homegrade (fusion du Centre Urbain et de la Maison de l'Energie) spécialisée dans l'accompagnement des citoyens pour ces matières.
- Des liens vers les prêts à taux réduits ont été ajoutés sur la page du site Internet communal dédié aux primées environnementales. Des brochures d'informations sont disponibles au Guichet de l'Energie et sont proposées lors d'événements comme la Journée sans Voiture.

Le prêt vert bruxellois

Le prêt vert bruxellois consiste en un prêt à faible taux (de 0 à 2%) pour réaliser des travaux d'amélioration énergétique dans votre habitation. Il est le fruit d'une collaboration entre la Maison de l'Énergie, Bruxelles Environnement, la coopérative financière Crédal et le Fonds du Logement. Le prêt vert est proposé aux propriétaires occupants, propriétaires bailleurs (sous conditions) et aux locataires (en accord avec le propriétaire). Deux formules de crédit existent: un crédit à la consommation ou un crédit hypothécaire. Vous trouverez toutes les informations complètes sur le site web du prêt vert bruxellois: www.credal.be/pretvertbruxellois

Article Wolvendael février 2017 sur le prêt vert

5. Prêts à taux réduits :

Prêt vert social

Crédal

· Crédit vert

L'administration fiscale fédérale

Lien vers les informations sur le prêt vert sur le site Internet communal, rubrique Guichet de l'énergie



Augmenter la performance énergétique des logements gérés par l'AISU.

Etat d'avancement Dynamique
2009-2014 2014-2017

Non-planifiée A supprimer

Remarque:

32

- l'A.I.S.U ne gère pas des logements; elle les loue auprès de propriétaires et les sous-loue auprès du public-cible. En tant que locataire, l'A.I.S.U ne participe que d'une manière résiduelle aux rénovations qui améliorent la P.E.B des bâtiments. Dans le cadre des rapports contractuels existants entre l'A.I.S.U et les propriétaires, ce sont ces derniers qui restent en charge de ce type de dépenses. En effet, la plupart des A.I.S peuvent apporter un soutien et conseiller dans la réalisation et la supervision de projet de rénovation dits "légers" (rafraîchissement, petits travaux de remise en état, peintures, nettoyages, petits travaux de plomberie ou d'électricité) mais l'A.I.S.U ne dispose pas de l'expérience pour des travaux plus importants (rénovations complètes d'immeubles et de logements).
- L'A.I.S.U informe toujours les propriétaires des différentes possibilités de primes à leurs dispositions, notamment au niveau régional. Il est estimé que 1,5% des logements loués par l'AISU ont fait l'objet de travaux de rénovation améliorant leur P.E.B.
- Les moyens de développement de cette action étant très limité, il serait dès lors plus pertinent de conscientiser les propriétaires aux avantages d'une amélioration de la PEB de leur logement (tel que l'action n°29 le prévoit).



Encourager les audits énergétiques dans les logements des personnes à bas revenus.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Non-planifiée	En cours	Bonne

<u>Remarque</u>: Action mise en place par la Cellule Energie du CPAS créée dans le cadre du Fonds Vande Lanotte (loi du 4 septembre 2002 visant à confier aux CPAS la mission de guidance et d'aide sociale budgétaire dans le cadre de la fourniture d'énergie aux personnes les plus démunies).

ACTION

33

Réalisations:

- La Cellule Energie du CPAS propose des Mini-Audits énergétiques pour les personnes à bas revenus. A noter qu'elle offre également d'autres services et des accompagnements en matière d'énergie tels que l'aide au choix d'un fournisseur, l'ouverture/fermeture d'un compteur, des conseils sur comment réduire le montant d'une facture (sensibilisation, audit, primes, ateliers), une aide à l'analyse de la facture d'énergie, le développement d'un plan de paiement avec le fournisseur, l'aide à l'ouverture du droit au tarif social spécifique, l'aide à l'octroi du statut de client protégé, l'aide au maintien de la fourniture d'énergie, l'examen du droit à la prime de Mazout. Elle traite également les demandes d'intervention en matière de dettes d'eau et d'énergie ainsi que d'autres dettes au départ d'une dette d'énergie
- Concernant les audits :

- Nombre d'audits : 2014 : 154 ; 2015 : 127 ; 2016 : 204 ; 2017 : > à 2016 (chiffres non communiqués).
- Les audits, réalisés par un éco-ouvrier sont d'une part une aide pour les conseillers d'énergie (données objectives) et donnent d'autre part l'occasion de montrer aux clients une utilisation rationnelle de l'énergie. Sur base d'un rapport les observations sont transmises au conseiller énergie, qui fait des propositions dans son rapport CSSS.
- Lors des audits, l'ouvrier :
 - o teste les appareils électroménagers présents, pour par exemple promouvoir le choix d'appareils moins énergivores.
 - o pose des panneaux réflecteurs derrière les radiateurs
 - o pose des pommeaux de douche économiseur
 - o pose d'ampoules économiques
 - o explique le fonctionnement des vannes, minuterie ...
 - o Pendant une année, un suivi de la consommation en matière d'énergie d'un logement est réalisé afin d'observer son évolution
 - o Des wattmètres permettant de mesurer la consommation des appareils électriques sont prêtés gratuitement.

Susciter un échange d'expérience entre la Commune, la SUL, COBRALO et le CPAS sur l'URE et les énergies renouvelables.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Non-Planifiée	Non-planifiée	

ACTION

Remarque: Action non-planifiée

34

Enjeu F - Ancrer toutes les populations dans la commune

LOGE	MENT

Permettre la mise en œuvre d'une coordination logement.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
En cours	En cours	Faible

Réalisations :

ACTION 35

- Création de groupes de travail transversaux pour certains projets : analyse de réaménagement de la Place de Saint-Job (en suspens), analyse de projets en vue de la revitalisation de certains quartiers, analyse d'un contrat d'axe le long de la chaussée d'Alsemberg entre le Carrefour Coghen et le carrefour Globe (en suspens). Toutefois, la transversalité mise en place, notamment par le Service Rénovation Urbaine, n'a pas tenue sur la durée, compte tenu du temps nécessaire à consacrer à l'analyse et à la conciliation des différentes thématiques gérées par les nombreux services/départements concernés. Les petits projets de rénovation urbaine se sont heurtent souvent des procédures trop lourdes et des délais trop courts pour voir le jour. A noter cependant une coordination mise en place pour les projets de logements du plateau Avijl et de la gare de Calevoet. Deux demandes de délimitation ont également été introduites pour la délimitation de Contrat de Quartier.
- Un important travail de cartographie sur le SIG communal est en cours afin d'identifier des zones ou une réflexion transversale peut être menée dans le cadre d'une politique de rénovation urbaine. Sont également cartographié : les propriétés communales et publiques ; la nature des bâtis / non-Bâtis" ; la période du bâti.
- Notons également la mise en place d'une Coordination « Bâtiments communaux » entre 2013 et 2014 pour différents projets liés aux bâtiments communaux. Cette coordination existe toujours de manière informelle entre la partie « Architecture » et « maintenance ».



Doubler d'ici 2020 le nombre de logements gérés par l'AISU.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
En cours	Accomplie	Bonne

ACTION

Réalisations:

36

L'Agence Immobilière Sociale Uccloise (AISU) gère actuellement 165 logements. L'objectif de 150 logements à gérer d'ici 2018 est donc atteint est dépassé.





(AISU) gère aujourd'hul plus de 160 logements (contre une centaine il y a trois ans). Il s'agit de biens immobiliers de propriétaires

nues privés qu'elle prend en location et qu'elle sous-loue à un public disposant de revenus limités. Elle fonctionne donc comme intermédiaire entre le propriétaire et le locataire, tout en accompagnant ce dernier. Les subsides qui lui sont octroyés par la Région et par la Commune lui permettent de sous-louer les biens moins chers qu'elle ne les loue et de Jouer ainst un rôle social des plus utiles. C'est une formule intéressante

Article Wolvendael décembre 2015 sur les logements de l'AISU



Mener une politique active de lutte contre les logements vides.

Etat d'avancement Dynamique
2009-2014 2014-2017

En cours En cours Bonne

Réalisations :

- Action menée par l'Observatoire du Logement (intégré au service de la Rénovation Urbaine depuis 2012), chargé : d'observer l'évolution du logement à Uccle, d'inventorier en particulier les logements vides et abandonnés dans une base de données régulièrement mise à jour, de prendre toute mesure utile pour diminuer ceux-ci, de réaffecter en logement les étages au-dessus des commerces.

ACTION

37

- Cet observatoire bénéficie de l'appui financier de la Région (25.000 €. de subsides annuels et depuis 2 ans a été lauréat de l'appel à candidature) et travaille en étroite collaboration avec le service des Finances et avec ceux de la Population, de l'Urbanisme et de l'Action sociale. Un dialogue patient et constructif avec les propriétaires a permis de sortir de l'abandon plusieurs immeubles de logement privés fortement dégradés. Le parti a été pris d'un accompagnement des propriétaires (diverses solutions existent pour eux comme par exemple l'AISU (Agence Immobilière Sociale d'Uccle) qui prend en gestion des logements privés). Le prospecteur de ce service parcourt sans relâche le territoire communal à la recherche des logements abandonnés, inoccupés, vides ou dégradés. Tout logement vide ou abandonné signalé peut être renseigné. Il recense aussi les surfaces commerciales dont les étages vides pourraient être mis sur le marché de la location. Ces informations sont alors traitées par le Service de la Rénovation Urbaine en vue d'établir des actions ciblées ou plus larges de rénovation de quartier. Un outil cartographique a été développé sur le SIG communal pour l'Observatoire du Logement.
- Pour 2016, 986 dossiers ont été répertoriés. L'observatoire du Logement a recensé en 2016 : 28 logements inoccupés au-dessus des commerces, 11 logements inoccupés (maisons, immeubles, appartements), 72 logements vides, 14 logements supposés vides.



Un observatoire du logement

Observer l'évolution du logement à Uccle, inventorier en particulier les logements vides et abandonnés, prendre toute mesure utile pour diminuer ceux-ci, réaffecter en logement les étages au-dessus des commerces, tels sont les objectifs de l'observatoire ucclois du logement. Cet observatoire bénéficie de l'appui financier de la Région et travaille en étroite collaboration avec le service des Finances et avec ceux de la Population, de l'Urbanisme et de l'Action sociale.

Tout logement vide ou abandonné dont vous auriez connaissance peut être renseigné via l'e-mail log-06@uccle.be.

Article sur l'Observatoire du logement Wolvendael novembre 2014

Reconversion d'immeubles de bureaux en logement



Le stock important d'immeubles de bureaux vides à Bruxelles conduit à devoir reconvertir certains fentre eux en logement. Cest aussi le cas à Utcle. Un permis a ainsi été accorté il y a quelques de l'annue de

Article Wolvendael janvier 2015 sur la reconversition d'imeubles de bureaux en logements

Observer et agir

Notre commune est dotée d'un Observatoire du Logement. Celui-ci est intégré au
sein du Service de la Rénovation Urbaine.
Le prospecteur de ce service parcourt
sans relàche le territoire communal à la
recherche des logements abandonnés ou
inoccupés. Il effectue également la récolte
d'informations sur les bâtiments dégradés.
Ces informations sur les bâtiments dégradés.
Ces informations sont alors traitées par le
Service de la Rénovation Urbaine en vue
d'établir des actions ciblées ou plus larges
de rénovation de quartier.
Grâce à ce travail de fond de l'Observatoire du Logement et à la base de données qui a été constituée, le Service de la
Rénovation Urbaine en collaboration avec
d'autres services communaux (Action Sociale, Taxes...), et par un dialogue patient
et constructif avec les propriétaires, a pu
sortir de l'abandon plusieurs immeubles
de logement privés fortement dégradés.



Article Wolvendael novembre 2015 sur l'observatoire du logement et cartographie des imeubles

OGE	MENT

Prévoir dans les grands projets urbanistiques un % de logements conventionnés.

Etat d'avancement
2009-2014

2014-2017

En cours

En cours

Moyenne

Réalisations:

- Cela a été le cas pour le projet d'urbanisation du plateau Engeland (voir bilan de l'Agenda 21 de 2013).
- Le projet d'urbanisation du Plateau Avijl prévoit la construction de 50 logements 25 seront des logements sociaux et 25 des logements moyens. Les «Promenades d'Uccle» prévoient 238 appartements et 60 maisons dans un lotissement aux abords du plateau Engeland avec 40 appartements conventionnés (avec gestion exemplaires des eaux pluviales et charges d'urbanismes pour le réaménager les deux carrefours d'accès au site via la rue Engeland

ACTION

38

- Dans le cadre de la politique des charges d'urbanisme (ordonnance de décembre 2013) qui impose à tout constructeur d'immeubles de logements d'une superficie de plus de 1.000 m² la création de logements encadrés et/ou conventionnés (cette option le dispense de payer des charges en numéraire) ou pour la réalisation d'un équipement de service public ou d'intérêt collectif: crèche, école, parc, ... Cependant, l'affectation de charges à du logement conventionné est moins avantageux financièrement que les charges en numéraire. Dans le cadre de cette politique, la Commune d'Uccle négocie avec les promoteurs mais n'incite pas systématiquement à la production de logements conventionnés et privilégie les charges en nature pour des aménagements publics, pour lesquels il n'y a pas de budget. Ainsi des charges d'urbanisme ont pu être affectées à de projets développant notamment une composante importante en matière de gestion des eaux et de lutte contre les inondations : Le Jardins de Pluie ("champs de maïs"), le Vallon du Gaesbeek (Lotissement Pâturin), les Carrefours Gazelle et Engeland, l'Ukkelbeek (Saint Elisabeth), Conduite Andrimont (Lotissement Combelli).



Projet au Plateau Engeland: 40 logements conventionnés



Créer des logements diversifiés et modulables.

Etat d'avancement **Dynamique** 2009-2014 2014-2017

Non-planifiée En cours Moyenne

Réalisations:

ACTION

39

- Le Service de l'Urbanisme invite systématiquement les personnes désirant développer des projets urbanistiques visant à accueillir certains publics spécifiques (par exemple pour des seniors- séniories) ou pour les projets de transformation d'une maison en plusieurs logements à anticiper les possibilités de reconversion des logements (et ainsi éviter des gros travaux). Toutefois, le contrôle reste difficile aux niveaux des promoteurs.
- La Commune encourage également les projets intergénérationnels de construction, extension ou transformation de type « habitat kangourou » (qui consiste à scinder une maison unifamiliale en deux logements, autonomes mais groupés, pour y accueillir aux étages, un jeune ménage ou une famille et au rez-de-chaussée, un couple ou une personne âgée). 14 projets de ce type sont recensés à Uccle par le Service de l'Urbanisme (dont 13 Permis d'urbanisme entre 2014 et 2017)
- La création de logements spécifiques fait partie d'une obligation en ce qui concerne les PMR dans les grands ensembles

Créer des espaces communs dans les immeubles publics de logement.

Etat d'avancement 2009-2014 2014-2017 En cours En cours

Dynamique

Moyenne

Réalisations:

ACTION

- Les espaces communs sont de plus en plus demandés dans les projets urbanistiques à partir d'une vingtaine de logements (exemple récent à la Plaine du Bourdon, sous gestion des propriétés communale).
- Un espace de ce type est également prévu dans le projet Avijl (il est inscrit comme une possibilité au PPAS)
- Ce type d'espaces communs pose néanmoins souvent des problèmes de gestion (appropriation, vandalisme, ...). Idéalement, ce serait au sein même des communautés que doit émerger l'envie de créer et gérer un tel espace.



Veiller à l'existence d'équipements de proximité.

Etat d'avancement **Dynamique** 2009-2014 2014-2017 En cours En cours Bonne

Réalisations:

- Le Service de l'Urbanisme veille à ce que des clauses sont insérées à ce sujet dans les PPAS, les permis de lotir et les permis d'urbanisme des futurs grands projets de lotissement. Le Règlement Régional d'Urbanisme (RRU) impose un local vélo dans tout immeuble de logement. Les services communaux veillent à vérifier la présence de ce local et ses dimensions, aussi dans le cas de permis d'environnement.
- Le Service de l'Urbanisme veille également à la présence de crèches, pharmacie, postes, centres médicaux, ... lors de grands projets urbanistiques. Le Schéma de développement Calevoet-Moensberg reprend également une série d'exemples incorporant des équipements de proximité, par exemple :
 - Complexe de logement rue Egide Van Ophem avec présence d'une crèche, maison de repos de 150 lits et 896m² de commerce au rez-de-chaussée;
 - le projet de la Plaine du Bourdon, achevé en 2014, comporte un ensemble de 3 bâtiments et 248 m² de bureaux, 354 m² pour des activités productives, une maison de repos et de soins de 150 pensionnaires, une crèche de 20 enfants d'une superficie de
 - Projet « Les Hauts-Prés » (construit) et en voie d'extension avec 145 logements, 6 maisons unifamiliales, 656 m² de commerces et 3425 m² de bureaux, 196 emplacements de parking.
 - D'autres projets en cours intègre des équipements de proximité : Gare du Moensberg avec la halte RER ; Projet SLRB Moensberg avec aire de jardin collectif comportant une plaine de jeux pour enfants ; La rue du Wagon avec la (future) gare RER de Calevoet; Projet « Clos de Calevoet » avec une maison de repos (194 chambres), 3 surfaces commerciales en Rdc (1148m²), surfaces de productions de biens immatériels, HORECA
- Ecoles et crèches : extension de l'école de Calevoet, création de nouvelles classes à la Sint Vincentiusschool Ukkel via la vente de bâtiment rue Beeckman (dans le cade du déménagement des services communaux)
- Notons également :
 - Rénovation des aires de jeux : Jardin du Chat en 2017, Homborch en 2014-2015, remplacements ponctuels d'infrastructures défaillantes. Le Service Vert vérifie de manière permanente l'état des 10 plaines de jeux et une vérification annuelle est effectuée par un organisme agréé.
 - De nombreux équipements sont valorisés sur la carte des ressources durables : infrastructures sportives, aires de jeux, parking vélos et Box vélo, boites à livre, distributeurs de sacs à déjection canines, etc.

ACTION

Le projet Plaine du Bourdon, Immobilière Saint-Job



Le projet, achevé en 2014, comporte un ensemble de 3 bâtiments, sur une superficie de 15.514m² :

- 248 m² de bureaux
- 354 m² pour des activités productives,
- une maison de repos et de soins de 150 pensionnaires
- une crèche de 20 enfants d'une superficie de 202m²,
- 116 emplacements de parking en sous-sol et 7 extérieurs.



Schéma de développement Calevoet-Moensberg : exemples de 2 projets récents



Mener une réflexion sur l'encouragement des commerces de proximité.

Etat d'avancement **Dynamique** 2009-2014 2014-2017 Non-planifiée En cours Moyenne

Réalisations:

- La présence de commerce de proximité est encouragée et suggéré lors de grands projets urbanistiques. Par exemple : plateau Engeland: 4 petites surfaces commerciales qui donnent sur la place centrale.

ACTION 42

- Une réflexion est également menée lors de la reconstruction de surfaces commerciales, par exemple : dans le cadre de la reconstruction du magasin de bricolage Gamma rue de Stalle, volonté de maintien d'un magasin proposant ce genre de produit du fait d'un nombre réduit de magasin de ce type à Uccle.
- Ce type de commerce peut déjà bénéficier de l'aide régionale au travers d'Atrium fondé spécifiquement pour la stimulation commerciale de proximité.
- Nouvel Echevin de l'Economie et Commerce depuis le 26 octobre 2017 ayant une volonté de renforcer, soutenir et encourager les commerces de proximité en les valorisant via différents canaux de communication, dont les réseaux sociaux.
- La Carte des ressources durables valorise les commerces durables et artisans.

RÉDUCTION DES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES ET DE L'EFFET DE SERRE

Enjeu G - Réduire de 30 % les émissions de CO2 d'ici 2020

		Etat d'avancement		Dynamique
	Mettre en œuvre les actions du Bilan Carbone.	2009-2014	2014-2017	
ENERGIE		En cours	En cours	Moyenne
ACTION	<u>Réalisations</u> :			
43	- Voir les actions du Bilan Carbonne.			

Enjeu H - Susciter les réflexes de consommation durable

ENERGIE	Conseiller les citoyens dans leur changement de mode de vie.	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
		En cours	En cours	Bonne

Réalisations:

- Le service de l'Environnement fournit des renseignements sur demande, sous forme de conseils par téléphone, email, lors de prises de rendez-vous ou lors d'événements sur une multitude de thématiques : projets en lien avec le développement durable, comment s'engager dans une démarche de quartier durable, conseils pour répondre aux appels à projets de Bruxelles Environnement destinés aux citoyens ou associations, culture potagère (fiche spécifique selon les légumes, conseils pour cultiver, calendrier des cultures, etc.), jardinage, faune sauvage (dont le renard), bruits, sols, compostage, promenade nature, gestion des eaux pluviales ou usées, économies d'eau ou d'énergie, primes environnementales communales ou régionales, primes énergie, comparaisons de fournisseur d'énergie, odeurs, achats durables, consommation responsable (dont alimentation locale, bio et de saison et lutte contre le gaspillage alimentaire), règlements communaux et gestion des eaux pluviales et usées, renvoi vers le service de médiation sociale lors de conflits de voisinage etc
- Le cas échéant, le Service de l'Environnement revoie également les citoyens vers des ASBL ou personnes ressources spécialisées (compostage: Worms ASBL, maîtres-composteurs; potagers: Le Début des haricots, les potagers Urbains, les maîtres-maraichers; etc.), mais également vers des groupes de citoyens ayant développés des projets en lien avec le développement durable (Quartiers durables, Uccle en transition, Grainothèque du Homborch ou de la bibliothèque Néerlandophone, Open Free-Go, Incroyables comestibles, etc.)

ACTION

44

- De nombreuses brochures sont également à disposition au service de l'Environnement et lors d'événements (stands d'information)
- De très nombreuses informations sont disponibles sur les pages du site Internet communal du service de l'Environnement et de l'Agenda 21.
- D'autres services fournissent également des informations utiles :
 - Service Vert: information sur la pyrale du buis, appel à la participation pour l'entretien des carrés d'arbres, aide à l'identification de plantes, brochure de sensibilisation sur les arbres remarquables et listing de ceux-ci, informations sur les plantes invasives, liste des distributeurs de sachets pour déjection canines, des parcs et des aires de jeux, règlements, etc.;
 - Propreté publique : liste des bulles à verre et Oliobox, gestion des encombrants, poubelles organiques, vente de poubelles en dur, etc.
 - Action sociale : nombreux services.
 - Culture : liste des boites à libre.
 - Urbanisme : règlements.
 - Voirie: brochures, conseils pour la lutte contre les inondations.
 - Mobilité: promotion de Cambio, Villo!, du train, zones de basses émissions....
 - Santé, Familles, Education, etc.
- Des conseils sont également donnés à travers des articles dans le Wolvendael : par exemple récemment en décembre 2017 sur les

conséquences du réchauffement climatique et sur des gestes simples à appliquer pour une consommation responsable, en octobre 2017 et 2016 sur une collecte de matériel électro et informatique, en septembre 2017 sur l'interdiction de sacs plastiques et la mise à disposition de sacs réutilisables aux couleurs de la commune, en mars 2017 sur la démarche citoyenne « Open Free-go », en septembre 2014 sur les économies d'énergie et les primes communales, etc.

- Des conseils sont également fournis à travers l'organisation de conférences sur la faune sauvage urbaine et le renard, la projection du film Demain (800 spectateurs), des ateliers de bricolage dans les bibliothèques,...
- Concours Culture-Education 'je mange donc je suis' mai 2015 : création artistiques sur le thème de l'alimentation par les élèves de plusieurs écoles communales, projection du film Love Meat Tender et débat.
- Voir également actions n°21 et 22



Sac réutilisable

Apparu dans les années 60, le sac plastique a été distribué à tout-va durant des années, sans penser qu'il mettrait jusqu'à 400 ans pour se décomposer dans la nature! Un arrêté vient d'être pris pour interdire progressivement partout en région bruxelloise entre le 01/09/2017 et le 01/09/2018 la distribution des sacs à usage unique. Depuis le 1er septembre 2017, les commerçants ne peuvent plus acquérir de nouveaux sacs jetables

Article Wolvendael septembre 2017 sur les sacs réutilisables

Réduire ses déchets en compostant

Reducure ses acciets en compostant Beaucoup de nos déchets peuvent être compostés (déchets de légumes et de fruits, de jardin...). C'est près de 30% du volume de nos poubelles qui peut ainsi être supprimé! Des maîtres composteurs etre supprime : Des mattres composteur peuvent vous donner des conseils pour créer un compost chez vous. Si vous n'avez pas de place ou pas envie de composter chez vous, vous pouvez aussi apporter vos déchets aux différents composts de quartier qui existent dans notre commune : dans le Parc du Wolvendael, au carré Tillens, à la Roseraie, à l'école communale du Centre ainsi que derrière l'école communale de Saint-Job près du Chemin Avijl. Ce dernier compost de quartier fêtera le 16 novembre prochain son premier anniversaire.



Article Wolvendael novembre 2014 sur la promotion des sites de compostage Ucclois

Une heure pour la planète

Le samedi 28 mars 2015, entre 20h30 et 21h30, l'opération EARTH HOUR verra une multitude de logements et bâtiments officiels ou non se plonger dans le noir. C'est à l'initiative du World Wide Fund for Nature (WWF) et du Sydney Morning Herald, un grand quotidien australien, que cette opération a lieu tous les derniers samedi du mois de mars depuis 2008. En ce début de printemps, nous vous demandons de participer et de couper les lumières ainsi que de débrancher les appareils électriques non essentiels, pour une durée d'une heure afin de promouvoir l'économie d'électricité et, par conséquent, la réduction de gaz à effet de serre et la lutte contre le réchauffement climatique

Article Wolvendael mars 2015 sur l'action Earth Hour





e peut que rec ge du GSM à c

Article juin 2005 sur l'usage du GSM

Des gestes simples pour limiter le réchauffement climatique

Le réchauffement Le réchauffement climatique, cela nous concerne tous. Une augmentation moyenne d 1,6 °C de la température terrestre multiplie par 25 les risques d'inondations, de tempêtes violentes, d'ouragans, de sécheresse Et pas seulement à l'autre bout du monde mais auss bout du monde, mais aussi chez nous.

Article Wolvendael décembre 2017 sur les conséquences du changement climatique et sur des gestes simples à adopter



Article wolvendael janvier 2015 sur des gestes économisateurs d'énergie

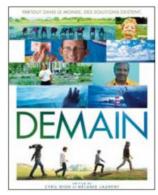


Article Wolvendael mai 2015 sur le concours Culture-Education 'je mange donc je suis'

Un site de compostage collectif dans le quartier de Saint-Job



Article Wolvendael de juin 2016 sur le site de compostage de saint-Job



DEMAIN? C'est déjà aujourd'hui! Et les jeunes le savent... Dans le cadre de la Semaine européenne de

Dans le cadre de la Semaine européenne de la Démocratie locale, qui a lieu en octobre prochain, nous envisageons de poursuivre la conscientisation des jeunes à la citoyenneté et à la démocratie, comme nous le faisons depuis plus de deux ans. Il nous revient que les jeunes ont envie que

in nous revient que les jeunes ont envie que "ça bouge au sein de leur commune". Un des facteurs déclenchants de ce désir de changer les choses est le documentaire "Demain" de Cyril Dion et Mélanie Laurent, qui a dépassé le million de spectateurs et qui est projeté dans plus de 30 pays! En collaboration avec l'Echevin de la Jeunesse Boris Dilliès, nous avons décidé de projeter ce documentaire le lundi 10 octobre prochain en soirée au Centre Culturel d'Uccle. L'amphithéâtre compte plus de 800 places et nous souhaitons vivement que les jeunes puissent visionner le documentaire et ensuite s'exprimer lors d'un débat mené par un animateur professionnel. L'objectif est de recueillir toutes les actions qu'ils estiment nécessaires et/ou qu'ils envisagent de réaliser pour un futur meilleur. Cette projection sera proposée à un maximum de jeunes, via les écoles secondaires, supérieures et universitaires, les mouvements de jeunesse et les maisons de jeunes. C'est là une rare opportunité qui est donnée aux jeunes de prendre la parole et de prendre conscience des enjeux sociétaux. Si vous souhaitez déjà vous inscrire, vous pouvez contacter la gestionnaire du projet, Natali Martin (mmartin@uccle.brussels), qui vous fournira toutes les informations pratiques et si vous le souhaitez, des affiches et des flyers.

Article Wolvendael juin (et juillet) 2016 sur la projetction du film Demain

Une rentrée des classes écologique et économique

Il est possible de constituer un cartable respectueux de l'environnement ainsi que de la santé de l'enfant sans nécessairement dépenser plus! Quelques conseils?

- Réutiliser le matériel en bon état de l'année passée.
- Privilégier le robuste et résistant (surtout pour le cartable).
- Préférer le rechargeable (stylos, portemines...) que le jetable pour réaliser des économies à long terme!
- Préférer les produits "écologiques" en matériaux recyclés ou de composition simple qui souvent ne sont pas plus chers. Certains produits "classiques" contiennent des vernis, teintures, solvants que l'enfant respire ou mâchouille. De nombreux produits comme le papier, les fardes, classeurs, blocs de cours, crayons de couleurs, post-it, agendas, sont labellisés PEFC, FSC garantissant que les fibres du bois et papier proviennent de forêts gérées durablement.
- Comparer: certains produits écologiques ne sont pas

Article wolvendael septembre 2016 sur la rentrée des classes écologique



Uccle aussi fait frigo ouvert - et solidaire



OPEN FREE GO: un projet citoyen ucclois qui n'attend que vous!

Avec le soutien du Collège des Bourgmestre et Échevins d'Uccle, une toute nouvelle démarche citoyenne voit le jour à Uccle: l'Open Free Go,



un frigo ouvert aux personnes en difficulté, que ce soit temporairement ou durablement. À l'instar de Frigo Solidaire de Waterloo, qui fonctionne

magnifiquement bien grâce à une équipe de 25 bénévoles, un appel à bénévoles ucclois est lancé pour aider à trouver des magasins pour y récupérer les invendus, pour remplir quotidiennement le frigo et le nettoyer. Info et contact: 0478/94-27.42 – Page Facebook: Open Free Go Uccle.

Aricle Wolvendael février 2017 sur l'Open Free-Go

et fleuriront donc encore durant de nombreuses années.

La pyrale du buis (la chenille du buis) - Avis aux jardiniers et aux amateurs de jardinage

Une chenille, la pyrale, s'attaque au buis dès les premiers beaux jours et Uccle n'est pas épargnée! Il faut intervenir rapidement pour limiter sa prolifération qui met en péril les arbustes de Buxus. Cette chenille venue d'Asie dévore ces arbustes depuis 2008 en France. Réfugiées dans un cocon pendant l'hiver, les chenilles sortent quand la température augmente et se nourrissent des feuilles de buis. Elles se transforment ensuite en papillons qui pondent sur l'arbuste. Du printemps à la fin de l'été, trois générations de chenilles se succèdent. Les dégâts se remarquent souvent après les vacances d'été. Pourtant, il faut agir dès les mois de mars ou avril. Les premiers symptômes

sont visibles à la base des arbustes: les feuilles sont décapées. Il ne reste que des filaments blancs. Il faut taille pa parties infestées et enlever les chenilles très vite. Les déchets doivent être brûlés.



Pour enrayer la propagation, on peut aussi utiliser un produit biologique à base de Bacillus thuringiensis. Ce traitement agit seulement sur les jeunes chenilles. Il faut l'appliquer uniformément par pulvérisation sur l'arbuste par temps calme et sec. Autre inconvénient: le produit détruit les chenilles de toutes les espèces de papillons présentes sur le buis.

Article Wolvendael juin 2018 sur la pyrale du buis et des conseils de lutte biologique

Faire la Fête des Possibles

Un monde réinventé face aux défis de notre temps, c'est l'objectif que présente, le samedi 23 septembre, le collectif Uccle en Transition. En partenariat avec la Bibliothèque du Centre, l'Ecole du Centre et L'Usine, il proposera tout au long de la journée une foule d'animations pour faire la fête et s'informer auprès des acteurs de la transition à l'œuvre dans la commune.

À la Bibliothèque du Centre, rue du Dovenné, 64

rue du Doyenné, 64 De 10 à 17h: Foire aux initiatives un village associatif pour découvrir les activités des porteurs de projets présents sur le territoire sur des thèmes tels que l'agriculture urbaine, la solidarité alimentaire, les pédagogies alternatives, la monnaie locale, l'art à finalité sociale. De 10 h à 14 h: Gratiferia (ou marché gratuit) - un espace où offrir les objets dont on s'est lassé et repartir avec d'autres sans bourse délier (inscription requise pour les donneurs auprès de la bibliothèque). A 17 h: Projection du film "En Transition 2.0", qui illustre les initiatives de transition lancées à travers le monde. Tout au long de la journée, contes et musique

À l'Ecole du Centre, rue du Doyenné, 60 De 14 à 16h: Repair Café – rencontres ouvertes pour

rencontres ouvertes pour effectuer, avec l'aide de bénévoles bricoleurs, toutes les réparations possibles et imaginables

À L'Usine, rue du Doyenné, 40

A 11 et 17h30: Séance d'initiation à la méditation - Pleine conscience, par l'asbl Emergences. A 15h30: Conférence témoignages – débat: "transitions professionnelles et écologique – la croisée des chemins", portant sur la thématique des reconversions professionnelles devenues courantes, et de la tendance des personnes concernées à opter pour des initiatives "porteuses de sens". Participation "consciente" (libre). Drink de clôture des échanges à base des produits de l'EPI (programme indicatif susceptible d'éventuelles modifications).



Article Wolvendael septembre 2017 sur la promotion de la 1^{ère} édition de la Fête des Possibles



Mener, avec l'aide du CPAS, une réflexion sur la consommation des personnes précarisées en vue d'une campagne de sensibilisation.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Non-planifiée	Amorcée	

Réalisations:

- Le CPAS d'Uccle est lauréat de l'appel à projet 2017 pour la mise en place d'un Agenda 21. Cette action sera vraisemblablement reprise dans leur plan d'action et mise en œuvre dans ce cadre compte tenu du public visé.
- La Cellule Energie du CPAS mène déjà plusieurs types d'actions dans le cadre des mini-audits énergétique en vue de conscientiser les personnes précarisées aux consommations et économies d'énergie (voir action n°33). Citons également : le Fonds social chauffage ; Centre de distribution alimentaire gratuite (CDAG) ; la boutique des 4 Saisons (la Boutique des 4 Saisons vend des vêtements de seconde main à prix modique)

ACTION

- Projet Open Free-Go mis en place par un collectif de bénévole avec le soutien de la Commune/
- la Coordination Sociale et le Groupe culture du CPAS organise des activités sur différentes thématiques, comme par exemple des ateliers sur la cuisine durable avec le Centre de Distribution Alimentaire. Etude la possibilité de développer des ateliers de formation « Cultivons en Ville » (plantes aromatiques, potager dans ma cuisine), via une collaboration entre le Groupe Culture du CPAS et le Service de l'Environnement, de Bruxelles Environnement (non concrétisés pour des raisons de délais)
- De nombreuses initiatives visant à aider les personnes sont valorisées sur la carte des ressources durables : Open Free Go, le Centre de Distribution Gratuite (CDAG) du CPAS d'Uccle, vestiaire Boetendael et vestiaire Saint-Job, aide alimentaire, Boutique des 4 Saisons, Epicerie solidaire de la DAK, Service Repas à domicile, etc.



Centre de distribution alimentaire du CPAS



Dossier de candidature pour la mise en place d'un agenda 21 au CPAS



Organiser des soirées débats pour sensibiliser à la surconsommation et faire connaître l'énergie grise.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
En cours	A supprimer	

Réalisations et remarque :

ACTION 46

Des soirées débats sur cette thématique ont été organisées en 2012 par le Service de l'Environnement : 2 soirées "ateliers" à la Maison communale où des intervenants (sociétés, citoyens, ...) présentaient leurs bonnes pratiques. Ces 2 soirées n'ont touché qu'un public déjà sensibilisé. 2 autres soirées décentralisées ont également été organisées dans les salles du centre du 3ème âge de Vanderkindere et du Homborch et n'ont touché aucun citoyen habitant le quartier. Enfin, des soirées "osez comparer" ont également été organisées avec la Cellule Energie du CPAS et un spécialiste du SPF Economie pour permettre au public de comparer leur facture d'électricité et de gaz et, le cas échéant, changer de fournisseur : le nombre de participants était plus que décevant (une soirée n'a d'ailleurs attiré personne!).

Ce genre d'activité ne semble pas adapté aux objectifs visés et ne sera vraisemblablement pas reconduite. Elle serait sans doute pertinente si elle était développée par le CPAS d'Uccle

Gaz - Electricité : osez comparer!

Faisant suite à l'énorme succès de la campagne d'information de 2012, le SPF Economie organise du 17 au 28 novembre 2014 une nouvelle campagne « Gaz - Electricité : osez comparer » à laquelle la commune d'Uccle s'est associée. L'objectif de cette campagne est d'offrir aux citoyens dans leur propre commune, l'aide nécessaire pour apprendre à comparer les offres des fournisseurs de gaz et d'électricité sur la base du comparateur de tarifs développé par le régulateur de leur région et leur permettre ainsi d'alléger leur facture d'électricité et de gaz.

Article de pomotion de la campagne Gaz électricité Osez comparer Wolvendael novembre 2014



ACTION

47

Susciter auprès des commerçants une réflexion sur le gaspillage dans les commerces.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Amorcée	En cours	Moyenne

Réalisations:

- Projet du marché du Bourdon visant à terme le "zéro déchets" et une alimentation bio, locale et de saison mais la difficulté de fidéliser les marchands a entrainé l'arrêt de ce marché, devenu un apéro (1 dossier a d'ailleurs été introduit chez Bruxelles Environnement en 2017 mais n'a pu finalement se concrétiser suite à l'échec du marché).
- Campagnes liée aux sacs réutilisables suite à leur interdiction en date du Depuis le 1er septembre 2017 (avec tolérance pour l'écoulement des stocks jusqu'au 1er décembre 2017):
 - Service de l'Environnement : réalisation de 3.000 sacs réutilisables aux couleurs de la commune, disponibles à la Maison communale, au secrétariat de l'Urbanisme/Environnement et au Service de l'Environnement. Des sacs ont également été distribués sur les 3 marchés Ucclois via le Service Economie et Commerce (par exemple lors de l'inauguration du piétonnier rue Xavier de Bue).
 - Des sacs de Bruxelles Environnement ont également été distribués à l'occasion de la campagne régionale "T'as ton sac" en novembre 2017 sur le marché de la Place Homère Goossens, dans certains commerces. Des boites de sacs ont été déposées dans des locaux des associations de commerçants (le retour des commerçants fut très positif!). Ils sont également disponibles à la Maison communale.
- Le label Ucclois et la catégorie développement durable valorise les commerçants ayant une démarche durable. Une réflexion est en cours pour la création de nouvelles catégories dans le label ucclois notamment une catégorie anti-gaspi.
- La carte des ressources durables valorise les commerces durables (coutures, cordonniers, ...), les magasins de seconde mais et les restaurants/Horeca participants à l'action régionale Rest-o-pack (doggy bag, lutte contre le gaspillage alimentaire).
- 2 projets liés aux invendus alimentaires :
 - L'Open Free-go: les bénévoles récupèrent notamment des invendus alimentaires auprès de commerçants et les proposent à des personnes défavorisées. Les gardiens de la Paix ont conscientisé les commerçants aux invendus alimentaires ainsi que les habitants du quartier et ont assuré la promotion du projet. L'open free go sera déplacé Gare de Calevoet dans un local fermé (difficulté de gestion) et sera ouvert 2h/j, toujours gérés par des bénévoles.
 - L'épicerie solidaire de l'ASBL DAK (Domus Art Kunst) basée sur le principe de récupération alimentaire. Les invendus viennent de différents supermarchés (actuellement BioPlanet & Sequoia)
- Le Service Prévention récupère également des croquettes pour chiens « invendues » pour les chiens des Sans Domiciles Fixe.



Nouveaux sacs réutilisables de la Commune d'Uccle



L'épicerie solidaire de la Domus Art Kunst



ACTION

Réfléchir à l'application des 5R dans la gestion de l'administration.

Etat d'avancement **Dynamique** 2009-2014 2014-2017 En cours En cours

Moyenne

Remarque: Les « 5R » pour recycle, refuser, réduire, réutiliser, réformer

Réalisations:

Quelques exemples non exhaustifs:

- BOS: Mise en place depuis mai 2015 de BOS pour les rapports au Collège (Back Office Secrétariat) est une plateforme web sécurisée qui a pour but la dématérialisation des processus de délibérations des administrations. Utilisation de cette plateforme pour les rapports au Conseil communal en 2017. Cette initiative a permis de réduire considérablement les consommations de papier (les chiffres obtenus par le CIRB pour la Commune de Saint-Gilles font été de 130.000 feuille économisées / an).
- Voir action n° 16 sur les cahiers des charges retravaillés afin de rendre les marchés communaux plus durable. Exemple de la révision en 2015 du marché pour les Copieurs et papier pour les écoles avec des clauses sur : la performance énergétique (au minimum la norme ENERGY STAR), matériel électrique A+ voire A+++ (ex : les machine à café sont A+ et disposent d'une fonction veille) ; papier écologique utilisable en recto-verso, à la fois par des copieurs (toner sec), des imprimantes (lasers et autres), et des télécopieurs ; privilégier l'impression en noir et blanc à partir de cartouches d'encre noire dédiées ; appareils d'une capacité maximale de plus de 40 pages par minute pour du papier format A4 et 20 pages par minute pour du papier format A3 doivent être équipés d'un système automatique débrayable d'impression recto-verso (unité de duplexage) ; les appareils devront permettre l'utilisation de papier recyclé entièrement composé de papier après consommation; le matériel de bureau sera aisément recyclable. Les composants seront facilement séparables, soit à l'aide d'outils soit à l'aide d'une technologie de recyclage ; le soumissionnaire doit garantir la disponibilité de pièces de rechange pendant au moins cinq ans à compter de l'arrêt de la production. Amélioration des critères concernant le recyclage et la réduction des emballages dans beaucoup de cahiers de charges. Location de photocopieuses d'occasion Energy Star.
- Les bibliothèques communales proposent de plus en plus d'ateliers sur les thèmes de la récupération (ex : ateliers de bricolage à partir de matériaux de récupération par la bibliothèque le Phare en décembre 2017.
- Réflexion sur le thème des encombrants dans le cadre du futur déménagement dans le Nouveau Centre Administratif (projet U). Etude des besoins de stockage et confection d'une liste par le Service de l'Environnement sur les acteurs « valoristes » ou pouvant être potentiellement intéressés par la récupération d'encombrants.
- Le Service des Nouvelles technologies fait appel à l'ASBL la Poudrière (ressourcerie) pour le matériel informatique dont le Commune souhaite se séparer.
- Volonté de continuer à rationaliser les imprimantes, et réflexion notamment dans le cadre du futur déménagement (projet U)
- Mise à disposition de sacs réutilisables au couleur de la Commune (et ceux de Bruxelles Environnement dans le cadre de la campagne « t'as ton sac ») pour les agents communaux



Utilisation de la plateforme BOS par les agents communaux

Bibliothèque-Médiathèque le Phare Chaussée de Waterloo 935 -

1180 Uccle - Tél.: 02/374.04.43 lephare@uccle.brussels

Exemple d'Ateliers récup'

Les mardis 5 et 19 décembre de 17 à 19h: Atelier récup

Atelier de bricolage à partir de matériaux de récupération. Animé par Teresa Davila. Pour tous, dès 12 ans. À chaque date son type de récup': 5/12: créations "papiers journaux", 19/12: créations "bouteilles en plastique". Infos et inscriptions: 02/374.04.43 ou lephare@uccle.brussels.

Action 3 R pour réduire ses déchets,

les crèches communales participent!

A l'occasion de la semaine européenne de la réduction des déchets qui se déroulera cette année du 22 au 30 novembre, les crèches communales sont invitées à renforcer leur Action 3R.



Article sur les 3 R et la participation des crèches communales à la semaine européenne de la réduction des déchets (Wolvendael novembre 2014)



Généraliser l'utilisation de vaisselle durable au sein de la Commune.

Etat d'avancement 2009-2014 2014-2017 Dynamique

En cours En cours

Moyenne

Remarque: Action modifiée (voir ci-dessous)

Réalisations:

ACTION

- Le service des Manifestations publiques préfère utiliser de la vaisselle "normale" (fragile mais plus durable que la vaisselle jetable).
- L'autre service grand « consommateur » est le service Jeunesse qui loue des gobelets réutilisables pour ses événements. Après enquête (2014), le système de location de gobelets demeure le plus avantageux d'un point de vue économique et environnemental... bien que le coût élevé de location pourrait à terme conduire à un triste retour aux gobelets jetables. Pour 2017, les gobelets réutilisables ont été loués chez la Société Ecocup : 1.500 pour la « Chasse aux œufs », 3.000 pour « Jeunesse en Fête »
- Utilisation de vaisselle "normale" pour les activités du Service de l'Environnement (Uccle en fleur, réception ou séances d'information, ...)

ENE	

Créer un guichet Energie.

Etat d'avancement 2009-2014 2014-2017 Dynamique

Accomplie Accomplie Bonne

Réalisations:

50

Guidance et suivi des demandes de primes communales et régionales, conseils donnés au Guichet de l'énergie entre 2015 et novembre 2017 : 241 visites, 104 emails, 105 appels téléphoniques. Une légère baisse des demandes est constatée en 2017. 3 dossiers ont été analysés et faits l'objet de conseils à domicile. Le Guichet de l'énergie est valorisé via différents canaux de communication (articles réguliers dans le Wolvendael, Site Internet et notamment en page d'accueil) et lors d'événements du Service de l'Environnement (affiches, flyers, primes, économies d'énergie, ...).

Le Guichet Énergie

Le Guichet Énergie d'Uccle est ouvert à tous au 27 rue Auguste Danse du lundi au vendredi de 9 à 12h et de 14 à 16h (guichetenergie@uccle.be -02/348.65.31). Il assure une information au public concernant:

- Les gestes à accomplir pour économiser l'énergie et l'eau;
- Les aides offertes par la Commune d'Uccle, par la Région de Bruxelles-Capitale et par le Gouvernement fédéral;
- Le processus de changement de fournisseur d'énergie.

Article Wolvendael mars 2016 sur le guichet de l'énergie



Poursuivre et étendre à d'autres écoles le projet pédagogiques: "l'énergie, l'école et moi".

 Etat d'avancement

 2009-2014
 2014-2017

 En cours
 En cours

Dynamique

Faible

Remarque:

ACTION **51**

Projet repris par la Responsable Energie de la Commune au sein du service des Bâtiments Communaux Maintenance. Toutefois, vu les enjeux et les priorités actuelles en terme de gestion et d'économie d'énergie à réaliser dans les différents bâtiments communaux, l'investissement nécessaire en terme de temps et de moyens humains disponibles et le faible impact au regard des objectifs poursuivis par la Commune en termes de diminution des consommations d'énergie, ce projet a été mis en stand-by. A noter que de nombreuses écoles développent des projets pour conscientiser les élèves aux économies d'énergie et lutter contre le gaspillage d'énergie (voir cartes des ressources durables, bonnes pratiques dans les écoles).



Sensibiliser les commerces à éviter les consommations énergétiques inutiles.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Amorcée	Amorcée	

Réalisations:

ACTION

- Règlement Communal d'Urbanisme (2012) relatif aux enseignes commerciales et à la revalorisation des noyaux commerciaux en vue d'améliorer la qualité thermique et acoustique des constructions, et favoriser les économies d'énergie et la récupération des énergies. Le contrôle de ce règlement doit être renforcé.

- Une collaboration entre le service de l'Economie Uccloise et l'UCM (Union des classes moyennes) invitant les commerçants à contacter un de leur agents pour visiter leur commerce et étudier les possibilités d'économie des consommations d'électricité et de chauffage... mais peu de répondant. L'action n'a pas été renouvelée.
- A noter les investissements effectués par certaines écoles dans le domaine de l'énergie comme par exemple :
 - Ecole Plein Air: rénovation énergétique globale: photovoltaïque mais aussi éclairage LED, vannes thermostatiques intelligentes, ventilation double flux, pompes à chaleur, isolation toit, monitoring...
 - Ecole des Servites de Marie : mise en transition grâce à l'installation de 124 panneaux photovoltaïques (couplés à une solution innovante de monitoring pédagogique).



Poursuivre, augmenter et diffuser l'effort consenti dans les cantines communales.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Amorcée	En cours	Bonne

Réalisations:

- Un important travail de recherche, de réflexion et d'analyse est effectué par le Service de l'Environnement lors du renouvellement des marchés alimentations dans les écoles mais également dans les crèches, pré-gardiennats, pour l'ICPP et les plaines de jeux. Les cahiers des charges sont systématiquement analysés afin de renforcer les critères de durabilité. Toutefois, un équilibre doit être trouvé afin que le caractère contraignant ne « refroidisse » pas les soumissionnaires. A noter que les petites entités ne sont pas capables de répondre à de tels marchés notamment à cause de la contrainte liée aux nombreux lieux de distribution (seuls des grandes sociétés de Type Sodexo ou TCO répondent généralement). Un suivi est également opéré quant aux résultats obtenus.
- Ecoles (cahier des charges de 2017): de manière générale, l'alimentation durable est bien prise en compte, avec au niveau du BIO: Produits laitiers 40%; Viande 20%; Légumes 30% (pleine terre 80%); PDT 30%; Fruits 80% (pomme poire 95%) (exotique 100% commerce équitable); Légumineuses 80% et sans OGM; Chocolat 60%; Pain 30%; Huiles et graisses 35% (60% pour prépas froides) (huile palme interdite); Epices 30%; Œufs 60% (+100% plein air); Poissons 100% MSC. A noter également des clauses concernant le tri des déchets et les conditionnements et emballages (grands et reconditionnables). A noter une difficulté pour la marché des fruits et légumes du à des problèmes de livraisons dans de nombreux lieux.

ACTION

53

- Crèches, Pré-gardiennat, ICPP, Parascolaire, Plaines de jeux (cahier des charges de 2016): une vaste initiative a été menée pour améliorer la prise en compte de l'alimentation durable dans ce cahier des charges en 2016. Des rencontres ont été organisées avec les directrices des crèches et les cuisinières afin d'évaluer leurs attentes et de cerner les problèmes rencontrer. Une rencontre avec le fournisseur a également été organisée. Cette démarche a été accentuée par la volonté de la Commune d'adhérer à la démarche « Good Food » de Bruxelles Environnement, lancé en 2016. Les fruits, légumes, la boucherie et l'épicerie doivent être produits de manière durable (une agriculture raisonnée ou une agriculture biologique et/ou une agriculture favorisant le bien-être des animaux et/ou la minimisation de l'impact environnemental et/ou la valorisation de l'impact social (par exemple issue du commerce équitable).

- Valorisation des démarches

- Dans le cadre de la stratégie régionale Good Food, et des actions menés sur les cahiers des charges, les crèches du Homborch et du Chat ont été labellisés en mars 2017 et pour une durée de 3 ans, respectivement par 3 et 2 fourchettes, symbolisant le degré d'efforts consentis et les réalisations mises en place (alimentation durable, lutte contre le gaspillage alimentaire, etc.).
- La Crèche du Chat a installée avec le soutien de la Commune d'Uccle une compostière, présentée par deux maîtrescomposteurs ucclois lors de la Fête d'automne en novembre 2017. Différents produits locaux, bio et de saisons ont été préparés. L'objectif est bien d'obtenir également la 3^{ème} fourchette Good Food.
- Les écoles ayant développé des projets et bonnes pratiques en lien avec le développement durable sont reprise sur la carte de développement durable (28 écoles recensées).



Crèche du Homborch labellisée Good Food

La crèche du Chat en marche vers sa troisième fourchette Good Food



Article sur les bonnes pratiques alimentaires de la crèche du Chat dans le Wolvendael de novembre 2017



Faire connaître les nouvelles formes d'économie.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Amorcée	En cours	Bonne

Réalisations:

- Promotion des réunions du collectif "Uccle en Transition" et dont les réflexions et projets visent à valoriser et développer des formes d'économies alternatives (bourses d'échanges, monnaie locale, Fablab, ...).
- Soutien du Collectif Uccle en Transition pour l'organisation de la 1ère édition de la Fête des possibles en septembre 2017. Ce collectif mène également une réflexion sur la création d'une monnaie locale.

ACTION

- Soutien des actions menées par l'épicerie collaborative l'Epi et par les Quartiers durables.
- Promotion via la carte des ressources durables : du Repair Café de la Roseraie, des GASAP et lieu de dépôt de paniers bio, des artisans ou commerces proposants de services de réparation, des restaurants proposant des doggy-bag, des ateliers créatifs ou culturels, des initiatives en faveur de l'agriculture urbaine, magasins fair-trade et de seconde main, points de collecte, etc.
- Invitation d'ASBL lors de la Journée sans Voiture proposant des ateliers « Nature » à partir de matériaux réutilisés.
- Promotion et soutien de la Grainothèque de la Bibliothèque Néerlandophone et de la Grainothèque « Semance » du Homborch.
- Evénement festif autour de la semence citoyenne 18 mars 2018, Place du Chat Botté à Uccle organisé par les citoyens du collectif de la grainothèque Semance : bourse aux semences, semis, plantes et outils de jardinage de récupération, basée sur le troc et rythmée par des exposés, des célébrations gastronomiques et des activités récréatives.







Uccle en transition (collectif d'habitants) – réflexion sur la création d'une monnaie locale

Grainothèque Semance du Hompot (collectif d'habitants)



Systématiser l'invitation de producteurs, d'artisans et de "valoristes" locaux lors des manifestations publiques.

Etat d'avancement **Dynamique** 2009-2014 2014-2017 Amorcée En cours Moyenne

Réalisations:

- Des artisans ou producteurs locaux sont régulièrement invités lors de l'évènement Journée sans voiture organisé par le Service de l'Environnement (2017 : chocolat équitable par la société Chocolat Guérin-Boutron, atelier de fabrication d'hôtel à insectes et mangeoires pour oiseaux pour adultes et enfants par l'ASBL « Aromatisez-vous » (également présent en 2016 et 2015); 2016 : Des ateliers de fabrication de tisanes, sels aromatiques, vinaigres et huiles pour les adultes et un atelier mandala de plantes pour les enfants et un atelier de peinture végétale, organisés par 2 particuliers).

Certains commerçants ouvrent également spécialement leurs portes (Edgar&co. proposant des produits issus de la réflexion et de la production locales et durables, Greenz Biobar - HORECA). Certains bénévoles participent également ponctuellement en proposant des jeux de société en bois, vêtements équitables (ASBL Tigre des bambous), ou des produits issus du commerce équitable (Entreprise coopérative, citoyenne et solidaire Ethiquable) etc. A noter que les maîtres maraîchers/composteurs participent à l'évènement régional "Bruxelles Champêtre" qui, de par ses moyens conséquents et la quantité de public qu'il draine, leur offre une plus grande visibilité.

- Le marché Bio de la Place Homère Goossens, se tenant le dimanche, propose des produits BIO et artisanaux (celui de la place Saint-Job, le lundi, en propose également).
- Le service des Manifestations Publique invite également des artisans ou acteurs locaux lors du Marché annuel de Saint Job (exemples participation du Quartier Durable de Saint-Job en 2016 et 2017, de la Ruche Qui Dit Oui en 2016, de l'ACQU, ASBL Antiride, Cercle d'histoire et d'archéologie d'Uccle, Croix Rouge, SOS Kauwberg, Société Royale d'Apiculture de Bruxelles, d'artisans locaux, de la Ferme d'Uccle) et souhaite accentuer la présence d'acteurs en lien avec l'écologie et le développement durable dans les prochaines années. La carte des ressources durables récence une bonne liste d'acteurs potentiels.





Atelier de fabrication de nichoirs (ASBL Aromatisez-vous) et de mandala avec des herbes naturelles (journée sans voiture 2016)



Encourager l'appel à des entreprises d'économie sociale dans les marchés publics communaux.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
En cours	En cours	Bonne

Réalisations:

- Obligation légale de créer un lot spécifique réservé aux Entreprises d'économies sociales si on veut faire appel à ce type d'entreprise

- Le service de l'Environnement a, lors des deux projets d'aménagement des potagers de Stalle et Neerstalle, consulté des entreprises d'économie sociale : L'APAM et les Jeunes jardiniers, entreprises de travail adaptées, ont respectivement été désignées.
- Le service vert consulte également des entreprises d'économie sociale pour les travaux d'entretien de petits espaces verts.
- Le journal Wolvendael est distribué par l'APAM
- L'entreprise désignée pour le nettoyage des bâtiments communaux (25 et 3 rue Auguste Danse et rue Beeckman) est une entreprise « atelier protégé » (Village n°1)
- Le service de l'Urbanisme a testé le recours à une entreprise de travail adapté pour l'archivage numérique en 2016.



Désignation de l'APAM pour l'aménagement du site potager de Neerstalle en 2014



Désignation des jeunes jardiniers pour les travaux d'aménagement du site potager de Stalle en 2016



Veiller à intégrer la Commune dans le projet de ressourcerie régionale à Forest.

Etat d'avancement 2009-2014 2014-2017 **Dynamique**

Non-planifiée

A supprimer

ACTION **57**

Remarque:

- Le projet de ressourcerie régionale de Forest n'est plus à l'ordre du jour. La seule ressourcerie officielle en région bruxelloise se situe à Anderlecht (ASBL la Poudrière). La mise en place d'un tel projet demande des partenaires adéquats, des moyens humains et budgétaires conséquents, ainsi que du temps pour être mise en place (cf. projet Ecopole de la Ville de Bruxelles - Subside du Fonds FEDER; projet de recyclerie sociale à Saint Gilles par l'ASBL Groupe One – Subside Économie sociale pour les ASBL en 2016).
- La Commune passe occasionnellement par la ressourcerie La Poudrière pour du matériel informatique dont elle souhaite se défaire.
- La promotion des magasins de seconde main se fait via sur la carte des ressources durables d'Uccle (6 recensés). Promotion également sur cet outil du Repair Café, des brocantes et des services de réparation d'électro, de cordonnerie, de couture, ...

ENE	RGIE	

Initier une réflexion sur la mise en place d'une formation de valoriste.

Etat d'avancement 2009-2014 2014-2017 **Dynamique**

Non-planifiée

Non-planifiée

Remarque:

ACTION

58

- Action liée à la mise en place d'une ressourcerie (action n°57), qui n'est pas à l'ordre du jour actuellement. Ce genre de formation est généralement initié par des structures spécialisées dans la mise en place de Formation Bruxelles Formation, Actiris et le Forem, en collaboration avec des entités locale de type "Mission Locale", non présente sur Uccle. Cette action est donc difficile à mettre en œuvre par la Commune d'Uccle (cf. formation de valoriste mise en place par la Mission locale de Forest ou la formation de valoriste en déconstruction sur chantier mise en place par la Mission Locale de Saint-Josse en collaboration avec Bruxelles Formation).

- RESSOURCES (fédération des entreprises d'économie sociale actives dans la réduction des déchets par la récupération, la réutilisation, la valorisation et le recyclage des ressources selon une dynamique d'économie circulaire) mène également un projet visant à développer un parcours de formation « valoriste » et harmoniser les référentiels sur les deux régions, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale. Une phase d'enquête a été réalisée en 2014 au sein des entreprises publiques, privées mais aussi auprès des membres de la fédération qui dispensent déjà ce type de formation. Si c'est opportun, et si cela se justifie, l'objectif serait de faire reconnaître officiellement ce parcours de formations par les autorités compétentes. Le projet est suivi de près par Bruxelles Formation, Actiris et le Forem. Le projet de développement de formations valoriste est réalisé dans le cadre de l'Alliance Emploi Environnement, en partenariat avec la Mission Locale d'Anderlecht pour Bruxelles-Capitale



Susciter une opération pilote de location de matériel et par un groupe d'habitants.

Etat d'avancement 2009-2014 2014-2017 **Dynamique**

Non-planifiée Non-planifiée

Remarque:

- Possibilité de location (gratuite ou payante selon les cas) de matériel communal pour des fêtes locales, spectacles, activités culturelles ou sportives...
- Voir également l'action T 5.3 du Bilan Carbone.

Enjeu I - Encourager les déplacements doux



60

Créer un comité d'accompagnement du PCM.

Etat d'avancement **Dynamique** 2009-2014 2014-2017

Accomplie Accomplie

Faible

Remarques: Action en stand-by

Réalisations:

- Un schéma d'audit en 3 hase a été réalisé en 2013 par le bureau d'étude In Advance proposant notamment 11 actions/priorités à mettre en place, dans l'objectif de participer à la réalisation d'un nouveau Plan Communal de Mobilité (PCM), le dernier datant de 2006. Suite à l'annonce de la Région de la création d'un nouveau Plan Régional de Mobilité (PRM) baptisé « Good Move » conformément à l'Ordonnance du 26 juillet 2013, qui remplacera les orientations définie dans le Plan Iris 2 approuvé en 2010, la Commune a mis l'élaboration de son PCM en stand-y afin de s'assurer qu'il soit en adéquation avec le nouveau PRM et qu'il traduise au niveau local, les politiques régionales en matière de mobilité. En effet, donnera un cadre au PCM et la Région cofinancera chaque PCM et participera aussi, en collaboration avec la commune, à leur élaboration. A la fin du processus, chaque PCM sera approuvé par le Gouvernement bruxellois. 3 ans se sont écoulés avant que la Région ne débute en novembre 2016 la consultation de nombreux acteurs pour le PRM. L'approbation du nouveau PMR, prévue pour 2018, donnera le signal pour l'élaboration du nouveau PCM d'Uccle. Le Comité d'accompagnement du PCM sera relancé à ce moment.

- Notons la création de groupes de travail transversal pour l'élaboration du Plan d'Action Vélo suite à l'audit Bypad, du Plan d'Action Communal de Stationnement (PACS) – qui s'inscrit dans la continuité des orientations du Plan Communal de Mobilité - et en interne entre la mobilité, la voirie et éventuellement d'autres services. Ces outils stratégiques sont particulièrement précieux dans le cadre de l'élaboration du futur PCM.



Veiller à la cohérence de la mise en œuvre du PCM et des résultats du Bilan Carbone.

Etat d'avancement **Dynamique** 2009-2014 2014-2017 En cours En cours Moyenne

Remarques: Action en stand-by (voir action n°60)

Réalisations:

1. Plan d'Action Vélo Communal

Un Audit Bypad (BicYcle Policy AuDit, méthode internationale, Audit réalisé suite à un appel à candidature de la région pour lequel Uccle a été sélectionné en 2016) et adoption du "Plan d'Action vélo communal" par le Conseil communal du 28 septembre 2017. L'idée est de veiller également à la cohérence entre le Plan vélo et les actions "vélos" du Bilan Carbone. Malheureusement le Plan Vélo ne fait pas référence ni au Bilan Carbone, ni à l'Agenda 21. Cependant, la mise en place d'une dynamique de travail transversale, avec notamment la participation du service de l'Environnement, permet au final d'établir des parallélismes cohérents entre ces outils. Par exemple:

- Action P 2.1 : Report de 25% des trajets domicile-travail en voiture vers des trajets en transport en commun et à vélo (pour le personnel communal)
 - → Champ d'action C : encourager la pratique du vélo : vélos de services, incitants, formations, Brevet cycliste dans les écoles, carte des itinéraires pour les écoles, participation à la Bike Expériences, ...
- Action P 2.2 : Transfert de 50% des déplacements des visiteurs vers des déplacements en transport en commun et en mode doux et vers l'utilisation de l'E-service
 - → Champs d'action A : rouler à vélo en créant des aménagements favorables à son utilisation : zones 30, SUL, ICC, panneaux B22 et B23, augmenter le partage de l'espace public, rendre cyclables les rues en pavés, grands axes et sentiers,
 - → Champs d'action B : le vélo à l'arrêt : augmenter le nombre de parking vélo, notamment près des bâtiments communaux et aux point d'arrêts des transports en commun
 - → Champs d'action C: encourager la pratique du vélo: promotion du vélo et de l'intermodalité vers le grand public, découverte de la commune à vélo pour les nouveaux habitants, cartographier les équipements en faveur du vélo
 - → Champs d'action D : point de contact vélo, améliorer le dialogue avec les cyclistes, communiquer sur les formations vélo, rendre les voiries régionales cyclables
- Action P 2.5 : Transfert de 20% des déplacements effectués en voiture par les élèves des écoles communales vers des déplacements en mode doux (marche et vélo)
- Action T 1.6 : Réduction des trajets scolaires en voiture

En complément des champs liés à l'action P2.2 et plus spécifiquement pour les écoles :

- → Champs d'action B : le vélo à l'arrêt : augmenter le nombre de parking vélo, notamment près des écoles
- → Champ d'action C: incitant les écoles à participer au brevet cycliste, cartographier les itinéraires pour écoliers, mise en

61

œuvre d'un parcours habilité pour les enfants de maternelle par la police

- Action T 1.1 : Amélioration de la sécurité et de la fluidité des piétons et vélos à Uccle
 - → Champs d'action A : rouler à vélo en ajoutant des ZAC (zones avancées pour cyclistes) aux carrefours à feux, aménager des SUL et les cartographier, développer les ICR et ICC et les entretenir, aménager des effets barrières en rétrécissant les rues locales et des carrefours trop larges
 - → Champs d'action C: encourager la pratique du vélo: cartographier les équipements en faveur du vélo (SUL, ...), communiquer sur les réalisations
 - → Champs D: mesurer la pratique du vélo, créer un point de contact vélo, améliorer le dialogue avec les cyclistes, coordonner les actions avec les partenaires stratégiques, prise en compte du vélo dans les projets d'aménagement, suivre des formations liées au vélo et communiquer sur celles-ci...

2. Plan d'Action Communal de Stationnement

Le PACS établit un diagnostic, fixe des objectifs et propose des emplacements pour l'implantation de futurs parkings vélo courte durée (arceaux), parkings longue durée (couverts), Box vélo, Kiss & Ride, stations de voitures partagés et de vélo partagés, Taxis, emplacements PMR, parking de transit, ..., en accord avec les actions P 2.2, P 2.5, T 1.6 et T 1.1 du Bilan Carbone décrites du loin ainsi que les actions n°62 et 63 de l'Agenda 21.

Commune d'Uccle Audit BYPAD et plan d'action vélo

Rapport final (avril 2017)

RRII



















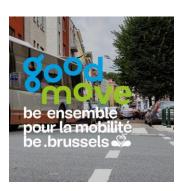


Commune d'Uccle

Région de Bruxelles - Capitale

■ Plan d'Action Communal du Stationnement (PACS) de la Commune d'Uccle







Poursuivre la politique de placement des parkings à vélos.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Amorcée	En cours	Bonne

Réalisations:

- Box Vélos :

- En 2017, Uccle a emboitée le pas avec l'installation prévue de 8 parkings vélos sécurisés gérés par l'ASBL cyclo (cycloparking) (1 parking sécurisé multi-modal est déjà présent à Stalle). Les 3 premiers ont été installés le 7 décembre 2017 (Rue Groeselenberg n°57, Avenue Coghen n°173, Rue Verhulst n°66) et les 5 autres en 2017 (Rue Alphonse Asselberg n°1, Avenue du Vossegat en face du n°15, Rue Vanderkindere en face du n°306, Avenue Maréchal Joffre n°132- coin Van Goidtsnoven, Roberts-Jones n° 46).
- 6 box vélos supplémentaires seront installés en 2018. Ces Box vélo sont repris sur la carte des ressources durables.
- Une collaboration a été mise en place en 2017 entre le service Mobilité et le Service de Prévention pour le placement d'autocollants de conscientisation à une bonne utilisation de ces parking et de l'attachement des vélos (et vérifier leur état).

- Arceaux vélo :

- développement d'une vision plus stratégique pour le placement de parking vélo de type arceau suite à l'approbation du PACS (Plan d'Action Communal de Stationnement) approuvé par le Conseil communal du 23 juin 2016 et du « Plan d'Action Vélo » approuvé par le Conseil communal du 28 septembre 2017 : avant, les arceaux étaient placés sur demande ou ponctuellement mais les plans stratégiques précités ont permis de développer une vision plus globale avec des objectifs fixés, des emplacements ciblés et un budget dévolu exclusivement à cette action.
- Ces plans prévoient un rythme de 120 arceaux à placer par an de 2017 à 2020 et de quadrupler l'offre pour atteindre min. 1260 places à 210 endroits, afin de répondre à la norme imposée de 1 arceau (soit 2 emplacements vélo) par 20 places de stationnement. Ce rythme reste cependant « fort ambitieux » et un objectif minimum de 50 arceaux par an est retenu dans un premier temps.

- La Carte des ressources durables d'Uccle a identifié 107 arceaux vélos (communaux ou régionaux) en 2017 (les chiffres avancés dans le PACS et la Plan vélo n'ont pu être vérifiés sur le terrain). Une offre couverte mais non-sécurisée est présente aux gares de Calevoet (100 places) et St-Job (12 places).
- Voir Actions n° P 2.1 et P 2.2 pour les parkings vélos dans le nouveau Centre administratif (Projet U)

62

- **Villo!**: La carte des ressources durables de 2017 recense 20 stations villo!... mais PACS relève que leur usage est faible: en moyenne 18,5 mouvements par semaine par station (prise et dépose confondus), comparé à une moyenne régionale de 55.
- Le PACS et le Plan vélo proposent des sites pour l'implantation de futurs parkings vélo de type arceaux (avec les pôles et secteurs à équiper en priorité) ou couverts et de Box vélos et prend en compte les projets d'équipement des 5 gares à Uccle au niveau du nombre de places couverte et de box vélos. C'est également le cas pour les stations Villo!, particulièrement à Fort-Jaco (pôle commercial) et la Gare de Moensberg (intermodalité). Ce Plan d'Action vélo est un gage pour avoir accès aux subsides régionaux.



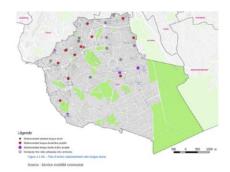
107 arceaux vélos recensés sur la carte des ressources durables



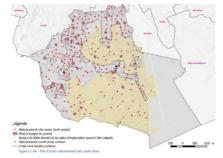
Box vélo Avenue Coghen installé en décembre 2017



Box vélo Rue Verhult installé en décembre 2017



PACS : plan d'action stationnement vélo longue durée (couvert/Box)



PACS : plan d'action stationnement vélo courte durée (arceaux)



Doublement du nombre d'arceaux aux 2 parkings vélo du Parvis Saint-Pierre (Déc. 2017)



Favoriser la cohabitation des différents modes de déplacements.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Amorcée	En cours	Moyenne

Remarque:

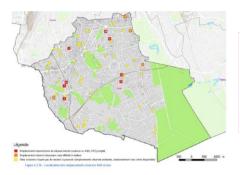
Voir également les actions n° 62 et 65 de l'Agenda 21 et les actions n° P 2 .2, T 1.1, T 1.2, T 1.3, T 1.7 du Bilan carbone qui participent également, dans leur domaine respectif, à la cohabitation des différents modes de déplacements.

Réalisations:

- Le Plan d'Action Vélo approuvé par le Conseil communal du 28 septembre 2017 illustre la volonté communal de renforcer le développement de ce moyen de déplacement doux et de promouvoir l'utilisation du vélo, tout en tenant compte des spécificités du territoire ucclois et des autres modes de déplacement. Plusieurs propositions d'aménagement et de bonnes pratiques y sont reprises (voir Champs A : rouler à vélo) : zones 30, SUL, largeur des carrefours, marquage au sol pour les tournants, rétrécissement de la voirie, espaces partagés en zones résidentielles, balisage, rendre cyclable les rues en pavés, etc. Ce Plan d'Action vélo est un gage pour avoir accès aux subsides régionaux.
- Le PACS (Plan d'Action Communal de Stationnement) approuvé par le Conseil communal du 23 juin 2016 propose également des mesures en faveur de la cohabitation des différents modes de déplacement en incorporant une réflexion sur les différents usagers. Il établit un diagnostic, fixe des objectifs et propose des emplacements pour de nouveaux aménagements : identification de 193 places PMR et des zones à pourvoir (Gares, Fort, Jaco, Bascule, ...), confirmation de la rentabilité des stations Cambio (19 véhicules, avec un objectif de 37 places pour 2020), proposition de nouvelles stations Taxi à la gare de Calevoet, identification de 8 stations Kiss & Ride (6

près d'écoles (Val Fleuri, institut Montjoie, collège Saint-Pierre, lycée français, école des Eglantiers, école de Verrewinkel) et 1 devant la clinique Cavell et 1 au square des Héros et proposition d'implantation aux gares de Saint-Job et de Calevoet , idem pour les 2 roues motorisés (1 station existantes, 70 à 109 projetées), diagnostic sur le parking de transit de Stalle, impact des projets d'ICR, etc. Il prône également la mixité fonctionnelle, le développement des déplacements à vélo et proposition d'alternatives à la voiture, la nécessité d'une communication renforcée.

- Le PAVE (Plan d'Accessibilité de Voirie et d'Espaces) : voir action n°65
- Parmi les aménagements favorisant la cohabitation réalisés par le service de la Voirie (non exhaustifs) : aménagements de carrefours ; rénovation des abris bus (en cours) ; mise en zone 30 de 2 zones en 2017 (zone Calevoet entre Stalle et Château d'or) et d'une rue supplémentaire dans la zone de l'avenue de Fré ; installation de nouveaux arceaux à vélo et de Box vélo ; installation de chicane et bollards ; réducteurs de vitesse ; emplacements PMR ; installation de plusieurs panneaux B22 et B23 ont été installés sur certains carrefours à feux (ex : avenue De Fré à hauteur des Cliniques de l'Europe); revêtements de voirie, réfection de trottoirs (avec accès PMR), création d'une passerelle au Lycée Français. 1076 problèmes de voirie ont été signalés en 2016 via l'application Fix My Street.
- Plusieurs projets transversaux de la Coordination Eau d'aménagement de l'espace public prévoient des mesures en faveur la cohabitation des différents modes de déplacements.
- Voitures électriques : l'installation de bornes pour voitures électriques à l'étude au sein de la Région de Bruxelles-Capitale afin de les implanter sur les 19 communes en même temps (prévu pour 2018 avec 5 bornes (à confirmer) sur Uccle). Possibilité de les localiser sur le site : http://opendatastore.brussels/fr/dataset/charging-stations
- L'étroite collaboration entre les services mobilité et voirie (travaux) permet de tenir compte de l'ensemble des usagers et de leur déplacements lors de travaux de réaménagement de l'espace public. Un groupe de travail officiel devrait jour le jour prochainement, qui permettra de mettre tous ces plans stratégiques (par ailleurs précieux dans le cadre de l'élaboration du futur PCM) « en musique »
- Ces outils stratégiques incluent également le développement de la communication, notamment via le site Internet communal dont les pages « Mobilité » doivent être mises à jour et régulièrement alimentées. Ces plans sont disponibles sur le site communal, qui reprend également une série d'information concernant les Low Emission Zone (LEZ), les pics de pollution, les stations Cambio et Villo !, la promotion du train, les zones 30, les ICR, ...
- l'ICR 6 est aménagé et les ICR 7, 8, B et C devraient l'être prochainement. Les demandes de permis d'urbanisme sont passées en commission de concertation le 27 novembre 2014 et restent en attente de délivrance de PU de la part de la Région.
- Reprise sur la carte des ressources durables de différents modes de transports favorisant l'inter-modalité (parkings vélos, stations Villo! et Cambio, gare, Collecto, etc.).



PACS : emplacement Kiss & Ride et Bus projetés/à réaliser



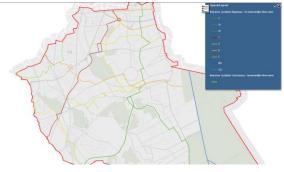
l'application FixMyStreet offre la possibilité de notifier à la Commune les problèmes dans les rues



La carte des ressources durables : ressources favorisante l'intermodalité



Cartographie sur le SIG communal des zones 30 et SUL



Cartographie sur le SIG communal des ICR et ICC



Relayer l'information sur la campagne "A vélo Mesdames".

Etat d'ava	Dynamique	
2009-2014	2014-2017	
Amorcée	Amorcée	

Remarques: Action modifiée: la campagne "A vélo Mesdames" de l'ASBL Pro Vélo n'existe plus. Pro Vélo propose cependant d'autres formations: Via Vélo (cycles de formations en ville pour des associations bruxelloises); stages enfants; formation « équilibre » pour les enfants / adultes sans expérience préalable; EnVOL (pour diminuer les appréhensions des parents dont les enfants se déplacent à vélo); Formations mécaniques; Formation vélo à assistance électrique; Cours pour débutant(e) adulte...

Réalisations:

ACTION 64

- Le Plan vélo (Champs C : encourager la pratique du vélo) fait mention de formations (voir ci-dessus) et d'événements ou d'initiatives à mettre en place en lien avec l'usage du vélo en milieu urbain mais ces actions doivent encore être implémentées (par exemple : Bike Expérience, prêts temporaires de vélos électriques, découverte de la Commune à vélo pour les nouveaux habitants, balades à vélo thématiques.
- La commune a déposé sa candidature le 13 mars 2017 au projet « Bike Project » de mise en selle des travailleurs organisé par Pro Vélo et ses partenaires (et compte ainsi inciter les entreprises et organisations uccloises à faire de même. Ce dossier n'a cependant pas été retenu car il nécessite un Plan d'Entreprise approuvé, actuellement en cours d'élaboration et prévu pour 2018.
- Organisation en 26 septembre 2017 d'une balade à vélo de 8 km pour les agents communaux (plus de 50 participants) afin de les sensibiliser à l'usage du vélo sur Uccle et de favoriser le Team-building



Encourager les déplacements piétons.

Etat d'avancement Dynamique 2009-2014 2014-2017 En cours En cours Bonne

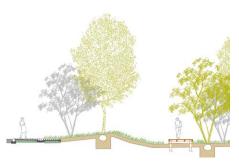
Réalisations:

- Elaboration d'un plans d'accessibilité de la voirie et de l'espace public (PAVE) avec Bruxelles Mobilité: Audit par le bureau d'études Ascaudit de 250 km de trottoirs sur Uccle (Rapport de 3000 pages, validé par le Collège en décembre 2017). Il permet de déterminer, avec l'aide de la commune et d'habitants, le réseau structurant piéton communal et permettra de définir des priorités d'interventions. Il dresse un état des lieux de l'accessibilité des trottoirs et des espaces publics (largeur du cheminement, le dévers, les obstacles, le revêtement, les traversées piétonnes, l'éclairage, les arrêts des transports publics, les PMR.), établit des recommandations, priorise celles-ci et propose des solutions d'amélioration dont le coût est estimé. Ce réseau piéton est consultable sur le site de Mobigis.
- Plusieurs projets transversaux de la Coordination Eau d'aménagement de l'espace public prévoient des mesures en faveur des piétons (Caillebotis du Jardins de pluie de Saint-Job, Carrefour Saint-Job/Chênaie/Repos, etc.)
- Service Voirie : programme de réfection de trottoirs avec prise en compte de l'accessibilité PMR. Remise d'avis sur les projets en voirie régionales (chaussée d'Alsemberg, ...), projets de la STIB, etc.

- Promotion (site Internet, sur plusieurs pages de services communaux; lors d'événements) et ventes sur demande de différentes brochures de promenades : Uccle à Pied (service des travaux), les itinéraires ucclois de promenade-découverte (n°1 : Au fil du sentier de Grande randonnée GR 12; n°2 : À la recherche d'un patrimoine (mé)connu (réédition de la brochure prévue en 2018); n°3 : À la découverte de grands enjeux de notre environnement), Uccle à la carte (gratuit), Carte piéton « tap tap » (désormais épuisée) qui proposait un minutage.
- Balade piétonne au fil de l'eau lors de la Journée de l'eau avec présentations des projets hydrologiques communaux : environ 100 participants en 2016 et 2017, le long du Geleytsbeek en 2016 et de l'Ukkelbeek en 2017 (en 2018 ce sera le long du Verrewinkelbeek). Soutien des activités de balade au fil de l'eau de l'ASBL Coordination Senne et participation à l'élaboration de leur brochure de promenade le long du Geleytsbeek.
- Rappel régulier dans le Wolvendael sur l'obligation d'entretien des trottoirs (feuilles, neige, ...). Projet pilote de placement de silos pour les feuilles mortes (Voir OS 3.6). Lutte contre les rejets d'eau usées (ou d'effluents) en Voirie (collaboration S. Voirie et Environnement). Contrôle de la réglementation pour un accès de 1,5 de large au niveau des trottoirs (lorsque cela est possible)
- La carte des ressources durables reprend l'itinéraire de la promenade verte et permets de mesure des distances et de créer des itinéraires. Elle est accessible sur tablettes et smartphones.
- Création d'un site Internet par le Comité de quartier « Bois de Verrewinkel » concernant la mobilité dans le sud d'Uccle



réseau piéton sur le site de Mobigis



Aménagement en faveur de la mobilité douce dans le projet du Jardin de Pluie de Saint-Job



balade piétonne le long du Geleytsbeek lors de la Journée de l'Eau 2016









Vente de brochure de d'itinéraires-découverte et Uccle à pied lors de la Journée sans voiture et distribution/vente de cartes et brochures sur la mobilité active lors de la Journée sans voiture

Déneigez vos trottoirs! En période de neige ou de verglas, un trottoir non-entretenu peut vite s'avérer dangereux. Pour prévenir les risques de chute et assurer la sécurité des passants, nous vous rappelons les obligations en matière d'entretien des trottoirs: "Les trottoirs couverts de neige ou de verglas doivent être balayés ou rendus non glissants sur les deux tiers de leur largeur avec un minimum de 1,50 m. La neige

doit être déposée en tas au bord du trottoir doit du trottoi et ne peut être jetée sur la chaussée. Les avaloirs d'égouts et les caniveaux doivent rester libres". Nous vous remercions pour votre indispensable collaboration.

Article dans le Wolvendael de décembre 2017

PROTECTION ET AMÉLIORATION DU PATRIMOINE NATUREL

Enjeu J - Confirmer l'engagement de la commune dans la protection et l'amélioration du patrimoine vert et bleu

	2
NAT	URE

Signer la "Déclaration des maires et élus locaux sur l'eau".

Etat d'avancement 2009-2014 2014-2017 Non-planifiée A supprimer **Dynamique**

ACTION

Remarque:

66

La signature de cette déclaration implique la rédaction d'un plan d'actions sur cette thématique. Or la Commune d'Uccle dispose déjà d'outils de ce type à travers son A21, son Plan Nature et les actions mise en place par la Coordination Eau. Uccle est l'une des communes les plus actives dans le domaine de l'eau en Région bruxelloise et la signature de cette charte n'apporterait rien de plus en termes de planification de projets. Action à supprimer par choix politique.



Etudier l'élaboration d'un schéma directeur "Nature".

Etat d'avancement **Dynamique** 2009-2014 2014-2017 En cours Accomplie Bonne

ACTION

Réalisations:

Le Plan Nature d'Uccle a été validé au Conseil communal du 25 février 2016. Il a été présenté en commission de concertation aux Conseillers communaux. Le plan comporte 6 axes et 40 objectifs spécifiques. Il est valorisé via différents canaux de communication et sur les réseaux sociaux. Excellent accueil des citoyens et associations uccloises sur cet outil stratégique.

Uccle se dote d'un Plan Nature



Le Conseil Communal a approuvé le 25 février dernier le Plan Nature d'Uccle. C'est un très gros travail réalisé par le Service de l'Environnement. Il a été précédé et repose sur une vaste collecte d'informations sur la faune, la flore, l'hydrologie.

Uccle est réputée pour être une commune verte. Ses nombreux espaces verts, tant privés que publics, ses intérieurs d'îlots contribuent à la qualité de vie de ses habitants. Ce patrimoine vert doit être géré. Tout comme le patrimoine bleu que constitue la présence de l'eau dans notre commune au travers notamment de différents étangs, de nos ruisseaux et de leurs affluents. La nature a sa place en ville et nous devons être attenti à renforcer celle-ci et à protéger la biodiversité.

Le Plan Nature d'Uccle dresse un certain nombre de constats sans fustiger l moindre acteur. Il a pour objectif d'être un guide des actions à entreprendre pour améliorer la protection de notre patrimoine naturel. Il propose à cette fin une quarantaine d'actions réalistes et réalisables selon les cas à court, moyen ou

Quelques exemples

- des actions proposées:

 Poursuivre l'élaboration d'un plan de gestion pour chaque espace vert communal selon sa spécificité et comprenant les travaux de réaménagement à projeter et une labellisation des bonnes pratiques; • Augmenter l'accessibilité aux activités
- maraîchères sur terrains publics et

- privés et veiller à leur caractère durable; Créer un outil d'aide à la décision concernant le choix des essences à favoriser en voirie et celles à proscrire;
- Gérer durablement nos différents ruisseaux, mettre en valeur leurs qualités paysagères et leur permettre d'assurer un rôle d'exutoire des eaux claires:
- Réaliser un projet paysager démonstratif, exemplaire et innovant autour du futur siège de l'Administration communale, rue de Stalle:
- Implanter des "crapauducs" pour
- Manaite des capadades pour faciliter la migration des batraciens; Mettre en place un événement communal annuel de parrainage d'arbres à planter en Forêt de Soignes pour les familles avec nouveau-nés; Elaborer une liste de recommandations
- destinées aux architectes communaux pour l'instruction des permis dans et autour des zones Natura 2000 et renforcer le contrôle lié à l'application de cette règlementation.

"Le monde est un bel endroit qui vaut la peine que l'on se batte pour lui" écrivait Ernest Hemingway dans un de ses livres. En mettant en œuvre le Plan Nature, nous contribuerons, chacun d'entre nous dans la mesure de nos movens. préserver et améliorer encore la qualité de notre commune.

Le Plan Nature peut être consulté sur www.uccle.be à la rubrique Environnement/biodiversité.

> Marc Cools Premier Échevin

Article Wolvendael avril 2016 sur le Plan Nature



Renforcer les clauses de conservation et de valorisation de la nature dans les projets d'urbanisme et d'architecture.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
En cours	En cours	Bonne

Réalisations:

- La règle générale voulue par la Commune est : "1 arbres abattu = 1 arbre replanté".
- Une amélioration notable de la prise en compte du maillage écologique est constatée, notamment via le développement de l'outil SIG : cela permet notamment d'orienter les choix des essences plantées de manière à ce qu'elles soient en adéquation avec l'écosystème concerné.

ACTION

- 68
- Les essences choisies sont indigènes (le service Vert se base notamment sur la listes des espèces recommandées par Bruxelles Environnement et sur l'Atlas de la Flore luxembourgeoise). Il en est de même pour les essences imposées lors de Permis d'Urbanisme
- De manière générale, la Commune privilégie le travail avec « l'existant » pour éviter les coupes d'arbres inutiles.
- Les remarques et impositions liées à la présence d'une zone N2000 sont apparentes dans les PU (recommandations particulières).
- Le Service Vert est maintenant systématiquement consulté lors de projets liés à des bâtiments communaux pour les abords (exemple récent : Complexe sportifs André Deridder, Projet U) ou pour les toitures vertes. En 2017, le Service Vert a remis un avis sur 52 dossiers de demande de PU.
- Le Service Vert participe également à la Coordination Eau et aux projets d'aménagement associant les maillages bleus et verts (notamment dans la mesure où ces espaces réaménagés seront par la suite gérés par ce service).
- Amorce d'une Charte Qualité Nature pour les demandeurs de PU.

Prix d'Architecture Contemporaine

La Commune d'Uccle organise tous les deux ans un concours afin d'encourager et de promouvoir des projets novateurs sur son territoire qui allient esthétique, fonctionnalité, développement durable et une bonne intégration dans le tissu urbain. Ce concours vise à couronner des projets réalisés au cours des trois dernières années et ainsi mieux faire connaître l'architecture contemporaine. Deux catégories sont ouvertes aux auteurs de projet qui souhaitent participer: la catégorie construction neuve et la catégorie rénovation. Les candidatures doivent être rentrées pour le 26 août 2016 au plus tard. Renseignements et formulaire d'inscription: Secrétariat de l'Échevin de l'Urbanisme (02/348.65.60



Article Wolvendael juin 2016 sur le Prix d'architecture contemporaine et la prise en compte des critères du développement durable



Accompagner de manière durable le développement futur de la zone Nord du chemin de fer Moensberg.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Amorcée	En cours	Bonne

Réalisations:

- Elaboration du Schéma de développement Calevoet-Moensberg, adoptée par le Conseil communal du 26.02.2015, qui a pour objectif une cohérence de vision pour les divers îlots en voie de développement ou de restructuration dans ces deux quartiers, ainsi qu'une qualité de vie accrue pour les riverains actuels et les futurs habitants des quartiers de Calevoet et du Moensberg. Il a une valeur indicative et orientera les décisions que le Collège des Bourgmestre et Echevins sera amené à prendre lors des différentes demandes de permis d'urbanisme à venir. Ce document est disponible sur le site Internet communal.
- Une vaste réflexion sur l'étang communal de pêche, les espaces verts, et la future gestion des eaux de ruissèlement du quartier de Moensberg a également été menée par la Coordination Eau communale. En outre, la Commune a bénéficié de 3 subsides (pour un total de 195.200€ avec un apport de 225.399,4 € sur fonds propres pour un projet d'un montant total de total de 420.599,40 €) de Bruxelles Environnement dans le cadre de l'appel à projet 2017 destiné aux Communes pour la mise en œuvre de projets environnementaux. Ces subsides permettront le réaménagement du site de l'étang communal de pêche, de la digue et du bief et son intégration fonctionnelle dans les maillages bleu, pluie et vert à l'échelle d'un quartier. Il vise également à améliorer sa fonction socio-récréative avec une ouverture du site au public. Une attention particulière a été accordée à la gestion des eaux de ruissellement à l'échelle du quartier Moensberg (voiries, projets immobiliers, gare RER) et à la possibilité de les récupérer et de les gérer via des dispositifs paysagers (nouvelles rivières urbaines, milieux humides, talus, mares, l'étang en lui-même) afin d'anticiper les conséquences de la future densification et imperméabilisation du quartier. Une étude préalable (diagnostic multithématique et participatif ; 2 scénarios d'affectation) a été réalisée également dans le cadre d'un subside de Bruxelles Environnement obtenu en 2014. Des charges d'urbanisme, d'un montant d'environ 220.000 €, s'appliqueront à ce projet urbanistique et la Commune souhaite les affecter en nature pour réaliser une partie du projet sur le site de l'étang de pêche et/ou éventuellement, aux alentours dans le cadre du projet global. A noter que lors de la vente du terrain, la Commune a scindé celui-ci en application des recommandations de l'étude, pour conserver une bande de terre longeant le talus de chemin de fer dans l'optique de réaliser le projet de gestion des eaux pluviales.
- Motion votée à l'unanimité par le Conseil communal du 26 octobre 2017 pour la mise en œuvre d'une voie verte cyclo-piétonne le long des voies de chemin de fer n°26 et 124 permettant de relier Moensberg au site Delta en passant par le Bois de la Cambre.
- Voir également l'Objectif spécifique 2.11 du Plan nature.

69



Un schéma de développement pour les quartiers de Calevoet et du Moensberg

Le projet de schéma de développement des quartiers de Calevoet et du Moensberg a été revu pour y incorporer

Article Wolvendael février 2015 sur le Schéma de développement des quartiers Calevoet et Moensberg



Etude sur l'avenir de l'étang communal de pêche

	2
NAT	URE

Proposer une charte "Qualité nature" aux demandeurs de permis d'urbanisme et de lotir.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Non-planifiée	Amorcée	

ACTION

Réalisations:

70

- Projet repris dans le Plan Nature et amplifié par l'idée de réaliser à terme un RCU Nature (OS 6.3).
- Un premier projet de Charte Nature a été rédigé mais doit encore être amélioré et complété.



Elaborer un cadre pour la coordination de l'ensemble des entités ayant un lien avec le patrimoine vert et bleu.

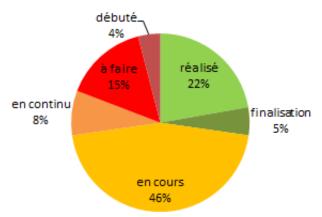
Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Accomplie	Accomplie	Bonne

<u>Remarque</u>: Action légèrement modifiée. Plutôt que de multiplier les coordinations transversales, le service Vert participe à la Coordination Eau

Réalisations:

- La Coordination Eau communale a été officialisée en avril 2014 par le Collège. 10 réunions / an, 4 services (Environnement, Vert, Voirie, Urbanisme) et 1 directeur régulier. Plusieurs groupes de travail ont été créés et une multitude de projets et problématiques de plus ou moins grande ampleur y sont abordés (une centaine lors du premier bilan). Un premier bilan a été présenté au Collège en mars 2016. Les objectifs de la Coordination Eau sont disponibles sur le site Internet Communal, S. Environnement, rubrique Eau. Sont notamment abordés en réunion :

- Les projets de plus ou moins grande ampleur par bassins versants (que les zones soient sous gestion communale ou régionale)
- Les appels à projets et possibilités d'affectation de charges d'urbanisme
- Les aspects règlementaires
- Les infractions environnementales et la problématique des eaux usées
- La communication et la conscientisation
- L'aide et l'appui technique à fournir à d'autres services communaux pour une bonne gestion des eaux
- La remise d'avis
- La réalisation de partenariats et de conventions avec d'autres niveaux de pouvoir
- La gestion budgétaire
- Les aspects liés au développement d'espaces vert en lien avec le maillage bleu sont intégrés dans le cadre des différents projets. Des réunions transversales liées plus spécifiquement au maillage vert sont organisées "par projet" (ex : Plan de gestion, plantes invasives, projet de plantations au Zwartebeek, etc.).
- Mise à jour des fiches-info décrivant les grands projets en cours dans la vallée du Geleytsbeek (en cours)



Bilan des réalisations de la Coordination eau présenté au Collège du 17 mars 2016



Carte des projets communaux dans le bassin versant du Geleytsbeek



Extraits des objectifs de la Coordination eau disponible sur le site Internet communal



Extrait d'une info-fiche sur le projet du Jardin de pluie de Saint-Job

Enjeu K - Renforcer le maillage vert pour réduire l'incidence de l'urbanisation



Gérer progressivement les espaces verts communaux de manière écologiques.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
En cours	En cours	Bonne

Remarque: la Commune d'Uccle n'utilise plus de produits phytosanitaires (pesticides) depuis 2012-2013

Réalisations:

- Lors de chaque projet d'aménagement "d'espaces verts" auquel le service de l'Environnement participe, une demande de labélisation "Réseau Nature" (récompensant les efforts consentis par la Commune en termes de gestion écologique et d'aménagement favorable à la biodiversité) est introduite auprès de l'ASBL Natagora. 4 sites communaux sont labélisés : Cimetières du Dieweg et de Verrewinkel, potagers de Neerstalle et de Stalle.
- La carte des ressources durables valorise les sites labellisés « Réseau Nature » : en comptant les terrains "privés", 20 sites labélisés sont recensés
- Plans de gestion :
 - Les plans de gestion écologique des Cimetières du Dieweg et de Verrewinkel sont suivis de manière régulière. Leur mise en œuvre est exemplaire.
 - Réalisation d'un plan de gestion écologique pour le Plateau Avijl (2016-2017) mais non mis en œuvre par choix politique du Collège. Ces documents comprennent: la demande de Permis d'Urbanisme pour les travaux d'aménagement, des plans de coupe, le cahier des charges pour les travaux d'aménagement, les cahiers d'entretien propres à chaque écosystème et la signalisation.
 - Un Plan de gestion écologique pour le parc Montjoie est prévu mais n'a pas encore été rédigé faute de temps.
 - Communication: Voir nombreux exemples d'articles ci-dessous.

ACTION **72**

- la présence de 2 architectes paysagistes au Service vert a conduit à une amélioration globale de la prise en compte de la gestion différenciée et des aménagements favorables à la biodiversité. De manière générale, le Service Vert essaye de favoriser le compromis "favorable à la biodiversité/ espèces indigènes/ entretien limité/maximum d'effet visuel". Par exemple, les annuelles plantées en été contiennent toujours un certain pourcentage de plantes mellifères, présence de graminées, ... Une attention particulière est apportée à la diversité des espèces, le choix de plantes sauvages, etc. Les essences sont diversifiées lors de plantations de haie (ex : Griottes, Zwartebeek) et sont choisies en fonction des recommandations de Natagora. Le Service Vert gère : 12 jardins de quartier, 52 terrepleins, 34 jardins communaux, 2 piétonniers, 20 ronds-points, et les abords des parcs et parking
- Elaboration d'un document d'identification des espèces plantées par le Service vert dans les bacs à fleur et les parterres communaux « Quelle est cette plante ? », mis à jour en 2017 et disponible sur le site Internet communal.
- Le Servie Vert a investi dans de nouveaux outils d'entretien : desherbeur à eau chaude en 2014, 2 bruleurs thermiques, 1 desherbeur à eau chaude adapté au carrés d'arbres. Des brosses sont utilisées pour nettoyées entre les pavés.
- Réaménagement du jardin du Chat : Pavé à joint gazon permettant l'infiltration de l'eau, palette arbustive semi persistante, bandes de prairies fleuries
- Projet « Zwartebeek » subsidié par Bruxelles Environnement en 2015 (15.000 €) visant à réaménager une dizaine de zones par de l'engazonnement et des plantations favorables à la biodiversité (haies diversifiées, couvre-sol) afin de diminuer la charge de travail des gestionnaire du site au niveau de son entretien.
- Sites potagers communaux: depuis 2013, les locataires de parcelles ou de bacs potagers reçoivent un kit du service de l'Environnement afin de les conscientiser à la culture biologique. Les locataires signent également une Charte de bonne gestion. Plusieurs fiches-info liés à la culture biologique sont disponibles sur le Site Internet communal.

Jardins secrets à Bruxelles (2/8): Fleurs et couronnes au cimetière du Dieweg - 19/07/2014 13:56:17

Uccle -

Certains parcs et jardins bruxellois restent méconnus. À l'abri des chemins touristiques et des pique-niques tapageurs, ils sont pourtant des parenthèses de verdure bienvenues dans la ville. On s'y balade cet été. Ce samedi: quiétude ultime au cimetière du Dieweg.



Article sur la gestion écologique du cimetière du Dieweg - l'Avenir juillet 2014



De la Botaniste

LA FLORE DES CIMETIÈRES...

LE CIMETIÈRE DU DIEWEG À UCCLE (BRUXELLES)(1)

Article sur la gestion écologique du cimetière du Dieweg – Jardins et



Les cimetières de Verrewinkel et du Dieweg labellisés "Réseau Nature"!

Uccle a été la première commune bruxelloise à avoir mis en œuvre des plans de gestion écologique pour ses cimetières du Dieweg (en 2011) et de Verrewinkel (en 2009). Ces espaces de respectivement 3,24 et 10,44 hectares constituent des éléments centraux dans le maillage vert du sud de Bruxelles. Une importante diversité d'espèces animales et végétales, dont certaines très rares, y ont trouvé refuges d'où l'intérêt de les préserver par une gestion durable et réfléchie. Dans le cadre de l'Agenda 21, de nombreuses actions ont

Article Wolvendael décembre 2014 sur la labélisation « Réseau Nature » des cimetières du Dieweg et de Verrewinkel

PAREAU AND The state of the st

Signalétique pour le Plateau Avijl dans le cadre de la mise en place d'un plan de gestion (non mis en œuvre)



Outil d'identification des plantes proposé par le service Vert sur le site Internet communal



Réaménagement du site sportif du Zwartebeek : plantations pour une gestion écologique

Le Dieweg, avec fleurs et couronnes mais sans pesticides!





Article sur la gestion différenciée du Cimétière du Dieweg dans les newsletters « ma ville notre planète » mars 2016 et « le moniteur du développement durable (2016)



20 Jardins et espaces verts labellisés « Réseau Nature » à Uccle – carte des ressources durables 2017

Le Jardin du Chat bientôt "re-lifté"



Article Wolvendael février 2017 sur le réaménagement du jardin du Chat

Restauration du cimetière du Dieweg Fruit d'une étroite collaboration entre le

Fruit d'une étroite collaboration entre le service de l'Environnement et le service de l'Etat Civil et en partenariat avec « Les Amis du Cimetière du Dieweg », un plan de gestion de ce cimetière a été élaboré. En application de celui-ci, le Collège a désigné un bureau spécialisé pour réaliser une étude patrimoniale de conservation, d'utilisation et d'entretien de patrimoine funéraire et botanique du cimetière. Des contacts ont été pris avec la Direction régionale des Monuments



Article Wolvendael novembre 2014 sur le plan de gestion du Cimetière du Dieweg

En route pour le zéro pesticide! Suite à la décision du Collège des Bourgmestre et Échevins de faire d'Uccle, une "commune zéro pesticide", un subside de Bruxelles Environnement a été obtenu afin de réaménager une dizaine de zones du complexe omnisport Zwartebeek encore pulvérisées par des produits phytosanitaires, faute de solutions alternatives. L'objectif est de permettre la mise en œuvre d'une gestion écologique, différenciée et durable. Ces aménagements consistent en l'apport de plantes de couvre-sol, de massifs arbustifs et de gazon, composés d'espèces indigènes favorables à la biodiversité et demandant peu d'entretien. Une noue d'infiltration recueillant une partie des eaux de toiture du hall sera egalement aménagée permettant d'éviter les inondations du terrain de football attenant. Par ce projet s'inscrivant dans les objectifs de l'Agenda 21 et mené en collaboration avec le Service Vert et le Service des Sports. Uccle souhaite illustrer concrètement ce qu'il est possible de faire en terme de gestion écologique sur des sites sportifs.



Article Wolvendael janvier 2016 sur le projet de plantations au Zwartebeek pour une gestion différenciée

La zéro phytos pas toujours facile à mettre en œuvre...

C'est pourquoi Uccle n'utilise plus aucun produit phytosanitaire pour traiter les surfaces minéralisées et les dolomies dans les pares, squares, places et espaces verts. Le printemps a été particulièrement difficile et les plantes adventices continuent de croître. Tout

Depuis 2013, une ordonnance Régionale nous interdit l'utilisation d'herbicides et de pesticides

comme nombre d'autres communes, Uccle est confrontée à ce problème. Vu l'étendue de notre commune, il n'est pas possible au Service Vert d'être partout en même temps. Le service travaille donc suivant un planning et suivant

travaille done suivant un planning et suivant un liste de priorités. Auparavant, l'aspect désherbage noccupait qu'une petite partie des heures de travail des ouvriers du Service Espaces Verts, mais à présent, ils sont occupes tous les jours par ce problème et d'autres tâches doivent être mises en attente. Nous devons apprendre à vivre avec une

Il est donc demandé à chaque citoyen d'avoir une certaine tolérance envers les plantes qui poussent spontanément sur ces surfaces.

Enfin, il est rappelé à chaque Ucclois l'obligation d'entretien des trottoirs et accotements des immeubles habités ou non, celle-ci comprend notamment: • le ramassage des feuilles mortes se trouvant sur le trottoir; • l'arrachage des mauvaises herbes et plantes:

plantes;
• le fait d'entretenir les carrés de terre se

article Wolvendael sur le Zéro Phyto wolvendael octobre 2016



Choisir des plantes locales, vivaces et peu gourmandes en eau pour le décor floral communal.

Etat d'avancement **Dynamique** 2009-2014 2014-2017 En cours En cours Bonne

Réalisations:

- Les plantes choisies pour le décor florale sont indigènes, dans la mesure du possible peu gourmande en eau et vivace (lavandes, graminées, ...). Le choix d'espèces exotiques est exceptionnel et motivé par décision politique.
- En moyenne, mise en culture de 1.000 plantes pour les décorations florales des parterres, pelouses, bacs à fleurs par an. En 2017:

- par le personnel communal : 500 bacs ont été plantés (2 fois sur la saison) arrosés et entretenus; 100 vasques et 20 colonnes fleuries ont été placées, arrosées;
- par une forme privée : 22 colonnes fleuries, 74 suspensions, 36 jardinières
- Investissement dans des vasques suspendues à double paroi limitant les pertes lors d'arrosage, limitant le réchauffement de la terre et donc l'évaporation de l'eau, et disposant d'une réserve d'eau. Ce système a permis de passer de 1 arrosage par jour à 1 arrosage par semaine (sauf en été) et donc d'augmenter la présence de vasques fleuries dans les quartiers commerçants forts fréquentés. De même, les colonnes florales sont également à double paroi.
- Utilisation de « billes » dans les substrats (granulés qui gonflent et libèrent l'eau progressivement)





vasques suspendues et colonne florales à double paroi limitant les pertes lors d'arrosage



Valoriser les critères écologiques dans le concours "Uccle en fleurs".

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
En cours	En cours	Bonne

Réalisations:

- Pour la catégorie Biodiversité du concours annuel, le jury accorde une attention particulière à différents critères tels que: la gestion écologique du site, la présence de plantes indigènes, mellifères, sauvages, vivaces et favorisant la pollinisation, la présence d'aménagements favorables à la biodiversité (ex: mare, nichoirs, hôtels à insectes, tas de bois mort, ...), diversité des plantations.

74

- Promotion de la catégorie biodiversité :
 - distribution d'un guide écologique sur les plantes, panneaux et brochures sur la pollinisation et les plantes mellifères et les fleurs sauvages (avec graines) (Agence de développement de l'économie et de l'environnement de la Province du Haumaut).
 - Réalisation d'un triptyque en 2017 avec des conseils pour favoriser la biodiversité
- Notons également lors de la réception de remise de prix :
 - Pour les lots : livre sur la biodiversité, plantes vivaces ou locales ou fruitier qui en général sont favorable à la biodiversité, hôtel à insectes, boules de graines pour les oiseaux.
 - jus et vin Bio/fairtrade.



Concours Uccle en fleur 2017 : triptyque avec des conseils pour favoriser la biodiversité



Uccle en fleur 2017 : exemple dans la catégorie Biodiversité



Uccle en fleur 2017 : exemple dans la catégorie Biodiversité



Editer un dépliant sur la qualité artistique des jardins écologiques et proposer des promenades.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Non-planifiée	Non-planifiée	

Remarque: Action non prioritaire

ACTION

<u>Réalisations :</u>

75

- Les jardins privés ou d'ASBL (16) et espaces publics (4) labélisés "Réseau Nature" sont repris sur la carte des ressources durables, sur laquelle il est possible de dessiner des cheminements, mesurer les distances et imprimer les parcours choisis.
- Les citoyens ayant obtenu ce label pour leur jardin sont invités chaque année à ouvrir leur porte lors de la Semaine sans pesticides.
- Piste à étudier : éditer un dépliant avec les lauréats d'Uccle en fleur ?



Favoriser des emplacements pour les plantations de façade.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Non-planifiée	Amorcée	

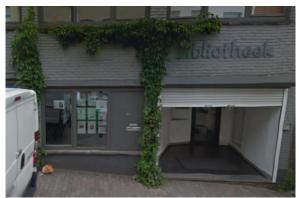
Réalisations:

- Lors de demandes de Permis d'Urbanisme, les demandes pour les plantations de façades sont examinées au cas par cas en fonction de leur localisation géographique et la longueur des façades, etc., et accordées à condition de verduriser la façade. Les emplacements accordés ne sont actuellement pas comptabilisés.

ACTION

76

- Le Service Vert et la Voirie ont collaboré pour permettre à la bibliothèque de réaliser des plantations de façades en retirant des dalles du trottoir, à leur demande. Environ 5 demandes / an arrivent au Service Vert. Ce genre de demandes est généralement accordé dans la mesure où elles sont en accord avec le règlement de voirie (Règlement sur la construction, reconstruction et la réparation des trottoirs, article 26 : Aménagement d'une zone de plantation) et si les plantations sont entretenues.
- Le Règlement sur la construction, reconstruction et la réparation des trottoirs (article 26 : Aménagement d'une zone de plantation) disponible sur le site Internet communal prévoit une autorisation, moyennant accord du Collège, réserver une zone pour plantations grimpantes (max. 30 cm de largeur sur 60 cm en parallèle du pied de la façade, plantation non épineuse, passage minimum de 1,5 m).



Façade verte de la bibliothèque Néerlandophone



Facades vertes

Les façades vertes sont encore peu nombreuses à Bruxelles et à Uccle. Une des toutes premières réalisations à Uccle est celle de l'immeuble construit chaussée d'Alsemberg près du Globe par Green Immo. Une partie de la façade de Bioplanet rue Van Ophem est également verte ainsi qu'une façade intérieure des Cliniques de l'Europe avenue De Fré. Espérons que d'autres réalisations de façades vertes verront le jour. Elles embellissent et verdurisent notre paysage urbain et contribuent à une gestion durable de l'eau. Elles sont fort présentes dans certaines villes à l'étranger. Notre Commune encourage qu'il en soit de même chez nous

Promotion des façades verte dans le Wolvendael d'octobre 2017 avec l'exemple du magasin Bio Planet



ACTION

Initier à la culture vivrière partout où c'est possible: terrasses, balcons, murs, ...

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
En cours	En cours	Bonne

Réalisations:

- Incroyables comestibles et arbres fruitiers :

- Soutien des initiatives citoyennes de type "Incroyables comestibles" (Ecole du centre, bibliothèque du Centre, Quartier de Saint-Job)
- Volonté du Service Vert d'aller vers des plantations du type « Incroyables comestibles » pas les parcs communaux adaptés (ex : plantations de 7 arbres fruitiers au jardin du Chat lors de son réaménagement de 2017 (pommiers «Belle Fleur simple» et «Radoux» 18/20, poirier « Beuré Hardy ») et dans les bacs à fleur également en 2017 (fraisiers et tomates). Plusieurs vergers sont également aménagés dans les écoles, ainsi que sur le Plateau Avijl. A noter que de nombreuses essences fruitières sont également plantées en alignement de voirie, cependant ce sont plutôt des cultivars sélectionnés pour leur intérêt floral et non pour leur fructification. Présence de châtaigners et noyers dans de nombreux parcs communaux, notamment au Parc de Wolvendael.
- Cartographie SIG des bacs à fleur gérés par le Service Vert, le Service Voirie, ou des riverains.

- Potagers :

- Soutien des projets citoyens de potagers ou de jardins collectifs (conseils, règlementation, ...).
- 2 nouveaux sites potagers ont été aménagés à l'initiative de l'Echevinat de l'Environnement : le site en bacs de Neerstalle (2014-2015) et le site potager de Stalle (2016-2017). Création d'une spirale aromatique sur le site potager de Neerstalle par un citoyen et géré par les locataires de bacs potager.
- Une trentaine de zones potagères sont recensées à d'Uccle ainsi que le Projet Cycle Farm de production et vente alimentaire.

- Grainothèque/ bourses aux graines:

- Soutien des projets de grainothèque de la bibliothèque néerlandophone et de celle du Hompot (« Semance »), lancée en 2016, avec mise à disposition gratuite d'un local au centre senior du Kriekenput.
- Organisation de bourses aux graines à la Roseraie

- Communication/conscientisation :

- Conscientisation des locataires de bacs ou parcelles communales à la culture Bio via la distribution d'un kit de bienvenue et la signature d'une charte pour une gestion durable des bacs et parcelles potagères
- Nombreuses fiches information sur la culture potagère disponible sur le Site Internet communal, Service de l'Environnement, rubrique Être humain et développement durable
- Valorisation des potagers, Incroyables comestibles, grainothèques sur la carte des ressources durables.
- Participation à la Semaine potagers ouverts Cultivons la ville de Bruxelles Environnement en 2015 (6 activités sur Uccle à la Ferme d'Uccle, à la Roseraie, au Keyenbempt, à l'école du Centre et chez un maître composteur et maître-maraîcher) et 2016 (ouverture du site potager communal de Neerstalle et 11 activités organisées sur Uccle) avec distribution de kit de graines
- Organisation d'ateliers régulier par les Bibliothèques liés au jardinage (ex : atelier jardin écologique avec Natagora ASBL organisé par la Bibliothèque Le Phare en octobre 2017)
- Règlement sur la procédure à suivre en vue d'obtenir le marquage d'une ou plusieurs zones d'évitement et l'éventuel placement de bacs à plantes sur la voie publique communale. Disponible sur le site Internet communal : possibilité aux citoyens de demander le placement de bacs sont pour des plantations (max 1,5m) à compter du niveau du sol) qu'ils entretiennent

Conseils et fiches-info pour la culture potagère

ver le calendrier de légumes et fruits de saison et le calendrier des cultures et semis ci-

tetrouver de nombreux **conseils** dans les fiches-info et brochures de Bruxelles Environnement en lien vec la culture potagère ci-dessous.

- Les échalotes, l'ail et les oignons (PDF)

- La rotation des cultures (PDF)
- fiches-info sur la culture potagère sur

www.uccle.be





CHARTE DES POTAGERS DE STALLE

Entre : La Commune d'Uccle représentée par le Collège des Bourgmestre et Echevins d'Uccle, cl-après dénommée « la commune » .

Et: Madame/Monsieur

demeurant ...

Ci-après dénommée « l'occupant »

Il a été convenu ce qui suit :

Pour : Le projet dénommé : « Potagers de Stalle »

- permet favoriser le développement de la culture vivrière en milieu urbain ; sensibiliser à l'alimentation saine, locale, de saison et bio ; sensibiliser à la nature en ville ; améliorer la biodiversité en zone urbaine; favoirser les renordres et les échanges autour du jardinage et de la culture biologique ; participer à la réalisation de l'Agenda 21 local de la Commune d'Uccle.

Extrait de la charte de potager de Stalle



Contenu du kit de conscientisation à la culture respectueuse de l'environnement



Site potager de Neerstalle



Site potager de Stalle



Semaine Cultivons la Ville 2016 : porte ouverte du potager de Neerstalle



Spirale Aromatique de Neerstalle







Grainothèque de la bibliothèque néerlandophone



Incroyables comestibles de l'école du Centre



cole du Centre

Un vignoble au Kauwberg
Pas besoin de visiter le sud de la France
pour découvrir des vignobles ! Planté sur
un terrain propriété de la Commune au
Kauwberg, un vignoble vient de fêter ses
cinq ans d'existence en ce lieu.
Il est géré par l'asbl CEP vdqa qui fait
la promotion d'une viniculture bio de
qualité. Il est riche de nombreuses
variétés de raisins blancs ou rouges, de
table ou pour le vin, ayant tous une bonne
résistance aux maladies et adaptées à
nos conditions climatiques. Ce vignoble
est caractérisé par un mode de culture
de la vigne favorable à la biodiversité :
culture bio, fauchage tardif, nombreux
nichoirs, présence d'une mare naturelle...
Un rucher et des arbres fruitiers bordent
l'ensemble.

Article Wolvendael novembre 2014 : vignoble au Kauwberg

Cultivons la ville: une semaine

de potagers ouverts! De nombreux(ses) Ucclois(es) cultivent déjà leur potager mais beaucoup n'osent pas se lancer dans ce type d'initiatives par manque de connaissance et de savoir-faire. C'est pourquoi la Commune d'Uccle par l'intermédiaire de l'Échevinat de l'Environnement, soutient l'initiative "Cultivons la Ville" organisée par Bruxelles Environnement. Durant cette "Semaine Potagers Ouverts" qui

Article Wolvendael avril 2016: participation à l'action Cultivons la Ville



Grainothèque du Hompot



Incroyables comestibles du Quartier durable de Saint-Job



Article Wolvendael mai 2015 « un verger sur mon balcon » -Conseils divers

Un potager sur le toit...



Dossier dans le wolvendael de septembre 2017 sur a culture potagère



Vous disposez de 500m2 de jardin dont vous ne savez que faire? Cycle Farm, la ferme urbaine de Bruxelles sud pratique du maraichage intensif sur des petites surfaces. Le principe est simple, si vous êtes intéressé, David Errera et Nicolas Vlaminck verifient la nature du sol, l'ensoleillement et l'accessibilité de votre parcelle. En échange d'une partie de la récolte, de l'entretien ou d'un loyer pour une durée minimum de 3 ans, ils cultivent des gumes sur votre terrain en suivant les principes de la permaculture. Cette dernière ne nécessite pas de gros outillages (les deux associés se déplacent donc un maximum à vélo), respecte la biodiversité, est totalement bio et produit des aliments riches en goût!

goût! Cycle Farm a été sélectionné par Innoviris (Institut bruxellois pour la recherche scientifique), afin de mener une recherche avec l'ULB et le Credal pour augmenter l'autonomie alimentaire à Bruxelles. Page Facebook Cycle Farm, la ferme urbaine de Bruzelles sud. www.cyclelarm.be Gam. David Errera

Article Wolvendael septembre 2015 sur la ferme urbaine Cycle Farm

Hompot Un groupe d'habitants du Homborch a créé, avec l'appui de la commune et de Bruxelles Environnement, un magnifique potager sur un terrain propriété de la



Société Uccloise du Logement (SUL) au Square des Merises. Ces habitants ont défriché et dépollué ce terrain. Le résultat de leur culture est magnifique. Ce qui l'est tout autant, c'est la convivialité qui s'est créée dans ce quartier autour de ce projet.

Article Wolvendael novembre 2015 Sur le potager Hompot

	1	
NAT	URE	

Mener une action de réhabilitation des jardinets de façade.

Etat d'avancement **Dynamique** 2009-2014 2014-2017 En cours En cours Bonne

ACTION

Réalisations:

- Les jardinets en façade sont étudiés lors des demandes de Permis d'Urbanisme pour les zones de recul et imposés systématiquement lorsque cela est possible et en particulier pour les petites maisons. L'objectif étant également de revenir à des situations plus anciennes (moins imperméabilisées)

- Les jardinets en façades sont encouragés via la Catégorie « Façades avec Jardinet » dans le concours Uccle en Fleurs.





Uccle en fleur 2017 : catégorie « façade avec jardinet »



Etudier la possibilité d'agrandir le parc Doyen Cogels et le confirmer comme par public.

Etat d'avancement **Dynamique** 2009-2014 2014-2017 Non-planifiée Non-planifiée

Réalisations: cette action n'est pas à l'ordre du jour par choix politique

ACTION

Réalisations:

- A noter :
 - Ouverture et mise en valeur du par cet de son étang à l'occasion de l'exposition de Vivaqua sur le bassin d'orage U-Tube (en
 - L'étang du parc sera curé début 2018.

Enjeu L - Améliorer la gestion de l'eau



Généraliser l'arrosage des plantations communales avec l'eau de pluie.

Etat d'avancement 2009-2014 2014-2017 **Dynamique**

Non-planifiée Non-planifiée

ACTION

80

Réalisations: Ce projet sera réalisé lors de la planification du projet de réaménagement du Service Vert (qui inclura également une gestion des eaux pluviales par des aménagements de surface). Celui-ci n'est pas à l'ordre du jour actuellement compte tenu des projets prioritaires que sont le Nouveau Centre Administratif (projet U) et le Centre Opérationnel Stalle.

Réalisations:

- A noter : Citernes de récupération de eaux pluviales dans la serre du Service Vert pour arrosage des plantations à l'eau de pluie et des plantes du service vert (capacité totale : +/- 30 m³)
- Voir également l'objectif spécifique du Plan Nature 2.7.

	2
NAT	URE

Concrétiser le projet de lavage à sec des véhicules de l'administration.

Etat d'avancement **Dynamique** 2009-2014 2014-2017 Accomplie Accomplie Bonne

ACTION

81

de l'eau pluviale **Réalisations:**

Les véhicules communaux sont nettoyés au Car-Wash du bâtiment abritant la Propreté Publique, inauguré en novembre 2015, qui dispose d'une citerne de récupération d'eau pluviale (33L/m², en accord avec le RCU eau). Le trop-plein est rejeté dans le bassin d'orage. Un système de basculement via une pompe est prévu par temps sec persistant pour alimenter la citerne par de l'eau de ville si nécessaire.

Remarque: Nettoyage des véhicules communaux avec des produits écologiques (sans eau) par une entreprise d'économie sociale (FOES) de 2009 à début 2014. Toutefois, les résultats n'étaient pas satisfaisants : coûts élevés du marché pour une efficacité limitée (boues difficiles à retirer). L'action a été abandonnée, puis modifiée : Nettoyer les véhicules communaux via un système de réutilisation



Relayer auprès des ucclois les outils disponibles en matière de sensibilisation aux économies d'eau

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
En cours	Accomplie	Moyenne

Moyenne

Réalisations:

- Elaboration d'un outil interactif sur les économies d'eau et la gestion de l'eau sur la parcelle disponible sur le site Internet communal, Service de l'Environnement, rubrique Eau ou via le Guichet de l'énergie. Des fiches d'informations détaillent : des gestes simples; les toitures végétales; les parois végétales; les dispositifs d'infiltration; les citernes d'eau de pluie; les réducteur de pression; les déchets; les produits d'entretien; les fuites d'eau; les pommeaux de douche, les chasses d'eau.
- Cet outil pourrait cependant être plus largement diffusé.
- Pour plus d'informations techniques, il est possible de consulter le Guide Bâtiment Durable de Bruxelles Environnement dont le lien est repris sur le site Internet communal (Guichet de l'énergie et rubrique énergie du Service de l'Environnement).



Outil : Économie et gestion de l'eau sur la parcelle



Exemple d'une info-fiche sur les économies d'eau



Créer une réflexion autour de l'utilisation d'eau dans les centres sportifs.

Etat d'avancement 2009-2014 | 2014-2017

-2017

Dynamique

Non-planifiée En cours Moyenne

Réalisations:

ACTION 83

- Dans le cadre de son RCU Eau, la Commune impose la mise en place d'une citerne de récupération des eaux pluviales pour usage domestique (WC, arrosage extérieur) pour des projets faisant l'objet d'une demande de permis d'urbanisme de nouvelles constructions, de reconstruction totale, pour les extensions et reconstructions partielles d'un bâtiment (obligatoire au-delà d'un certain seuil). Le RCU impose également, lorsque cela est possible, une gestion des eaux pluviales sur la parcelle au moyen de dispositifs de gestion infiltrant et apportant une plus-value paysagère, de manière à limiter les rejets d'eaux claire à l'égout. La Commune s'applique ce RCU sur base volontaire dans la limite des possibilités techniques et des coûts s'y afférant. Cela a notamment été le cas au Centre sportif André Deridder pour les deux terrains de foot (voir action n°84). La construction de nouveau vestiaire dans ce centre impliquera la mise en place d'une citerne de récupération des eaux pluviales (en cours d'étude)
- Une réflexion a également été menée pour le complexe sportif du Zwartebeek, mais la présence d'une nappe affleurante empêche la mise en place de tel dispositif (une autre solution liée au placement d'une conduite récoltant les eaux de ruissellement dans la rue de Zwartebeek est à l'étude). Une réflexion similaire a été menée pour les terrains de basket du parc de la Sauvagère.



Aménager de manière spécifique les espaces publics des zones inondables.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
En cours	En cours	Bonne

Réalisations:

- Action suivie et coordonnées par la Coordination Eau interservices. Liste de quelques projets phares, réalisés, en cours ou prévus :
- Complexe Sportif André Deridder terrain de foot n° 2 à l'arrière (réalisé): récupération des eaux des drains du terrain de foot dans une noue qui alimente la zone inondable de stockage (bassin à ciel ouvert) créé à l'aide d'une digue barrant le lit du ruisseau du Groelsbeek, et équipée d'un trop-plein et d'un ajutage pour la vidange à débit régulé de l'eau. Un noyau imperméable permet de laisser un plan d'eau pérenne alimenté par les sources du ruisseau. Ses berges réalisées en matériaux naturels et en pente douce pour favoriser la biodiversité (flore et batraciens).
- Complexe Sportif André Deridder terrain de foot n° 2 à l'avant (réalisé) : récupération des eaux des drains du terrain de foot dans deux noues en série.
- Jardin de pluie chaussée de Saint-Job (travaux en cours depuis octobre 2017): Aménagement d'un jardin de pluie sur les terrains communaux le long de la chaussée de Saint-Job, côté impair avec zone(s) inondable(s) démonstrative(s) (6500 m²). Cheminements vélos et piétons, zones « prairies » inondables (noues d'infiltration) avec trop-plein vers le Geleytsbeek rue Engeland, récupération des eaux claires y compris celles des toitures des riverains, jeux d'eau pédagogiques, etc.

- Carrefour Saint-Job/Chênaie/Repos (entreprise désignée, Permis d'urbanisme): création d'un réseau de noues en face des habitations (flanc nord de la chaussée à l'est et flanc sud à l'ouest) pour lutter contre les inondations, dont le trop-plein est relié au ruisseau; remise à jour du Geleytsbeek; au sud: espace inondable avec une zone humide et une zone de jeux d'eau pédagogiques; au nord: jardin de pluie inondable(total projet: 8560 m²); zone de temporisation dans la partie aval du projet.
- Vallon du Gaesbeek (entreprise désignée pour la partie aval (la partie amont fait l'objet d'une imposition dans le PU du Lotisseur Eaglestone projet TREE), Permis d'urbanisme communal en cours de rédaction): aménagement de l'amont du vallon de manière à permettre la récupération séparative, la temporisation et la gestion paysagère du trop-plein des eaux du futur lotissement sur l'avenue Dolez, en même temps que les eaux de cette section de l'avenue qui ne dispose pas d'un égout ; de la partie centrale du vallon de manière à garantir un écoulement des eaux vers l'aval, tout en l'adaptant aux futures arrivées d'eau de pluie en provenance du PPAS 67 (Institut Pasteur), de la partie en contre-bas du cimetière de Verrewinkel pour une temporisation supplémentaire, de la partie aval avec création d'un plan d'eau et d'une digue munie d'un moine afin de pouvoir gérer le niveau d'eau du plan d'eau selon les besoins ;
- Kauwberg (entrepreneur désigné, Permis d'Urbanisme délivré, projet en attente de la fin de travaux (Vivaqua) proches): bassin d'orage naturel sur le tracé historique du ruisseau Geleytsbeek, différentes zones de rétention et remise à ciel ouvert de l'écoulement du cours d'eau, récupération des eaux de voirie au travers de zones de phyto-épuration
- Andrimont (en cours) : rétablissement de l'écoulement via le pertuis avec alimentation de la zone de temporisation dans le parc Fond'Roy

- Bassin d'infiltration Cimetière du Dieweg
- Etang communal de pêche (avant-projet) : rôle de temporisation des eaux de ruissèlement en amont de la zone en cours d'urbanisation
- **Projet U (Permis d'Urbanisme déposé)**: gestion des eaux pluviales sur la parcelle, en accord avec le RCU Eau, par des dispositifs de gestion paysagers (noues...)
- Réaménagement hydraulique et paysager de l'Avenue Paul Stroobant (Permis en cours de procédure): Réaménagement des
 espaces en voirie avec créations de noues paysagères destinées à infiltrer les eaux de ruissellement de voirie et de toitures des
 habitations proches, créations de volumes de rétention et rejet des eaux pluviales en trop plein vers le ruisseau de l'Ukkelbeek
- Autres projets publics ou privés avec une dimension de gestion des eaux pluviales: Terrain de basket parc de la Sauvagère, projet de construction de la SLRB Homborch, deux carrefours Engeland/Gazelle, Avenue Stroobant, projet de construction rue F. Vervloet, Marais du Broeck, suivi des projets de bassin d'orage d'autres pouvoirs publics/intercommunales (bassin d'orage Séquoia, Tunnelier de Vivaqua sous la Rue de Stalle et l'Avenue De Fré 1km creusé le 5 décembre 2017)
- A noter que le RCU Eau impose, pour certains types de projets nécessitant un permis d'urbanisme, une gestion des eaux pluviales sur la parcelle, dans l'optique de « solidarité de bassin versant » afin d'éviter l'inondation des parcelles en aval, via des dispositifs préférentiellement à ciel ouvert (noue, jardin de pluie, bassin, tranchées, etc.)
- La Commune s'est dotée d'une page sur son site Internet dédiée aux inondations (Que faire en cas d'inondation?) et est mentionné dans la brochure de Bruxelles Environnement « faire face aux inondations, les bons gestes avant, pendant et après)
- Les grands projets mentionnés sont valorisés sur le site Internet communal et lors des Journées de l'eau.
- Les zones à risque sont reprises sur la carte des Aléas et risques d'inondations de Bruxelles Environnement (et dans le guide pratique sur la gestion des eaux claires). Des descriptions sur les techniques de gestion alternatives des eaux pluviales sont incluses dans ce même guide pratique et dans le guide bâtiment durable de Bruxelles Environnement.
- La Coordination Eau identifie chaque année, à l'occasion de la préparation du budget et des modifications budgétaires, les projets communaux susceptibles d'intégrer une composante hydrologiques (en particulier pour les projets en fonds de vallée). Un marché stock a été créé pour recourir, le cas échéant, au service d'un bureau d'étude spécialisé en hydrologie.



Projet « Griottes » - Terrain n°2 à l'arrière



Projet de Jardin de Pluie chaussée de Saint Job

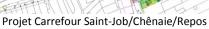


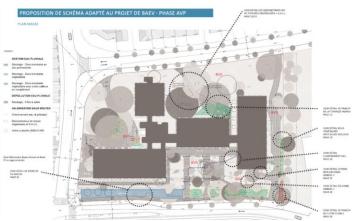
Projet « Griottes » - Terrain n°1 à l'avant



Jardin de Pluie chaussée de Saint Job : travaux de nivellement (Phase 1) – octobre 2017

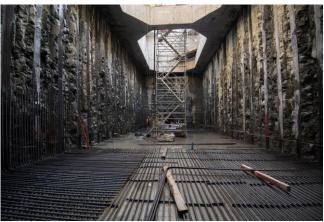






Projet U : gestion des eaux pluviales sur les abords

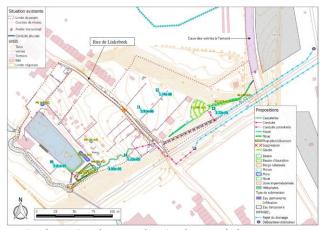




Tunnelier de Vivaqua (bassin d'orage sous la rue de Stalle et l'Avenue de Fré)



bassin d'orage du Parking Sequoia chaussée de Saint-Job



Projet de gestion des eaux de ruisselement de la zone en cours d'urbanisation jusqu'à l'étang communal de pêche



ACTION

85

Sortir les eaux propres du réseau d'égouttage.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
En cours	En cours	Bonne

Réalisations:

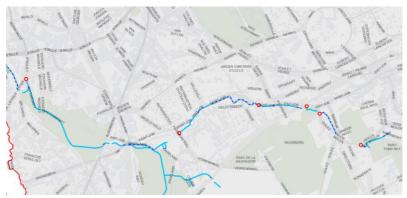
- De nombreux projets étudiés ou en cours de la Coordination Eau ont pour objectif de séparer les eaux claires des eaux usées, de récupérer un maximum d'eaux claires via le placement de conduite séparative ou d'aménagements paysagers, et d'identifier les rejets d'eaux usées dans le maillage bleu pour leur raccordement à l'égout.

Liste de quelques projets, réalisés, en cours, prévus ou à l'étude :

- Projets dans la vallée du Geleytsbeek visant à reconstitué la continuité du ruisseau afin qu'il ne se rejette plus à l'égout (6 points de rejets), notamment : Etude et exploration pour une reconnexion entre la Vieille rue du Moulin et le carrefour Saint-Job-Av. Dolez, conduite séparative avenue de la Chênaie, identification des rejets d'eaux usées et recherches de solutions techniques et financières, conduite séparative entre le carrefour et l'arrêt de bus Hellevelt (projet Carrefour Saint-Job/Chênaie/Repos), raccordement après le rejet à l'égout rue Papenkasteel (projet « Papenkasteel » (en cours), étude des possibilités de reconnexion du Geleytsbeek au Verrewinkelbeek, ...
- Projets dans la vallée de l'Ukkelbeek: Etude et explorations pour la reconnexion de l'Ukkelbeek dans sa partie aval au collecteur du Zwartebeek; bypass prévus pour les projets du Centre opérationnel de Stalle et du « Projet U » pour une connexion des eaux claires à l'Ukkelbeek dès que son parcours sera clairement identifié; Convention entre la Commune et Bruxelles Environnement relative au Chantier de rénovation de la conduite du cours d'eau Ukkelbeek réalisé par Vivaqua dans le cadre du chantier de construction du bassin d'orage (tunnelier) incluant: le chemisage de la conduite, les explorations pour identifier les arrivées d'eaux claires (sources au niveau du Collège Saint-Pierre, de la Cure du Doyenné, du trop-plein de l'étang du Parc de Wolvendael, moulin blanc, parc Raspail, etc.) en vue de les dévier vers la conduite de l'Ukkelbeek et inversement des arrivées d'eaux usées liées à de mauvais branchements qui devraient être raccordés aux égouts, la création de surverses en cas de pluies exceptionnelles entre les deux ouvrages, la création de chambres de visites (par exemple pour la connexion de la conduite d'eau claire du Crabbegat), la répartition de la gestion entre la partie à l'amont du square des Héros, à charge communale et la partie aval à charge régionale ; etc.; réseau séparatif PPAS 64 vers l'Ukkelbeek
- Projets dans la vallée du Verrewinkelbeek: identification des conduites en amont de la zone à ciel ouvert du ruisseau (des sources) (entre la forêt de soigne et le carrefour entre la rue de Percke et la Drève Pittoresque), pose complète d'un réseau d'égouttage dans le bassin versant formé par la limite territoriale SUD de la commune d'Uccle et les avenues Prince d'Orange et des Hospices et raccordement des habitations particulières, connexion de ce réseau à la station d'épuration Bruxelles Sud.
- Travaux d'égouttage : liste des voiries ou ont été posé des égouts neufs entre 2014 et novembre 2017
 - <u>Voiries réalisées</u>: Avenue de la Petite Espinette; Avenue des Aubépines (+ déversoir d'orage); Avenue Blücher; Avenue des Sorbiers; Avenue d'Hougoumont; Avenue du Gui; Avenue Dolez (tronçon entre Engeland et Chantemerle)
 - <u>Voiries au programme</u>: Drève Pittoresque; Bois de Verrewinkel (Prolongation égout Muses); Avenue Dolez (entre Chantemerle et Percke + entre Prince d'Orange et Engeland); Avenue Buysdelle; Avenue Chantemerle; Avenue des Hospices

De nombreux travaux de rénovation des collecteurs existants ont également eu lieu

- Le RCU Eau impose pour les certains projets soumis à permis d'urbanisme un ordre de priorité pour les rejets des eaux pluviales à l'exutoire de la parcelle : vers un dispositif de gestion public, privé ou communautaire situé à proximité de la parcelle ; dans le maillage bleu ; dans le réseau séparatif d'eaux pluviales ; en dernier recours, le rejet à l'égout, avec accord du gestionnaire du réseau d'égouttage. La Commune s'applique cette mesure sur base volontaire et dans la mesure du possible (par exemple, via la création de bypass)



Cartographie sur SIG communal du Geleytsbeek et des points de rejets à l'égout



Explorations dans l'Ukkelbeek et indentification des arrivées d'eaux claires



Projet de conduite séparative pour la reconnexion du Geleytsbeek dans la cadre du projet du Carrefour Saint-Job/Chênaie/Repos



travaux d'égouttage de l'avenue Dolez

érables abattus en début de chantier. De nombreuses plantations basses viendront également agrémenter le site.

Travaux d'assainissement dans la Vallée du Verrewinkelbeek

Alors que les travaux sont terminés dans plusieurs voiries (Chemin des Pins, Avenue de la Sapinière, Avenue de la Pinède, Rue de Percke, Avenue de la Petite Espinette, Avenue des Aubépines), d'autres voiries sont encore en travaux (Avenue Blücher: du 27/04/2015 au 31/10 2015 - Avenue des Sorbiers jusque fin juin 2015 - Avenue d'Hougoumont: du 04/05 au 15/11/2015). Après quoi, les dernières voiries à réaliser (Drève Pittoresque, Avenue du Gui ,Bois de Verrewinkel (Prolongation de l'égout de l'Avenue des Muses), Avenue Dolez ,Avenue Buysdelle, Avenue Chantemerle, Avenue des Hospices) mettront un terme à la campagne de pose de collecteurs dans la vallée du Verrewinkelbeek.



travaux d'égouttage de l'avenue Dolez

Les collecteurs déjà réalisés ne sont actuellement pas utilisables. En effet, ce point dépend de la mise en service effective du collecteur "Verrewinkelbeek" (qui permettra l'amenée des eaux usées du quartier à la station d'épuration de la SBGE située à Anderlecht). Un courrier officiel sera adressé en temps voulu à chaque riverain (le cas échéant, tant au propriétaire qu'au locataire) pour l'informer de cette mise en service et donc de l'autorisation de connecter les installations privatives au raccordement à l'égout posé en domaine public jusqu'à la limite de propriété. Ces opérations terminées, la vallée sera enfin équipée d'un système d'assainissement digne de ce nom et répondra aux normes européennes en la matière.

Article Wolvendael Juin 2015 sur les travaux d'égouttage dans la vallée du Verrewinkelbeek



Imposer la dépollution des rejets d'eaux usées dans la nature.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
En cours	En cours	Bonne

Réalisations:

- Identification des rejets d'eaux usées ou polluées :
 - mise en place d'une collaboration entre les services de l'Environnement et de la Voirie (partage d'un dossier commun sur les rejets d'eaux usées identifiés (une quarantaine de dossiers depuis 2013), recherche de solutions techniques, conseils aux habitants et entreprises, verbalisation le cas échéant).
 - Les explorations menées par une société spécialisée dans le cadre des différents projets de la Coordination Eau ont permis d'identifiés de nombreux rejets d'eaux usées dans les parties voutées Geleytsbeek et sont progressivement raccordés à l'égout.
 - Création d'un marché de suivi de la qualité des eaux par la VUB (2016) sur 7 points stratégiques du Geleytsbeek pour un établir un diagnostic de la qualité des eaux et pour suivre l'évolution de cette qualité après les travaux réalisés dans le cadre des grands projets d'aménagement dans cette vallée.
 - Recours au Laboratoire intercommunal Brulabo pour des analyses ponctuelles de la qualité des eaux lors de suspicion d'une contamination par des eaux usées et cartographie des zones où des prélèvements sont effectués
 - Suivi de la qualité des eaux des étangs dont les trop-pleins se rejettent dans le maillage bleu, recherches de solutions et

verbalisation le cas échéant.

- Gestion des demandes de dérogation de raccordement à l'égout et de la conformité des installations.
- Pour les rejets en voirie ou dans l'environnement, un flou législatif a été identifié et signalé à la Ministre de l'Environnement. De mesures sont prévues dans le Plan de Gestion de l'eau 2016-2021. Recherches de solutions techniques au cas par cas selon les délais avant la mise en place d'un égout. Obligation d'installation de microstations individuelles ou de lagunage le cas échéant. Intégration du règlement communal en matière de raccordement à l'égout (2010) au RCU Eau permettant de résoudre la problématique des sanctions et délais via le CoBAT.
- Conscientisation à la réutilisation des anciens puits perdus en puits d'infiltration des eaux pluviales (après curage et nettoyage) après le raccordement à l'égout ; création d'une prime communale à l'infiltration des eaux pluviales.
- Suivi des travaux d'égouttage par le service de la Voirie. Un document de planification (malheureusement évolutif) et reprenant le statut des rues uccloises a été reçu de Vivaqua et constitue une aide à la décision pour la recherche de solutions de transition dans la gestion des eaux usées.
- Raccordement du dépôt communal à l'égout (en cours, finalisé pour le premier semestre2018) :
- Le Service de l'Environnement assure le suivi des dossiers nécessitant un permis d'Environnement (renouvellement, nouvelle installation, régularisation) pour la dispersion des effluents par infiltration, l'installation de Micro-station ou dispositif de traitement intensif existant (PEcl.2 si > 20 E.H.), renvoi les demandeurs vers le service de l'Urbanisme pour l'installation de dispositif de type lagunage (PU si > 20m²), etc.



Recherches de solutions au cas par cas pour les rejets en voiries, dans l'environnement ou dans le maillage bleu



Marché d'analyse et de suivi de la qualité des eaux avec la VUB



Test à la fluorescéine pour identifier les rejets d'eaux usées



Identification de rejets d'eaux usées lors d'exploration dans les pertuis par une société spécialisée



Réaliser un dépliant sur le lien entre la pollution des eaux de captage en Forêt de Soignes et l'utilisation de pesticides et engrais.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
En cours	Accomplie	Moyenne

Réalisations:

ACTION

87

- Le Service Environnement a saisi l'opportunité de collaborer avec l'ASBL Natagora qui, dans le cadre de l'Ordonnance « pesticides » de 2013, a été mandatée par Bruxelles Environnement pour élaborer un tel outil baptisé « Agissons ensemble contre les dangers des pesticides! ». La ville de Bruxelles et la commune d'Ixelles ont également été associée (une partie des zones de captage se trouvant également sur leur territoire), ainsi que l'intercommunale Vivaqua, chargée entre autre de fournir l'eau de distribution publique. L'objectif est bien de faire prendre conscience des dangers des pesticides, sur la santé, la faune, la flore et l'eau et de montrer qu'il existe des alternatives efficaces à l'utilisation de pesticides. Ce dépliant reprend les impacts sur la santé et l'environnement des pesticides, les obligations légales, les actions de surveillance de Vivaqua sur les zones de captage, des bonnes pratiques de gestio, ; des alternatives aux pesticides..

- Ce dépliant est disponible sur le site Internet communal, Service de l'Environnement, rubrique biodiversité et a fait l'objet d'un article dans le Wolvendael d'avril 2015. Pour des raisons budgétaires, Bruxelles Environnement n'a pas souhaité imprimer des versions papier de cet outil. La communication à son sujet pourrait cependant être renforcée.

Agissons contre les dangers des pesticides

Une grande partie des zones de captage d'eau potable à Bruxelles se trouve sur notre commune. C'est pourquoi il est important de préserver cette ressource naturelle en n'utilisant pas de pesticides. L'asbl Natagora, Bruxelles-Environnement, la ville de Bruxelles et les communes d'Ixelles et d'Uccle ainsi que l'Intercommunale Vivaqua se sont associés pour lancer une campagne de sensibilisation. L'objectif est de faire prendre conscience du danger d'utiliser des pesticides pour la santé, la faune, la flore et l'eau et montrer qu'il existe des alternatives efficaces à leur utilisation. Un dépliant ainsi que de nombreux conseils sont disponibles sur www.uccle.be (service environnement, rubrique biodiversité).

Article Wolvendael d'avril 2015



Extrait du contenu du dépliant

	2	
NAT	URE	

Encourager l'assainissement des sols pollués des sites industriels et des stations-services.

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Non-planifiée	A supprimer	

ACTION

Remarque:

88

L'assainissement est une obligation légale. Les stations-services sont épaulées par le fonds BOFAS. Les possibilités d'actions communales sont inexistantes. Action à supprimer.

Enjeu M - Préserver un lien homme-nature



Encourager un projet pédagogique de type "mon école adopte un espace vert".

Etat d'avancement 2009-2014 2014-2017

Dynamique

Non-planifiée Amorcée

Réalisations:

- La Commune a mis à disposition de l'école de Saint-Job deux parcelles potagères au Plateau Avijl et une parcelle pour l'école Notre-Dame du Wolvenberg - Notre-Dame (voir carte des ressources durables – bonnes pratiques dans les écoles).
- Mise à disposition gratuite d'une parcelle avec 3 bacs potagers Rue de Stalle pour l'Ecole Active pour développement un projet de conscientisation à l'alimentation durable et insérer une dimension intergénérationnel en impliquant le Home voisin

ACTION

Notons également

89

- Le Service de l'Environnement a ouvert les portes du potager de Neerstalle à 2 écoles (Ecole Fondamentale libre Saint-Paul et Regina Pacis et l'école du Tremplin (Forest)) du quartier pour une visite du potager dans le cadre d'une activité de conscientisation et d'éveil à l'alimentation durable
- des actions de sensibilisation sur l'environnement sont prévues en 2018 dans les écoles communales avec l'association "Planète Vie".
- Demandes ponctuelles de crèches : par exemple en 2017 la crèche du Chat, dans le cadre de la labélisation Good Food, pour l'aménagement d'un compost et pour des plantes aromatiques, l'école des Eglantiers pour la commande d'arbres fruitiers, etc.
- Multiplications des échanges entre le service Vert et (stagiaires notamment).
- De nombreuses écoles développent des projets de potagers en bacs ou en pleine Terre.



Visite école le 23.10.2015



Créer une nouvelle activité du parascolaire autour d'un potager.

Etat d'avancement 2009-2014 2014-2017

Dynamique

Non-planifiée Non-planifiée

ACTION

Remarque : La création d'une activité autour d'un potager avec le Service Parascolaire n'a pas encore été amorcée.

90

	2
NAT	URE

Former des personnes relais spécialisées en jardinage et/ou culture biologique

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Amorcée	En cours	Moyenne

Remarque: Action modifiée: La mise en place d'une formation à l'échelle communale n'est plus vraiment pertinente dans la mesure où Bruxelles Environnement propose des formations abouties pour devenir "Maître-maraicher" (et également "maître-composteur"). Il est dès lors plus pertinent de « Valoriser les formations de maîtres-maraichers et maitres composteurs proposées par Bruxelles Environnement ».

ACTION

Réalisations:

91

- Promotion des formations maître-maraichers et maître-composteur par la Commune via le site Internet communal (Agenda) et par email, aux personne reprises dans la base de données du service de l'Environnement. La communication pourrait cependant être renforcée.
- Uccle compte néanmoins 12 maîtres-maraîchers et 31 maîtres-composteurs, valorisés sur la carte des ressources durables. Le cas échéant, le Service de l'Environnement redirige les citoyens intéressés par des conseils spécifiques « à domicile » vers les maitres-maraichers ou composteurs ucclois.





Planter., sans se planter

Vous cherchez plantes et conseils de plantation? Même si vous n'avez pas la main verte, vous les trouverez à l'institut Communal Professionnel des Polders, qui vous ouvre ses portes le samedi 9 mai 2015 de 10h00 à 18h00. Dans cet institut ucclois d'enseignement spécialisé, vous trouverez une grande quantité de plantes (vivaces, annuelles, condimentaires, tomates et autres larmes). Vous pourrez bénéficier des conseils des professeurs et des élèves de la section horticulture. Lors de votre visite, vous pourrez également être informé de différents projets (ruche, poulailler, compostage, réaménagement de la bordure de la rue de Stalle prolongée) et aussi goûter différents préparations salées et sucrées proposées par les sections hôtellerie et service aux personnes. ICPP, rue des Polders, 51-53, 1180 Bruxelles - www.icpp.be - 02/334.38.83

Article Wolvendael avril 2015 : conseils et plantes à l'ICPP



Associer les riverains à l'aménagement et à la gestion des petits espaces verts communaux.

Etat d'avancement Dynamique
2009-2014 2014-2017

Non-planifiée Amorcée

Remarque : Action amorcée pour les carrés d'arbres et les bacs de plantation

Réalisations:

92

- Appel à la participation sur le site Internet communal (pages du service vert) pour l'entretien des carrés d'arbres. Cependant, aucune liste n'est actuellement tenue à jour entrainant des risques de d'entretien par les ouvriers communaux par inadvertance. Une cartographie SIG des carrés d'arbres (prévue prochainement) permettraient d'améliorer cette gestion (voir Objectifs spécifiques 3.6 et 1.3 du Plan Nature); une cartographie des bacs (identifiant le gestionnaire) est en cours.
- Les citoyens peuvent introduire une demande auprès du Collège des Bourgmestre et Echevins pour le placement de bacs de plantations par le service de la Voirie qu'ils souhaiteraient planter ou cultiver (Incroyables comestibles) dans l'espace public (voir action n°77). Ils peuvent également contacter le service vert pour gérer un bac déjà installé (permettant d'alléger la charge d'entretien du Service Vert et de responsabiliser les citoyens au respect du mobilier urbain).
- Catégorie « Carré d'arbres » dans le concours Uccle en Fleur

Promotion des espaces publics et des espaces verts publics a.s.b.l.

Téléphone : 02/348.65.47.

Activités

Gestion et réalisation des espaces verts qui lui ont été confiés par les autorités communales et élaboration des dossiers administratifs qui en découlent.

Entretenez vos carrés d'arbres



Un gros effort est fait par la Commune et l'asbl "Promotion des Parcs Publics et des Espaces Verts Publics" pour entretenir les carrés d'arbres.

Nombre d'entre eux sont nettoyés par des A.L.E. engagés à cette fin.

Il y a toutefois plus de 13.000 arbres d'alignement à Uccle. La commune ne peut entretenir régulièrement tous les pieds de ces arbres.

C'est pourquoi, nous faisons appel aux riverains pour qu'ils entretiennent (et pourquoi pas fleurissent ?) les carrés d'arbres devant chez eux. Chacun peut ainsi contribuer à embellir notre Commune.

Site Internet Communal : appel à la participation pour l'entretien des carrés d'arbres



Concours Uccle en fleur 2016, catégorie Carrés d'arbres, Rue Molenvelt



Gestion des carrés d'arbres par les riverains – Rue Alphonse Asselbergs



Bac de plantation communal géré par un citoyen chaussée de Saint-Job pour un projet « Incroyables comestibles »

COOPÉRATION LOCALE ET INTERNATIONALE

Enjeu N - Ouvrir la commune à la coopération locale et internationale



Assurer la cohérence des actions de solidarité Nord/Sud.

Etat d'avancement 2009-2014 2014-2017

Dynamique

En cours

Bonne

Réalisations:

ACTION

- Cette action a pour but d'assurer de réels échanges entre les entités partenaires et de favoriser la prise d'autonomie de l'entité "du Sud" dans le cadre des projets de coopération menés. Cet aspect est assuré par les nombreux échanges avec la Commune partenaire de Kintambo dans le cadre des différents projets : emails, téléphone, réseaux sociaux... mais également des visites des agents ucclois à Kintambo, la Commune partenaire (1 visite de 2 agents / an / projet; soit par exemple 2 visites en 2016 et en 2017) pour assurer un bon suivi des projets et garantir leur la pérennisation. La venue en Belgique du Bourgmestre de Kintambo est également l'occasion de faire le point lors de réunions et de consolider les liens avec le Collège d'Uccle.
- L'expérience accumulée, notamment au niveau de l'appréhension du fonctionnement local en République Démocratique du Congo, par les agents impliqués dans le cadre des projets « état civil » menés à Kintambo depuis 2009 (chapeautés par Brulocalis) a constitué un atout non négligeable pour l'élaboration et le suivi du projet Kintamb'eau mené par les Services Environnement et Voirie. (voir action n°94).



Réunion de travail à Uccle - projet Kintamb'eau juillet 2017



Réunion de travail à Uccle – projet Kintamb'eau avril 2016



Réunion de travail à Uccle - projet Kintamb'eau aout 2015



Réunion de travail à Kintambo – projet Kintamb'eau juin 2017



Réunion de travail à Kintambo – projet Kintamb'eau juin 2016



Faire connaître les événements spécifiques à la coopération locale et internationale.

Etat d'avancement 2009-2014 2014-2017 Amorcée En cours

Dynamique

Remarque : Cette action a pour objectif de communiquer sur les projets de solidarité internationale soutenus par la Commune et projetés ainsi que sur le commerce équitable via différents canaux et d'identifier des partenaires potentiels.

Réalisations:

ACTION

- Projets communaux :

Peu de chose sont connues du grand public sur les actions de Solidarité Nord-Sud et de coopération internationale menées par la Commune d'Uccle à Kintambo (Kinshasa, République Démocratique du Congo) dans le cadre du programme subventionné de la Coopération Internationale Communale, instrument de la Coopération belge au développement et piloté à en région bruxelloise par Brulocalis (anciennement AVCB - Association de la Ville et des Communes de Bruxelles), bien que ce partenariat est officiel depuis 2009 (Conseil communal de décembre 2009). Un nouveau projet d'alimentation de la maison communale de Kintambo en électricité via la pose de panneaux photovoltaïques est en cours. Hormis un article dans le Wolvendael de mai 2013 présentant le partenariat et les actions menés, aucune autre communication n'a eu lieu à ce sujet.

- En janvier 2016, la Commune d'Uccle a été lauréate de l'appel à projet "Fonds de Solidarité International" de la Région de Bruxelles Capitale, géré par Hydrobru et Bruxelles Environnement pour développer un projet d'adduction d'eau potable et de placement de bornes-fontaines dans un quartier défavorisé de notre commune partenaire (projet "Kintamb'eau"). Ici aussi, peu d'informations sont disponibles pour le grand public. Le Service de l'Environnement a toutefois présenté le projet "Kintamb'eau" lors des éditions du dimanche sans voiture de 2016 et 2017 à travers des affiches et un folder de présentation de l'état d'avancement du projet. 3 articles ont faits référence à ce projet dans le Wolvendael de mars 2016, novembre 2016 et septembre 2017.
- Aucune page dédiée à la Solidarité Internationale ne se trouve sur le site communal. Toutefois, un changement de compétence scabinales a eu lieu en 2017 avec une volonté de poursuivre les actions de coopération avec Kintambo et comptant sur les ressources citoyennes et soutenir les initiatives uccloises en matière de solidarité internationale. La communication sur les projets de solidarité et coopération menés par la Commune doit être renforcée.

- Commerce équitable :

• De nombreuses actions en faveur de la promotion du commerce équitable ont été menées par le Service de l'Environnement et présentées dans le bilan de l'Agenda 21 de 2009 à 2013. Pour des raisons de priorités à accorder à d'autres thématiques, peu d'actions ont été réalisées entre 2014 et 2017. Citons toutefois la présence d'acteurs locaux en lien avec le commerce équitable à la Journée sans voiture 2015 (ASBL Tigre des Bambous) et 2014 (l'Entreprise coopérative, citoyenne et solidaire « Ethiquable » avec la promotion de produits fairtrade ; Edgar et co.) et la rédaction d'un article de promotion de la Semaine du commerce équitable en octobre 2014.

- Commerce équitable :

- La carte des ressources durables valorise les commerces proposant des produits issus du commerce équitable.
- Dans le cadre des projets de coopération menés à Kintambo, plusieurs partenaires potentiels ont été repérés (autre communes bruxelloises très actives dans la coopération (notamment dans le domaine de l'eau), Associations et ONG belges et congolaises, personnes ressources en République démocratique du Congo, etc.

Tribune du groupe MR

L'accès à l'eau potable, un acquis à Uccle... mais un défi à Kintambo

L'accès à l'eau potable
Au Conseil communal de mai, I éstat
question d'eau portable à Urcle mais aussi
à Rittanabo dune des Communes les
plus démunies de Kinshasa). Le rapport
dactivités 2016 d'HYDROBRU d'été
présenté par le Conseiller communal et
Administrateur de l'intercommunale,
Jacques Martroye de Joly, Par alleurs,
Marion Van Olfein, Conseiller communale
darion Van Olfein, Conseiller communale
reuvre du projet ucobis de desserte en eau
potable dans la Commune de Kintambo.
HYDROBRU fournit l'eau potable, collecte
se aux usées sur le territoire régional
bruxellois et lutte contre les inondations
an niveau communal (plusieurs bassins
d'est les caux usées sur le territoire régional
bruxellois et lutte contre les inondations
an niveau communal (plusieurs bassins
d'est les des les des les des les des les des les des l'est de l'est les des l'est de l'est l'es

subside de 70.000 € (soit 80 % de son coût total). En réponse à la question de Mme Van Offleën, le Collège a démontre le côté exemplaire de ce projet par son approche participative e centrounementale dont Marc Cools a souligné l'excellente collaboration avec les institutions locales, garantes de la durabilité du projet, ainsi quartier, en particulier des femmes, dans as gestion et sa mise en ceuver, Gréca le ce superiorie de la distribution de la bria de la distribution de la distrib

Au Conseil communal de juin, Diane Culer a interrogé le Collège sur le réaménagement du croisement Saint-Joby Chenaie/Repo. Il lui a été répondu que ce chantier s'inscrivait dans le projet de revalorisation du ruisseau Geleytsbeek et de la hutte contre les inondations. Il intègre la dimension paysagère et de la hutte contre les inondations. Il intègre la dimension paysagère et la brid de la biodiversité. L'Edhevin de ce carrefoir répondrait aux hesoins de mobilité des différents usagers et de stationnement des riverains (que l'places de parking supplémentaires). Nous ne pouvions terminer cet article sans nous répoid rées excellents comptes de la Commune pour l'année 2016 (boni important de plus de

Le groupe MK au Conseil communal: Didier Reynders, Marianne Gustol, Lacque Martroye de Joly, Jean-Luc Vanraes (Open VLD), Sophie François, Jérôme Toussaint, Nathalie de TS-erclaes, Kathleen Delvoye, Diane Culer, Marion Van Offelen, Michel Bruylant, Stefan Cornelis (Open VLD), Patrick Zygas et Cécile Charles-Duplat.

Kintamb'eau

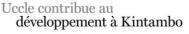
Le Conseil Communal a approuvé unanimement le projet de coopération de notre Commune dans le domaine de l'eau avec la Commune de Kintambo qui est une des Communes qui forment Kinshasa.



Ce projet de 88.000 € environ est financé a 80% par le Pondis de Soldiarité International de la Région bruxeloise financia action de la Région bruxeloise. Par par notre Commune. Sen objectif est d'améliorer la desserte en eus potable dans le quartier le plus pauvre de Mans le quartier le plus pauvre de Mans le quartier le plus pauvre de la Chitambo, le quartier Lindoi Link. Kittambo, le quartier Indoid-Link. Kittambo, le quartier la lordi Link. Link de quartier not pas d'accès à l'enin potable et les deux autres tiers bénéficient de quartier indro deu limitée à 1 à 3 beures par jour (et généralement la nuit). Le projet, fruit d'une collaboration étroite et des Travaux, va améliorer laccès à l'eur potable pour les habitants déjà raccès et va permettre à ceux qui ne le sont pas d'avoir accès à l'era grice au placement de bornes-fontaines. Il va saméliorer de bornes-fontaines. Il va saméliorer de bornes-fontaines. Il va saméliorer de pidéménológiques dans ce quartier.

Article Wolvendael novembre 2016

Article Wolvendael septembre 2017





Connaissez-vous Kintambo ? Il s'agit de la plus ancienne commune de Kinshasa. Du lieu où Stanley décida de s'établir au bord du fleuve Congo juste en amont des rapides qui conduisent le fleuve vers Matadi et l'Océan atlantique. C'est donc bien à Kintambo que prit naissance Léopoldville au temps de la colonie.

90.000 habitants, à prime plus que Urche, dans une ville qui me campler millions. Apunt été Ministère de la Corpéraise, de partie 1907, je me suis principal seu le Cameri Communi accepta. à Dissanismité, ma proposition dentamnee Kinsumbo un partenuatient visus à l'aider à ce duter d'un réel service d l'Esta Chris. Cette démarche me paraissant

cuttor demandrite me parament meneticifico cui mon expérience miranti appris que dans les juges en dévelupement, il dificial mant lout domard mus citosyen la fierte et la sécurité que soulse une électrite dificielle pent offite II est en effet que pour des pents que fete un effet migrandile d'accessor une demand companiel de l'accessor une demandre qui administrativement s'estècie pas ...



Article Wolvendael mai 2013



Notre Commune a répondu à l'appel lancé par l'Intercommunale Hydrobru et a été sélectionnée par celle-ci pour un projet de coopération au développement lié au secteur de l'eau. Le projet de notre Commune vise à améliorer la distribution de Peus de l'appendent les des pius pauvres us Amanno (une des communes qui constituent Kinshasa). Dans ce quartier de 15.000 habitants, un tiers de la population n'a aucun accès à l'eau potable et les deux autres tiers n'ont un accès que quelques heures par jour. En collaboration avec la Régie des eaux congolaise, plusieurs centaines de

Article Wolvendael mars 2016





Affiche sur le projet Kintamb'eau présenté à la Journée sans Voiture 2016 et 2017

Enjeu O - Unir les ucclois autour d'un projet de jumelage international

COOPE	RATION

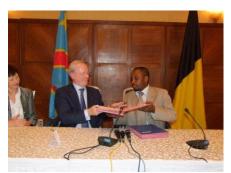
Identifier une entité du Sud avec laquelle un jumelage pourrait être conclu.

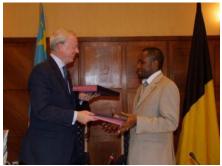
Etat d'ava	Dynamique	
2009-2014	2014-2017	
Accomplie	Accomplie	Bonne

ACTION

Réalisations:

- Protocole de collaboration (faisant office de jumelage) signé en novembre 2009 (validée par le Conseil Communal de décembre 2009 ; l'accord de partenariat a été entériné en mai 2010.) avec Kintambo, commune du nord-ouest de la ville de Kinshasa en République Démocratique du Congo.





Signature du protocole d'accord du jumelage entre Uccle et Kintambo à Kinshasa en 2009



Initier un partage d'expériences entre administrations et structures similaires des deux entités jumelles.

Etat d'ava	Dynamique	
2009-2014	2014-2017	
En cours	En cours	Bonne

Réalisations:

ACTION

- Programme de Coopération International Communal (CIC) en 2009-2013, reconduit en 2014-2016 et en 2016-2018, 100% subsidié : Rénovation de la Maison communale de Kintambo, du mobilier, de l'électricité, de l'air conditionné ; informatisation, fourniture de matériel de bureau; extension des bureaux pour agrandir l'Etat civil et la population au rez-de-chaussée; création de bureaux de quartier; amélioration de la transparence: affichage des prix et des mariages; campagne de sensibilisation pour l'enregistrement; mise en place d'un registre des naissances, des mariages et des décès; recensement de la population; archivage numérique et papier; réalisation d'une enquête de satisfaction. Nouveau projet d'alimentation de la maison communale en électricité via le placement de panneaux solaires (en cours).

- Fonds de solidarité Internationale (Région de Bruxelles Capitale, gestion Hydrobru et Bruxelles Environnement) : obtention d'un subside de 70.032,59€ (+20% d'apport sur fonds propre de la Commune) en 2015 pour le projet "KIntamb'eau" constituant un le placement de canalisations et la construction de 4 bornes fontaines en vue d'améliorer la desserte en eau du quartier défavorisé de Lubudi-Luka à Kintambo et de conscientiser les habitants à la bonne utilisation des bornes-fontaines et aux problématiques liées à l'hygiène.
- Participation à l'appel à projet Fonds Elisabeth et Amélie de la Fondation Roi Baudoin en mars 2017 pour obtenir un subside de 30.372 € en vue de placer les 6 bornes-fontaines initialement prévues dans le projet "Kintamb'eau" (non lauréat)
- Voir également actions n°93 et 94







Projet CIC 2010-2015: La transparence: affichage des prix et des mariages, informatisation et archivage numérique, registres de mariages





projet CIC 2016-2017 : Placement de panneaux solaires à la Maison communale de Kintambo



Projet Kintamb'eau : placement de canalisations



Projet Kintamb'eau : placement des canalisations et de création des chambres de vannes



Inauguration de la 1^{ère} borne-fontaine en juin 2016



La première borne-fontaine est opérationnelle et les 1ers fontainiers formés



Etude des emplacements pour les 3 bornesfontaines suivantes



Intiamb—eau
tore Commune a répondu à l'appel
nec jear l'Intercommunale Hydrobru
a été eléctionnée par celle-cel pour un
a été eléctionnée par celle-cel pour un
eté eléctionnée par cell

Article Wolvendael mars 2016 sur le projet Kintamb'eau

COOPERATION

Etablir une charte de solidarité mutuelle entre les deux entités jumelles de coopération.

Etat d'ava	Dynamique	
2009-2014	2014-2017	
Non-planifiée	Accomplie	Bonne

Remarque: Action légèrement modifiée

<u>Réalisations :</u>

ACTION

-Le protocole de collaboration signé en 2009 entre Uccle et Kintambo peut faire office de Charte.

- L'expérience montre qu'il est plus pertinent de fonctionner par "Convention de Collaboration" par projet. Ce fut le cas par exemple dans le cadre d'un partenariat entre Uccle, Kintambo avec une ONG Locale dans le cadre d'une enquête de satisfaction. Une "Convention Partenaire" a également été signée dans le cadre du projet "Kintamb'eau" entre Uccle, Kintambo et les 2 partenaires locaux (une société de communication et la REGIDESO entreprise chargé de la distribution d'eau potable en République Démocratique du Congo)

Enjeu P - Favoriser le développement du commerce équitable

9		Etat d'ava	ancement	Dynamique
	Adopter une résolution en faveur du commerce équitable.	2009-2014	2014-2017	
COOPERATION	N .	Accomplie	Accomplie	Bonne
	Remarque : - Cette action correspond au critère n°1 de la Campagne Commune du Commerce équitable			
ACTIO	Réalisations :			
98	- Adoptée par le Conseil communal de décembre 2010. Elle comprend : l'achat de produits équitables (café, thé, jus de fruits tropicaux, sucre de canne et d'autres produits selon leur origine géographique)			
	- Inscription dans la Campagne Commune du Commerce équitable réalisée;			
	- La communication et la sensibilisation en interne de l'administration et vers les citoyens est à renforcer.			



Inscription d'Uccle dans la Campagne Commune du Commerce équitable

label);

- que la campagne comporte 6 critères, la Commune, une fois les 6 critères remplisreçoit le litre honorilique de "Commune du commerce équitable" par Max Havelaur;

- que la commune d'Ucol remplit déjà pulseurs critères;

- que la commune d'Ucol remplit déjà pulseurs critères;

- lu la définition du commerce équitable proposée par le FINE (qui regroupe les trois
grandes organisations internationales du commerce équitable : Fairtrade Labelling
Organisation (FLO), World Fair Trade Organisation (WFTO) et European Fairtrade
Association (EFTAI): "Le commerce équitable set un relation commerciale, basée sur le
dialogue, la transparence et le respect. à la recherche d'une plus grande équité dans le
commerce mondail. Il cortibue à un développement durable en offartet de melloste.

Extrait de la résolution adoptée par le Conseil communal de décembre 2010 en faveur du Commerce équitable

(mich		Faire un premier pas vers la labellisation CDCE en créant un	Etat d'avancement		Dynamique
			2009-2014	2014-2017	
	COOPERATION	Comité de Pilotage diversifié.	Amorcée	Amorcée	
		Remarque :			
	99	- Des acteurs locaux et citoyens susceptibles de faire partie d'un comité de pilotage avaient été identifiés il y a plusieurs années. La dynamique doit être relancée. Pour des raisons de priorités à accorder à d'autres thématiques, cette action ne s'est pas poursuivie sur la période 2014-2017. Un stagiaire sera chargé de travaillé sur la campagne Commune du Commerce équitable dès février 2018			
		- Cette action correspond au critère n°5 de la campagne Commune du Commerce Equitable			

Pinis	Inclure le commerce équitable dans les achats de la		Etat d'avancement	
	Commune.	2009-2014	2014-2017	
COOPERATION	Commune.	En cours	En cours	Bonne
	Remarque:			
	- Un stagiaire sera chargé de travaillé sur la campagne Commune du Commerce équitable dès février 2018 - Cette action correspond au critère n°1 de la Campagne Commune du Commerce équitable			
ACTION				
100				





Produits Fairtrade à l'Administration communale

COOPE	RATION

Susciter le commerce équitable comme enjeu pédagogique dans les écoles.

Etat d'avancement 2009-2014 2014-2017

Dynamique

En cours

Remarque:

ACTION 101

- Un stagiaire sera chargé de travaillé sur la campagne Commune du Commerce équitable dès février 2018

- Cette action correspond au critère n°3 de la campagne Commune du Commerce Equitable

Réalisations:

Pour des raisons de priorités à accorder à d'autres thématiques, peu d'initiatives ont été prises durant la période 2014-2017 pour recenser les initiatives en faveur du commerce équitable dans les écoles (L'institut Saint-Vincent de Paul organise chaque année des petits déjeuners Fairtrade (Oxfam))



Communiquer largement et régulièrement sur la campagne CDCE.

Etat d'avancement 2009-2014 2014-2017 **Dynamique**

En cours En cours

Remarque:

- Un stagiaire sera chargé de travaillé sur la campagne Commune du Commerce équitable dès février 2018
- Cette action correspond au critère n°4 de la campagne Commune du Commerce Equitable

ACTION 102

Réalisations:

Pour des raisons de priorités à accorder à d'autres thématiques, un nombre d'initiatives limitées ont été prises sur la période 2014-2017 pour communiquer la campagne Commune du Commerce Equitable. Notons toutefois :

- Promotion de la semaine du Commerce équitable dans le Wolvendael d'octobre 2014 et sur le site Internet communal
- Etude de la possibilité d'organiser un petit déjeuner Oxfam à l'administration communal en 2018
- Valorisation des commerces proposant des produits équitables sur la carte des ressources durables et lors d'évènement tels que la Journée sans Voiture

La semaine du commerce équitable La Semaine du commerce équitable se déroulera du 1 au 11 octobre cette année 2014. Le commerce équitable vise à garantir un travail et un revenu décent aux petits producteurs. Cette semaine de sensibiliser les Ucclois



consommation plus durable. La gamme des duits labellisés fairtrade » et de plus en plus vaste et de nombreux proposent aujourd'hui

des produits du commerce équitable ommune d'Uccle, dans le cadre de La Commune d'Uccle, dans le cadre de son Agenda 21, soutien évidement les acteurs du commerce équitable ucclois : ces derniers sont repris sur la carte des ressources durables, disponible sur www.uccle.be, dans la catégorie économie et commerces. N'hésitez pas à les découvrir!

Promotion de la semaine du Commerce équitable dans le Wolvendael d'octobre 2014

Vous êtes ici : Accueil / L'Administration / Agenda 21 / Évènements / La semaine du commerce équitable 2014

La semaine du commerce équitable 2014

Le commerce équitable vise à garantir un travail et un revenu décent aux petits producteurs

Cette année, la 13ème édition de la Semaine du commerce équitable se déroulera du 1 au 11 octobre en Belgique.

La Commune d'Uccle, dans le cadre de son Agenda 21, soutien évidement les acteurs du commerce équitable ucclois : ces derniers sont repris sur la carte des ressources durables, dans la catégorie économie et commerces. N'hésitez pas à les découvrir !

- En tant que consommateur : Pendant vos achats, optez pour les produits équitables en choisissant le label Max Havelaar. Les supermarchés comme Carrefour, Delhaize et Colruyt mettront leur game Fairtrade en avant. N'hésitez pas à chercher des alternatives à vos marques habituelles, car des marques comme Ethiquable, Rombouts, Belvas et bien d'autres, vous offrent des produits qui ont souvent un rapport qualité-prix tout à fait comparable à d'autres marques traditionnelles.
- En tant que parents : vos enfants (s'ils ont entre 6 et 12ans) auront la chance, au sein de leur école de pouvoir participer à un grand concours durant l'année scolaire 2014-2015. Ils pourront faire gagner leur classe comme la plus équitable de Belgique, avec un superbe événement à la clé! Aidez-les
- En tant qu'employé : Incitez votre entreprise à remporter le Havelaar, une très belle reconnaissance

Site Internet communal



Invitation de l'ASBL Ethiquable lors du Dimanche Sans voiture 2014



Inciter les fonctionnaires communaux à poursuivre et étendre leur action de "panier bio".

 Etat d'avancement

 2009-2014
 2014-2017

 En cours
 En cours

Dynamique

aible

103

Remarque : Cette action correspond au critère n°6 de la campagne Commune du Commerce Equitable

Réalisations:

2 groupes existaient lors du dernier bilan de 2013, un seul subsiste actuellement. Composé d'une dizaine d'agents qui commandent de manière régulière (paniers de la Ferme du Montaval) au bâtiment du 25 Rue Auguste Danse depuis 8 ans. Communication à renforcer.

RÉSUMÉ DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CHAQUE ACTION

ACTIONS ACCOMPLIES

1	Élaborer deux dépliants, à destination du grand public, sur A21L et Bilan Carbone.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
3	Donner une place de choix aux pages "DD" sur le site internet de la Commune.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
6	Cartographier les ressources durables de la Commune.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
15	Étendre le système actuel des primes communales durables.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
36	Doubler d'ici 2020 le nombre de logements gérés par l'AISU.	Logement durable pour tous
50	Créer un guichet Energie.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
60	Créer un comité d'accompagnement du PCM.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
67	Etudier l'élaboration d'un schéma directeur "Nature".	Protection et amélioration du patrimoine naturel
71	Elaborer un cadre pour la coordination de l'ensemble des entités ayant un lien avec le patrimoine vert et bleu.	Protection et amélioration du patrimoine naturel
81	Concrétiser le projet de lavage à sec des véhicules de l'administration> Nettoyer les véhicules communaux via un système de réutilisation de l'eau pluviale	Protection et amélioration du patrimoine naturel
82	Relayer auprès des ucclois les outils disponibles en matière de sensibilisation aux économies d'eau	Protection et amélioration du patrimoine naturel
87	Réaliser un dépliant sur le lien entre la pollution des eaux de captage en Forêt de Soignes et l'utilisation de pesticides et engrais.	Protection et amélioration du patrimoine naturel
95	Identifier une entité du Sud avec laquelle un jumelage pourrait être conclu.	Coopération locale et internationale
97	Etablir une charte de solidarité mutuelle entre les deux entités jumelles de coopération.	Coopération locale et internationale
98	Adopter une résolution en faveur du commerce équitable.	Coopération locale et internationale

ACTIONS EN COURS

4	Faciliter l'identification des actions A21L et inscrire l'ensemble	Bonne gouvernance & Démocratie participative
	des services communaux dans une dynamique DD.	
5	Intégrer le développement durable dans l'organisation	Bonne gouvernance & Démocratie participative
	d'événements et d'activités.	
7	Assurer le management durable du site communal	Bonne gouvernance & Démocratie participative
	"Danse/Beeckman".	
9	Accroître la recherche de subsides pour des projets communaux	Bonne gouvernance & Démocratie participative
	durables.	
10	Introduire le DD dans la formation continue du personnel.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
11	Mettre en place les indicateurs nécessaires à l'évaluation.	Bonne gouvernance & Démocratie participative

12	Réaliser des bilans réguliers de l'A21.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
13	Concevoir des outils urbanistiques indicatifs.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
14	Élaborer des recommandations visant à urbaniser et construire durablement.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
16	Généraliser les clauses sociales, éthiques et environnementales dans les cahiers des charges.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
17	Mener une réflexion sur la manière de contrôler les infractions.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
18	Sensibiliser l'ensemble des fonctionnaires communaux aux démarches du DD.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
20	Susciter le regroupement des desideratas des 19 communes dans les matières durables pour les soumettre à la Région et/ou au pouvoir fédéral.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
21	Mener un travail proactif d'accroissement de la participation citoyenne.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
22	Apporter une aide aux actions citoyennes durables.	Bonne gouvernance & Démocratie participative
24	Organiser une table ronde des écoles autour du DD> Encourager les écoles à développer des projets autour du développement durable, les soutenir et les conseiller dans leurs démarches et valoriser les projets exemplaires	Bonne gouvernance & Démocratie participative
25	Rénover progressivement les bâtiments communaux.	Logement durable pour tous
26	Rechercher des financements pour les travaux de rénovation des bâtiments de la Commune.	Logement durable pour tous
27	Construire les logements communaux selon les principes de la basse énergie.	Logement durable pour tous
28	Informer sur les "logements exemplaires".	Logement durable pour tous
29	Poursuivre l'accompagnement des citoyens dans leurs travaux d'éco-construction.	Logement durable pour tous
31	Communiquer sur le prêt vert social (0%) et le crédit social accompagné.	Logement durable pour tous
33	Encourager les audits énergétiques dans les logements des personnes à bas revenus.	Logement durable pour tous
35	Permettre la mise en œuvre d'une coordination logement.	Logement durable pour tous
37	Mener une politique active de lutte contre les logements vides.	Logement durable pour tous
38	Prévoir dans les grands projets urbanistiques un % de logements conventionnés.	Logement durable pour tous
39	Créer des logements diversifiés et modulables.	Logement durable pour tous
40	Créer des espaces communs dans les immeubles publics de logement.	Logement durable pour tous
41	Veiller à l'existence d'équipements de proximité.	Logement durable pour tous
42	Mener une réflexion sur l'encouragement des commerces de proximité.	Logement durable pour tous
43	Mettre en œuvre les actions du Bilan Carbone.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
44	Conseiller les citoyens dans leur changement de mode de vie.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
47	Susciter auprès des commerçants une réflexion sur le gaspillage dans les commerces.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
48	Réfléchir à l'application des 5R dans la gestion de l'administration.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
49	Généraliser l'utilisation de vaisselle durable au sein de la Commune.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
51	Poursuivre et étendre à d'autres écoles le projet pédagogiques: "l'énergie, l'école et moi".	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
53	Poursuivre, augmenter et diffuser l'effort consenti dans les	Réduction des dépenses énergétiques et de

	cantines communales.	l'effet de serre
54	Faire connaître les nouvelles formes d'économie.	Réduction des dépenses énergétiques et de
		l'effet de serre
55	Systématiser l'invitation de producteurs, d'artisans et de	Réduction des dépenses énergétiques et de
	"valoristes" locaux lors des manifestations publiques.	l'effet de serre
56	Encourager l'appel à des entreprises d'économie sociale dans	Réduction des dépenses énergétiques et de
	les marchés publics communaux.	l'effet de serre
61	Veiller à la cohérence de la mise en œuvre du PCM et des	Réduction des dépenses énergétiques et de
	résultats du Bilan Carbone.	l'effet de serre
62	Poursuivre la politique de placement des parkings à vélos.	Réduction des dépenses énergétiques et de
		l'effet de serre
63	Favoriser la cohabitation des différents modes de	Réduction des dépenses énergétiques et de
	déplacements.	l'effet de serre
65	Encourager les déplacements piétons.	Réduction des dépenses énergétiques et de
		l'effet de serre
68	Renforcer les clauses de conservation et de valorisation de la	Protection et amélioration du patrimoine
	nature dans les projets d'urbanisme et d'architecture.	naturel
69	Accompagner de manière durable le développement futur de la	Protection et amélioration du patrimoine
	zone Nord du chemin de fer Moensberg.	naturel
72	Gérer progressivement les espaces verts communaux de	Protection et amélioration du patrimoine
	manière écologiques.	naturel
73	Choisir des plantes locales, vivaces et peu gourmandes en eau	Protection et amélioration du patrimoine
7.4	pour le décor floral communal.	naturel
74	Valoriser les critères écologiques dans le concours "Uccle en fleurs".	Protection et amélioration du patrimoine
77		naturel Dratastian et améliaration du natrimaine
77	Initier à la culture vivrière partout où c'est possible: terrasses, balcons, murs,	Protection et amélioration du patrimoine naturel
78	Mener une action de réhabilitation des jardinets de façade.	Protection et amélioration du patrimoine
70	Merier une action de renabilitation des jardinets de raçade.	naturel
83	Créer une réflexion autour de l'utilisation d'eau dans les centres	Protection et amélioration du patrimoine
03	sportifs.	naturel
84	Aménager de manière spécifique les espaces publics des zones	Protection et amélioration du patrimoine
	inondables.	naturel
85	Sortir les eaux propres du réseau d'égouttage.	Protection et amélioration du patrimoine
		naturel
86	Imposer la dépollution des rejets d'eaux usées dans la nature.	Protection et amélioration du patrimoine
		naturel
91	Former des personnes relais spécialisées en jardinage et/ou	Protection et amélioration du patrimoine
	culture biologique> Valoriser les formations de maîtres-	naturel
	maraichers et maitres composteurs proposées par Bruxelles	
	Environnement	
93	Assurer la cohérence des actions de solidarité Nord/Sud.	Coopération locale et internationale
94	Faire connaître les événements spécifiques à la coopération	Coopération locale et internationale
	locale et internationale.	
96	Initier un partage d'expériences entre administrations et	Coopération locale et internationale
	structures similaires des deux entités jumelles.	
100	Inclure le commerce équitable dans les achats de la Commune.	Coopération locale et internationale
101	Susciter le commerce équitable comme enjeu pédagogique	Coopération locale et internationale
	dans les écoles.	
102	Communiquer largement et régulièrement sur la campagne	Coopération locale et internationale
	CDCE.	
103	Inciter les fonctionnaires communaux à poursuivre et étendre	Coopération locale et internationale
	leur action de "panier bio".	

ACTIONS AMORCÉES

23	Réunir les entreprises autour du thème du "management durable".	Bonne gouvernance & Démocratie participative
30	Susciter l'implantation d'une Entité Locale développée par le Fonds de Réduction du Coût global de l'Energie (FRCE).	Logement durable pour tous
34	Susciter un échange d'expérience entre la Commune, la SUL, COBRALO et le CPAS sur l'URE et les énergies renouvelables.	Logement durable pour tous
58	Initier une réflexion sur la mise en place d'une formation de valoriste.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
59	Susciter une opération pilote de location de matériel et par un groupe d'habitants.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
75	Editer un dépliant sur la qualité artistique des jardins écologiques et proposer des promenades.	Protection et amélioration du patrimoine naturel
79	Etudier la possibilité d'agrandir le parc Doyen Cogels et le confirmer comme par public.	Protection et amélioration du patrimoine naturel
80	Généraliser l'arrosage des plantations communales avec l'eau de pluie.	Protection et amélioration du patrimoine naturel
90	Créer une nouvelle activité du parascolaire autour d'un potager.	Protection et amélioration du patrimoine naturel

ACTIONS NON-PLANIFIEES

23	Réunir les entreprises autour du thème du "management durable".	Bonne gouvernance & Démocratie participative
30	Susciter l'implantation d'une Entité Locale développée par le Fonds de Réduction du Coût global de l'Energie (FRCE).	Logement durable pour tous
34	Susciter un échange d'expérience entre la Commune, la SUL, COBRALO et le CPAS sur l'URE et les énergies renouvelables.	Logement durable pour tous
58	Initier une réflexion sur la mise en place d'une formation de valoriste.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
59	Susciter une opération pilote de location de matériel et par un groupe d'habitants.	Réduction des dépenses énergétiques et de l'effet de serre
75	Editer un dépliant sur la qualité artistique des jardins écologiques et proposer des promenades.	Protection et amélioration du patrimoine naturel
79	Etudier la possibilité d'agrandir le parc Doyen Cogels et le confirmer comme par public.	Protection et amélioration du patrimoine naturel
80	Généraliser l'arrosage des plantations communales avec l'eau de pluie.	Protection et amélioration du patrimoine naturel
90	Créer une nouvelle activité du parascolaire autour d'un potager.	Protection et amélioration du patrimoine naturel

ACTIONS A SUPPRIMER

32	Augmenter la performance énergétique des logements gérés par l'AISU.	Logement durable pour tous
46	Organiser des soirées débats pour sensibiliser à la surconsommation et faire	Réduction des dépenses
	connaître l'énergie grise.	énergétiques et de l'effet de serre
57	Veiller à intégrer la Commune dans le projet de ressourcerie régionale à	Réduction des dépenses
	Forest.	énergétiques et de l'effet de serre
66	Signer la "Déclaration des maires et élus locaux sur l'eau".	Protection et amélioration du
		patrimoine naturel
88	Encourager l'assainissement des sols pollués des sites industriels et des	Protection et amélioration du
	stations-services.	patrimoine naturel

LE BILAN CARBONE

Le Bilan Carbone est une étude qui quantifie l'ensemble du CO₂ émis par les activités et les immobilisations (bâtiments, matériel) de l'administration communale d'une part et du territoire de la commune d'autre part et qui propose une série d'actions pour réduire ces émissions.



Etat d'avancement et réalisations concrètes Période 2014-2017

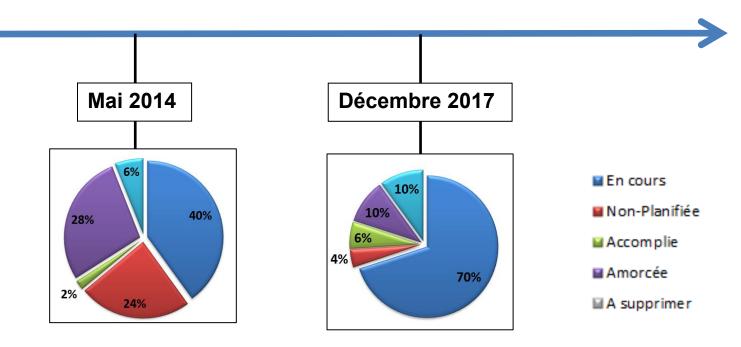
Bilan réalisé en décembre 2017



TABLE DES MATIÈRES

ETAT D'AVANCEMENT GÉNÉRAL	88
DYNAMIQUE DES ACTIONS « ACCOMPLIES » ET « EN COURS »	88
RÉALISATIONS DU BILAN CARBONE	89
PATRIMOINE ET SERVICES COMMUNAUX	89
Energie	89
Déplacements de personnes	94
Transport de marchandise	98
Immobilisation	99
Achats	101
Gestion des déchets	103
TERRITOIRE D'UCCLE	106
Déplacements de personnes	106
Résidentiel	112
Tertiaire	115
Transport de marchandise	115
Consommation de biens	116
RÉSUMÉ DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CHAQUE ACTION	119

ETAT D'AVANCEMENT GÉNÉRAL



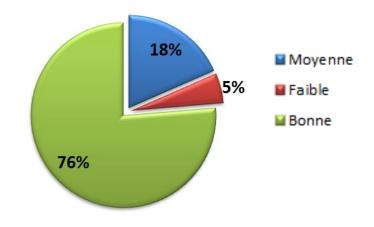
Remarques

- La majorité des actions du Bilan Carbone s'étalent sur de nombreuses années et très peu sont des actions ponctuelles (« one-shot »), ce qui explique le faible taux d'actions indiquées comme « accomplies ».
- Les actions indiquées comme « à supprimer » le sont soit par choix politique, après étude de la question, soit parce qu'elles ne sont plus pertinentes ou d'actualité.

DYNAMIQUE DES ACTIONS « ACCOMPLIES » ET « EN COURS »

Remarques

La plupart des actions accomplies ou en cours nécessitent toujours un suivi ainsi que des moyens humains ou budgétaires pour perdurer. Le graphique cicontre présente la « dynamique » de ces actions



PATRIMOINE ET SERVICES COMMUNAUX

Energie



Réduction des consommations électrique de 15%

Etat d'avancement Dynamique
2009-2014 2014-2017

En cours En cours Bonne

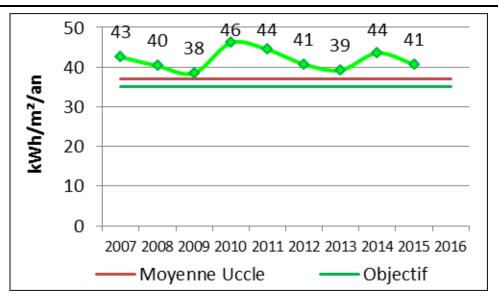
Réalisations:

- Un suivi régulier des bâtiments communaux est effectué via l'application régionale de Sibelga (NRClick Scan) qui permet de détecter via des alarmes les déviances énergétiques dans tous les bâtiments communaux et d'agir immédiatement pour éviter toute surconsommation en gaz, eau ou électricité.

ACTION D 1 1

- A noter que contrairement au gaz, les économies d'électricité sont par nature moins flagrantes et globalement la consommation est stable.

- Le projet NRClick menés en partenariat avec Sibelga a pour objectif d'aider les Communs à diminuer leur consommation d'électricité de 5% en offrant un accompagnement de la gestion énergétique, des outils de comptabilité, une centrale d'achat (audit, dimensionnement), etc.
- Des actions sont menées via le guichet de l'énergie pour conscientiser les agents aux économies d'électricité par l'adoption de gestes simples.
- A noter également



Suivi des consommations via l'application régionale de Sibelga (NRClick Scan)

BILAN CARBONE

Réduction de la température moyenne des bâtiments de 1°C

Dynamique	Etat d'avancement	
	2014-2017	2009-2014
Bonne	En cours	En cours

ACTION

Réalisations:

- Une optimisation des régulations de chauffage selon chaque bâtiment est mise en place afin de diminuer les consommations en gaz et répondre aux besoins tout en minimisant les émissions de CO2. Le binôme "Responsable Energie" et "responsable des installations techniques" permet de mener à bien cette mission et d'effectuer de sérieuses économies.



Diminution des consommations de combustibles de 25%

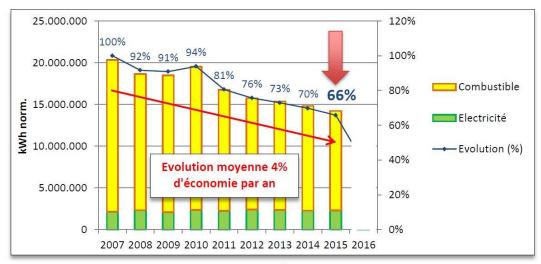
Etat d'ava	Dynamique	
2009-2014	2014-2017	
En cours	En cours	Bonne

Réalisations:

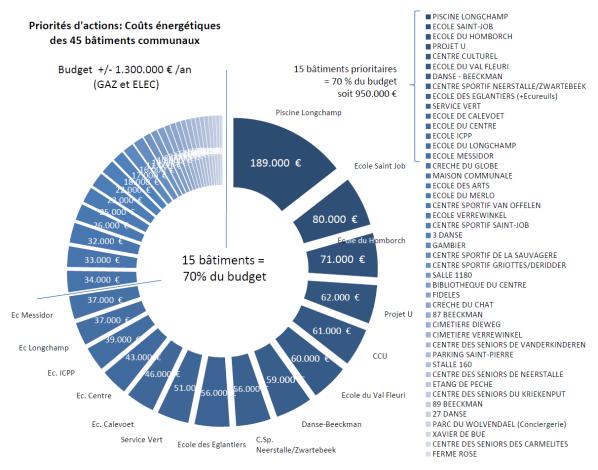
ACTION D 1 2

- Un suivi régulier des bâtiments communaux est effectué via l'application régionale de Sibelga (NRClick Scan) qui permet de détecter via des alarmes les déviances énergétiques dans tous les bâtiments communaux et d'agir immédiatement pour éviter toute surconsommation. Le projet NRClick menés en partenariat avec Sibelga a pour objectif d'aider les Communs à diminuer leur consommation de gaz de 15% en offrant un accompagnement de la gestion énergétique, des outils de comptabilité, une centrale d'achat (audit, dimensionnement), etc.

- Depuis 10 ans, globalement la Commune réalise 4% d'économies par an ce qui représente 2,2 millions d'euros ou 30 Gwh d'économies cumulées, ce qui correspond à la consommation annuelle de 250 ménages bruxellois (en prenant en compte qu'un ménage moyen consomme par an 15 000kWh de gaz et d'électricité, ce qui représente +/- 1 000€/an).
- Des priorités d'actions sont menées sur 15 bâtiments. Les consommations en gaz et électricité de ceux-ci représentent 70% du budget.



Evolution des consommations énergétiques normalisées des 45 bâtiments (hormis la Piscine et le projet U).





Installation de panneaux solaires photovoltaïques

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
En cours	En cours	Ponno

ACTION

Réalisations :

- Outres les sites mentionnés lors du précédent bilan (6 écoles équipées: du Homborch, du Val Fleuri, du Longchamp, de Calevoet, du Centre, de Messidor et le bâtiment des services techniques du 25 rue A. Danse; pour un total de 512 m² de panneaux photovoltaïques); le projet régional Solarclick est en cours avec Sibelga (utilisation des toitures des bâtiments communaux pour placer des grandes installations photovoltaïques) : 4 sites communaux sont sélectionnés : Le nouveau Centre administratif (Projet U), le Contre opérationnel Stalle, l'Ecole du Homborch (à l'étude) et l'Ecole de Messidor (à l'étude)



Utilisation de 10% de chaleur thermique renouvelable

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
En cours	En cours	Bonne

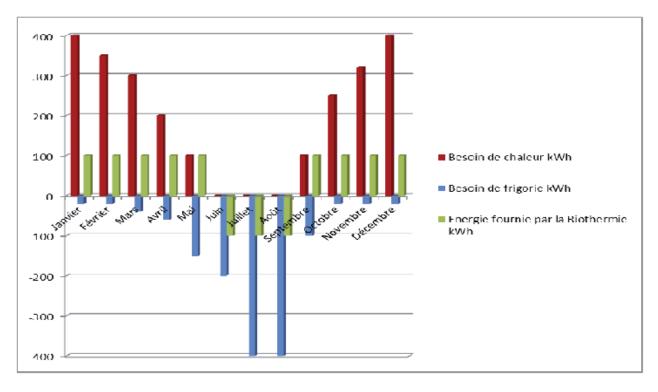
Réalisations :

- 1 site équipé de 6 panneaux solaires thermiques (Homborch).

ACTION

- Pour le nouveau Centre administratif (Projet U) : Projet pilote de riothermie (récupération de chaleur sur le réseau d'égout pour la réintroduire dans les circuits de chauffage et de refroidissement) développé en partenariat avec Vivaqua. La fraction énergétique produite par le système de riothermie (chauffage et cooling) permettra de diviser par 3 à 4 la production de tonnage CO2 par rapport à un tandem Gaz (pour le chauffage) et Electricité (pour le cooling). La technologie repose sur un échangeur de chaleur situé dans la canalisation des eaux usées couplé à une pompe à chaleur installée dans les immeubles. Constitué d'un circuit de canalisations en boucle fermée, l'échangeur de chaleur transporte une eau qui va tout d'abord être chauffée (hiver) ou refroidie (été) par les eaux usées. Le concept développé par VIVAQUA vise à mettre en place dans l'égout lui-même un échangeur de chaleur à faible coût. Un suivi des débits d'eaux usées dans le collecteur Stalle depuis le mois de juillet 2016 montrent un niveau très constant et très important par rapport aux besoins thermiques du bâtiment. La proportion des besoins énergétiques fournis à partir de la riothermie est de l'ordre du guart des besoins maximums, tant en hiver qu'en été. Projet mis en place dans le cadre du programme Interreg (subsides de l'Europe).

Représentation de la variation des besoins énergétiques du bâtiment sur une année et de la portion de l'énergie fournie par la riothermie





Optimisation de l'espace disponible

Etat d'avancement 2009-2014 2014-2017

Non-planifiée

Bonne En cours

Dynamique

Réalisations :

- L'objectif prévu par le Bilan Carbonne est une réduction du ratio m²/employé de 15%. De ce fait, l'augmentation du nombre d'agent n'aura pas pour conséquence une augmentation des émissions liées aux consommations d'énergie. Une étude participative a été réalisée pour sonder les besoins en espace des différents services et agents dans le cadre du "Projet U". En moyenne, les agents communaux disposent actuellement d'un espace de 9,8 m² et les chefs de services/départements de 14,5m². Les aménagements du nouveau centre administratifs aboutiront à des espaces de 8,6 m² pour les agents, 11,6 m² pour les chefs de service et entre 18 et 25 m² pour les directeurs, soit une réduction de 12,25%. Ces calculs ne tiennent cependant pas compte d'une augmentation significative des espaces dédiés au public dans le bâtiment, de la création de "cuisinettes" et intègrent une marge de sécurité de 10% d'employés supplémentaires. Au final, l'objectif est globalement atteint.

4				
RII .	MIC	ARRO	NE	

Isolation des bâtiments pour atteindre une 2009-2014 consommation de 80kwh/m² En cours

Etat d'avancement **Dynamique** 2014-2017

En cours Bonne

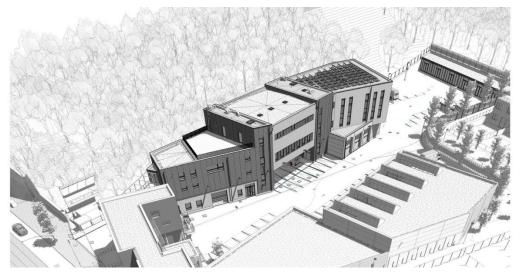
Réalisations:

ACTION

- Le chiffre de 80 kwh/m² constitue le minimum à atteindre pour la Commune lors de travaux d'isolation des bâtiments communaux. Lors de rénovation ponctuelle, l'objectif est d'atteindre les performances imposées par les primes énergies de Bruxelles Environnement. Ces critères sont plus contraignants que la PEB et permet d'investir en bon père de famille.
- Dans le cadre de construction neuve, la PEB impose aujourd'hui d'atteindre des critères très exigeants. Le service Architecture interne met un point d'honneur à répondre à ces critères et même faire mieux. Dans le cadre de l'extension de l'école Calevoet, le critère passif a été un objectif à atteindre dès la conception architecturale et technique.
- Concernant la construction du nouveau Centre Opérationnel Stalle, les critères très « basse énergie » seront atteints : soit 60 kWh/m2.an.



Nouvelle extension passive à l'école Calevoet (Le chantier démarre en août 2018)



Nouveau Centre Opérationnel Stalle (COS) (Le chantier démarre en août 2018).



Achat d'électricité verte – Action déjà mise en place

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Accomplie	Accomplie	Bonne

ACTION

Réalisations:

- Depuis 2016, a Commune d'Uccle a intégré la Centrale des marchés régionale de gaz et d'électricité de Sibelga (Interfin) pour le compte de pouvoirs publics communaux. En 2017, les entreprises ENGIE Electrabel et Lampiris ont été désignées, pour 2018 ce sont ENI et ENGIE (marché renouvelé chaque année pour favoriser la mise en concurrence des fournisseurs.

- L'énergie électrique est 100% verte et cette imposition a été respectée par les fournisseurs désignés.

Déplacements de personnes



Report de 25% des trajets domicile-travail en voiture vers des trajets en transport en commun et à vélo (action ciblée vers les agents communaux)

Etat d'ava	Dynamique	
2009-2014	2014-2017	
En cours	En cours	Bonne

Réalisations:

- Elaboration d'un Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE) dont la finalisation est prévue pour 2018 : ce plan reprendra toutes les mesures destinées à promouvoir une gestion durable des déplacements liés à l'activité de cette ou de ces entreprises, dont les transports en commun et le vélo. Il permettra d'accéder à une série d'avantages tels que des subsides. La quantification des agents se rendant au travail en co-voiturage est prévue dans le cadre du PDE.
- Le Plan Vélo liste une série d'actions à mettre en place vers les agents communaux : mise à disposition de vélos (dont électriques et vélos cargos pour le transport de matériel) de services avec possibilité de faire le trajet domicile-travail, vélos pour les messagers, développement d'une formation vélo par le Gardiens le Paix, Brevet cycliste dans les écoles, etc.
- Organisation en 26 septembre 2017 d'une balade à vélo de 8 km pour les agents communaux (plus de 50 participants) afin de les sensibiliser à l'usage du vélo sur Uccle et de favoriser le Team-building
- Avantages pour les agents communaux : Remboursement à 100% des abonnements Stib pour les tous agents en CDI, CDD, contrat de remplacement depuis janvier 2018 (contre 80% précédemment) suite à l'octroi d'un subside régional pour les Communes et CPAS ; Prime vélo de 0,21 €/km pour les trajets domicile-travail (min 1km dans un sens) ; Remboursement de 80% du montant pour une carte-train de 2 ème classe
- Nouveau Centre Administratif (Projet U): 89 emplacements de vélos à l'intérieur (incluant 16 emplacements pour vélos électriques) sont prévus pour le personnel au niveau -1 avec nouveau vestiaire équipé de douches à proximité de l'emplacement de ces vélos. 26 emplacements vélos seront accessibles au public (pour un total de 115 emplacements vélos). Arrêt Wagon (trams 4 et 97 en face du bâtiment); arrêt de la ligne 51 de tram et à 600 mètres au sud-ouest (8 minutes à pied); arrêt des lignes de tram 32 et 82; arrêt Egide Van Ophem de la ligne 98 de bus se situe dans la rue de Stalle à 400 mètres (5 minutes à pied) du bâtiment. Le parking de transit « Stalle », avec une capacité de 500 emplacements de parking, se situe à 1 km du bâtiment (13 minutes à pied) au terminus de la ligne 4 de tram, à 3 arrêts (6 minutes de trajet) de l'arrêt Wagon. La connexion ferroviaire est assurée par la proximité à la gare Uccle-Calevoet, située à 800 mètres au sud (11 minutes à pied). A 100 mètres (1 minute à pied) du bâtiment il existe la station Villo n°246, avec une capacité de 20 vélos. Au numéro 13 de la Place Emile Danco, à 800 mètres du bâtiment (10 minutes à pied) on peut trouver une Cambio CarSharing-Station avec une capacité pour 2 voitures. L'accessibilité des personnes à mobilité réduite a été étudiée en concertation avec la commission consultative de la personne porteuse de handicap (CCCPPH) avec notamment 4 emplacements PMR
- La commune a déposé sa candidature le 13 mars 2017 au projet « Bike Project » de mise en selle des travailleurs organisé par Pro Vélo et ses partenaires (et compte ainsi inciter les entreprises et organisations uccloises à faire de même. Ce dossier n'a cependant pas été retenu car il nécessite un Plan de Déplacement d'Entreprise approuvé, actuellement en cours d'élaboration.
- Les vélos de service n'étant plus entretenus (électriques ou non) , ne sont plus utilisés. Le PDE devrait remédier à cette situation



une balade à vélo de septembre 2017



Compagne d'appel à la participation pour l'octroi du remboursement STIB



Projet pour 2018 : the Bike project



La prime vélo à assistance électrique (VAE) s'invite chez nous

Le Conseil Communal a marqué son accord pour une prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf ou d'un kit d'adaptation électrique neuf pour vélo. Les rues de notre commune, et principalement les grands axes, sont surchargés de voltures. Cette situation engendre d'autres problèmes comme le stationnement sawage, les emboutelligges, des difficultés de maxeuvre, la pollution de l'Artz... Afin de lutter contre ce problème et dans le cadre des objectifs de la Région d'augmenter la part des déplacements à vêtos dans notre ville de 20%, le Service Mobilité s'est penché sur la mise en place d'une prime à contre de la contre de la contre de la contre l

d'un kit d'adaptation électrique adressée aux habitants de la commune. En conséquence, fin décembre 2015, le Conseil Communal domait son accord pour cette prime. La Région doit encore se prononcer. Nous attendons son feu vert afin qu'au cours de ce mois-et, le règlement et le formaistre puisseme être publiés sur internet. Des publication, les dossiers pourront être acceptés au service Mobiliné.

Article Wolvendael février 2015 sur la prime pour les vélos électriques

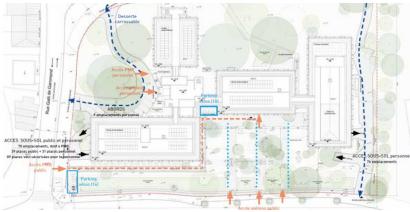


Transfert de 50% des déplacements des visiteurs vers des déplacements en transport en commun et en mode doux et vers l'utilisation de l'E-service

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Amorcée	En cours	Moyenne

Réalisations:

- Projet U: 2 zones extérieures d'une capacité de 10 (devant l'accès principal) et 16 vélos (côté Ouest). Voir action n° P 2.1
- Augmentation du nombre de parking vélos devant les bâtiments communaux (administratifs, techniques, à caractères culturels, etc.), repris notamment sur la carte des ressources durables d'Uccle
- Utilisation de l'E-service : 3.310 demandes comptabilisées en 2016 (276 demandes par mois) pour Uccle et 3786 (344 par mois) sur les 11 premiers mois de 2017. Le CIRB gérant cette plateforme constate cependant une évolution assez faible des demandes par E-Guichet par rapport aux autres communes ou les demandes ont explosées suite au travail sur des nouveaux formulaires.
- Valorisation sur la carte des ressources durables des parkings vélos et box sécurisés et des magasins de vélos, possibilité de calculer des distance et de créer des itinéraires, reprises d'éléments favorisant l'intermodalité (gares, Cambio, Collecto, ...)
- Le Collège avait octroyé une prime à l'achat des vélos à assistance électrique en 2015 (20 x 250 € max). Cette prime devrait être relancée en 2018 avec un budget 10 fois supérieur (sous réserve de l'accord du Collège des Bourgmestre et Echevins)
- Elaboration d'un Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE) dont la finalisation est prévue pour 2018 qui reprendra des actions à mettre en place pour les visiteurs. La mise à jour des cartes d'accessibilité sera prévue. La quantification est prévue dans le cadre du PDE
- Le Plan vélo adopté par le Conseil communal du 28 septembre 2017 propose une série d'aménagements afin de garantir la sécurité des cyclistes et d'actions afin d'encourager la pratique du vélo.



Projet U: 2 zones de parkings vélo extérieurs

Uccle lance sa prime aux vélos électriques

▲ ABONNÉS PA. D. Publié le lundi 16 février 2015 à 20h41 - Mis à jour le lundi 16 février 2015 à 20h41

Article de presse

95



25% des employés se rendent au travail en co-voiturage

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Amorcée	Amorcée	

Réalisations:

- Possibilité d'utiliser le système Cambio pour les déplacements professionnels mais ce système est encore peu connu et peu utilisé par les agents communaux.

- Volonté de promouvoir le co-voiturage, l'utilisation des voitures partagées. A noter que la promotion du co-voiturage opéré il y a une dizaine d'année n'avait pas remporté de succès.

- Elaboration d'un Plan de Déplacement d'Entreprise (PDE) dont la finalisation est prévue pour 2018 : ce plan reprendra toutes les mesures destinées à promouvoir une gestion durable des déplacements liés à l'activité de cette ou de ces entreprises, dont les transports en commun et le vélo. Il permettra d'accéder à une série d'avantages tels que des subsides. La quantification des agents se rendant au travail en co-voiturage est prévue dans le cadre du PDE.
- Il existe de nombreuses plateforme de covoiturage pour trouver « co-voiturer » en région bruxelloise : www.carpool.be; www.commuty.net; www.karzoo.be; www.vap-vap.be.

		Etat d'ava	ancement	Dynamique
	Réduction de 50% des trajets du 3ème âge en avion	2009-2014	2014-2017	
BILAN CARBONE		A supprimer	A supprimer	
ACTION	Remarques : Action supprimée par choix politique			
P 2.4				



Transfert de 20% des déplacements effectués en voiture par les élèves des écoles communales vers des déplacements en mode doux (marche et vélo)

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
En cours	En cours	Bonne

Réalisations:

Rangs piétons :

- Régulier: depuis 10 ans : rang Notre Dame de la Consolation vers l'école des devoirs de la Roseraie (3x/sem., aller simple, ± 15 enfants)
- Ponctuels en temps scolaires (bibliothèque, théâtre, plaine de jeux...), depuis 2015: Ecole Plein Air (depuis 2015, démarche d'abandon des bus scolaires, 2015: 5 rangs avec un total de 5 classes, 2016: 13 rangs avec un total de 15 classes, 2017: 21 rangs avec un total de 30 classes); Ecole de la Pomme (depuis 2016, démarche d'abandon de bus scolaires, 2016: 7 rangs avec un total de 7 classes, 2017: 10 avec un total de pour 14 classes); La Pomme-Home Floréal (en 2016 et 2017, projet intergénérationnel avec l'ASBL Tilt Come Unity), 2016: 8 rangs avec un total de ± 8 enfants, 2017); Notre Dame de la Consolation (depuis 2016, démarche mobilité dans le cadre d'u PDS), 2016: 2 rangs avec un total de 20 classes, 2017: 5 rangs avec un total de 20 classes); Notre Dame (depuis 2017, démarche d'augmentation de la mobilité douce), 2017: 3 rangs avec un total de 3 classes

- Rangs vélos :

P 2 5

- Régulier: rang Saint-Paul vers la piscine Longchamp (1mardi/2, 2 classes, 40 élèves)
- Ponctuels en temps scolaires (Forêt de Soignes, Bois de la Cambre,...): Institut Saint Vincent de Paul (en 2014 et 2016, 1 rang avec un total de 2 classes); Ecole du Longchamp (en 2015 : 1 rang pour un total de 2 classes, en 2016 : 2 rangs pour un total de 4 classes, en 2017 : 3 rangs pour un total de 6 classes; Saint-Paul (2016 : 1 rang pour un total de 2 classes, 2017 : 1 rang pour un total de 2 classes); Ecole Active (2017 : 1 rang pour une classe de secondaire vers Tour & Taxi).

Les autres rangs-vélos organisés par le passé ont dû être abandonnés (manque de personnel, peu d'implication des écoles, ...).

- 21 écoles disposent d'un PDS et ont bénéficié d'un accompagnement par l'ASBL Coren chargée par Bruxelles mobilité d'accompagner les écoles pendant une année scolaire, en collaboration avec GoodPlanet Belgium :
 - 2006: 2 écoles se sont inscrites 2 Decroly (fondamental), Ecole Longchamp;
 - 2007 : 1 école 🛭 Ecole Européenne
 - 2008 : pas de nouvelle école inscrite
 - 2009 : 2 écoles 🛚 Lycée Français Jean Monnet, Ecole de Verrewinkel
 - 2010 : 2 écoles 🛚 Ecole Hamaïde, Ecole Plein Air
 - 2011 -2013 : pas de nouvelle école inscrite
 - 2014 : 2 écoles : Ecole Regina Pacis, Ecole Notre-Dame de la Consolation
 - 2015 : 2 écoles : Ecole Active, La Petite Ecole
 - 2016: 4 écoles: Institut Saint-Vincent-de-Paul (fondamental), Sint-Paulusschool, BSGO De Iris, Sint-Jozefschool
 - 2017 : 6 écoles : Institut-Saint-Vincent-de-Paul (secondaire), Decroly (secondaire), Ecole du Homborch, Athénée

Royal Uccle 2, Koninklijk Atheneum Ukkel, Sint-Vincentiusschool.

Depuis la création des PDS en 2006 par Bruxelles Mobilité, 26 écoles de la commune d'Uccle se sont inscrites dans la démarche et ont engagées une réflexion sur leur mobilité, voire ont mises en œuvre des actions concrètes.

D'autres écoles en disposent également mais n'ont pas été accompagnées par l'ASBL Coren (Verrewinkel, Saint-Paul, le Lycée français, l'Ecole européenne).

- Enquête de l'ACQU dans la lettre aux habitants de décembre 2017 sur les PDS à Uccle : rencontre avec les directeurs d'établissements scolaires avec différents acteurs qui participent à la mise en œuvre de PDS en octobre 2017 afin de les inciter à élaborer des PDS, sensibiliser les enfants et leurs parents à la mobilité douce, rendre les élèves plus autonomes dans leurs déplacements. Une enquête a été réalisée durant l'année scolaire 2016/2017 sur la pratique du vélo auprès d'élèves de certaines écoles uccloises.





Exemple de rang-vélo piscine Saint-Paul 2014



Enquête de l'ACQU dans la lettre aux habitants de décembre 2017 sur les PDS à Uccle



Exemple de rang à pied 2015

Transport de marchandise



Réduction de la distance de livraison des marchandises de 30%

Etat d'avancement Dynamique
2009-2014 2014-2017

Non-planifiée En cours Bonne

Réalisations:

- La centralisation des services communaux dans le nouveau centre administratif (Projet U) devrait contribuer à réduire les trajets effectués par les camions de livraisons se rendant à la Commune (idem pour ce qui est de la livraison dans les services)

ACTION

- P 3.1
- Bon nombre de marchés publics privilégient des entreprises locales (notamment en ce qui concerne l'alimentation). La réduction globale des kilomètres (et des gaz à effet de serre) est cependant difficilement quantifiable.
- Pour l'évacuation des déchets : formules dans les cahiers des charges pour privilégier le recours à des sociétés locales (permettant de diminue la distances parcourues par les véhicules communaux et permettre ainsi de réduire les émissions de CO2 et les couts en carburants). Idem pour le marché carburant permettant de « faire le plein » dans des stations à proximités des bâtiments communaux.
- Les livraisons « économat » sont à rationaliser pour éviter des livraisons par à-coup dans les services et diminuer les emballages.



Eco-gestion des véhicules de la Commune, réduction du nombre de véhicules et choix de véhicule consommant moins

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
En cours	En cours	Bonne

Réalisations:

- La Commune dispose à présent de 3 nouveaux véhicules électriques : 2 au Service Vert « (style Kangoo » et « Goupil » avec benne), 1 au Cimetière de Verrewinkel (camionnette de type « Goupil » avec benne). Volonté de remplacer la flotte par des véhicules électriques/hybrides au fur et à mesure des remplacements et sous réserve du budget disponible (sauf pour les gros camions en regard de la rentabilité)

ACTION

P 3.2

- Projet d'installation de de bornes-électriques (voir action n°63 de l'A21L)
- Volonté de diminution de la flotte de véhicules de 10 à 15% de manière à rationner leur usage et de pouvoir les garer au Centre Opérationnel de Stalle et dans le Nouveau Centre Administratif (Projet U). Engagement d'un agent pour la gestion de la flotte automobile communale.
- Amélioration des critères d'attribution pour l'achat de véhicules avec 50% pour les critères écologiques dont l'écoscore et la consommation. Volonté de modifier les critères afin de ne pas se limiter aux possibilités Diesel pour les véhicules lourds.
- Elaboration d'un Plan de Déplacement d'Entreprise (en cours voir action P 2.1) avec une composante liée à la rationalisation de la flotte et les véhicules électriques.

Immobilisation



Diminution de 10% des émissions des immobilisations des bâtiments grâce à une meilleure gestion

Etat d'avancement 2009-2014 2014-2017 **Dynamique**

Non-planifiée

En cours

Moyenne

ACTION

Réalisations:

- Exemples : Isolation des toitures de l'Ecole du centre (toutes les toitures seront isolées avec des matériaux respectueux de l'environnement sur une période de 5 ans).







BILAN CARBONE

Réduction de 10% des émissions liées à la voirie

Etat d'avancementDynamique2009-20142014-2017Non-planifiéeEn coursBonne

Réalisations:

- En accord avec les principes du RCU Eau, la Coordination Eau, identifie les projets et proposent des aménagements afin que les parkings ou voiries devant être réaménagées intègrent une dimension de gestion de l'eau pluviale de ruissèlement par des dispositifs apportant une plus-value environnementale (infiltration via des filtres à sables, carrés d'arbres infiltrants, ...). C'est par exemple le cas pour le projet de réaménagement de l'Avenue Paul Stroobant, pour la gestion des eaux de ruissellement de l'Avenue Dolez pour le projet de lotissement Pâturins ou pour le projet de réaménagement des carrefours Engeland/Gazelle.

ACTION

De très nombreux projets sur la gestion des inondations et la remise à ciel ouvert des ruisseaux, notamment dans la vallée de Saint-Job sont également liés à des aménagements en Voirie et proposent des aménagements innovants et exemplaires (Jardin de Pluie de Saint-Job, Carrefour Saint-Job/Chênaie/Repos, etc.).

- Peu de possibilité d'insertion de clauses environnementales dans les cahiers des charges pour les matériaux liés à la voiries (plaques de rue, matériaux de construction, ...) due à la faible quantité de fournisseurs pouvant répondre à ces critères écologiques dans ce type de marché.

De nombreux projets sur la gestion des eaux sont décrits dans la partie « protection et amélioration du patrimoine naturel de l'Agenda 21 et dans le Plan Nature



Amélioration de la gestion du matériel informatique

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Amorcée	En cours	Bonne

Remarque:

Etat des lieux lors du bilan carbone de 2009 : 1 imprimante pour 1,5 ordinateur.

Réalisations:

- Le Service des nouvelles technologies contacte systématiquement l'ASBL La Poudrière, active dans la revalorisation de matériel informatique déclassé, pour ce type de matériel.
- Une liste d'acteurs susceptibles d'être intéressés par du matériel informatique encore fonctionnel a été établie.
- Les appareils multifonctions se généralisent dans les plateaux et services communaux.
- Etat des lieux d'octobre 2014 pour l'administration et les écoles sur les Imprimantes-Photocopieurs-Fax-Scanners (IPFS) avec pour objectif de fiabiliser la qualité et la vitesse de copie, d'impression, de scan, de fax ; de réduire le nombre d'appareils ; de faire des économies d'échelle en consommables ; de réduire nos consommations électriques. Résultats : nombre d'utilisateurs / appareils : Imprimantes : 2,4 ; Photocopieurs: 8,3 ; Fax : 14,4 ; Scanners : 17,4
- Une rationalisation des imprimantes par agents a été étudiée et sera réalisée dans le cadre du projet U.
- En 2015 : décision du passage de l'achat d'IPFS à la location d'appareils multifonctions pour l'année suivante avec service aprèsvente



Amélioration de la gestion des véhicules et des machines afin de réduire les émissions de 15%

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Amorcée	En cours	Bonne

Réalisations:

- Voir action P 3.2 du Bilan carbone pour la gestion des véhicules communaux.

P 4.4

- Les copieurs satisfont aux normes ENERGY STAR en matière de performance énergétique et les pièces de rechange gsont disponibles pendant au moins cinq ans à compter de l'arrêt de la production. Pour les appareils électriques : il aura préférentiellement une classe d'efficacité énergétique de type A la plus haute possible, telle que définie dans la directive 94/2/CE modifiée par la directive 2003/66/CE.
- Appels à des sociétés de services par exemple pour le nettoyage des vitres et des bâtiments (avec description demandée des produits utilisés pour le nettoyage et des moyens mis en œuvre pour une gestion écologique des procédés de nettoyage.) et pour la gestion des photocopieuses.

Achats



Réduction des émissions globales des biens achetés de 20%

Etat d'avancement 2014-2017 2009-2014 En cours

Dynamique

En cours Bonne

Remarque:

produits et de privilégier les produits écologiques

Réalisations:

De nombreux cahiers des charges sont chaque année retravaillés par le Service de l'Environnement en collaboration avec la Centrale des marchés pour les rendre plus durables : Voir actions n°16, n°48 et n°53 de l'Agenda 21.

Cette action consiste à insérer des clauses environnementales dans les cahiers des charges pour diminuer l'impact carbone des

BILAN	CARBONE

Réduction des consommations de papier de 40%

Etat d'avancement 2009-2014 2014-2017 En cours En cours

Dynamique

Bonne

Réalisations:

- Toutes les imprimantes sont par défaut installées en recto-verso pour éviter les consommations de papier inutiles. Les appareils multifonctions privilégient l'impression en noir et blanc à partir de cartouches d'encre noire dédiées. Notons également que les appareils devront permettre l'utilisation de papier recyclé entièrement composé de papier après consommation.
- BOS: Mise en place depuis mai 2015 de BOS pour les rapports au Collège (Back Office Secrétariat) est une plateforme web sécurisée qui a pour but la dématérialisation des processus de délibérations des administrations. Utilisation de cette plateforme pour les rapports au Conseil communal en 2017. Cette initiative a permis de réduire considérablement les consommations de papier (les chiffres obtenus par le CIRB pour la Commune de Saint-Gilles font été de 130.000 feuille économisées / an).
- Tous les agents communaux incorporent dans leurs signatures email le conseil de ne pas imprimer inutilement les emails.

BILAN CARRONE	

Plan d'alimentation bas-carbone bio dans l'enseignement

Etat d'avancement **Dynamique** 2009-2014 2014-2017

En cours En cours Bonne

Remarque:

voir également action n°53 de l'A21

Réalisations:

- De nombreuses écoles et crèches développement des actions autour de l'alimentation durable (repas bio, locaux et de saison) ou de projet de type « potager » (et/ou compost). Celles-ci sont valorisées sur la carte des ressources durables. Le travail sur les cahiers des charges a notamment permis aux crèches du Chat et du Homborch d'être labellisées « Good Food » par Bruxelles Environnement (respectivement avec 2 et 3 fourchettes indiquant l'effort consenti).

Quelques Exemples : L'école du Homborch a un projet de réduction du gaspillage alimentaire dans leur établissement (Smiley à la rescousse, poules, collation saine, promotion de la soupe... avec une réduction du gaspillage alimentaire de 86 %); projet Gourde de l'école Saint-Paul – Regina Pacis pour diminuer les déchets d'emballage de boissons ; école Decroly : Projet Alimentation durable : Un repas bio tous les jeudis et « végé » une fois par mois ; Athénée Uccle 1 "la petite école dans la prairie" : Participation à l'action "fruits et légumes" (découverte des fruits et légumes de saison) ; etc.

- Le cahier des charges pour les repas des écoles comprend au niveau des produits BIO les pourcentages suivants : Produits laitiers 40%; Viande 20%; Légumes 30% (pleine terre 80%); Pomme de terre 30%; Fruits 80% (pomme poire 95%) (exotique 100% commerce équitable); Légumineuses 80% et sans OGM; Chocolat 60%; Pain 30%; Huiles et graisses 35% (60% pour prépas froides) (huile palme interdite); Epices 30%; Œufs 60% (+100% plein air); Poissons 100% MSC et également: Tri des déchets; Conditionnements et emballages (grands et reconditionnables)

Ecole Decroly: alimentation durable dans les casseroles!

Niveaux: primaire et secondaire

Thème: cantine durable

De l'alimentation durable dans les casseroles? A l'école Decroly, un sympathique duo de "top chefs" prépare la tambouille. Au menu ? Un repas bio tous les jeudis, et « végé » une fois par mois. L'occasion pour les élèves d'adopter de bonnes habitudes alimentaires, tout au long de l'année!

Projet de l'école Decroly valorisé sur le site de Bruxelles Environnement



OUPS

Aujourd'hui, j'avais trop à manger!



Projet anti-gapillage de l'école du Homborch « smiley à la rescousse »



Un label Good Food de la Région de Bruxelles-Capitale: 3 fourchettes pour la crèche du Homborch et 2 pour celle du Chat!



Een label Good Food van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest: 3 vorken voor het kinderdagverblijf Homborch en 2 voor Chat!

Article Wolvendael mai 2018 sur la labelisation Good Food de 2 crèches communales

Gestion des déchets



Réduction de 40% des déchets de papier Etat d'avancement Dynamique 2009-2014 2014-2017 En cours En cours Bonne

Remarque:

Cette action est en lien direct avec l'action P 5.2 visant à réduire les consommations de papier.

Réalisations (autres que les actions mise en places et décrite dans l'action P 5.2) :

- Plus de 10.000 feuilles A4 imprimées en recto sont chaque année récoltées et transformées en carnets brouillon de différents

- formats par l'imprimerie communale des services techniques (25 rue Auguste Danse). L'imprimerie des services administratifs (3 rue Auguste Danse) en réalise également pour environ 5.000 feuilles A4.
- Un article a été rédigé dans la Minute à Dédé (newsletter de conscientisation au développement durable interne à l'administration intégrée par la suite au journal interne U-Com) visant à conscientiser les agents à la réutilisation des déchets papier pour la confection de carnets brouillon.





Article sur les carnets brouillons dans la Minute à Dédé

Confection de carnets brouillons par l'imprimerie communale



Réduction de 10% des déchets due à l'amélioration de la gestion de la voirie

Etat d'avancement		Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Non-planifiée	En cours	Bonne

Remarque

Action en lien avec l'action P 4.2 visant à réduire la quantité de surface 'macadamisée' sur le territoire et en optant pour des matériaux bas-carbones.

ACTION

P 6 7

Réalisations:

- Action complémentaire et liée à l'action P 4.2. Voir cette action. De nombreux projets sur la gestion des eaux sont décrits dans la partie « protection et amélioration du patrimoine naturel de l'Agenda 21 et dans le Plan Nature
- La conscientisation des services communaux et de leur direction doit continuer via la Coordination Eau afin que cet objectif de gestion des voiries soit généralisé et intégré d'office en amont des projets.



Réduction des déchets pris en charge à la déchetterie de 10% - valorisation

Etat d'avancement 2009-2014 | 2014-2017

2014-2017

Non-planifiée

En cours

Bonne

Dynamique

Remarque

Action liée à la création d'une ressourcerie (T 5.6) qui n'est pas à l'ordre du jour. Il serait dès lors plus pertinent d'encourager la création d'initiatives de type Repair Café, les associations actives dans la valorisation et de promouvoir les magasins de secondes mains. A noter que la déchetterie communale n'existe plus.

Réalisations:

D 6 2

- Création d'un Repair Café à la Roseraie avec activités plus ou moins mensuelles.
- Création et diffusion auprès des services communaux concernés d'une liste d'acteurs susceptibles d'être intéressés par des encombrants issus de la Commune. Le Service des Nouvelles technologie faut appel aux services de l'ASBL La Poudrière, active dans la revalorisation, pour le matériel informatique déclassé.
- Promotion des magasins de seconde main sur la carte des ressources durables d'Uccle et de toutes les initiatives citoyennes de valorisation ou de « seconde vie ».
- Promotion également des initiatives citoyennes (collecte de bouchons en plastiques et en liège au parc de Wolvendael ; flyers de conscientisation sur le recyclage par l'Epi (épicerie collaborative rue du Doyenné) ; donnerie-prêterie virtuelle de l'Epi ; ...





Recyclons un maximum!

À l'ÉPI, nous facilitons la collecte des bouchons de liège, lunettes, bics, stylos, marqueurs, feutres, filtres Brita et des bouchons de bouteilles en plastique. Voici d'autres informations utiles pour le recyclage.

Extrait du flyers de conscientisation au recyclage de l'Epi



Repair Café de la Roseraie

Bienvenue sur la Donnerie - Prêterie de l'Epi!

Ne jetons plus, donnons!

Achetons moins, demandons!

Site Internet de la donnerie prêterie de l'Epi



Collecte de bouchons en plastique parc de Wolvendael

Collecte nationale de vieil électro du 20 au 28 mars à la déchetterie communale.
Ucele s'associe à la grande collecte nationale d'apparelle dectro usagés nationale d'apparelle dectro usagés mars 2015. Les Dèchets d'Equipements Electriques et Electroiques contiennent souvent des éléments qui sont très polluants pour l'environnement s'ils ne sont pas traités de façon correcte. De surcroit, ils contiennent des matières premières précieuses qui peuvent être recyclées pour réutilisation. Saviez-evois qu'en 2018, Evenpel a collect per le collecte de façon écologique. Recupel garantit aussi que, par le recours aux techniques de recyclage les plus performantes, un maximum de matières permières réutilisables soit récupéré. Autrement dit: qu'un maximum de matières permières réutilisables soit récupéré. Autrement dit: qu'un maximum de matières permières réutilisables soit récupéré. Autrement dit: qu'un maximum de matières permières réutilisables soit récupéré. Autrement dit qu'un maximum de matières permières réutilisables voir récupéré. Autrement dit qu'un maximum de matières permières réutilisables voir récupéré. Autrement dit qu'un maximum de matières permières réutilisables voir récupéré. Autrement dit qu'un maximum de matières permières réutilisables et et l'appendit de la concentration de matière peut de la concentration de l'appendit de la commune qu'un qui collectra le plus de kilos de DEEE par habitant au cours de cette semaine d'action remporter un piquentique petit-déjeuner géant, qui sera offert gratutionneme cet de aux habitants. On compte aut vous!

Nationale ophaling van oude huishoudtoestellen van 20 tot 28 maart in het gemeentelijk containerpark Ukkel zal meewerken aan de grote nationale ophaling van oude huishoudtoestellen die van 20 tot 28 maart 2015 georganiseerd wordt de good anachon Agreements

The state of the



van Ukkel (Stallestraat 160). De gemeente die de grootste hoeveelheid in kg van dergelijk afval per inwoner inzamelt gedurende deze actieweek, zal deze zomer gratis een reuzegrote picknick voor haar inwoners cadeau krijgen. We rekenen op u!

Appel à tous les hal Collectons tous ensemble notre vieil électro, faisons de uccle la N°1 du pays en matière de recyclage et gagnons

Article Wolvendael mars 2015 sur la collecte d'électro par recupel (également en octobre 2015)

Collecte des bouchons en liège et plastique Suite à la fermeture de notre déchetterie communale, nous

Suite a la termeture de notre dechetterie communate, nous invitons les ucclois qui souhaitent déposer leurs bouchons de bouteilles en plastique ou leurs bouchons en liège à les déposer sur le site de compostage au Parc du Wolvendael où des bacs de recyclage seront installés. Infos pratiques: entrée à l'angle de la rue Rouge et de l'avenue Wolvendael. Site accessible pendant les heures d'ouverture du Parc de Wolvendael:

- du 1^{er} avril au 31 octobre de 7h30 à 22h; - du 1^{er} novembre au 31 mars de 7h30 à 20h.

Article Wolvendael janvier 2016 sur la collecte de bouchons en liège et en plastique au Parc de Wolvendael

Une page Facebook à découvrir: Uccle Donner Prêter Échanger Une Uccloise gère sur Facebook un groupe qui a pour vocation de créer un espace de don, de prêt, d'échange d'achat ou de vente d'objets. L'idée est que



reinjreinte caroone. N nestre pas a rejoindre ce groupe afin de donner une deuxième vie (ou plus) à vos objets en bon état. Cette plateforme permet également d'entrer concrètement en contact avec des voisins ou d'autres personnes et d'élargir ainsi son cercle d'amis et de connaissances.

Article Wolvendael juin 2016 sur une donnerieprêterie-échangerie sur Facebook

Collecte de matériel

Collecte de materiel
Informatique et de petit
électro-menager
Une collecte de matériel
informatique et de petits
appareils électro-ménagers
(imprimante, ordinateur,
téléphone portable, petit matériel
électrique...) est organisée nar le électrique...) est organisée par le club Rotary Bruxelles Altitude le samedi 24 octobre, de 10h le samedi 24 octobre, de 10n à 17h, rue Groeselenberg 99. Un garage à l'intérieur du site sera à disposition pour déposer le matériel et un fléchage sera prévu. Cette initiative, soutenue par la Commune et se déroulant durant la semaine du développement durable, vise à soutenir l'action de l'entreprise d'économie sociale CF2D au niveau de la réutilisation de matériel informatique déclassé, leur mise à disposition à des associations, la valorisation des déchets et l'insertion professionnelle. Plutôt que de jeter ce type de matériel, n'hésitez pas à le donner ce jour-là pour en faire profiter d'autres !

Article Wolvendael octobre 2015 sur la collecte de matériel infiormatique et électr-ménager organisée par le Rotary Club

Dès le 1er septembre 2017,



Campagne de sensibilisation de Bruxelles Environnement relayée par la Commune sur l'interidction des sacs en platiques et la promotion des sacs recyclables

TERRITOIRE D'UCCLE

Déplacements de personnes



Amélioration de la sécurité et de la fluidité des piétons et vélos à Uccle

Etat d'avancement
2009-2014 | 2014-2017
En cours | En cours

Dynamique

Bonne

Réalisations:

- Le Service Prévention :

- Création officielle d'un Pool Vélo reconnu par la Région en 2013 Comprend un Pôle Vélo composé de 6 Gardiens de la paix.
 Les contacts avec les communes voisines se font ponctuellement, lors de réaménagements ou lorsqu'un souci se manifeste. 6 vélos électriques acquis en 2017 et 10 vélos de ville acquis en 2006 et révisés en 2017, 5 vélos enfants pour prêts aux écoles lors des brevets (subsides). Patrouille en vélo en été. Les incidents sont depuis récemment, également signalés via Fix My Street. Formation à la mécanique vélo, à la gravure, au code de la route pour les cyclistes, ...
- Participe à des événements : Homborch en Fête (stand de gravure (± 15), piste d'habilité vélo avec la Team Ecole de la Police) ; Foire de Saint-Job (piste d'habilité vélo avec la Team Ecole de la Police) : Journée sans Voiture (stand de gravure (entre 80 et 120) et sensibilisation à la pratique du vélo) ; Olympiades de l'Institut Saint-Vincent de Paul (habilité vélo)
- Prévention vol: collaboration entre le Service Mobilité et le Service Prévention en 2017 pour le placement d'autocollants sur la bonne manière d'accrocher les vélos aux arceaux (prévention vol) dans le cadre de leur recensement et du diagnostic de leur état; distribution de brochure; repérage et labellisation des vélos abandonnés avec la Police.
- En 2016, les gardiens de la Paix ont encadré les entrées et sorties d'écoles de près de 22 établissements. Il n'y a plus de pédibus (domicile-école) par manque d'effectif et de responsabilisation des écoles

- Brevet cycliste (depuis 2007, par le Service Prévention) :

- 2014: 6 écoles, 12 classes, 276 enfants; 2015: 7 écoles, 14 classes, 328 enfants; 2016: 5 écoles, 9 classes, 2017 enfants; 2017: 6 écoles, 12 classes, 270. Uccle est la 2ème commune (après la Ville de Bruxelles) à former le plus de classes d'élèves au Brevet cycliste. Les agents du service Prévention sont formés par l'ASBL Pro Vélo en tant que formateurs. Toutes les écoles qui participent au brevet le font depuis plus de 3 ans. Depuis 2007, le Service Prévention prépare 11 classes d'élèves au Brevet du Cycliste (6 écoles communales et libres concernées: St-Paul, Verrewinkel, Val Fleuri, Decroly, Ecole du Centre et Institut St-Vincent; 'école du Longchamp a abandonnée) en collaboration avec Pro Vélo. Plusieurs écoles sur liste d'attente (Homborch, Petite école dans la Prairie. Potentiellement 18 classes pour 2018.
- Il serait pertinent de mettre ne place les conditions permettant aux écoles de développer une vision à long terme pour leur participation au Brevet cycliste.
- Le Service Prévention organise également des entraînements cyclistes pré-brevet et post-brevets.
- la Team Ecole de la zone de police donne des cours de sécurité routière dans 9 écoles communales et 8 écoles du libre et du privé, en 3ème maternelle, 2ème et 6ème primaire. Le cours donné en 2ème primaire est essentiellement axé sur la théorie et la pratique du vélo. En Juillet-Aout 2017 : aide à la piste de circulation du Parascolaire en appuie avec la Team Ecole
- Le Plan vélo adopté par le Conseil communal du 28 septembre 2017 propose une série d'aménagements afin de garantir la sécurité des cyclistes et d'actions afin d'encourager la pratique du vélo.
- Motion votée à l'unanimité par le Conseil communal du 26 octobre 2017 pour la mise en œuvre d'une voie verte cyclo-piétonne le long des voies de chemin de fer n°26 et 124 permettant de relier Moensberg au site Delta en passant par le Bois de la Cambre.
- Remise d'avis systématiques sur tous les projets d'aménagement de le STIB également concernant les piétons.
- Actions de gravures de vélos et de contrôle technique par le Service de Prévention, notamment à l'occasion d'événements (annuellement lors de la Journée sans voiture (125 vélos gravés en 2016) au Parvis Saint-Pierre, à la Foire de Saint-Job, « Homborch en fête ». En collaboration avec la police, il organise aussi des pistes d'agilité et parcours vélo. Il organise également des campagnes de sensibilisation et notamment en 2016, du 10 au 24 octobre, une opération visibilité avec distribution d'un gadget fluorescent destiné aux écoliers à pied et à vélo.



Gravure de vélos au Stand du Service Prévention (ici en 2015)



Traversée devant les écoles

Pose d'autocollant pour la prévention du vol sur les arceaux (2017)



Piste d'habilité Saint-Job 2016



Brevet cycliste Val-Fleuri 2016

Le cycliste est passé au rouge???



Si vous ne prenez garde à ces nouveaux panneaux de signalisation routière que sont, dans le jargon technique, les B22 et B23, il se pourrait que bientôt vous sogez surpris de voir un cycliste Passer au rouge."

Passer au rouge.

Bais de quoi s'agit-1!? D'une autorisation donnée aux cyclistes, da tourner à droite ou de continuer tout droit forsque le feu est rouge ou jaune-orange. Il ne sign tien moins que d'encourager l'utilisation du vélo, par exemple, en n'imposant pas au cycliste de mettre péd a terre lorsque l'est de content péd de terre lorsque l'est en entre péd de terre lorsque de son effort et l'inertie qu'il seatt acquise. Lorsque de son effort et l'inertie qu'il seatt acquise. Lorsque le feu set vert, sa creinsée en séle, d'autant plus délicate, pourrait le faire vaciller et le mettre en danger. Beaucoup d'arrères à Ucele sont

pentues ou étroites, Ou les deux. Les B2 ou B23 répondent en cela à un souci de sécurité essentiel. Cette aide qu'apporte au cycliste la nouvelle signalisation doit cependant être réfléchie avec circonspection. Vous rên trouvere donc pas à tous les carrefours à feux. Et elle ne lui confère pas tous les droites. Le cycliste devra toujours respecter les autres usagers de la voirie et leur céder le passage. Un B23 ne pourra par exemple jamais l'ament à couper un flux de circulation. D'orse et déjà vous trouvez des B22 sur l'avenue De Fré à hauteur des Cliniques de l'Europe. Sovez attentifs dans les semaines et mois qui viennent, à cette nouvelle génération de signaux routiers aux carrefours à feux. Et aux cyclistes sans cesse plus nombreux dans nos rues!

Article Wolvendael janvier 2016 sur les panneaux B22 et B23

À la découverte d'Uccle verte et bleue

Parcourir les espaces verts et bleus des 19 communes bruxelloises à vélo? C'est possible en 2016! Venez découvrir une nouvelle manière de bouger, poser un autre regard sur la ville en flânant à vélo



et saisir quelques heures de liberté. Histoires et anecdotes d'Uccle à travers les siècles, les bâtiments architecturaux remarquables, mais surtout les espaces verts et lieux insolites.

Article Wolvendael juin 2016 sur la découverte d'Uccle à vélo



Amélioration des services des transports en commun

Etat d'ava	incement	Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Amorcée	En cours	Moyenne

Réalisations :

Les actions de la Commune sont limitées mais un « lobbying » régulier est opéré auprès des opérateurs des transports en communs pour améliorer l'offre de services.

- Remise d'avis systématiques sur tous les projets d'aménagement de le STIB.
- La Commune essaye dans la mesure du possible que les réaménagements liés au transport en commun soient accompagnés de travaux de rénovation du paysage urbain
- Tram/Bus:
 - Remise d'avis sur le nouveau Plan Bus 2018 par la Commune, l'ACQU et le Comité de quartier « Bois de Verrewinkel » (avec notamment la création d'un un site internet concernant la mobilité dans le sud d'Uccle) en 2016 afin d'améliorer les dessertes et/ou d'éviter les modifications/suppression de lignes indésirables.
 - Obtention en 2017 du réaménagement complet de la Chaussée d'Alsemberg entre la gare de Calevoet et Globe (1 an de chantier). De même pour le 2^{ème} tronçon entre Globe et Messidor.
 - Nouveau marché « Abris Bus » : concession pour 10 ans à un opérateur privé pour leur financement (publicité). Réalisation d'un état des lieux en collaboration avec la Stib pour la taille, le nombre de bancs, le doublement du nombre d'abris... selon leur fréquentation et les contraintes topologiques. Volonté d'une prise en compte systématique de l'accès PMR (en général pour tous les réaménagements d'arrêts)
 - Vérification des marquages « Arrêt moteur » sur les terminus des lignes de bus fin 2014 afin que l'ensemble des terminus en soient équipés (marquage au sol Gare de Stalle Bus 48 et Observatoire Bus 43 ; panneau : Kauwberg Bus 43 ; aucune indication Gare de Calevoet Bus 60 et Square des Héros Bus 98, 41, 38). Courrier adressé au Ministre pour que ces instructions soient observées par les conducteurs de bus de la Stib.
- Train: voir action n°T.1.3



Amélioration des services de transport ferroviaire en lien avec le RER

Etat d'ava	incement	Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Amorcée	En cours	Bonne

Réalisations :

Les actions de la Commune sont limitées mais un « lobbying » régulier est opéré auprès des opérateurs des transports en communs pour améliorer l'offre de services :

- Création en décembre 2015 de l'offre de train suburbaine dite "S" de, vers, dans et autour de la Région de Bruxelles-Capitale. L'offre en trains à Uccle a été étoffée depuis 2016 : 2 trains S1/heure/sens en semaine à Calevoet, train S9 : 1/h/sens en semaine; total de 5 trains/h/sens au Vivier d'Oie et à Saint-Job en semaine; le week-end : 1 train IC/h relie les gares de Saint-Job et Vivier d'Oie à Brussels Airport; dès décembre 2017, le train S5 circulera aussi le week-end (Vivier d'Oie et Saint Job seront desservies par 2 trains/heure et Moensberg par 1 train /heure, etc. 5 lignes sur Uccle : S1, S5, S7, S9, IC27.
- Remise d'avis systématiques sur tous les projets d'aménagement des opérateurs de de modifications de lignes.
- Pression auprès d'Infrabel pour le développement d'un REB (Réseau Express Bruxellois) afin que le réseau ferroviaire sou mieux exploité en région bruxelloise (notamment l'augmentation de la fréquence des trains).

ACTION

- Pression auprès d'Infrabel pour le développement de la jonction entre les lignes de train 124 et 26 au niveau de la gare de Moensberg et remise d'avis annuel auprès de la SNCB lors de l'annonce des grilles horaires pour augmenter la fréquence des trains sur ces lignes.
- Pression par la Commune et les associations de quartiers ucclois pour la création d'une gare du Lycée français.
- Pression auprès de la SNCB pour la gratuité des parkings autour des gares (ex : lors du Permis d'Urbanisme de la rue du Wagon)
- Négociation aboutie avec Infrabel pour le parking de la gare de Linkebeek (Avenue des Sophoras/avenue des Hospices) non terminé : ce parking a été reçu en concession par la Commune où 80 places de parking vont être aménagées pour les navetteurs (avec réaménagement de la voirie).
- Reprise en gestion de la gare de Calevoet avec création d'une salle d'attente et de logements.
- Création d'un site Internet par le Comité de quartier « Bois de Verrewinkel » concernant la mobilité dans le sud d'Uccle
- Promotion du train : la gare du Vivier d'Oie à Uccle héberge désormais la plus grande fresque street-art du rail belge (1800m²) œuvre de 25 artistes chapeautés par le collectif Propaganza.





Etude sur la présence de marqueur « Arrêt moteurs » (ici : gare de Stalle)



Rénovation de la gare de Calevoet La rénovation de la gare de Calevoet est sur les rails. Dans le cadre de la Politique de la Ville, le Gouvernement bruxellois a accordé un subside de 264.000 € pour cette rénovation dont la majorité du coût sera supporté par la Régie foncière communale. Trois logements seront créés à l'étage de la gare et une partie du rez-de-chaussée sera accessible aux personnes qui prennent le train et qui seront ainsi à l'abri des intempéries.

Article dans le Wolvendael de décembre 2017



Article dans le Wolvendael de décembre 2017 pour la promotion des trains S

Action non-planifiée.



Street Art à la gare du Vivier d'Oie (Photo: EdA-Julien RENSONNET)

	Transfert de 200/ des déplesements en avien sur des	Etat d'ava	ancement	Dynamique
	Transfert de 20% des déplacements en avion sur des	2009-2014	2014-2017	
BILAN CARBONE	courtes distances vers des déplacements en train	Non-planifiée	Non-planifiée	
ACTION	<u>Réalisations</u> :			

	20% des déplacements domicile-travail se font en co-	Etat d'ava	incement	Dynamique
	•	2009-2014	2014-2017	
BILAN CARBONE	voiturage	Amorcée	En cours	Faible

Réalisations: - Développement des systèmes de partage ou location de voitures entre voisins ou particuliers : Cozycar, CarAmigp, Wibee, Drivy. La

ACTION **T 1.5**

- communication doit cependant être renforcée pour faire connaître ces initiatives et leurs fonctionnements. La quantification des pourcentages de déplacement en co-voiturage est impossible à l'échelle du territoire d'Uccle.
- La Commune valorise les entreprises éco-dynamiques » sur la carte des ressources durables, dont certaines mettent en place des actions en faveur du co-voiturage.
- Il existe de nombreuses plateforme de covoiturage pour trouver « co-voiturer » en région bruxelloise : www.carpool.be; www.commuty.net; www.karzoo.be; www.vap-vap.be (plateformes à valoriser)

		Etat d'ava	ncement	Dynamique
	Réduction des trajets scolaires en voiture	2009-2014	2014-2017	
BILAN CARBONE	•	En cours	En cours	Bonne
ACTION T 1.6	Remarques et réalisations : Action similaire à l'action P 2.5. Voir action P 2.5 pour les réalisations			



Mise en place d'un système d'auto-partage sur la Commune

Etat d'avancement Dynamique
2009-2014 2014-2017

Amorcée Accomplie Bonne

Réalisations:

- Etat en novembre 2017 :
 - 1 station Zen Car (voitures électriques) Station au Vivier d'Oie;
 - 4 stations Ubeeqo Dieweg, Montjoie, Bascule, Montjoie;
 - 9 stations Cambio (Vanderkindere, Bascule, Place Vander Elst, Coghen, Danco, Calevoet, Fort-Jaco, Marlow, Vivier d'oie. Selon Cambio, toutes les stations uccloises sont bénéficiaires et donc rentables.
- Les systèmes d'auto partage avec stations fixes sont repris sur la carte des ressources durables d'Uccle.
- Autres systèmes :
 - Développement de système sans stations fixes (freefloating) : DriveNow, Zip Car.
 - Développement des systèmes de partage ou location de voitures entre voisins ou particuliers : Cozycar, CarAmigo, Wibee, Drivy.

La communication doit cependant être renforcée pour faire connaître ces initiatives et leur fonctionnement.

T 1.7

- Les conseils communaux sont tenus d'élaborer un plan d'action communal car sharing à l'Horizon 2020 conformément à l'objectif régional de croissance des voitures partagés (Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale du 21 mars 2013). L'objectif pour Uccle est de 37 places pour 2020. Pour ce faire, Uccle dispose d'un tel plan, validé le 10 septembre 2015 par le Conseil Communal et le 17 novembre 2015 l'Agence de Stationnement qui comprend les actions à mettre en place.
- A noter également pour les vélos partagés : 20 stations Villos! (également reprises sur la carte des ressources durables) et le développement de systèmes de flotte libre (O bike (en cours), Billy Bike (avec assistance électrique prévu prochainement), Gobee Bike). Projets de scooters partagés (Scooty). La Commune d'Uccle reste cependant vigilante à ce que ces initiatives n'entrainent pas une prolifération massive de vélos/scooters/voitures dans l'espace public au risque de l'envahir et de contrarier la mobilité d'autres usagers (piétons, cyclistes, voitures, transports en communs...) ; en effet, ces systèmes peuvent avoir tendance à déresponsabiliser les usagers qui abandonnent ces moyens de locomotion n'importe où...
- A noter également la présence de 7 stations taxis à Uccle (20 places de stationnement), avec un bon rendement (sauf pour Vivier d'Oie). Le plan d'action prévoit donc l'implantation d'une station de taxis de 2 places à proximité de la gare de Calevoet.

Carsharing

Fin mars-début avril, de nouvelles stations de voitures partagées ont été installées en différents lieux ucclois.

Cambio a ouvert une station au square Marlow et au Fort-Jaco, et Ubeeqo vient de simplanter à Uccle, plus précisément au Dieweg et au carrefour de l'av. Montjoie avec la rue Edith Cavell. Depuis 2013, suite à un arrêté régional, les Communes ont été tenues d'établir un Plan Carsharing fixant des objectifs pour chacune d'entre-elles diei 2020. L'objectif pour Uccle est de mettre en service 57 voitures partagées, tous opérateurs confondus. Ce plan permet d'avoir une vision globale de la répartition des stations sur le territoire communal et il est possible de l'adapter tous les ans. Actuellement et sur la base des chiffres fournis par Cambio, ce système



de covoiturage fonctionne très bien et la demande est importante. D'autres ouvertures de stations sont prévues d'ici la fin de l'année à Uccle.

Encourager le carsharing est bénéfique pour la collectivité: selon une étude de Timenco, un véhicule partagé remplace entre 4 à 8 voitures individuelles. À terme, plus d'emplacements se libérent dans la rue. La voiture privée est utilisée en moyenne 4 % de son temps contre 40 % du temps de la voiture partagée. D'autres avantages existent, qu'ils soient sociaux ou environnementaux. En parallèle à ce service de voitures partagées dit "en boucle", Tarrété régional en question a été modifié en avril 2016 afin d'accueillir le free-floating à Bruxelles (2D, Car et Drive Now). Cet autre système met à disposition des véhicules en rue, localisables par une application smartphone. Vous n'êtes plus tenu de remettre le véhicule à sa station d'origine mais de le garer dans un certain périmètre. Enfin, il existe aussi des plateformes sur internet permettant de mettre en contact, dans un même quariter, des conducteurs et des propriétaires de véhicules désirant partager leur voiture: Wibes ou Coycera.

Article Wolvendael mai 2017 sur de nouvelles stations Cambio et des plateformes en free-floating



Achat de véhicules émettant moins de CO2

Etat d'ava	ancement	Dynamique
2009-2014	2014-2017	
Amorcáe	En cours	Faihle

Réalisations:

- Voir action n° P 2.7 pour la gestion des véhicules communaux.
- Mise en place de la LEZ (« Low Emission Zone », en français « Zone de basses émissions ») dès le 01/01/2018 à l'initiative de la Région. Il s'agit d'interdire l'accès sur tout le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale ((7j/7), 24h/24) aux véhicules les plus polluants et ainsi améliorer la qualité de l'air et la santé publique. Le Ring n'est pas concerné par la LEZ, tout comme certaines voiries permettant d'accéder à certains parkings de transit. 3 parkings de transits restent donc accessibles dont le parking de Stalle, via la rue de Stalle (uniquement entre la limite régionale et les entrées/sorties du parking, la petite rue du Marechal et la rue de l'étoile (uniquement entre la limite régionale et les entrées /sorties du parking). Une période transitoire de 9 mois est prévue. En 2018, la première année d'application, seuls les véhicules diesel les plus anciens (norme EURO 1, ou sans norme EURO) seront concernés (Plus d'infos : http://www.lez.brussels) : les critères évolueront avec le temps pour concerner de plus en plus de véhicules. A noter qu'en le détruisant, et en renonçant à toute nouvelle immatriculation pendant un an, vous pouvez bénéficier de la prime bruxell'Air. La Communication pourrait être renforcée à ce sujet.

Γ 1.8

- Autres éléments
 - Possibilité de consulter la qualité de l'air en Région Bruxelloise sur le Site de Bruxelles Environnement, en page d'accueil (pollumètre)
 - Pic de pollution : Au cours de la période hivernale (1er novembre au 31 mars), la région bruxelloise peut connaître un pic de pollution. Selon le niveau établi, des mesures restrictives de circulation sont mises en place, de la simple demande de lever le pied (niveau 1) à la mesure la plus forte: l'interdiction de circulation (niveau 3). Ces éléments sont expliqués sur le site Internet communal, Service Mobilité.

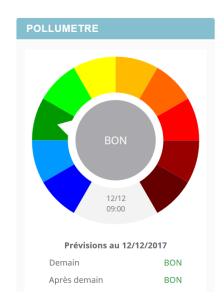


Explications sur les LEZ et les pics de pollution sur le site Internet communal

Une zone régionale de basse émission

À partir du 1er janvier 2018, la Région de Bruxelles-Capitale deviendra une LEZ (Low Emission Zone), c'est-à-dire une zone de basse émission. Les véhicules les plus polluants ne pourront plus y accéder. L'objectif est d'améliorer la qualité de l'air et donc la santé publique. Si vous prévoyez d'acheter une nouvelle voiture ou une nouvelle camionnette, c'est l'occasion de choisir un véhicule propre. Pour plus d'informations: www.lez.brussels





Pollumètre sur le site Internet de Bruxelles Environnement

Résidentiel



Sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie

Etat d'ava	ancement	Dynamique
2009-2014	2014-2017	
En cours	En cours	Moyenne

Réalisations:

- Articles en mars 2013, 2014 et 2015 dans le Wolvendael sur l'action Earth Hour et appel à la participation (participation de la Commune en 2014 en éteignant symboliquement l'éclairage de l'extérieur et de l'intérieur de la Maison Communale pendant une heure).
- Articles dans le Wolvendael en décembre 2017 sur les conséquences du réchauffement climatique et sur des gestes simples à appliquer pour une consommation responsable.
- Réalisation en 2014 d'un grand panneau didactique sur les économies d'énergies pouvant être réalisés à domicile (utilisé notamment lors d'événement comme la Journée sans Voiture ou pour les citoyens se rendant au Guichet de l'énergie), avec notamment, primes et réduction d'impôts, isolation des murs, isolation de la toiture, pose de double vitrage, ventilation, régulation thermique, réflecteur derrière les radiateurs, chaudière à condensation, isolation des tuyaux, appareils électroménagers économiques, ampoules économiques, appareils en veille, panneaux photovoltaïques, chauffe-eau solaire. Ce panneau est présent, sous forme interactive sur le site Internet communal, rubrique Guichet de l'Energie.

ACTION 2.1

- Différentes brochures sur les économies d'énergie sont disponibles au service de l'Environnement, envoyées sur demandes et distribuées lors d'événements.
- La Commune d'Uccle compte sur son territoire 7 entreprises labélisées "éco-dynamique" et 16 bâtiments labélisés "bâtiments exemplaires" par Bruxelles Environnement (valorisés sur la carte des ressources durables d'Uccle). La promotion de cet outil et de ces labels pourrait néanmoins être renforcée.
- La Cellule Energie du CPAS propose des Mini-Audits énergétique pour les personnes à faible revenus.
- Des collectifs citoyens, comme le Quartier Durable de Saint Job mène également des actions ponctuelles dans leur quartier pour sensibiliser leur concitoyens à l'Utilisation rationnelle de l'énergie. Depuis 5 ans, les quartiers durables Oxy 15 et Saint-Job, avec les animateurs du « défi énergie ucclois » organisent des visites chez les habitants afin de traquer les déperditions de chaleur dans leurs habitations (action valorisé dans la lettre aux habitants de l'ACQU de décembre 2017)

Des gestes simples pour limiter le réchauffement climatique

Le réchauffement climatique, cela nous concerne tous. Une augmentation moyenne de 1.6 °C de la température terrestre multiplie par 25 les risques d'inondations, de tempêtes violentes, d'ouragans, de sécheresse... Et pas seulement à l'autre bout du monde, mais aussi chez nous.

Un problème de risques concrètes quotidiennes: diminuer ec un couvercle sur les casseroles et les

S'il est impératif de prendre des mesures strictes de réduction des gaz à effet de serre et d'anticiper leurs conséquences au niveau mondial, chacun peut également, par des gestes simples, contribuer à inverser la tendance chez soi et sur son lieu de travail par une consommation responsable. Quelques exemples d'actions

concretes quotidiennes: diminuer la température du chauffage de 1°C, éteindre la lumière dans les pièces inoccupées, éteindre les appareils "en veille" et ne pas laisser branché le chargeur de GSM alors qu'il n'est pas utilisé, remplacer le papier "normal" par du papier recyclé, cuisiner toujours

poèles, limiter le gaspillage alimentaire, diminuer la quantité de déchets ménagers, préférer les fruits et légumes de saison et éviter les fruits et légumes cultivés en serres chauffées, installer un

Article Wolvendael décembre 2017 sur le réchauffement climatique

Cellule



Le CPAS d'Uccle a cré

Energie et peut vous informer dans les domaines suivants : - Aide au choix d'un fournisseur - Accompagnement lors de l'ouverture/la fermeture d'un compteur - Aide à la réduction du montant de la facture (via entre autre, de mini audit

facture (via entre autre, de mini audit énergétique). Les conseillers « Energée » peuvent donc vous aider dans les problématiques suivantes : analyse de votre facture d'ienergie, eigocation d'un plan de paiement avec votre fournisseur, octroi du statut de cilent protégi, aide au maintien de la fourniture d'ênergie, ... Notre Cellule, en collaboration avec la Maison de l'Energie « Soignes », a d'animations. Ces animations, d'une durrée de 2h porteront sur les thèmes suivants et auront lleu : - Mardi 18 novembre 2014 à

- Mardi 20 janvier 2015 à 14h00 :
 « Economie sur les consommations d'électricité» : Sans dépenser d'argent tout en gardant mon confort, je maitris 20% de ma facture Energie.

 Mardi 17 février 2014 à 14h00 :
 « Changer de fournisseur et comprend sa facture » L'un chois conscient vers d'économies sur ma facture » L'un chois conscient vers d'économies sur ma facture » L'un chois conscient vers d'économies sur ma facture » L'un chois conscient vers d'économies sur ma facture (» L'un chois conscient vers d'économies sur ma facture de l'un conscient sur l'un cons d'Alsemberg. Inscription obligatoire via le secrétariat de la Cellule Energie.

Article Wolvendael octobre 2014 sur les actions et animations de conscientisation sur les économies d'énergie de la cellule énergie du CPAS



Une heure pour la planète Le samedi 28 mars 2015, entre 20h30 et 21h30, l'opération EARTH HOUR verra une multitude de logements et bâtiments officiels ou non se plonger dans le noir. C'est à l'initiative du World Wide Fund for Nature (WWF) et du Sydney Morning Herald, un grand quotidien australien, que cette opération a lieu tous les derniers samedi du mois de mars depuis 2008. En ce début de printemps, nous vous demandons de participer et de couper les lumières ainsi que de débrancher les appareils électriques non essentiels, pour une durée d'une heure afin de promouvoir l'économie d'électricité et, par conséquent, la réduction de gaz à effet de serre et la lutte contre le réchauffement climatique.

Article Wolvendael mars 2015 sur l'action Earth Hour

Article sur les économies d'énergie (Défi Energie) dans la lettre aux habitants de l'ACQU (décembre 2017)

)		Etat d'ava	ancement	Dynamique
	Mise en place d'un Thermo Team	2009-2014	2014-2017	
BILAN CARBONE	•	A supprimer	A supprimer	
ACTION T 2.2	Remarque: Action abandonnée par choix politique. L'initiative Défi Energie, aya d'énergie, lancée il y a quelques année s'est essoufflée (bien que certai Audit énergétique à l'aide de Kit Energie avec une caméra therr thermomètre ambiant, des wattmètres) notamment via les quartiers encourage et soutient ce genre d'initiatives citoyennes.	ns animateurs p nique, un therr	roposent encore momètre infra-r	des actions (mini ouge, un hygro-

	Naise on whose d'un ISOL Teams	Etat d'ava	ancement 2014-2017	Dynamique
BILAN CARBONE	Mise en place d'un ISOL Team	A supprimer	A supprimer	
ACTION	Remarque :			
T 2.3	Même remarque que l'action T 2.1			
. 2.0				

	50% des futures constructions seront à basse	Etat d'ava	ancement	Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
BILAN CARBONE	consommation	En cours	Accomplie	Bonne
ACTION	Remarque :			
T 2.4	Depuis 2015, la norme pour les nouvelles constructions est le passif en Région b Voir action n°27 de l'Agenda 21.	ruxelloise.		



Remplacement progressif des chaudières au gaz, fioul et charbon par des chaudières à combustibles renouvelables.

Etat d'ava	ancement	Dynamique
2009-2014	2014-2017	
En cours	En cours	Moyenne

Réalisations:

ACTION

- Réalisation d'un document interactif de conscientisation aux économies d'énergie pour les particuliers, reprenant notamment une fiche info sur les chaudières à condensation label HR TOP (pour pellets, gaz ou fuel) qui récupère la chaleur de vaporisation des fumées et fonctionne avec un rendement minimum de 98%. Elle permet une économie sur la consommation de 10% par rapport à une chaudière HR+, de 35% par rapport à une vieille chaudière et de plusieurs centaines d'euros par an. La Communication à ce sujet pourrait être renforcée.

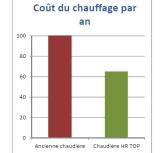
- Des liens sont également disponible sur les pages du Guichet de l'Energie vers le guide Bâtiment durable de Bruxelles Environnement permettant d'avoir plus d'informations à ce sujet et vers les primes régionales (placement d'une chaudière gaz à condensation ou biomasse + installation de chauffage : radiateurs,... → 1.500€ pour la chaudière +20€/m2 spécifique. Le Guichet de l'Energie oriente et conseils les demandeurs à ce sujet.
- Notons l'instauration d'une prime à l'installation d'un chauffe-eau solaire



CHAUDIÈRE À CONDENSATION

Il est très rentable d'investir dans l'amélioration du rendement de la chaudière car le chauffage peut représenter jusqu'à 56% de la facture énergétique

La chaudière à condensation label HR TOP (pour pellets, gaz ou fuel) récupère la chaleur de vaporisation des fumées et fonctionne avec un rendement minimum de 98%

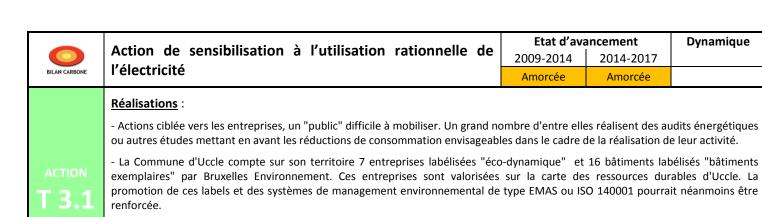


Économies sur la consommation

- 10% par rapport à une chaudière HR+
- 35% par rapport à une vieille chaudière
- Permettre une économie de plusieurs centaines d'€uros par ar

Outils de conscientisation du Guichet de l'Energie

Tertiaire



	Action sur la réduction des consommations liées au	Etat d'ava	ancement	Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
BILAN CARBONE	chauffage.	Amorcée	Amorcée	
	Réalisations :			
		ambro d'antro all	as réalisant das au	idita án argátiqua
ACTION	- Actions ciblée vers les entreprises, un "public" difficile à mobiliser. Un grand no ou autres études mettant en avant les réductions de consommation envisageable			0 1

- Article en mars 2013, 2014 et 2015 dans le Wolvendael sur l'action Earth Hour et appel à la participation (participation de la Commune en 2014 en éteignant symboliquement l'éclairage de l'extérieur et de l'intérieur de la Maison Communale pendant une

Transport de marchandise

	du fret ferroviaire	Etat d'avancement		Dynamique
		2009-2014	2014-2017	
BILAN CARBONE		Non-planifiée	A supprimer	
ACTION T 4.1	Remaque : Action d'une ampleur conséquente à mettre en place à l'échelle régionale.			

BILAN CARBONE	Mise en place de plate-forme de distribution aux abords de la commune en vue de réduire le fret interne	Etat d'ava 2009-2014 Non-planifiée	2014-2017 A supprimer	Dynamique
ACTION T 4.2	Remarque : Action d'une ampleur conséquente à mettre en place à l'échelle régionale.			

Consommation de biens

	Mise sur pied d'un groupement d'achat durable	Etat d'avancement		Dynamique			
		2009-2014	2014-2017				
BILAN CARBONE		Amorcée	En cours	Bonne			
	Réalisations :						
ACTION T 5.1	Initiatives recensées en 2017 permettant de réaliser des achats bas-carbone ou qui participent à une consommation durable initiatives sont valorisées sur la carte des ressources durables) - Alimentation bio, locale et de saison : 6 GASAP (groupe d'achats solidaires de l'agriculture paysanne) sont recensés et valorisée la carte des ressources durables d'Uccle en 2017 : GASAP Vanderkindere ; GAScule ; L'épi - épicerie collaborative ; GASAJOb ;						

	Mise en place de centrale de location sur le territoire		Etat d'avancement	
	-	2009-2014	2014-2017	
BILAN CARBONE	d'Uccle	Non-planifiée	Non-planifiée	
T 5.2	Réalisations : Voir action suivante et l'action n°59 de l'Agenda 21.			

		Etat d'av	ancement	Dynamique		
	Promotion de site Internet de location	2009-2014	2014-2017			
BILAN CARBONE		Amorcée	En cours	Moyenne		
	<u>Réalisations</u> :					
	- Promotion du co-jardinage un article dans le Wolvendael en avril 2015.					
	- Accord du Collège pour promouvoir cette pratique (et le site www.cojardinage.be) après des locataires de parcelles potagères appartenant à la Régie Foncière communales et des personnes inscrites sur la liste d'attente pour obtenir une parcelle.					
ACTION T 5.3	- Promotion sur la carte des ressources durables des initiatives de voitures et vélos partagés mis en location et des magasins de vélos qui louent des vélos. Les systèmes en flotte libre et de partage/location de voitures entre voisins et particuliers sont également en plein essor et mériteraient d'être mis en évidence.					
	- Des sites spécialisés de location de matériel n'ont pas encore été identifiés (au niveau "local"). Le SEL (Système d'Echange/d'Entraide Local) identifié en 2013 sur Uccle (fleurdesel) n'est plus en activité.					
	- La Commune met du matériel à disposition des citoyens ou associations dans le cadre de leur activité (création de la compétence scabinale Prêt de matériel) tel que des tables, chaises, tonnelles, drapeaux, verres (en verre).					

BILAN CARBONE CO	romotion des rayons bas-carbone dans les surfaces ommerciales. Méalisations:	2009-2014 Non-planifiée	2014-2017 Amorcée		
Ré	éalisations :	Non-planifiée	Amorcée		
- V	Valoriantian com la contra des recognisses domales e				
T 5.4	- de 9 autres commerces divers non alimentaires durables				

- de 13 magasins de réparation de vêtement/couture
- Un stagiaire travaillera sur l'obtention du titre commune du commerce équitable en février 2015 incluant la participant de magasins proposant des produits équitables.

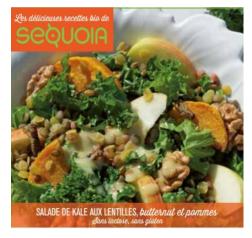


Les super bons plans de BioV

Article Wolvendael de novembre 2014 : promotion de magasins Bio



Wolvendael de janvier 2016



Article Wolvendael de novembre 2015 : promotion de magasins Bio

Färm, de la fourche à la fourchette
Prophète du bio, du circuit court et équitable, la coopérative Färm, fondée en 2013 possède son enseigne à la Bascule depuis septembre dernier grâce aux franchisés Jean-David Couderc et Jean-Baptiste Lammin. Sur 350m², pas moins de 5.000 références vous permettent de faire toutes vos courses, du sac poubelle aux produits d'entretiens, cosmétiques, en passant par les viandes d'origine belge à 95%, à la boulangerie maison et artisanale qui utilise des farines 100% bio et belges, aux fruits, légumes, alcools, douceurs et une herboristerie unique qui propose 150 plantes et épices en vrac avec des herboristes diplômés pour vous aiguiller. L'idée de Fârm est de privilégier 3 axes: bio, direct et local avec un minimum d'intermédiaires afin de viser la plus juste rémunération du producteur tout en restant accessible au plus grand nombre. A partir de 50 € d'achats, le parking Inno Bascule vous est offert.

Rue Vanderkindere 546 (près du Paris XL) à 1180 Bruxelles.

Tél. 02 318 25 81. www.larmstore.be



Article Wolvendael avril 2017

	Sensibilisa
BILAN CARBONE	carbone da

ition à la consommation d'aliments basans les restaurants et les cantines

	Etat d'ava	Dynamique	
•	2009-2014	2014-2017	
	En cours	En cours	Moyenne

Réalisations :

- 7 établissements HORECA sont valorisés sur la carte des ressources durables. Les 10 commerces/restaurants proposant des doggybag (action Rest-o-pack de Bruxelles Environnement) le sont également.
- la demande des bruxellois d'aliments et menus bas-carbone dans les restaurants et cantines est en nette progression depuis 2009 et se traduit par une augmentation de l'offre de manière générale.
- Voir également action n°53 de l'Agenda 21 et P. 5.3



Mise en place d'une ressourcerie et promotion des achats de seconde main

Etat d'avancement 2009-2014 2014-2017 **Dynamique**

Amorcée En cours

Bonne

Remarque:

La seule ressourcerie officielle en région bruxelloise se situe à Anderlecht (ASBL la Poudrière). La mise en place d'un tel projet demande des partenaires adéquats, des moyens humains et budgétaires conséquent, ainsi que du temps pour être mise en place (cf. projet Ecopole de la Ville de Bruxelles - Subside du Fonds FEDER; projet de recyclerie sociale à Saint Gilles par l'ASBL GroupeOne – Subside Économie sociale pour les ASBL en 2016) et cette partie de l'action n'est pas à l'ordre du jour (voir action n°57 de l'Agenda 21). La Commune passe occasionnellement par la ressourcerie La Poudrière pour du matériel informatique dont elle souhaite se défaire.

Réalisations:

La promotion des magasins de seconde main se fait via sur la carte des ressources durables d'Uccle (6 recensés). Promotion également sur cet outil du Repair Café, des brocantes et des services de réparation d'électro, de cordonnerie, de couture, ...

BILAN C	ARBONE

Promotion de l'utilisation des matériaux de construction recyclés

Etat d'avancement **Dynamique** 2009-2014 2014-2017 Non-planifiée Amorcée

Réalisations :

Le recyclage ou la réutilisation de matériaux se font ponctuellement, via des clauses dans les cahiers des charges communaux (par exemple, dans le cadre de la rénovation du futur centre administratif, réutilisation des matériaux du muret à front de la Rue de Stalle pour la construction du cheminement de l'eau sur la partie avant des abords).



Développement de service d'entretien et de réparation de matériel en vue de l'allongement de la durée de vie.

Etat d'ava	ncement	Dynamique
2009-2014	2014-2017	
En cours	En cours	Bonne

Réalisations :

- Un Repair Café a vu le jour à la Roseraie en mars 2015. Des ateliers de réparation (Couture, informatique / Imprimante, Electro / Electronique / Electricité, Bois / Divers, Vélo-Mécanique, Soudure) ont lieu environ tous les mois (plus d'infos sur http://www.roseraie.org). Cette initiative est valorisée sur la carte des ressources durables.
- A noter que des Repair café ponctuel sont également organisés par des Collectifs de citoyens lors d'événement (par exemple lors de la Fête des possibles organisée par Uccle en transition en septembre 2017 à l'école du Centre). La Roseraie a obtenu un subside d'encouragement en 2014 pour les inciter à continuer de développer des initiatives en faveur du développement durable.
- D'autres initiatives de type Repair Café doivent être encouragées. A noter que les corderies, services de réparation de vêtement et de réparation d'électro/smartphone, sont également repris et valorisés sur la carte des ressources durables.

Un Repair Café à Uccle Le principe d'un Repair Café est simple: au lieu de jeter des objets qui ne fonctionnent plus ou qui sont en mauvais état, le Repair Café propose de les réparer ensemble en toute convivialité. Des bénévoles avant un savoirfaire en matière d'électricité, de menuiserie. de couture procèdent à

Repair

un diagnostic et lorsque c'est possible réparent avec vous l'objet. C'est un lieu de rencontre, de discussion de découverte où l'on apprend toutes sortes de choses sur le bricolage et la réutilisation. Un Repair Café ouvrira ses portes à Uccle le 21 mars prochain au matin, à la Roseraie (1299 Chaussée d'Alsemberg). Profitez-en et si vous avez des talents en réparations, portez-vous volontaire pour étoffer l'équipe de bénévoles de ce Repair Café en envoyant un mail à emma@roseraie.org ou en téléphonant au 02/376.46.45. Pour plus de renseignements: www.repaircafe.be

Article Wolvendael mars 2015 sur la promotion du 1 $^{\rm er}$ repair Café d'Uccle à la Roseraie

RÉSUMÉ DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CHAQUE ACTION

ACTIONS ACCOMPLIES

P 1.8	Achat d'électricité verte – Action déjà mise en place	Energie
T 1.7	Mise en place d'un système d'auto-partage sur la Commune	Mobilité durable
T 2.4	50% des futures constructions seront à basse consommation	Résidentiel

ACTIONS EN COURS

P 1.1	Réduction des consommations électrique de 15%	Energie
P 1.2	Réduction de la température moyenne des bâtiments de 1°C	Energie
P 1.3	Diminution des consommations de combustibles de 25%	Energie
P 1.4	Installation de panneaux solaires photovoltaïques	Energie
P 1.5	Utilisation de 10% de chaleur thermique renouvelable	Energie
P 1.6	Optimisation de l'espace disponible	Energie
P 1.7	Isolation des bâtiments pour atteindre une consommation de 80kwh/m²	Energie
P 2.1	Report de 25% des trajets domicile-travail en voiture vers des trajets en transport	Mobilité durable de l'AC
	en commun et à vélo	
P 2.2	Transfert de 50% des déplacements des visiteurs vers des déplacements en	Mobilité durable de l'AC
	transport en commun et en mode doux et vers l'utilisation de l'E-service	
P 2.5	Transfert de 20% des déplacements effectués en voiture par les élèves des écoles	Mobilité durable de l'AC
D 2 4	communales vers des déplacements en mode doux (marche et vélo)	
P 3.1	Réduction de la distance de livraison des marchandises de 30%	Transport de marchandise
P 3.2	Eco-gestion des véhicules de la Commune, réduction du nombre de véhicules et	Transport de marchandise
D 4 1	choix de véhicule consommant moins	I ma ma a bili a a ti a m
P 4.1	Diminution de 10% des émissions des immobilisations des bâtiments grâce à une meilleure gestion	Immobilisation
P 4.2	Réduction de 10% des émissions liées à la voirie	Immobilisation
		Immobilisation
	Amélioration de la gestion du matériel informatique	
P 4.4	Amélioration de la gestion des véhicules et des machines afin de réduire les émissions de 15%	Immobilisation
P 5.1	Réduction des émissions globales des biens achetés de 20%	Achats
P 5.2	Réduction des consommations de papier de 40%	Achats
P 5.3	Plan d'alimentation bas-carbone et bio dans l'enseignement	Achats
P 6.1	Réduction de 40% des déchets de papier	Gestion des déchets
P 6.2	Réduction de 10% des déchets due à l'amélioration de la gestion de la voirie	Gestion des déchets
P 6.3	Réduction des déchets pris en charge à la déchetterie de 10% - valorisation	Gestion des déchets
T 1.1	Amélioration de la sécurité et de la fluidité des piétons et vélos à Uccle	Mobilité durable
T 1.2	Amélioration des services des transports en commun	Mobilité durable
T 1.3	Amélioration des services de transport ferroviaire en lien avec le RER	Mobilité durable
T 1.5	20% des déplacements domicile-travail se font en co-voiturage	Mobilité durable
T 1.6	Réduction des trajets scolaires en voiture	Mobilité durable
T 1.8	Achat de véhicules émettant moins de CO2	Mobilité durable
T 2.1	Sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie	Résidentiel
T 2.5	Remplacement progressif des chaudières au gaz, fioul et charbon par des	Résidentiel
	chaudières à combustibles renouvelables.	

T 5.1	Mise sur pied d'un groupement d'achat durable	Consommations de biens
T 5.3	Promotion de site Internet de location	Consommations de biens
T 5.5	Sensibilisation à la consommation d'aliments bas-carbone dans les restaurants et	Consommations de biens
	les cantines	
T 5.6	Mise en place d'une ressourcerie et promotion des achats de seconde main	Consommations de biens
T 5.8	Développement de service d'entretien et de réparation de matériel en vue de	Consommations de biens
	l'allongement de la durée de vie.	

ACTIONS AMORCÉES

P 2.3	25% des employés se rendent au travail en co-voiturage	Mobilité durable de l'AC
T 3.1	Action de sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'électricité	Tertiaire
T 3.2	Action sur la réduction des consommations liées au chauffage.	Tertiaire
T 5.4	Promotion des rayons bas-carbone dans les surfaces commerciales.	Consommations de biens
T 5.7	Promotion de l'utilisation des matériaux de construction recyclés	Consommations de biens

ACTIONS NON-PLANIFIÉES

	Transfert de 20% des déplacements en avion sur des courtes distances vers des déplacements en train	Mobilité durable
T 5.2	Mise en place de centrale de location sur le territoire d'Uccle	Consommations de biens

ACTIONS A SUPPRIMER

P 2.4	Réduction de 50% des trajets du 3ème âge en avion	Mobilité durable de l'AC
T 2.2	Mise en place d'un Thermo Team	Résidentiel
T 2.3	Mise en place d'un ISOL Team	Résidentiel
T / 1	Transfert de 15% du fret routier entrant et sortant vers du fret ferroviaire	The many and also has a value and lead
1 4.	Transfert de 15% du fret routier entrant et sortant vers du fret ferroviaire	Transport de marchandise
	Mise en place de plate-forme de distribution aux abords de la commune en vue	Transport de marchandise

LE PLAN NATURE

La création d'un Plan Nature d'Uccle est un des objectifs - objectif J1, action n°67 - de l'Agenda 21 local de la Commune. Le Plan Nature a pour but de fixer les objectifs et les actions prioritaires pour garantir la préservation de la biodiversité (faune et flore) de notre Commune. Il reprend largement les concepts de maillages vert et bleu.



Etat d'avancement et réalisations concrètes Période 2014-2017

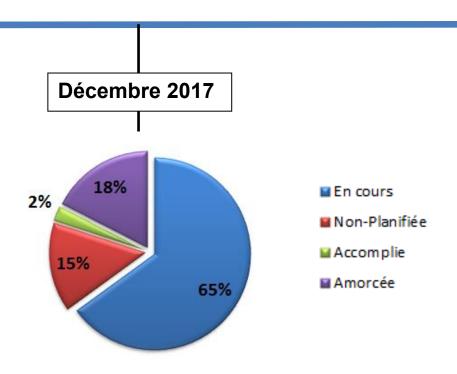
Bilan réalisé en décembre 2017



TABLE DES MATIÈRES

ETAT D'AVANCEMENT GÉNÉRAL
DYNAMIQUE DES ACTIONS « ACCOMPLIES » ET « EN COURS »
RÉALISATIONS DU PLAN NATURE
AXE 1: CARTOGRAPHIER ET INVENTORIER POUR MIEUX GÉRER LES RESSOURCES
AXE 2 : LUTTER CONTRE LES INONDATIONS ET AMÉLIORER LE MAILLAGE BLEU, LES PAYSAGES ET LA BIODIVERSITÉ126
AXE 3 : (RÉ)AMÉNAGER LES ESPACES PUBLICS COMMUNAUX ET LES GÉRER DURABLEMENT POUR EN GARANTIR LA VIABILITÉ DANS UN CONTEXTE URBAIN
AXE 4 : DÉFINIR LES FONCTIONS, AMÉNAGER ET GÉRER DURABLEMENT LES AUTRES TYPES D'ESPACES PUBLICS OU PRIVÉS ACCESSIBLES AU PUBLIC SELON LEURS SPÉCIFICITÉS
AXE 5 : AUGMENTER L'ACCESSIBILITÉ AUX ACTIVITÉS MARAICHÈRES SUR TERRAINS PUBLICS ET PRIVÉS ET RENDRE CES ACTIVITÉS PLUS DURABLES144
AXE 6: HARMONISER L'ÉQUILIBRE DES RELATIONS ENTRE L'HOMME, LA FAUNE ET LA FLORE
RÉSUMÉ DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CHAQUE ACTION 154

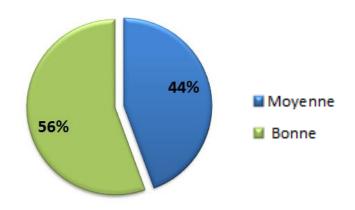
ETAT D'AVANCEMENT GÉNÉRAL



DYNAMIQUE DES ACTIONS « ACCOMPLIES » ET « EN COURS »

Remarques

La plupart des actions accomplies ou en cours nécessitent toujours un suivi ainsi que des moyens humains ou budgétaires pour perdurer. Le graphique cicontre présente la « dynamique » de ces actions.



RÉALISATIONS DU PLAN NATURE

<u>Note</u> : certaines réalisations décrites dans cette partie se sont déroulées durant la rédaction du Plan Nature et sont donc également valorisées.

AXE 1 : CARTOGRAPHIER ET INVENTORIER POUR MIEUX GÉRER LES RESSOURCES

PLAN NATU	IRE D'UCCLE

Inventorier et cartographier SIG les relevés existants de la faune et de la flore

Etat d'avancement	Dynamique
2017	
Amorcée	

Réalisations:

- Compilation des appels ou plaintes signalant des animaux sauvages (renards), mais les nouvelles données n'ont pas encore été cartographiées.

o.s.

- Cartographie des zones où sont signalées et identifiées des espèces invasives sur le SIG communal (Berce du Caucase, Renouée du japon).
- Cartographie des arbres remarquables.
- La Commune d'Uccle encourage également les citoyens à participer à l'action "Atlas des mammifères: encodez vos observations! " dirigé par Bruxelles Environnement et mené par Natuurpunt, en collaboration avec Natagora (via un site Internet spécifique ou une application smartphone) en faisant sa promotion sur le site Internet communal, Service Environnement, rubrique Biodiversité. Voir action Agenda 21 n° 92)



O.S.

Cartographier SIG la ressource eau à l'échelle des trois bassinsversants, y compris les eaux souterraines et les sources, déterminer son potentiel de gestion des eaux et de support à la biodiversité

Etat d'avancement	Dynamique
2017	
En cours	Bonne

Réalisations:

- Incorporation du relevé du Verrewinkelbeek sur le SIG communal
- Incorporation des étangs et mares sur base des informations cartographiques de Bruxelles Environnement (en cours),
- incorporation des taques du pertuis Geleytsbeek dans sa partie la plus aval sur le territoire communal et du collecteur du Zwartebeek (en cours).
- Les différentes informations reçues grâces aux explorations menées dans les pertuis (notamment de l'Ukkelbeek) par une société spécialisée doivent encore être traitées et incorporées au SIG communal. A noter que la carte des ressources durables, accessible au public, valorise également les ruisseaux ucclois et éléments hydrographies comme les sources et les moulins.



Extrait du SIG Communal: renards, flore invasives, arbres remarquables



Extrait du SIG Communal : hydrographie uccloises (données de Bruxelles Environnement)



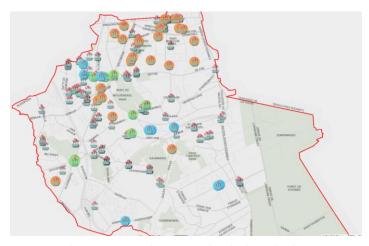
O.S.

Cartographier SIG tous les espaces verts communaux, les arbres d'alignement et les espaces de voirie en pleine terre et hors sol sur voiries communales en vue de leur gestion durable

Etat d'avancement	Dynamique
2017	
En cours	Moyenne

Réalisations:

- Les grands espaces verts sont en grande partie cartographiés. Le Service Vert gère : 12 jardins de quartier, 52 terre-pleins, 34 jardins communaux, 2 piétonniers, 20 ronds-points, et les abords des parcs et parking et ceux-ci doivent encore être cartographiés.
- Une grande partie des bacs de plantations sont également cartographiés mais doivent être mis à jour. Ils sont catégorisés selon la responsabilité de gestion (S. vert, S. Voirie, riverains, ...). Les bacs sont placés par le Service de la Voirie et entretenu par le service Vert ou les riverains à leur demande.
- La cartographie des arbres d'alignement est en cours (sera terminée en 2018) pour la gestion des tailles annuelles d'environ 3500 arbres d'alignement dans 40 artères (un listing existe déjà mais doit être vérifié sur le terrain). L'objectif est de cartographier toutes les avenues arborées avec les critères des arbres (circonférences, types, ...) et de cartographier et décrire le type de gestion et le contenu des carrés d'arbres
- En 2017 : remplacements de 2231 arbustes et 134 arbres de Hautes tiges, sujets d'essence variés en voirie, dans les espaces verts et les parcs. Elagage de grands arbres : 432 arbres dans 22 avenues par le Service Vert.



Extrait du SIG Communal : cartographie des bacs de plantations



Développer un outil de suivi SIG des demandes de permis d'abattage après une phase-test d'évaluation des autorisations passées

Etat d'avancement Dynamique
2017
Non-planifiée

O.S.

Réalisations:

1.4

Aucune avancée pour cette action à ce stade. Action non-planifiée, utilisation du Logiciel Nova.

Conscientisation à la l'interdiction d'abattage durant la période de nidification (article Wolvendael)



Pas d'abattage ni d'élagage

Nous tenons à rappeler à tous les Ucclois que l'article 68, §ler de fordonnance du ter mars 2012 relative à la conservation de la nature prévoit que la protection stricte des espèces européennes d'oiseaux implique l'interdiction de "procéder à des travaux d'élagage avec des outils entre le 1^{CT} avril et le 15 août! le re avril et le 15 août! service vir le receptate. Le control de la Région de la Région de la Région de l'acceptate. Le control de la Région de l'acceptate de la Région de la

Article Wolvendael mai 2015 sur l'interdiction d'abattage d'arbres en période de nidification

AXE 2 : LUTTER CONTRE LES INONDATIONS ET AMÉLIORER LE MAILLAGE BLEU, LES PAYSAGES ET LA BIODIVERSITÉ



Garantir l'intégration de l'eau, les interactions entre les sols, l'eau et le vivant des éléments des maillages vert et bleu dans les projets publics et privés et prendre les mesures règlementaires nécessaires

Etat d'avancement	Dynamique
2017	
En cours	Bonne

Réalisations:

- La Coordination Eau mène et suit plus d'une centaine de projets qu'il serait trop long de lister (voir les actions n°84, 85, 86 de l'Agenda 21 pour un aperçu des projets "phares"), de plus ou moins grande ampleur, liés à la thématique de l'eau. Elle tente de saisir toutes les opportunités, notamment liées à des projets urbanistiques pour imposer des conditions de gestion de l'eau, notamment lorsque les projets sont soumis à des charges d'urbanisme (une carte SIG des projets envisagées a d'ailleurs été réalisée à cette effet).

o.s. **2.1**

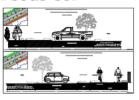
- La Commune s'applique de manière volontaire, et dans la mesure du possible, les impositions du RCU Eau (ex : Projet U, projet "Griotte" au centre sportif André Deridder (pour les 2 terrains foot (réalisé) et la tribune (en cours), etc.).
- La conscientisation des techniciens communaux non investis dans la Coordination Eau prend du temps et se fait généralement en fonction des projets prévus ou en cours.
- Bonne prise en compte du RCU eau et de ses grands principes par les services techniques (Voirie, Urbanisme, S. Vert, Bâtiments communaux)
- Un deuxième bilan des réalisations de la Coordination Eau devrait être présenté au Collège prochainement.

Une avenue van Bever embellie

en surface et en sous-sol

En mars, d'importants travaux ont débuté à l'avenue Van Bever. Exécutés sous le pilotage de Vivaqua, lis consistent en la pose de nouvelles conduites d'eau potable, de câbles basse tension, de télécommunication et d'éclairage public. Une nouvelle conduite de gaz est également prévue dans le projet. Ce sont donc toutes les installations en sous-sol qui vont être améliorées. La coordination des concessionnaires permettra de ne plus subir des désagréments d'un chantier dans les prochaines années (à l'exception des chantiers) ponctuels). L'ensemble de ces travaux seront achevés pour juillet 2015. Afin

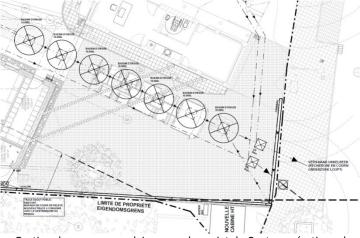
de garantir une offre suffisante en stationnemen, la commune a imposé à Vivaqua de travailler par tronçon de 4/- 150m. Après les congés du bâtiment, la commune poursuivra les travaix par un réaménagement de l'avenue de façades à façades. Ce projet comprendra principalement la construction de trottoirs de 2m de large, la réfection des zones de stationnement en pavés de béton à joints ouverts afin de favoriser l'infiltration des eaux de plutes, l'aménagement d'une piste cyclable du côté impair ainsi que l'asphaltage complet de l'avenue.



Article Wolvendael avril 2015 sur le réaménagement de l'avenue Van Bever permettant l'infiltration des eaux pluviales



Projet Privé Paturins : gestion des eaux pluviales via des dispositifs paysager à ciel ouvert



Gestion des eaux exemplaires pour le projet du Centre opérationnel



Gestion des eaux à ciel ouvert pour les projets d'urbanisation du Plateau Engeland (article de Presse l'Avenir avril 2017)



O.S.

Réglementer la gestion des eaux claires et usées dans les projets privés via un Règlement Communal d'Urbanisme Eau (RCU Eau), et créer les outils pédagogiques d'information et de sensibilisation nécessaires à sa bonne compréhension, acceptation, mise en œuvre et contrôle

Etat d'avancement	Dynamique
2017	
Accomplie	Bonne

Réalisations:

- Action réalisée. Suite à l'enquête publique, le Conseil Communal a adopté le 25 février 2016, en deuxième lecture, le Règlement Communal d'Urbanisme relatif à la gestion des eaux. Ce règlement a été approuvé par expiration de délais par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale le 29 octobre 2016 et publié au Moniteur Belge en date du 14.11.2016. Il est d'application depuis le 28 novembre 2016.
- Deux guides pratiques, un sur les eaux claires et l'autres sur les eaux pluviales, à vocation pédagogique accompagnent ce RCU Eau afin de l'illustrer, notamment d'un point de vue technique. Ce règlement est disponible sur le site Internet communal, Rubrique règlement communaux et via les pages des services de l'Environnement, de l'Urbanisme et des Travaux.
- Il a notamment servi de base à la Région pour la révision, actuellement en cours, des articles du RRU traitant de la gestion de l'eau.
- La Commune s'applique de manière volontaire, et dans la mesure du possible, les impositions du RCU Eau et en particulier dans le cadre du "Projet U" : la demande de permis d'urbanisme et le cahier des charges intègre de nombreuses dimensions liées à une gestion exemplaire et innovante des eaux pluviales en région de Bruxelles-Capitale (voir OS 4.2 du Plan Nature)

Une gestion réfléchie de l'eau

L'objectif de la Commune est de restaurer son réseau hydrographique et de gérer l'eau autrement que par le passé. Elle a entrepris à cette fin depuis plusieurs années un ensemble d'actions. C'est pourquoi elle a adopté un règlement communal d'urbanisme en matière de gestion des eaux pluviales et eaux usées qui vise autant à protéger la Commune contre les inondations qu'à permettre à l'eau de retrouver sa place en ville. Ce règlement adopté par le Conseil

Communal le 25 février 2016 est le plus complet et le plus ambitieux des règlements existants à Bruxelles. Il vient d'être approuvé par le Gouvernement bruxellois et est maintenant en vigueur. Il promeut les pratiques de réutilisation de l'eau pluviale et leur stockage temporaire. Il met en avant l'infiltration des eaux de pluie lorsque c'est possible. Pour plus d'informations sur ce règlement, consultez le site www.uccle.be à la rubrique environnement/eau.



Article Wolvendael janvier 2017 sur le RCU Eau



Poursuivre l'aménagement du réseau d'égouttage dans les zones non encore égouttées et assurer un suivi pour une gestion durable des eaux usées si possible séparées des eaux claires

Etat d'avancement	Dynamique
2017	
En cours	Bonne

Réalisations:

- Travaux d'égouttage dans le bassin versant du Verrewinkelbeek : liste des voiries ou ont été posé des égouts neufs entre 2014 et novembre 2017 :
 - <u>Voiries réalisées</u>: Avenue de la Petite Espinette; Avenue des Aubépines (+ déversoir d'orage); Avenue Blücher; Avenue des Sorbiers; Avenue d'Hougoumont; Avenue du Gui; Avenue Dolez (tronçon entre Engeland et Chantemerle)
 - <u>Voiries au programme</u>: Drève Pittoresque; Bois de Verrewinkel (Prolongation égout Muses); Avenue Dolez (entre Chantemerle et Percke + entre Prince d'Orange et Engeland); Avenue Buysdelle; Avenue Chantemerle; Avenue des Hospices

De nombreux travaux de rénovation des collecteurs existants ont également eu lieu

0.S.

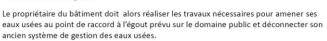
- Projets dans la vallée du Verrewinkelbeek : identification des conduites en amont de la zone à ciel ouvert du ruisseau (des sources) (entre la forêt de soigne et le carrefour entre la rue de Percke et la Drève Pittoresque), pose complète d'un réseau d'égouttage dans le bassin versant formé par la limite territoriale SUD de la commune d'Uccle et les avenues Prince d'Orange et des Hospices et raccordement des habitations particulières, connexion de ce réseau à la station d'épuration Bruxelles Sud.
- Inauguration prévue du collecteur lors de la Journée de l'eau 2018 en mars. Actuellement, certaines zones doivent encore être finalisées.
- Réalisation d'un triptyque spécifique à la prime à l'infiltration des eaux pluviales disponible dans les services de l'Environnement, de la Voirie et de l'Urbanisme. Réalisation d'un PowerPoint spécifique à la prime à l'infiltration (notamment via la transformation d'ancien puits perdus en puits d'infiltration lors des travaux de raccordements à l'égout) utilisé par le Service Voirie lors de réunion d'information dur les travaux d'égouttage. Force est néanmoins de constaté un faible succès de cette prime.
- Identification de tous les tronçons (parfois petits) non égouttés sur base d'une cartographie obtenue de Vivaqua. Réception d'un tableau de Vivaqua reprenant le planning théorique des travaux d'égouttage. A noter que pour des raisons techniques, certaines zones

ne seront jamais égouttées.

- Une quarantaine de dossiers sont actuellement suivis par plusieurs agents de la Coordination Eau. Les agents cherchent dans la mesure du possible des solutions pour aider les personnes en infractions à régulariser leur situation.
- L'intégration de l'ancien règlement d'égouttage dans le RCU Eau (partie eaux usées) permet de faciliter la gestion des infractions et le cas échéant des sanctions.

PROFITEZ DE LA PRIME COMMUNALE À L'INFILTRATION DES EAUX PLUVIALES!

4. Cas particulier d'anciens puits perdant lors d'un raccordement à l'égout ?



= l'occasion d'en profiter pour <u>réutiliser</u> l'ancien système de dispersion des effluents (eau épurée) pour infiltrer les eaux pluviales collectées par les surfaces imperméables de la parcelle !







Puits d'infiltration

Triptyque sur la prime à l'infiltration



Extrait du PowerPoint à présenter lors de réunions d'information sur le



Extrait de la carte de Vivaqua des zones encore non-égouttées



Travaux d'égouttage de l'avenue Dolez



Implanter des débitmètres et organiser des mesures de la qualité chimique et biologique des eaux des ruisseaux sous gestion communale

Etat d'avancement	Dynamique
2017	
En cours	Bonne

Réalisations:

O.S.

- Une première réflexion a été lancée lors du lancement du marché de suivi de la qualité des eaux du Geleytsbeek mais le placement de débitmètres s'est heurté à des problèmes financiers, techniques, de suivi, de sécurité, etc. Le placement de débitmètre serait dès lors à envisager soit lors des travaux de réalisations de grands projets sur chaque cours d'eau, soit dans le cadre de marchés spécifiques, soit à travers une solution "alternative".
- Les résultats des analyses des échantillons prélevés ponctuellement dans le cadre d'enquêtes sur d'éventuels rejets d'eaux usées sont cartographiés sur le SIG communal, tout comme les résultats de la campagne "diagnostic" de suivi de la qualité des eaux du Geleytsbeek réalisé en novembre 2016 par la VUB dans la cadre d'un marché spécifique.



Une étude scientifique de la qualité des eaux du Geleytsbeek

La Commune travaille sur des projets d'aménagement d'ampleur dans la vallée de Saint-Job afin de lutter contre les inodations et de reconstituer la continuité du ruisseau



rejets d'eaux usées dans le ruisseau en vue de les supprimer progressivement. Un marché a été passé avec la VUB pour identifier ces rejets et établir un diagnostic de la qualité des eaux du Geleytsbeek sous gestion communale. Cette étude se déroulant sur plusieurs années permettra aussi de connaître l'impact des projets d'aménagement sur l'évolution de la qualité des eaux. Les résultats de la première campagne ont permis de cibler certains tronçons plus impactés par les rejets d'eaux usées, mais globalement la qualité des eaux du ruisseau n'est pas si mauvaise. La faible teneur en oxygène dans l'eau **É** explique l'absence de vie (invertébrés)

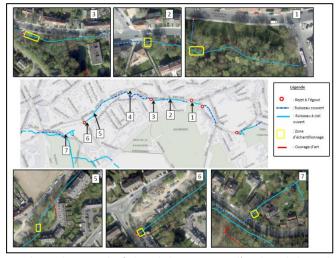
Article Wolvendael mai 2016 sur le suivi de la qualité des eaux

To the second			
	*		
Campagne d'analys	se de la qualité de	es eaux du Geleyts	sbeek – Novembre

Campagne d'analyse de la qualité des eaux du Geleytsbeek – Novembre 2016 – Etat des lieux

	NO3	NH4	Ntot	PO4	Ptot	BOD	02
G0	OK	OK	OK	très bon	OK	très bon	limite
G1	OK	OK	OK	très bon	limite	mauvais	limite
G2	OK	mauvais	Limite	très bon	OK	très bon	limite
G3	OK	OK	OK	très bon	OK	très bon	limite
G5	OK	OK	Limite	OK	limite	très bon	limite
G6	OK	OK	Limite	très bon	limite	très bon	limite
G7	OK	OK	OK	très bon	OK	très bon	OK

Résultats de la campagne d'analyse de la qualité des eaux de novembre 2016



Carte des endroits analysés lors de la campgane d'analyse de la qualité des eaux



Redonner à l'eau sa place en milieu urbain et dans les espaces verts à travers des aménagements communaux (exemplaires) au bénéfice du maillage bleu

Etat d'avancement	Dynamique
2017	
En cours	Bonne

Réalisations:

- Appel à projet de Bruxelles Environnement 2017 : 2 dossiers Eau et un dossier Nature lauréats pour le projet Etang de pêche visant à réaménager les berges de l'étang, de la digue et végétaliser les berges (: 420.599 € TVAC (10% d'imprévus compris) dont 195.200 € de subsides).
- Appel à projet BE Exemplary pour le projet U (100.000 €) pour lequel une gestion des eaux pluviales exemplaire et innovante sur les abords est acquise.

0.S.

- La Commune propose également des affectations pour différents types de projets pour des charges d'Urbanisme, notamment via la Coordination Eau : Mail Saint-Job (via le projet sur l'ancien "Champs de maïs"), chemisage de l'Ukkelbeek (via Saint-Elisabeth), Vallon du Gaesbeek (via le projet du lotissement Pâturin Eaglestone), les carrefours Gazelle/Engeland, le pertuis Andrimont. Une carte des charges d'urbanisme été réalisé en interne sur le SIG communal permettant d'identifier toutes les opportunités d'affectations de charges lorsqu'un projet urbanistique se présente.
- 30 projets en cours, prévus ou potentiels ont été recensés par la Coordination dans le cadre de la réalisation d'un inventaire régional sur le maillage pluie par Bruxelles Environnement (une cartographie régionale est prévue)
- Lors de son bilan de février 2016, la Coordination eau a travaillé sur plus d'une centaine de dossiers en 3 ans.
- Voir également OS 2.1, 2.6, et les OS 2.9, 2.10, 2.11 pour la liste des projets dans chaque bassin versants



O.S.

2.6

Développer un plan de communication sur le thème de l'eau intégrant des outils de conscientisation, des animations, une signalétique adaptée à différents publics, voire une structure de participation par bassin-versant

Etat d'avancement	Dynamique
2017	
Amorcée	

<u>Réalisations :</u>

- Une première réflexion visant à lister les besoins a été lancée mais n'a pu être poursuivi faute de temps et d'autres priorités à gérer.

- La Communication passe actuellement par des outils disponibles sur le site Internet, des articles dans le Wolvendael ou sur la page Facebook communal et les balades au fil de l'eau avec présentation des projets communaux dans un bassin versant différent chaque année à l'occasion des Journées de l'Eau (2016 : Geleytsbeek, 2017 : Ukkelbeek, 2018 : Verrewinkelbeek).

- L'état des connaissances de la commune d'Uccle sur la thématique Eau est décrit dans le Plan Nature et ses Annexes.
- Les ruisseaux ucclois et les éléments hydrographiques (moulins, sources) sont valorisés sur la carte des ressources durables d'Uccle.
- L'Echevinat de l'Urbanisme et de l'Environnement a réalisé en 2016 la brochure "Uccle et ses ruisseaux" qui décrit notamment les différents projets de la Commune dans les 3 vallées.

L'eau à Uccle

Uccle est connue comme une commune verte avec ses nombreux parcs et espaces verts. C'est aussi une commune bleue avec trois rivières: l'Ukkelbeek (le long de l'avenue de Fré), le Geleystsbeek (le long de la chaussée de Saint-Job) et le Verrewinkelbeek-Linkebeek (à la frontière d'Uccle avec Rhode et Linkebeek). C'est également plusieurs étangs et zones humides comme le Broek (beaucoup moins malheureusement que dans le passé).



Article Wolvendael février 2015 sur l'eau à Uccle

Sept projets de gestion de l'eau à découvrir dans la vallée du Geleytsbeek

Plusieurs services communaux travaillent conjointement sur différents projets afin de lutter contre les inondations, de favoriser la biodiversité aux bords des ruisseaux, et de sensibiliser les ucclois à une gestion durable de l'eau. Dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Eau, l'Échevinat de l'Environnement vous propose une visite guidée le long du ruisseau Geleytsbeek pour découvrir les projets d'aménagements et les réalisations communales dans ce domaine. Cette visite d'environ deux heures aura lieu le dimanche 20 mars. Le rendez-vous est fixé à 14h à l'entrée



Article Wolvendael Mars 2016 sur la Journée de l'eau – Vallée du Geleytsbeek

Uccle et ses ruisseaux



Quelle place l'eau avait-elle hier à Uccle? Quelle place a-t-elle aujourd'hui? Quelle place devra-t-elle avoir demain? L'Échevinat de l'Urbanisme et de l'Environnement vient de publier une brochure qui vise à répondre à ces trois questions et à mettre en exergue l'élément majeur du patrimoine naturel et historique ucelois que constituent nos differents ruisseaux: l'Ukelbeck, le Geleytsbeck et le Verrewinkelbeck-Linkebeck. Des ruisseaux qui sont à l'origine du relief vallonné d'Uccle. Cette brochure peut être acquise au prix de 5 c auprès du Secrétariat de l'Échevin de l'Urbanisme (25 rue Auguste Danse) ou dans les bonnes librairies uccloises. Vous vécourier de l'est de

Marc COOLS Premier Echevin

Article wolvendael janvier 2017 sur la brochure Ucle et ses ruisseaux

Retour sur la Journée Mondiale de l'Eau



Dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Eau, une visite guidée a été organisée le long du Geleytsbeck le dimanche 20 mars dernier depuis le pare Fond Roy jusqu'à la plaine du Bourdon. Au travers des explications données par les agents communaux des Services de l'Environnement et de la Voirie, les participants ont pu découvrir, au fil de

l'eau, les projets et réalisations de la Commune dans la vallée de Saint-Job en matière de lutte contre les inondations et de reconstitution du maillage bleu. Cette visite a rassemblé près d'une centaine de personnes témoignant de l'intérêt porté pa les Úcclois sur ces problématiques et sur les solutions apportées par la Commune Senne a conclu l'activité en présentant les réalisations de la Région au niveau de la Plaine du Bourdon. Une initiative sembable sera prise d'ici l'année prochatine pour présente les projets et réalisations des pouvoirs publics le long de l'Ukkelbeek et du Verrewinkelbeek. Linscheek. Les photos de l'activité sont disponibles sur www.uccle be, rubrique environnement.

Article Wolvendael mai 2016 : retour sur la journée de l'eau (Geleytsbeek)

La journée mondiale de l'eau

Pour la deuxième année consécutive, notre Commune participer à la journée mondiale de l'eu. Cette journée se mondiale de l'eu. Cette journée se mondiale de l'eu. Cette journée se l'euronne de l'euronne de l'euronne de l'euronne de l'euronne de l'euronne à le Ferne Rose, avenue De Fré 44, eutre 91:30 et 10:30. Deuronne à la Ferne Rose, avenue De Fré 44, eutre 91:30 et 10:30. Deuronne de l'euronne et 10:30. Durant ce petit déjeuner, les mouvements de jeunesse et les enfants l'euronne de l'euronne



brochure d'information est disponible sur www.uccle.be. Aucune inscription n'est nécessaire. Vivaqua organise par ailleurs du 20 au 26 mars une expositior sur le chantier du bassin d'orgre de

l'Ukkelbeek au Doyenné -Maison des Arts d'Uccle (rue du Doyenné 102). Plus d'informations sur www.uccle.be. Nous espérons vous y voir nombreux!

Article Wolvendael mars 2017 : 2 ème édition des journée de l'eau (Ukkelbeek)

		Etat d'avancement	Dynamique
PLAN NATURE D'UCCLE	Prendre les mesures nécessaires afin de permettre l'arrosage des	2017	
	plantations communales avec de l'eau de pluie	Non-planifiée	
o.s.	<u>Réalisations</u> :		
2.7	Ce projet sera planifié lors de la planification du projet de réaménagement du Service Vert au niveau de l'évacuation de ses eaux et de la gestion des eaux pluviales par des aménagements de surface (voir également l'action n°80 de l'agenda 21)		

		Etat d'avancement	Dynamique
PIAN NATURE D'UCCIE	Faire évoluer l'arsenal légal pour une meilleure (définition des	2017	
	responsabilités de) gestion des ruisseaux	En cours	Moyenne

Réalisations :

o.s. **2.8**

- Consultation en 2017 des services techniques ucclois (également de la Commune de Forest, de la Ville de Bruxelles et de BUP (Bruxelles Urbanisme et Patrimoine)) sur un avant-projet d'ordonnance relative à la gestion et la protection des cours d'eau non navigables et des étangs afin de clarifier et de coordonner un ensemble disparate de dispositions légales anciennes. Cette ordonnance ainsi que la constitution d'un nouveau Atlas électronique des cours d'eau clarifiera notamment le cas du ruisseau interrégional qu'est le Verrewinkelbeek et permettra de classer les 400 m de U en béton qui intéressent la Commune.
- Suivi des projets en cours dans les vallées du Geleytsbeek de l'Ukkelbeek en accord avec les Conventions réalisées avec Bruxelles Environnement.



Mieux connaître le cours de l'Ukkelbeek, réaliser les différentes interventions identifiées qui permettent sa remise en état, sa mise en valeur paysagère locale et d'assurer son rôle d'exutoire des eaux claires

Etat d'avancement	Dynamique
2017	
En cours	Bonne

Réalisations:

- Recherches historiques dans les plans d'archives sur le parcours de l'Ukkelbeek et le statut des conduites. Les recherches sur la partie aval n'ont jusqu'à présent données que peu de résultats.
- **U-Tube**: suivi de l'état d'avancement des travaux du bassin d'orage manchon de l'Ukkelbeek (1 km de creusé le 5 décembre 2017, soit 300 mètres restant). Transmission des désidératas de la Commune pour la rénovation de l'Ukkelbeek et la prévision de raccordement (ex: chambre de visite pour la conduite du chemin du Crabbegat).
 - Le permis délivrer à Vivaqua lui impose de réaliser des observations sur certaines zones d'ombres (par ex : arrivée d'eaux de sources, trop plein des étangs des parcs du Wolvendael et Raspail...)
- Rénovation de l'Ukkelbeek: les plans d'exécution seront remis prochainement à la Commune. Selon les tronçons, différentes solutions sont envisagées: chemisage de la conduite, nouvelle conduite et réaménagement des flux, conduite suspendue dans l'égout. Les travaux sont prévus entre avril et octobre en fonction des interventions dans la cadre du Chantier « U-Tube ». Il s'agit d'un tronçon de 1,5 km à rénover jusqu'à hauteur du Moulin Blanc ? Pour la partie plus en aval, des discussions ultérieures avec la

- Région doivent encore avoir lieu.
- Crabbegat : le marché pour la rénovation du Crabbegat et le placement d'une conduite d'eau claire à connecter à l'Ukkelbeek sera lancé courant juin.
- Avenue P. Stroobant: Gestion des eaux de ruissellement au moyen de dispositifs d'infiltration, noues et puits. Prise en compte de la gestion des eaux usées. Demande de permis envoyé à la région
- Projet U: Voir OS 4.2
- Projet Moulin Blanc: le chantier commence en octobre
- Projets divers étudiés : aménagement de zones adjacentes à l'ancien parcours du Zandbeek rue des trois rois, imposition de clauses lors de délivrance de permis (ex : parking de Stalle), étude de la possibilité d'une conduite séparative en attente qui traverse Chaussée de Neerstalle pour que l'Ukkelbeek puisse rejoindre le Zwartebeek
- Programmation du curage des étangs

Le bassin d'orage de la vallée de l'Ukkelbeek est bientôt sur (sous) les rails!

Bonne nouvelle pour les habitants de la vallée de l'Ukkelbeek, le chantier de création d'un bassin d'orage exceptionnel débute en ce début d'année 2016. Il durera 2 ans. La maitrise du chantier est aux mains de Vivaqua.

L'ouvrage, unique de par sa technique de mise en œuvre et ses dimensions, permettr de retenir entre 20.000 et 25.000 m¾ deat lors d'un orage violent, et les redistribuera au réseau de collecte lors de la fin de l'Intempérie. Il sagira d'un tunel de 4,5m de diamètre et de 1,4 km de longueur, qui sera muni de 5 déversoirs, autrement dit de 5 points de décharge des eaux depuis le



Article Wolvendael février 2016 sur le bassin d'orage de l'Ukkelbeek



Projet avenue Paul Stroobant



Poursuivre les actions communales entreprises pour la réhabilitation du Geleytsbeek et de ses abords

Etat d'avancement	Dynamique
2017	
En cours	Bonne

Réalisations:

- Andrimont: imposition dans un permis d'urbanisme de curer la conduite aboutissant au parc Fond'Roy pour rétablir l'écoulement via le pertuis et alimenter la zone de temporisation dans le parc. Curage de chambre de visite par la Commune pour accès au pertuis.
- Kauwberg (entrepreneur désigné, Permis d'Urbanisme délivré, projet en attente de la fin de travaux du bassin d'orage face au magasin Sequoia (Vivaqua)): bassin d'infiltration naturel sur le tracé historique du ruisseau Geleytsbeek, différentes zones de rétention et remise à ciel ouvert de l'écoulement du cours d'eau, récupération future éventuelle des eaux de voirie au travers de zones de phyto-épuration
- Carrefour Saint-Job/Chênaie/Repos (entreprise désignée, Permis d'urbanisme en cours de demande) : création d'un réseau de noues en face des habitations (flanc nord de la chaussée à l'est et flanc sud à l'ouest) pour lutter contre les inondations, dont le trop-plein est relié au ruisseau; remise à jour du Geleytsbeek; au sud: espace inondable avec une zone humide et une zone de jeux d'eau pédagogiques ; au nord : jardin de pluie inondable (total projet : 8560 m²) ; zone de temporisation dans la partie aval

du projet. Le chantier ne pourra voir le jour qu'après obtention du permis et les nombreuses interventions des impétrants

- Domaine Papenkasteel (entreprise désignée, Permis d'urbanisme obtenu) : Les travaux de reconstruction du moine à l'aval du Domaine ont été réalisés. Les trois ponts sur le ruisseau ont été entièrement rénovés. Le lit amont du ruisseau dans le domaine a été réhabilité et réaménagé pour accueillir à nouveau le ruisseau. La traversée du ruisseau à hauteur de la rue Papenkasteel, et la suppression concomitante de son rejet à l'égout font l'objet de diverses études en raison de la complexité technique de l'entreprise
- Jardin de pluie chaussée de Saint-Job (travaux en cours depuis octobre 2017) : Aménagement d'un jardin de pluie sur les terrains communaux le long de la chaussée de Saint-Job, côté impair avec zone(s) inondable(s) démonstrative(s) (6500 m²). Cheminements vélos et piétons, zones « prairies » inondables (noues d'infiltration) avec trop-plein vers le Geleytsbeek rue Engeland, récupération des eaux claires y compris celles des toitures des riverains, jeux d'eau pédagogiques, etc.
- Vallon du Gaesbeek (entreprise désignée pour la partie aval (la partie amont fait l'objet d'une imposition dans le PU du Lotisseur Eaglestone - projet TREE), Permis d'urbanisme communal en cours de rédaction) : aménagement de l'amont du vallon de manière à permettre la récupération séparative, la temporisation et la gestion paysagère du trop-plein des eaux du futur lotissement sur l'avenue Dolez, en même temps que les eaux de cette section de l'avenue qui ne dispose pas d'un égout ; de la partie centrale du vallon de manière à garantir un écoulement des eaux vers l'aval, tout en l'adaptant aux futures arrivées d'eau de pluie en provenance du PPAS 67 (Institut Pasteur), de la partie en contre-bas du cimetière de Verrewinkel pour une

O.S.

temporisation supplémentaire, de la partie aval avec création d'un plan d'eau et d'une digue munie d'un moine afin de pouvoir gérer le niveau d'eau du plan d'eau selon les besoins ;

- Complexe Sportif André Deridder terrain de foot n° 2 à l'arrière (réalisé): récupération des eaux des drains du terrain de foot dans une noue qui alimente la zone inondable de stockage (bassin à ciel ouvert) créé à l'aide d'une digue barrant le lit du ruisseau du Groelsbeek, et équipée d'un trop-plein et d'un ajutage pour la vidange à débit régulé de l'eau. Un noyau imperméable permet de laisser un plan d'eau pérenne alimenté par les sources du ruisseau. Ses berges réalisées en matériaux naturels et en pente douce pour favoriser la biodiversité (flore et batraciens).
- Complexe Sportif André Deridder terrain de foot n° 2 à l'avant (réalisé) : récupération des eaux des drains du terrain de foot dans deux noues en série.
- Projet de réaménagement de 2 carrefours entre Engeland et Gazelle avec gestion des eaux de ruissellement des voiries grâce à l'obtention de charges d'urbanisme et en complément d'un petit bassin d'orage manchon de Vivaqua

Autres projets publics ou privés avec une dimension de gestion des eaux pluviales: Terrain de basket parc de la Sauvagère, projet de construction de la SLRB Homborch, projet de construction rue F. Vervloet, suivi des projets de bassin d'orage d'autres pouvoirs publics/intercommunales (bassin d'orage Séquoia); Etude pour une possibilité de reconnecter le Verrewinkelbeek au Geleytsbeek.



Aménager le bas du Kauwberg

Les Services de l'Environnement et de la Voirie ont étroitement collaboré pour concevoir un nouvel aménagement du bas du Kauwberg, au coin de l'avenue Dolez et de la chaussée de Saint-Job. Cette partie du Kauwberg est une propriété de la Commune. L'objectif est de remettre à ciel ouvert le Geleytsbeek et de réaliser une zone humide de qualité. Celle-ci servira de tamponnage des eaux en cas d'orage et réduira dès lors les risques d'inondation. Le projet permettra de recréer un lieu riche en biodiversité et s'inscrira dans le cadre du maillage bleu que la Commune s'efforce progressivement de rétablir tout le long de la chaussée de Saint-Job.

Article Wolvendael décembre 2015 sur le projet du bas du Kauwberg

Restauration du vallon du Gaesbeek



Le vallon du Gaesbeek occupe une position spécifique au sein des maillages vert et bleu de la Commune. Le ruisseau situé au fond du vallon est un affluent du Geleytsbeek et serpente entre le plateau Engeland et le cimetière du Verrewinkel. Il récolte les eaux claires, alimente l'étang qui s'étend en contrebas de la voie de chemin de fer et, plus en aval encore, il entretient la vie de la réserve marécageuse du Kinsendael. Le vallon du Gaesbeek est aujourd'hui très dégradé. Comblé à certains endroits par des coulées de terres qui dévalaient du cimetière, le st encombré par de nombreux déchets. Étouffé au fil des années par les feuilles des arbres surplombant le vallon, le Gaesbeek est aussi envahi par la renouée du Japon, plante exotique invasive dont l'éradication est très difficile.

L'objectif du projet, fruit d'une étroite collaboration entre les Échevinats de l'Environnement et des Travaux et qui a reçu l'appui financier de Bruxelles Environnement, est de restaurer le Gaesbeek pour qu'il redevienne un ruisseau ayant un rôle écologique dans la gestion des eaux de pluie et dans la protection de la biodiversité, et de permettre au vallon de retrouver un aspect paysager harmonieux qui pourra être contemplé depuis la promenade verte régionale. Les travaux seront effectués dans le respect de l'environnement et des principes du développement durable (berges naturelles, minimisation des surfaces minérales, limitation des abattages et des impacts sur la faune et la flore). Deux connexions piétonnes sont prévues afin de relier la promenade verte régionale et le plateau Engeland au Kauwberg et à la passerelle pour piétons et cyclistes que la Commune va réaliser très prochainement, avec l'appui de Beliris, à hauteur du pont de chemin de fer de la rue de Verrewinkel.

Article Wolvendael décembre 2016 sur le projet de restauration du vallon du Gaesbeek

Restaurer la continuité du Geleytsbeek

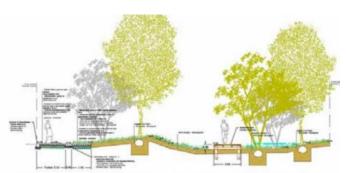
Pour restaurer au moins partiellement l continuité du Geleytsbeek, les services communaux de l'Environnement et de l Voirie et Bruxelles Environnement ont collaboré pour que des travaux soient réalisés dans le Domaine Papenkasteel (curage, restauration des pontons, ...). Les travaux viennent d'être poursuivis en amont et en aval du Domaine. Au mois d'août, une canalisation sera posée en dessous de la rue Papenkasteel pour garantir la continuité du ruisseau et mettre fin à son rejet à cet endroit à l'égout. La continuité du ruisseau sera alors assurée de l'avenue Hellevelt à la Senne.



Article Wolvendael juin 2017 sur le projet « Domaine papenkasteel »

Un Jardin de pluie

Les travaux pour concrétiser le Jardin de pluie chaussée de Saint-Job ont débuté le 2 octobre dernier. L'aménagement qui va être réalisé permettra une gestion exemplaire des eaux claires qui évitera leur rejet aux égouts. Le projet, fruit d'une collaboration entre les Services de l'Environnement et de la Voirie, est d'une très grande qualité paysagère. L'espace concerné par celui-ci, situé entre la rue Engeland et la rue Papenkasteel sera transformé



en un mail planté d'arbres et traversé par un ru (petit ruisseau) parallèle à la chaussée. Celui-ci sera valorisé par des plantes aquatiques de marais. Deux éoliennes de pompage, de type agricole, sont prévues pour fournir un appoint d'eau de la nappe phréatique lors des plus fortes sécheresses. Une voie centrale sans circulation de transit favorisera la mobilité douce, notamment en passant sur des caillebottis, et permettra l'accès aux habitations. Certains tronçons du mail seront aménagés en petites prairies

inondables pouvant accueillir les pluies cinquantenaires sans risque d'inondations pour les riverains et tout en garantissant la mobilité des usagers du mail. En outre, des jeux d'eau pédagogiques seront installés dans le bois (côté Engeland). L'espace vert sur le terrain en pente situé à l'angle de la rue Engeland et de la chaussée de Saint-Job sera provisoirement aménagé en parking pour les riverains pendant les travaux pour devenir, à la fin de ceux-ci, un espace vert partiellement inondable.

Article Wolvendael novembre 2017 sur la jardin de pluie chaussée de Saint-Job



Réaliser les différents projets identifiés, prendre les mesures institutionnelles, légales et techniques afin de gérer durablement le Verrewinkelbeek

Etat d'avancement	Dynamique
2017	
En cours	Bonne

Réalisations :

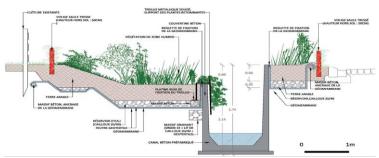
- Suivi des travaux d'égouttage des rues non égouttées de ce bassin versant et des travaux du collecteur. Une inauguration est prévue lors de la Journée de l'eau du 18 mars 2018. Une balade organisée par la Commune et présentant les projets communaux pour ce ruisseau est également prévue à cette occasion. Une attention particulière devra être accordée pour la déconnexion totale des eaux usées des maisons lors du raccordement à l'égout. Lors de réunions d'information, les habitants sont invités à réutiliser leur ancien puits perdu en puits d'infiltration des eaux pluviales, après curage et nettoyage de celui-ci. La raccordement au collecteur permettra d'éliminer les déversements d'eaux usées dans les Bois de Verrewinkel et Buysdelle N2000 et classés.
- L'état des lieux des pertuis dans la partie amont continue progressivement, selon les opportunités et ces derniers sont cartographiés.
- Lobbying après de la SBGE, de Bruxelles Environnement et du Cabinet de la Ministre de l'Environnement pour la concrétisation du projet de végétalisation des U en béton de la SBGE. Un accord devrait être trouvé avant fin février suite à de nombreuses négociations concernant son financement et les responsabilités pour la mise en œuvre du projet. Plusieurs options sont considérées selon la situation : Le rétablissement d'un lit majeur là où c'est possible, jusqu'à des plantes tombantes par manque de place, Et toutes les combinaisons Intermédiaires entre ces situations extrêmes ... donnant un lit mineur / majeur diversifiés

o.s. **2.11**

- Poursuite du projet de réaménagement de l'étang de pêche suite à l'octroi de subside de Bruxelles Environnement dans la cadre de l'appel à projet 2017 destiné aux Communes. 3 dossiers ont été introduits et sont lauréats : 2 dossiers Eau et un dossier Nature lauréats pour le projet Etang de pêche visant à réaménager les berges de l'étang, de la digue et végétaliser les berges (: 420.599 € TVAC (10% d'imprévus compris) dont 195.200 € de subsides). Les objectifs sont :
 - Réaménager le site progressivement en un espace naturel selon les opportunités
 - Intégrer le site dans les maillages vert, bleu et à l'échelle d'un quartier
 - Ouvrir le site au public
 - Sécuriser les lieux en stabilisant les berges par un réaménagement et leur végétalisation
 - Favoriser le développement de la biodiversité en lisières des milieux aquatiques
 - Conscientiser les utilisateurs du site et les riverains au respect de la nature, notamment à l'occasion de promenades
 - Mettre en place un plan de gestion écologique

La phase d'étude détaillée sera commandée prochainement au bureau d'étude désigné.

la Commune a également conservé une bande suite à la vente de terrains afin de pouvoir concrétiser la gestion des eaux de ruissèlement des projets urbanistiques situés en amont via des dispositifs de gestion infiltrant et paysagers.

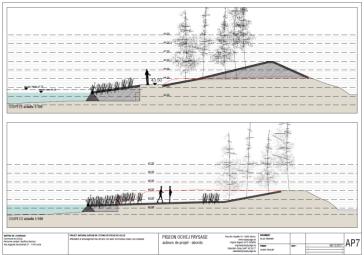


projet de végétation des U en béton de la SBGE



Cartographie des pertuis amont du Verrewinkelbeek





Projet de réaménagement du site de l'étang de pêche



Réfléchir à l'avenir de l'étang de pêche La commune est propriétaire rue de Linkebeek d'un site en espace vert affecté en partie à un étang de pêche. Un bureau d'étude a été désigné pour réfléchir à l'avenir de ce site et des terrains avoisinant de celui-ci. Cette réflexion se fera en concertation avec les réflexion se fera en concertation avec les habitants et les utilisateurs du site. Après un état des lieux-diagnostic, une analyse sera effectuée des futures

Article Wolvendael juin 2015 sur l'avenir de l'étang de pêche



Sources du Verrewinkelbeek Chaussée de Waterloo

AXE 3 : (RÉ)AMÉNAGER LES ESPACES PUBLICS COMMUNAUX ET LES GÉRER DURABLEMENT POUR EN GARANTIR LA VIABILITÉ DANS UN CONTEXTE URBAIN



O.S.

Continuer à élaborer un plan de gestion pour chaque espace vert communal selon sa spécificité comprenant des travaux de réaménagement, une exploitation de leur potentiel de conscientisation et une labellisation des bonnes pratiques

Etat d'avancement	Dynamique
2017	
En cours	Moyenne

Réalisations:

- 2 plans de gestion sont actuellement en œuvre : au cimentière de Verrewinkel et au cimetière du Dieweg. Les actions de formation et conscientisation à la gestion différenciée des ouvriers ont porté leur fruit : les interventions du Service de l'Environnement sont de plus en plus sporadiques. Ces deux sites sont labélisés Réseau Nature par Natagora.
 - Cimetière de Verrewinkel : cours d'eau et milieu liés à l'eau, prairie fleuries fauchées, haies mixtes indigènes, bois mort, création de puits d'infiltration pour la gestion de l'eau de pluie à chaque carrefour (milieu sableux et sec), ruches.
 - Cimetière du Dieweg: fourrés, nombreux arbres morts, plantes grimpantes, praire fleurie, plus de deux cents espèces de plantes (dont une espèce d'orchidée), présence d'une espèce d'abeille solitaire qui niche dans les allées sableuses qui sont en conséquence laissées en sable.
- Des articles de presse sont parus : sur le Dieweg (l'Avenir en juillet 2014, Nest en novembre 2014, Ma ville notre planète en mars 2016, le moniteur du Développement durable en septembre 2016).
- Elaboration d'un Plan de Gestion pour le Plateau Avijl... qui ne sera pas mis en œuvre suite à la décision du Collège en novembre 2015. Toutefois, la Commune dispose avec ce Plan d'un outil des plus pertinent si besoin en était comprenant la demande de Permis d'Urbanisme, des cahiers des charges des travaux, des carnets d'entretien pour la gestion des différents types d'espaces conçus "par compétences", des plans et la signalétique.
- Le projet "Plantations au Zwartebeek" subsidié en 2015 par Bruxelles Environnement a connu quelques difficultés en terme de "facilité d'entretien" car les plantations (couvre-sol et massifs arbustifs) doivent encore se développer (et la renouée du japon ne facilite guère la tâche). Il affiche cependant un caractère plus naturel grâce aux initiatives des agents en charge de l'entretien et les nombreux échanges avec eux et les Vert et Environnement dispensent la réalisation d'un plan de gestion pour ce site.
- Un Plan de Gestion pour le Parc Montjoie est prévu mais la réflexion a juste été entamée faute de temps.
- Lors de projets de réaménagement du Service Vert, des clauses sont insérées dans le cahier des charges pour la fourniture de conseils en vue de l'entretien. Le Service Vert participe à la Coordination eau et sera chargé de géré les espaces verts liés ou à proximité des zones du maillage bleu réaménagées (Ex : Jardin de Pluie de Saint-Job). De même lorsque le S. vert travail avec des bureaux d'étude (ex : Chemin du Crabbegat, Parc Raspail)

Restauration du cimetière

du Dieweg

Fruit d'une étroite collaboration entre le service de l'Environnement et le service de l'Etat Civil et en partenariat avec « Les Amis du Cimetière du Dieweg », un plan de gestion de ce cimetière a été élaboré. En application de celui-ci, le Collège a désigné un bureau spécialisé pour réaliser une étude patrimoniale de conservation, d'utilisation et d'entretien de patrimoine funéraire et botanique du cimetière. Des contacts ont été pris avec la Direction régionale des Monuments



Réaménagement du site sportif du Zwartebeek : plantations pour une gestion écologique

Article Wolvendael novembre 2014 sur le plan de gestion du Cimetière du Dieweg

Le Dieweg, avec fleurs et couronnes mais sans pesticides!





Article sur la gestion différenciée du Cimetière du Dieweg dans les newsletters « ma ville notre planète » mars 2016 et « le moniteur du développement durable (2016)



O.S.

Conscientiser les décideurs communaux et former le personnel à la gestion différenciée et durable des espaces verts, y compris dans les marchés en sous-traitance

Etat d'avancement Dynamique
2017
Amorcée

Amorce

Réalisations:

- Outre les actions de formation mentionnées dans l'OS 3.1, aucune autre formation à la gestion différenciée n'a été donnée par le Service de l'Environnement.
- Le Service Vert accorde également de plus en plus d'importance à trouver un compromis entre la nécessité d'un entretien facilité pour les espaces qu'il gère et la plantation d'espèces locales favorables à la biodiversité.
- Une réflexion a été entamée avec le service de la propreté publique sur la gestion de la végétation spontanée sur les trottoirs mais n'a pu être poursuivie pour le moment.
- La participation du Service Vert à la Coordination Eau permet de choisir des essences et espèces adaptées pour les milieux humides et proches des berges lors de projets de réaménagement.
- Le service Vert et le service de l'Environnement communiquent régulièrement, via le Wolvendael, sur les espaces réaménagés et replantés.
- Prise de conscience politique progressive sur la nécessité d'une gestion écologique.
- Formation des ouvriers du Service Vert : 10 à 15 ouvriers formés / an à la gestion écologique (1 journée) et visite de salons spécialisés.



Créer un outil d'aide à la décision concernant le choix des essences à favoriser en voirie et celles à proscrire

Etat d'avancement Dynamique
2017

Amorcée

Réalisations:

o.s. **3.3**

- Bruxelles Environnement a publié une liste d'espèces végétales indigènes ou adaptées à l'environnement local et non envahissantes, susceptibles d'être plantées aux abords des bâtiments en milieu urbain et suburbain (ligneux, couvre-sol, plantes grimpantes, toitures extensives, ...). Cette liste a été transmise au Service Vert. Elle est également utilisée lors de l'élaboration de projets en lien avec le maillage vert par la Coordination Eau. Le Service Vert se réfère également aux recommandations et listes de Natagora, notamment pour les haies, et à l'Atlas de la flore luxembourgeoise.

De plus, dans le cadre du développement durable, de plus en plus de vivaces, graminées et petits arbustes sont utilisés dans les massifs. Certaines plantes (Canna, graminées,...) sont réutilisées d'année en année. Des bacs à réserve d'eau ont été achetés de manière à limiter les arrosages...

Contact Service Vert Avenue Paul Stroobant, 41 – 1180 Bruxelles Tél: 02/348-65-47 ou 02/348-65-49 Courriel: servicevert@uccle.be Web: www.uccle.be/services communaux/service vert

Article Wolvendael septembre 2014 : prise en compte du développement durable dans le choix des plantes

Favoriser les essences régionales

Les espèces indigènes régionales favorisent les continuités écologiques et sont bien adaptées à la faune (notamment en raison de leur caractère mellifère et de leur capacité à produire des fleurs, des fruits ou des graines susceptibles de s'intégrer dans les chaînes alimentaires, ou de servir de support de pontes). Il est donc souhaitable de renforcer la place des espèces indigènes régionales lorsque les conditions s'y prêtent (dans les parcs, les jardins ou les Bois). En particulier, la plantation d'essences mellifères permet de compenser, au moins partiellement, la diminution des populations d'abeilles en zone rurale.

Article Wolvendael mars 2016 sur la gestion des arbres à Uccle



Identifier et prioriser les voiries devant faire l'objet de (re)plantations d'alignement en tenant compte de leur spécificité et des possibilités innovantes d'aménagements locaux

Etat d'avancement Dynamique
2017

Non-planifiée

Réalisations:

o.s. **3.4** - Pas de systématisation ni de priorisation actuellement. De manière générale, lorsque 60% ou plus d'arbres d'une voirie sont en déclin, morts ou malades, l'ensemble des plantations de la voirie sont renouvelées, sinon, les remplacements se font de manière ponctuelle. Des plantations ont également lieux lors de projets de réaménagement de voiries, ou lorsqu'on l'on craint un risque de chute ou de danger pour le public notamment en présence de grands individus (ex : centre sportif André Derrider en 2017) ou les piétons, lorsque les racines entrainent des problèmes au niveau des canalisations ou des façades des habitations. Le Service Vert dispose d'un marché stock pour faire appel à une expertise phytosanitaire des arbres et en 2017, 6 avenues complètement analysées telles que Belle Œil, Alphons Treize, Houzeau, Coghen (moyenne de 5 avenues / an). Une analyse phytosanitaire des arbres a été réalisée pour le projet U.

PLAN NATURE D'UCCLE	
COTA MA	

Initier une approche pluridisciplinaire et interservices dans le développement de projets de réaménagement des espaces publics, leur suivi et leur gestion (plus rationnelle) favorisant la biodiversité et l'infiltration des eaux

Etat d'avancement	Dynamique
2017	
En cours	Bonne

Réalisations:

0.S.

- Le Service Vert est maintenant systématiquement associé à la réflexion concernant les projets de réaménagement, qu'ils soient initiés par la Voirie/Travaux, les Bâtiments communaux, le Service de l'Environnement dans le cadre de projets de gestion des eaux et de restauration du Maillage Eau ou de la création d'un maillage Pluie.
- La participation des Service de l'Environnement, de la Voirie, de l'Urbanisme, Vert, et la présence (plus ou moins régulière) de 3 directeurs de départements permet de donner une approche transversale et pluridisciplinaires aux projets de réaménagement dans l'espace public favorisant la biodiversité, l'infiltration des eaux pluviales et redonnant sa place à l'eau en milieu urbain via des aménagement paysager.



Développer de manière participative un plan de gestion innovant des plantations de voirie, dont les carrés d'arbres

Etat d'avancement	Dynamique
2017	
En cours	Bonne

Réalisations:

0.S.

- Lancement d'une phase test du projet d'installation de silos locaux pour le stockage des feuilles mortes, validé par le Collège en décembre 2017, afin de minimiser le travail d'entretien (la quantité de feuilles étant presque multiplié par 4 en automne), d'améliorer la circulation des piétons en automne. Collaboration des Services Environnement, Propreté et Vert. ; réalisations par les ferronniers communaux de 7 silos fixés près de la place de Saint-Job et de panneau d'information ; ramassage par le service de la Propreté. Bruxelles Compost n'a néanmoins pas accepté de valoriser ces déchets qui seront envoyés à l'incinérateur. Pour des raisons de délais, la phase test prévue en 2017 dans le quartier de Saint-Job est reportée à l'année suivante.
- Valorisation des projets de type « Incroyables comestibles » et « nourriture à partager » de l'école du Centre et du Quartier Durable de Saint Job sur la carte des ressources durables. La dynamique pour le lancement d'un plan de gestion global des plantations de voirie doit encore être lancée

Embellissement des carrés d'arbres

- végétaux sont fragiles: ne les piétines et ne les arrachez pas. bel espace doit être propre: ne déposs de détritus, utilisez les corbeilles,



Article Wolvendael avril 2015 sur l'embellissement des carrés d'arbres



Uccle en fleur 2017, catégorie carrés d'arbres

Incroyables comestibles

Venez découvrir notre petit potager collaboratif dans le jardin avant de la bibliothèque! Le principe: chacun plante, arrose... et récolte ce qui pousse! Il reste de la place dans les bacs pour vos graines et boutures!

Article Wolvendael septembre 2016: Incroyables comestibles à la bibliothèque le Phare

Expérience-pilote de ramassage des feuilles mortes des arbres d'alignement

Le ramassage des feuilles mortes sur les trottoirs est, en vertu du Règlement Général de Police, de la responsabilité des propriétaires ou des locataires des immeubles le long de ceux-ci. Cette obligation est respectée par une partie de la population et est complétée par le passage du Service de la Propreté. Les feuilles ne sont pas toujours mises, comme elles devraient l'être, dans des



Article sur l'expérience-pilote de ramassage de feuilles mortes (reporté à l'automne 2018)

AXE 4 : DÉFINIR LES FONCTIONS, AMÉNAGER ET GÉRER DURABLEMENT LES AUTRES TYPES D'ESPACES PUBLICS OU PRIVÉS ACCESSIBLES AU PUBLIC SELON LEURS SPÉCIFICITÉS



Définir un projet commun et concerté de gestion du bois du Wolvenberg et de l'Institut des Invalides de Guerre entre les différents acteurs concernés

Etat d'avancement	Dynamique
2017	
Non-planifiée	

o.s.

Réalisations:

Différentes pistes sont à l'étude dans le cadre de la procédure de délivrance du permis d'urbanisme pour la rénovation de l'Institut. Cela concerne notamment la propriété, la gestion et la remise en état de l'étang.



O.S.

4.2

Réaliser un projet paysager démonstratif, exemplaire et innovant autour du projet « U », valorisant les bonnes pratiques d'aménagement et de gestion

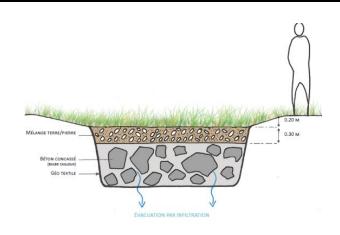
Etat d'avancement	Dynamique
2017	
En cours	Bonne

Réalisations:

Le projet U est innovant sur bien des aspects et intègre plusieurs dimensions durables notamment au niveau de la gestion exemplaire des eaux pluviales sur les abords sous la forme d'un showroom :

- Gestion sur la parcelle en accord avec le RCU Eau appliqué de manière volontaire; dispositifs de gestion dimensionnés selon la norme de 33L/m² de surfaces imperméabilisées; type de dispositifs diversifiés à but illustratifs pour les demandeurs de permis d'urbanisme : 1 noue végétalisé avec rétention d'eau permanente, 2 noues végétalisées sans rétention d'eau permanente, 6 noues végétalisées infiltrantes avec bulbe cailloux pour un stockage supplémentaire, 3 filtres à sables pour dépollution et stockage des eaux de ruissèlement des voiries, 1 terrasse stockante, 1 cheminement de didactique de l'eau, toitures végétalisées. Un dispositif de bypass est prévu pour un futur raccordement à l'Ukkelbeek pour les dispositifs imperméabilisés. Un espace didactique illustrant d'autres moyens de gestion sont prévues (Structures alvéolaires ultra Légères (SAUL), différents types de revêtement poreux, les différents types de toitures végétales). Les objectifs étant de lutter contre les inondations, de séparer le eaux grises des eaux usées, de redonner sa place à l'eau en milieu urbain et de la valoriser, de restaurer le maillage bleu et créer un maillage pluie local, de faire connaître au grand public les différentes techniques de gestion des eaux pluviales apportant une plus-value environnementale et paysagère qui illustrent ainsi le RCU Eau.
- Energie : remplacement de tous les châssis, isolation des sous-sols et de la toiture au-delà des exigences PEB, énergie renouvelable via des pompe à chaleur en riothermie (récupération de chaleur dans les égouts) qui divise par 3 à 4 la production de CO2 par rapport à un tandem gaz (chauffage) électricité (cooling), placement de panneaux photovoltaïques, objectifs de performances sur les consommation et les besoins, ventilation double flux avec récupération de chaleur, chaudière à condensation à rendement de 105%, éclairage LED et détection de présence, etc.
- Mobilité : tout le site est accessible aux PMR, 20 vélos, 26 emplacements publics, 74 emplacements personnel, 15 emplacements complémentaires pour vélos électriques, vestiaires et douches prévus pour les cyclistes. Remise d'un dossier de candidature Be exemplary en 2017.





projet U : gestion exemplaire et inovante des eaux pluviales sur les abords du site via des dispositifs paysagers favorisant l'infiltration



Insérer des clauses d'entretien durable pour les espaces (verts) attenants aux biens mis en location par les Propriétés communales et la Régie foncière

Etat d'avancement	Dynamique
2017	
Non-planifiée	

O.S.

Réalisations:

Pas de réalisations à ce stade.

PLAN NATURE D'UCCLE	
43	or v in s

O.S.

Rechercher tous types de solutions durables (financières, légales, techniques) pour le Kauwberg de nature à garantir la pérennité et la biodiversité des lieux

Etat d'avancement	Dynamique
2017	
En cours	Moyenne

Réalisations:

- L'été 2016 la Région de Bruxelles-Capitale avait fait le choix de se pourvoir en cassation par rapport à la décision de la Cour d'appel de Liège donnant raison aux propriétaires. Par arrêt du 29 mai 2017 la Cour de cassation a rejeté le pourvoi de la Région de Bruxelles-Capitale. L'affaire doit revenir devant la Cour d'appel de Liège pour fixer le montant des indemnités qui reviennent à chaque propriétaire et pour que la Région de Bruxelles-Capitale soit envoyée en possession.
- l'ASBL Natagora a remis un dossier d'Etude de faisabilité pour un projet Life concernant le site du Kauwberg. Outre l'attente liée au déblocage de la situation juridique, des choix devront être fais quant à l'étendue géographique du projet. A noter que seuls 15% des dossiers introduits sont sélectionnés dans le cadre de cet appel à projet Life et que le projet pour le Kauwberg, de par sa petite taille et sa situation juridique actuelle n'aurait que peu de chance d'être sélectionné. Les grandes lignes du projet sont reprises dans cette étude.
- Le projet de la Commune pour le bas du Kauwberg sera mis en place après la fin des travaux du Bassin d'orage de Vivaqua au niveau du magasin Sequoia.

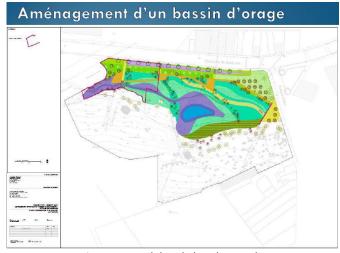
Etude de faisabilité pour un projet Life concernant le site du Kauwberg

DRAFT – Dernière mise à jour : 16/12/2015





Etude de faisabilité pour un projet Life concernant le site du Kauwberg par Natagora



Projet communal dans le bas du Kauwberg

PLAN NATURE D'UCCLE

Acquérir et aménager le marais du Broek pour garantir son rôle écologique et de gestion des eaux

Etat d'avancement	Dynamique
2017	
En cours	Faible

O.S.

<u>Réalisations:</u>

Poursuite de la campagne de rachat des parcelles cadastrales liées au marais. Une première parcelle a été achetée, un second propriétaire a signifié son souhait de ne pas vendre, et la procédure d'achat d'une parcelle en indivision a été initiée



Assurer la préservation d'une partie de l'Institut Pasteur ainsi que la création d'espaces de loisirs

Etat d'avancement	Dynamique
2017	
Amorcée	

O.S.

Réalisations:

La commune a désigné un auteur de projet pour l'élaboration du PPAS. Les premières étapes administratives de l'étude sont entamées.



Un PPAS pour les terrains occupés par l'Institut Pasteur

L'aménagement futur des terrains qu'occupe aujourd'hui sur le Plateau Engeland l'Institut Pasteur constitue un réel enjeu pour notre commune. C'est ce qui a conduit notre Conseil Communal en sa séance du 22 octobre 2015 à décider d'entamer l'élaboration d'un Plan Particulier d'Affectation du Sol (PPAS) sur les parcelles occupées par cet Institut. Les règles d'aménagement du site seront ainsi fixées pour le jour où l'Institut quittera le plateau dans le cadre d'un regroupement programmé des instituts scientifiques

Article Wolvendael décembre 2015 sur le PPSA de l'Institut Pasteur



O.S.

4.7

Mettre en place un événement communal annuel et récurrent de parrainage d'arbres à planter en forêt de Soignes pour les familles avec nouveau-né

Etat d'avancement	Dynamique
2017	
En cours	Bonne

Réalisations:

- Rencontre avec Bruxelles Environnement (Div. Qualité de l'Environnement et Gestion de la Nature Dpt. Forêt (Cantonnement forestier de Bruxelles)) pour étude de faisabilité du projet en novembre 2017 et fonction du nouveau Plan de gestion de la forêt de Soignes en en première lecture au gouvernement. Le projet a été accueilli positivement et devrait être reproduit annuellement.
- Le nouveau plan de gestion de la Forêt de Soignes privilégiera un fonctionnement par cellules de régénération éparpillées d'une quarantaine de plants, avec plusieurs essences. Ces cellules seront notamment plantées à la faveur d'éclaircies survenues lors d'épisodes de chutes spontanées d'arbres. Les plantations par cellules de régénération ne permettent pas d'associer un arbre à un enfant (ce mode de fonctionnement posant également des problèmes pratiques : plants qui ne survivent pas, sélection par l'Homme, préservation des zones de protection hors des chemins, ...). Il est préférable d'associer une cellule à une « année de naissance ». Bruxelles Environnement fournit les plantations et le matériel ; et les fosses sont préparées à l'avance. Les participants effectuent eux même les plantations le jour de l'événement.
- La première édition du Bois des naissances s'est déroulée le 10 février 2018 sur la demi-lune de l'Hippodrome d'Uccle-Boitsfort. Plus de 110 nouveaux nés ont été inscrits. Les participants ont reçu symboliquement un rondin de bois gravé avec le nom de l'enfant et sa date de naissance.



Un Bois des Naissances Les familles disposant d'un jardin plantent parfois symboliquement un arbre à la naissance de leur enfant. Celui-ci n'est plus accessible après un éventuel changement de domicile et les familles ne disposant pas de jardin n'ont

pas cette possibilité. Le projet "Bois des Naissances" a pour objectif de permettre la création d'un lieu symbolique et durable entre le nouveau-né et la nature, avec un effet de conscientisation au avec un ener de conscientisation au respect et à la protection de la nature et de l'environnement. Ce projet est une des propositions du Plan Nature d'Uccle adopté par le Conseil communal le 25 février 2016. Il va être mis en œuvre début 2018 par le Service de l'Environnement en collaboration avec Bruxelles Environnement. Le lieu choisi pour les enfants ucclois nés en 2017 est la "demi-lune" à côté de l'Hippodrome. Bruxelles-Environnement prendra en charge les frais liés à l'achat des plantes et préparera les fosses de plantations à l'avance via son personnel forestier. Les plantations



Emplacement du 1^{er} Bois des Naissances d'Uccle



Measure.

Learning This de l'incommé en rève durin et colète de Paul Rosse d'Asse absorbé au Commé Communé et terme DES. Le paus d'april de "parmetre la extensi de les capitaliques et acretit avent le sons le sonsière et à l'acceptable de la colète de la comme de l'acceptable de la colète de la comme de la colète de la comme de la colète del la colète de la colète de la colète de la colète de la colète del la colèt

Plantez un arbre pour votre bébé dans le Bois des naissances



Uccle a comptabilisé près de 800 naissances en 2017. Pour allie projet familial et initiative écologique, la commune a décidé de créer un Bois des naissances: les parents d'un bêbé né en 2017 seront bientôl inivités à venir planter un arber mis à leur disposition par Bruxelles Environnement. Cette parcelle, située derrière l'hippodrome de Boitsfort, viendra agrandir la forêt de Soignes.

Articles de presse sur le Bois des Naissances d'Uccle



Promotion de l'événement sur la page facebook communale



Rechercher des solutions légales efficaces pour que le tissu urbain et naturel ucclois bénéficie de la législation sur les charges d'urbanisme lors de permis régionaux

Etat d'avancement	Dynamique
2017	
En cours	Bonne

Voor de eerste editie van het "geboortebos" kunt u zich inschrijven tot donderdag 1 februari. Meer info op http://www.ukkel.be/.../zaterdag-10-

Réalisations:

o.s. **4.8**

- Réalisation d'une Carte des charges d'urbanisme identifiant des projets potentiels sur le SIG communal afin de saisir les opportunités d'aménagement.
- Charges d'urbanismes prévues/réceptionnées: Le Jardins de Pluie ("champs de maïs"), le Vallon du Gaesbeek (Lotissement Pâturin), les Carrefours Gazelle et Engeland, l'Ukkelbeek (Saint Elisabeth), Conduite Andrimont (Lotissement Combelli). L'affectation des charges dépend de la direction urbanisme BDU.

AXE 5 : AUGMENTER L'ACCESSIBILITÉ AUX ACTIVITÉS MARAICHÈRES SUR TERRAINS PUBLICS ET PRIVÉS ET RENDRE CES ACTIVITÉS PLUS DURABLES



Renforcer les actions en faveur du développement de potagers BIO et gérés durablement, individuels ou collectifs

Etat d'avancement	ement Dynamique	
2017		
En cours	Bonne	

Réalisations:

- 29 sites potagers (ne sont pas repris les jardins privés individuels) et 4 sites « Incroyables comestibles » ont été recensés et valorisés sur la Carte des Ressources durables. Le quartier durable de Saint-Job, qui a bénéficié d'un subside d'encouragement de la Commune en 2017, a pour volonté de développer d'autres zones Incroyables comestibles en bacs et la prochaine étape sera le placement de bacs autour de l'église de la Place Saint Job!

O.S.

5.1

- la Commune a bénéficié d'un subside de 15.000 € de Bruxelles Environnement en 2016 pour réaménager le site potager de Stalle (budget du projet : 28.102,25 €) : 2 parcelles en pleine terre et, pour cause de risque de pollution du sol, 4 parcelles avec 3 bacs en béton armé chacune. Une parcelle collective abritant le compost, un hôtel à insecte, un panneau d'information et une citerne de récupération des eaux pluviales a été aménagée. Des démonstrations de compostage par des maitres-composteurs ucclois devraient être organisées très prochainement. Les locataires de parcelles potagères reçoivent un kit de sensibilisation à l'agriculture biologique et des graines. Le site a été labélisée Réseau Nature par Natagora.
- Les maitres composteurs et maitres maraichers ucclois sont également valorisés sur la carte des ressources durables.







Nouveau site potager de Stalle



Sites potagers, Incroyables comestibles et d'agriculture urbaine recensés sur la carte des ressources durables



Nouveaux potagers

The assume praigners and the right of the samparite for the propriete curse to his of the 14T, channels of Noverhallo. Co terrain state is 14T, channels of Noverhallo. Co terrain state is 14T, channels of Noverhallo. Co terrain state is 14T, channels of Noverhallo, and the platest insuries.

La commune a radiable of sufficient state of the contradiable is heap people. Co has one host tens duples most sum fined (pour furniture that this heap people. Co has one host tens duples most sum fined (pour furniture that he safe, or quie furniture that people is the right of the safe is the safe is produced to the produced t



Article Wolvendael octobre 2015 sur le potager de Neerstalle après sont inauguration



Article de promotion des potagers à Uccle Wolvendael décembre 2014)



Des bacs de potagers chaussée de Neerstalle
À l'initiative du Service de l'Environnement, 18 bacs potagers viennent d'être placés avec le concours de l'atelier protégé l'APAM sur un terrain propriété de la commune entre les numéros 395 et 417 Chaussée de Neerstalle. Deux bacs sont réservés au programme de cohésion sociale du Merlo et un pour l'asbl * Le Pas *. Quatre autres bacs seront mis à la disposition d'associations afin

Laissez-vous tenter par le co-jardinage

Dans le cadre de son Agenda 21, la commune d'Uccle soutient les initiatives en faveur du développement durable et vous propose de découvrir et de vous laisser tenter

Article Wolvendael avril 2015 sur l'aménagement du potager de Neerstalle et sur le co-jardinage



Encourager et soutenir le développement de potagers à vocation pédagogique dans les écoles

Etat d'avancement Dynamique
2017
En cours Moyenne

Réalisations:

0.S.

- Les écoles réalisant des démarches, initiatives et projets durables, dont les potagers et les composts, sont valorisées sur la carte des ressources durables.

- Peu de demandes de conseils ou d'aide ont été effectuées par les écoles vers la Commune depuis l'adoption du plan Nature. A noter que le Réseau Bubble de Bruxelles Environnement (réseau des écoles bruxelloises en action pour l'environnement) et le soutien financier et méthodologique proposé par la Région sont des atouts déjà conséquents pour le développement de potager dans les écoles. L'aide que peuvent apporter Région et Commune dans cette thématique doit cependant être plus connue des écoles et de leur direction et la communication doit être renforcée.

AXE 6: HARMONISER L'ÉQUILIBRE DES RELATIONS ENTRE L'HOMME, LA FAUNE ET LA FLORE



Structurer la politique communale de gestion des animaux (domestiques) dans les espaces publics

Etat d'avancement **Dynamique** 2017 Movenne En cours

Réalisations:

- Réalisation d'un triptyque sur le Bien-être animal et sur les règles à respecter concernant les chiens et le nourrissage des animaux sauvages (Règlement Général de Police) en collaboration avec l'ASBL "Promène-Toutous".
- Nouvelle prime en octobre 2017 pour la stérilisation des chats : 50 € pour un chat mâle et à 75 € pour un chat femelle; max. 3 primes par an et par ménage domicilié à Uccle (plus d'info sur le site Internet communal, Service de l'Environnement, Rubrique Biodiversité). 11 primes en moins d'un mois.

O.S.

- Projection du film "Bruxelles Sauvage" sur le renard en mars 2015 au CCU et débat avec un spécialiste de la faune sauvage de Bruxelles Environnement (très bonne participation).
- Reprise des canisites et distributeurs de sachets pour déjection canines sur la carte des ressources durables.
- Nombreuses informations sur la faune sur le site Internet communal, Service Environnement, rubrique Biodiversité (abeilles, guêpes, animal mort, nourrissage, renard, oiseaux et pigeons, chevaux, rats, chats, stérilisation des chats).
- Concours photo « Roi Reine de la Maison 2016 » et conférence sur le Bien-être animal (Inspecteur Vétérinaire à Bruxelles Environnement, ASBL Planète Vie, Garde forestier de Bruxelles Environnement) en novembre 2016 en collaboration avec la Région.
- Journée de soins du 4 oct. grâce au subside : 7 interventions. Convention avec chats libres pour la stérélisation des chats errants.



Bruxelles Sauvage L'Échevin de l'Environnement Marc Cools et le Collège des Bourgmestre et Échevins vous invitent l**e 22 mars 2015 à 14h45** au Centre Culturel d'Uccle à la projection du très beau film "Bruxelles Sauva Capitale" de Bernard Crutzen. Ĉe film n'est ni un documentaire ni un film animalier. Ou plutôt, il est les deux: un film hybride et original. On s'intéresse ici à l'animal non pas en tant qu'espèce biologique mais en tant que composante d'une société urbaine. C'est la cohabitation en ville entre l'homme et l'animal sauvage qui est ici étudiée. La projection du film (avec entrée gratuite) sera suivie d'un débat questionsréponses en présence du réalisateur. L'occasion de poser toutes les questions que vous souhaitez sur la présence à Uccle des renards, des crapauds...

Article Wolvendael mars 2015 sur la projection du film Bruxelles sauvage et le débat

aune Capitale

bruxelles environnement brussels &

Article Wolvendael février 2016 sur les animaux de compagnie et les règles à respecter

Renoncer à nourrir les animaux sauvages La projection récente du

film "Bruxelles Sauvage " a rappelé qu'il était fortement déconseillé dans l'intérêt même des animaux sauvages de les nourrir. C'est même une interdiction édictée par divers règlements. Pourquoi? Parce que cela

modifie les habitudes des animaux et favorise le développement de certaines espèces (pigeons, rats, corneilles, chats errants, perruches, renards...) dont l'augmentation de la population chasse alors d'autres espèces. La nourriture humaine " ne convient pas aux animaux sauvages et les rend plus sensibles aux maladies. Un exemple de la nocivité des distributions de nourriture aux animaux sauvages est celle du pain offert par des promeneurs aux canards et aux oiseaux. C'est une alimentation qui ne leur convient pas et qui a beaucoup d'effets pernicieux (plus d'infos sur www.uccle.be rubrique environnement/biodiversité du site). Une exception existe. Elle concerne en hiver, le nourrissage des petits passereaux dans une mangeoire "fermée " empêchant l'accès à la nourriture aux gros individus (attention dans ce cas également de ne pas donner du pain). Pour éviter que les nourritures réservées à vos animaux domestiques ne soit mangées par d'autres animaux, conservez-là à l'intérieur de chez vous. Ne nourrissez jamais les renards et les



Enlèvement gratuit des essaims d'abeilles

Un essaim est une grappe d'abeilles sans protection. Les abeilles sont bien visibles. De la taille et de la forme d'un ballon de De la taille et de la forme d'un ballon de rugby, la grappe s'accroche à une haie, un arbre, une corniche... Un essaim est venu s'installer chez vous? Contactez la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles (02/270.98.86 ou www.api-bxl.be ou lerucherfleuri@yahoo.fr). Un apiculteur s'occupera de récupérer gratuitement les abeilles

Article wolvendael mai 2015 sur les essaims d'abeilles

Conférence sur le bien-être animal

Les prix du concours photo consacré aux animaux de compagnie organisé par la Région de Bruxelles-Capitale et la Commune seront remis le 17 novembre 2016 à 19h à la Maison communale en la présence de la Secrétaire d'État Madame De Baets. Cette remise de prix sera couplée avec une conférence sur le bien-être animal d'environ une heure qui sera donnée par la vétérinaire en chef de Bruxelles-Environnement, le garde forestier régional et par le Président de l'Association Planète Vie. L'occasion pour vous d'en apprendre plus sur le bien-être animal et de poser toutes vos questions concernant aussi

bien les animaux domestiques que la

faune sauvage (renards, chats errants,

écureuils, grenouilles...).



Article Wolvendael novembre 2016 : conférence sur le bien être animal

Nos chats ont besoin de nous! Un couple de chats errants peut conduire en cinq ans à une augmentation de la population féline de 15.552 unités! Stériliser les chats errants est dès lors indispensable si on veut éviter une montée exponentielle du nombre de ceux-ci. De plus, si vous constatez la présence de chats errants et non de chats domestiques en liberté, dans votre voisinage, sachez que votre Commune soutient l'asbl "Chats Libres" (02/736.80.58). Cette association, sur simple demande téléphonique, prête des cages permettant la capture de ces chats (et éventuellement une aide pour la capture) et fait procéder ensuite gratuitement par des vétérinaires à leur stérilisation. Des frais administratifs de 10 € sont demandés. Après la période de convalescence, le chat opéré est relâché à

l'endroit où il a été capturé.

Article Wolvendael janvier 2017 sur la gestion des chats errants

PLAN NATURE D'UCCLE	
THE PARTY NAMED IN	

Communiquer, règlementer et gérer la présence du renard à Uccle, y compris sur les dispositifs destinés à la protection physique des poubelles

Etat d'avancement	Dynamique	
2017		
En cours	Moyenne	

Réalisations:

O.S.

6.2

- Conscientisation lors d'appels téléphoniques.
- Projection du film "Bruxelles Sauvage" sur le renard en mars 2015 au CCU et débat avec un spécialiste de la faune sauvage de Bruxelles Environnement (très bonne participation).
- Nombreuses informations sur le renard et conseils pour la protection des poubelles sur le site Internet communal, Service Environnement, rubrique Biodiversité.

Mon bel ennemi le renard

Pas gêné pour un sou, il traverse la rue, gentiment, fièrement et même sur les lignes jaunes! Il est vraiment très beau, roux, fin et élégant. Encore un peu, il se prendrait vraiment pour un piéton ucclois! Tous les dimanches soirs et mercredis soirs, c'est le même scénario: Hé oui, le renard connaît l'horaire de sorties des poubelles! Très affairé mais sûr de son coup, il y va tranquille, cool, déjà gagnant! Rien ne sert de se presser.. Les habitants sont tellement généreux! Il y en a même qui l'attendent, comme à un rendez-vous galant. Parfois ces gens ont un petit sac avec eux et le déposent pour le renard! Sans façon et surtout sans aucune peur, celui-cì s'approche et

emporte son butin avec lui. Devant tant d'aplomb et d'arrogance, que faire? Alors que chacun essaie de garder son trottoir propre et net, s'efforce de balayer celui-ci lorsque les feuilles s'accumulent, le renard, lui, ne se gêne nullement pour déchirer les sacs, éparpiller les ordures et faire le tri pour sa prochaine dégustation... Quelle catastrophe! Les détritus se répandent partout sur les trottoirs: épluchures, vieux restes de repas, carcasses de poulets, langes etc... Et à chaque fois, c'est le même désastre... Un vrai champ de bataille! Et malheureusement, le vainqueur à cette guerre est toujours le renard, mon si bel ennemi.

une Uccloise soucieuse de la propreté dans la commune.



Article sur le renard dans le Wolvendael d'octobre 2014



Le renard et nous:

comment mieux vivre ensemble

Article Wolvendael décembre 2015 sur le renard



Élaborer des outils règlementaires et d'information pour protéger la microfaune des cours et jardins, améliorer la biodiversité, et inciter les citoyens à participer à des actions et manifestions de conscientisation en faveur de l'environnement

Etat d'avancement	Dynamique	
2017		
Amorcée		

Réalisations:

o.s.

- Promotion du label Réseau Nature lors de la semaine sans pesticides et promotion des 20 sites labellisés sur la carte des ressources durables.
- Amorce d'une Charte Nature.
- Conscientisation des services concernés (notamment le service vert) pour la systématisation des clauses de passage de la petite faune dans les cahiers des charges.

Semaine sans pesticides

Amis de la nature, amateurs de belles plantes, férus de récoltes florissantes, la Semaine sans Pesticides est pour vous! En région de Bruxelles-Capitale et en Wallonie, cette semaine se déroulera du 20 au 30 mars 2015. L'objectif est d'informer et de sensibiliser à la non utilisation de

Article Wolvendael mars 2015 sur la semaine sans pesticides (idem en mars 2016)



Des abeilles, de l'eau et des pesticides Du 23 au 28 mars

Exposition de Natagora sur le jardin au naturel par le dessinateur Servais: récolte d'eau de pluie, alternatives aux pesticides, aménagements naturels: compost, mare, haie, nichoirs.

De 14h30 à 16h: spectacle/conférence Graines de Voyous": à la croisée de la conférence et du théâtre, une rencontre avec la végétation sauvage par l'asbl Ecoscénique - Spectacle pour adulte avec prise en charge des enfants aux ateliers proposés - Réservation souhaitée via natureaujardin@natagora.be. Présence des associations:

- Apis Bruoc Sella (discussion sur la protection des abeilles et de l'usage des pesticides).
- Worms et les Maîtres Composteurs (conseils sur le compost).
- Natagora (conseils pour un jardin au naturel et présentation du Réseau Nature) et dégustation de miel avec Bernard Delforge, apiculteur et membre de la SRABE.

Article Wolvendael mars 2015 : Exposition et Conférence par Natagora à la Bibliothèque dans le cadre de la semaine sans pesticides



Mettre en place une action d'implantation de crapauducs rue Engeland et renforcer la communication pour préserver les batraciens

Etat d'avancement **Dynamique** 2017

O.S.

Réalisations:

Projet de mise en place de crapauducs rue Engeland en cours. La première phase du projet (« tunnel » pour la traversée de la rue) est terminée. Un permis d'urbanisme patrimonial doit être rédigé afin de pouvoir terminer les aménagements dans le Kinsendael et achever le projet, dont l'entreprise a déjà été désignée.







Projet de crapauducs rue Engeland

O.S.

6.5

Mieux protéger, abriter, nourrir et diffuser les bonnes pratiques concernant la faune (avifaune et la faune des chiroptères en particulier) tout en organisant une lutte sélective contre certaines espèces

Etat d'avancement	Dynamique	
2017		
En cours	Bonne	

Réalisations:

- Distribution de toute-boite systématique lors de plaintes dans les quartiers sur la prolifération de pigeons ou lors du nourrissage d'animaux sauvage.
- Conscientisation contre le nourrissage des canards et autres palmipèdes pour les propriétaires d'étangs afin de limiter les risques d'eutrophisation.
- Elaboration d'une page spécifique concernant l'interdiction du nourrissage des animaux sauvage sur le site Internet communal, Service de l'Environnement, Rubrique Biodiversité. Elle reprend notamment, dans un objectif de conscientisation, les raisons de cette interdiction et les conséquences sur les animaux et les écosystèmes. Elle décrit également des cas spécifiques, comme le nourrissage

de petits passereaux en temps de gel et diverses recommandations.

- Elaboration de page spécifique dans la même rubrique sur les demandes d'interventions pour des animaux morts (via le service propreté qui relaye la demande à la Croix Bleue) ou pour des animaux vivants, blessés par exemple (via la Ligue de protection des oiseaux).
- Action liées à la présence du Faucon pèlerin Place de Saint Job : nombreux articles dans le Wolvendael. Installation d'une caméra web en avril 2017 en collaboration avec l'Institut Royal des Sciences Naturelles permettant d'avoir des images en direct sur le site www.fauconspelerins.be. Des séances d'observations ont également été organisées. 4 œufs pour cette année 2018, renouvellement de la campagne de promotion et d'observation des faucons via une caméra 24h/24 en 2018
- Présence d'un atelier de fabrication d'hôtel à insectes et mangeoires pour oiseaux pour adultes et enfants lors des dimanches sans voitures 2016 et 2016 par l'ASBL « Aromatisez-vous »

ervation des faucons rins à Saint-Job

pelerims à Saint-Job Le couple de faucons pèlerins arrivé en 2014 dans le clocher de l'église de Saint-Job couve 4 œufs depuis début mars de cette année. Si tout se passe bien, les allers et retours des parents pour nourr les fauconneaux devraient pouvoir être res rauconneaux devraient pouvoir êtr observés depuis la Place de Saint-Job dans le courant du mois de mai. Un véritable spectacle naturel. L'Échevin de l'Environnement collabore avec les de l'Environnement collabore avec les ornithologues de l'Institut Royal des Sciences Naturelles pour organiser, place de Saint-Job, quarte séances gratuites d'observation commentées et de découvert du monde des faucons. Ces séances auront lieu les mercredis 13/6 et 3/6 et 1es dimanches 10/5 et 24/6. Vous trouverez toutes les informations pratiques ainsi amanches 10/5 et 24/3. Vois trouverez toutes les informations pratiques ainsi qu'un film du bagage des oisillons sur www.uccle.be. Les tentatives d'envol de ceux-ci sont parfois maladroites. Si vous en trouvez un, merci d'avertir l'Institut via le 02/627.42.15 ou via didier.vangeluwe@naturalsciences.be.



Article Wolvendael mai 2015 sur les faucons pèlerins à Saint-Job





t le respon are Bellird

Article sur les faucons dans le Wolvendael de mai 2016



Le couple de faucons qui s'est installé dans le clocher de l'église de Saint-Job

a donné naissance à trois fauconneaux. Vous pouvez les découvrir lors de la dernière séance d'observation de ceux-ci et de leurs parents le **mercredi 3 juin** 2015 de 16h30 à 18h. Les observations effectuées au télescope ont permis de constater que le père faucon est déjà bagué! Et son histoire est étonnante. Il s'agit d'un Pèlerin né sur la cathédrale Saint Rombaut de Malines au printemps 2012. Il a été bagué le 14 mai 2012. Pas de nouvelles de lui, jusqu'au moment où il a été trouvé malade le 15 mai 2014, au milieu de l'avenue Brugmann, un peu plus haut que le square des Héros. C'est un passant qui l'a ramassé et apporté au centre de revalidation des oiseaux d'Anderlecht où il a été soigné avec succès. Il a été relâché le 25 juin 2014 depuis le toit du Museum des Sciences naturelles. Et maintenant il niche à Uccle! Quel parcours avant d'aboutir à l'éclosion de ces fauconneaux..

Article juin 2015 sur la naissance de fauconneaux

Les faucons sont de retour à Saint-Job

Les faucons pèlerins sont de retour dans le clocher de l'église de Saint-Job. Nous allons à nouveau avoir des fauconneaux cette année vu que notre couple de faucons vient de pondre quatre œufs. Une caméra web va être installée prochainement dans le clocher grâce à la collaboration de l'Institut Royal des Sciences Naturelles Elle devrait nous permettre d'avoir des images en direct de cette famille de faucons sur le site www.fauconspelerins.be. Des séances d'observation seront organisées place de Saint-Job les dimanche 16/04, mercredi 26/04, mercredi 10/05 et dimanche 21/05 de 16h30 à 18h.



Article sur des séances d'observation du faucon Wolvendael avril 2017









Fabrication de mangeoires et de d'hôtel à insectes lors des dimanches sans voiture 2016 et 2017

Vous êtes ici : Accueil / L'Administration / Environnement / Biodiversité / Le nourrissage des animaux sauvages

Le nourrissage des animaux sauvages

Rassembler les restes de pain et les porter "aux canards", un réflexe qui nous semble normal. Or, ces kilos de nourritures apportés tous les jours, été comme hiver, ont un impact sur les animaux et l'environnement (reau des étangs par exemple).

Est-il permis de nourrir les animaux sauvages?

Légalement, il est interdit de nourrir les animaux sauvages dans les espaces et lieux publics.

Pourquoi est-ce interdit?

Modifier les habitudes des animaux

Les oiseaux de nos jardins passent au printemps beaucoup de temps et d'énergie à délimiter puis défendre un territoire suffisant pour un couple et ses jeunes. Une source de nourriture artificielle fonctionnera pour eux comme un piège écologique les faisant tomber dans la facilité et la dépendance vis-à-vis de cette source.

Développer certaines espèces au détriment d'autres

Un apport artificiel de nourriture profite d'abord aux espèces opportunistes les plus banales des villes: pigeons des villes, rats, comeille noire, chats errants, perruches, renards, ouettes d'Egypte, etc.

Ces populations, en augmentation, chassent alors les autres espèces et cela a pour conséquence une déstabilisation de l'équilibre des populations d'animaux sauvages.

Impact sur la santé des animaux

La nourriture « humaine » ne convient pas aux animaux sauvages, ce type d'alimentation les affaiblit donc et les rend plus sensible aux maladies. Le nourrissage peut même mener à des décès en masse.

Augmentation des populations

Il y a plus de nourriture ce qui entraine une diminution de la taille de territoires et donc une augmentation du nombre d'individu pour une même surface

Alors nourrir? Quand? Comment?

Selon la réglementation régionale, il est interdit de nourrir les animaux sauvages dans les espaces et lieux publics (y compris les parcs communaux).



Il existe cependant certaines exceptions, notamment pour les oiseaux en

Nous vous conseillons cependant de limiter ce nourrissage aux petits passereaux, chez vous (espacprivé), dans une mangeoire « fermée » empéchant l'accès à la nourriture aux gros individus (entourez la mangeoire d'un grillage avec des mailles qui ne laissent passer que des espèces de petites tailles).

Le nourrissage peut alors s'effectuer du 1ier novembre au 1ier avril avec une diminution de la quantité de nourriture dès le 1ier mars.

Donnez de petites quantités de nourriture, tous les jours au même endroit

Ce nourrissage doit s'effectuer à l'aide d'un mélange de graines spécialement dédié aux oiseaux sauvages afin d'assurer leur santé (graines ou nourriture spécifiquement prévues pour eux : cacahuètes, graines de tournesol, ...).

Ces aliments, riches en glucides et graisses, les aident à résister au froid des longues nuits d'hiver

À partir du mois d'avril les oisillons sont là et leur système digestif n'est pas fait pour les graines, il faut donc laisser les parents les nourrir de facon naturelle, avec des vers, des larves....

Finalement, ne donnez jamais de pain aux oiseaux.

Nos recommandations

- Ne nourrissez pas les animaux sauvages dans les espaces publics.
- Respecter les recommandations du paragraphe précédent au sujet des oiseaux



- . Gardez la nourriture pour les animaux domestiques (chats, chiens...) à l'intérieur
- 4. Ne nourrissez jamais les renards et les chats errants.
- Un compost mal géré est aussi une source d'alimentation pour des espèces animales opportunistes Pour éviter des nuisances, veillez à une bonne gestion de votre compost.

Site Internet – Service de l'Environnement – Conscientisation au nourrissage des animaux sauvages



Élaborer une liste de recommandations destinées aux architectes communaux pour l'instruction des demandes de permis dans et autour des zones Natura 2000 et renforcer le contrôle lié à l'application de cette règlementation

Etat d'avancement Dynamique
2017
Non-Planifiée

O.S.

6.6

Réalisations:

Les zones N2000 et leurs zones tampon de 60 m sont reprises sur le SIG communal.

Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est un vaste ensemble de sites naturels ou seminaturels de grande valeur situés un peu partout au sein de l'Union Européenne. L'objectif de ce réseau est de maintenir la diversité des milieux naturels tout en intégrant les préoccupations socioéconomiques locales. À Uccle, sont considérées Zone Natura 2000 la Forêt de Soignes, le Bois de Verrewinkel, le Kauwberg, la Ferme de Fond'Roy, une partie du plateau Engeland, le bois de Buysdelle, le Kinsensdael... La Région de Bruxelles-Capitale soumet à enquête publique un projet d'arrêté relatif aux objectifs de conservation proposés pour celles-ci. Cette enquête débutera le 2 mars 2015 et se terminera le 15 avril 2015 (45 jours). Vous trouverez toutes les informations sur le projet d'arrêté sur www.environnement.brussels Ces documents peuvent être consultés

Article Wolvendael mars 2015 sur le Réseau Natura 2000

PLAN NATURE D'UCCLE

Renforcer les actions de protection et d'accueil de l'entomofaune et en particulier des espèces rares ou vulnérables

ancement Dynamique	
Bonne	

<u>Réalisations:</u>

o.s. **6.7**

- Installation d'hotels à insectes sur les sites potagers de Stalle et Neerstalle, au Parc du Wolvendael (x2), au Dépôt du service vert, au Cimetière du Verrewinkel et au Jardin du Chat.
- Elaboration d'affiches de sensibilisation et de panneaux d'information sur les guêpes de sables (Cerceris sp) placées Chaussée de Saint-Job, Rue Basse, à la Maison des arts du doyenné, rue Colonnel Chaltain et au coin Rue Klipveld.
- Conseils téléphoniques sur demandes pour les citoyens souhaitant installer des ruchers.

Des hôtels à insectes pour favoriser

Deux hôtels à insectes ont été placés dans le Parc de Wolvendael et un dans la zone de potagers de la Chaussée de Neerstalle. D'autres seront encore placés prochainement dans

les parcs et les espaces verts communaux.

Le but de ces logements est d'attirer les insectes "utiles" dans nos parcs et espace verts. En effet, beaucoup d'insectes sont très utiles pour l'homme et pour l'environnement; ils pollinisent les fleurs et ils apportent un équilibre biologique



Article Wolvendael mai 2016 sur les hôtels à insectes



Affiche d'information sur la guepe des sables en vue de sa protection



Insuffler une politique volontaire et dynamique de promotion de la biodiversité via des achats groupés de nichoirs et de plants, et la promotion de la grainothèque

Etat d'avancement	Dynamique	
2017		
En cours	Moyenne	

Réalisations:

0.S.

- Promotion des grainothèques de la bibliothèque néerlandophone et du Hompot (Semance) sur la carte des ressources durables.
- Mise à disposition gratuite d'un local pour la grainothèque du Hompot dans le Centre des seniors Kriekenput.
- Promotion des sites labellisés Réseau Nature sur la carte des ressources durables et lors de la Semaine sans Pesticides.
- Le Service de l'Environnement et le Service vert installent des nichoirs ou hôtel à insectes de lors de travaux de réaménagement (ex : potagers de stalle et de Neerstalle, Jardin du Chat (prévu), ...)



Grainothèque Uccle - appel aux

Grainothèque Uccle – appel aux graines et aux volontaires Vous aimez cultiver des plantes dans votre jardin ? Vous récoltez les graines des légumes, herbes aromatiques ou fleurs ? Vous êtes la personne que nous recherchons pour développer notre grainothèque. Une grainothèque est un lieu où vous pouvez venir chercher gratuitement des semences. En échange, vous tentez de

pouvez venir chercher grauntement des semences. En échange, vous tentez de récolter les graines des plantes que vous avez fait pousser et les offrez de retour à la grainothèque. Appel aux graines Afin de démarrer notre grainothèque, nous avons d'abord besoin de graines.

Si vous récoltez déjà vos graines, et que vous souhaitez faire un don à la grainothèque, vous pouvez amener celles-ci à la Gemeentelijke Openbare Bibliotheek pendant les heures d'ouverture. Appel aux volontaires Nous recherchons également des volontaires prêts à venir emballer et étiqueter les graines à la bibliothèque afin que le public puisse les emprunter. Vous souhaitez apprendre à récolter et conserver les graines ? Nous organiserons en septembre 2014 une formation pour les volontaires et întéressés. Pour plus d'informations sur la grainothèque n'hésitez pas à nous contacter à la bibliothèque.

Article de promotion et d'appel à la participation sur la Grainothèque de la bibliothèque néerlandophone (Wolvendael septembre 2014)

La première grainothèque de Bruxelles est uccloise

On connaissait les bibliothèques, les médiathèques, les ludothèques... Voici les grainothèques. La première est née à Uccle, à la Bibliothèque néerlandophone, le 28 février dernier.

Désormais la Bib d'Ucele propose un nouveau service une grainothèque, à la disposition de tous. Se présence d'une presse curieuse et enthousaiset pour cette initiative uceloise, flèchevin de la culture Carine Gol-Lescot inaugurait ce beau projet dont "lobjectif est d'amener les ucelois a cultiver leur jardin, leur balcon, essayer, expérimenter mais également se rencontrer autour d'un projet commun et permettre à chacun d'agir à son niveau pour préserve la bloidversité face à l'utilisation de semences industrielles"

En libre-service
Le principe est simple: Suspendues à un simple panneau de bois des semences ensachées (une centaine de variétés de plantes, légumes, fleurs, aromatiques) sont proposées en libre-service aux horaires d'ouverture de la bibliothèque. Le but étant, à terme, de valoriser la participation du plus grand nombre

avec un système de retrait et de dépôt de graines. Quelques règles sont cependant a respecter. Semences de fleurs, fruits, légumes ou cértales, tout est bon aux seules conditions de ne pas avoir suib de traitement chimique, d'être nature et nontainem à sachete par visite en traitement chimique, d'être nature et nontainem à sachete par visite et ramener les graines issues des plantes l'année suivante.

Le potiron a la banane
Cette initiative met à l'honneur
plusieurs valeurs, la gratulié, la liberté
d'échanger, fraitretien citopen de la
blodiversité ainsi que le partage de
conseils. La bibliothécaire, Vicky Colin,
s'enthousiasme: 'On demande aux gens,
une fois qu'ils ont planté, de récolter à
leur tour les graînes pour les restituer.
Par ailleurs, toutes les graînes sont
référencées sur les ordinateurs de la
bibliothèque. L'utilisateur peut y trouver
des informations pratiques: comment

a tous:

De nombreux volontaires avaient déjà répondu présent à l'appel lancé pour aider la petite équipe de bibliothécaires à trier, nettoyer et étique de l'abiliothécaires à trier, nettoyer et étique ter les graines afin de constituer une réserve de graines suffisante avant l'ouverture officielle. Le jour venu de l'inauguration, l'intérêt des Ucclois pour les potagers, collectifs ou pas, ne s'est pas démenti, lis étaient venus en nombre faire leur marché, à la bibliothèque et la bibliothèque de la bibliothèque de lui pardin, vous avez tout ce qu'ill vous faut.* F.L.

Article Wolvendael avril 2015 sur la promotion de la grainothèque de la bibliothèque néerlandophone





Local du centre Seniors du Krikenput mis à disposition pour la grainothèque Semance du Hompot et action de bourse aux semance menée par le collectif d'habitants



Structurer et diversifier les actions communales de lutte contre les espèces végétales invasives

Etat d'avancement

Dynamique

2017

Réalisations:

- Affiche sur le site potager de Neerstalle et sur le Cimetière de Verrewinkel pour lutter contre la Renouée présente sur le site.
- Conscientisation des ouvriers du complexe Omnisport du Zwartebeek pour lutter contre la Renouée.
- Informations sur les plantes invasives sur le site Internet communal, Service de l'Environnement, Rubrique Biodiversité et pages spécifiques consacrées à la Renouée du japon et à la Berce du Caucase.
- Demande de plantes indigènes dans les cahiers des charges.

6.9

O.S.

Le Service Vert dispose d'un marché stock annuel (société Artbel désignée en 2017) : la société intervient 4 fois par an en moyenne sur les endroits listés en utilisant des techniques de fauchage et de bâche avec géotextile. Des zones sont ajoutées annuellement, le cas échéant.

- Réalisation d'un courrier type envoyés aux propriétaires de jardins privés où des plantes invasives sont identifiées pour leur demander d'éradiquer celles-ci.
- Cartographie SIG des zones où sont présentes des espèces invasives





Transpare us depoint (r amoga paparina) est recommanature a ses tages segmenteres pouvant affeint trets de hauteur. Les feuilles sont entières et apposées de forme ovale. D'août à octobre la plante se vure de fleurs blanches en grappes. C'est une plante vivace qui se développe, le long des axes rout es femèes, nuisseaux, terrains vagues et jardins, sous forme de fourrés denses et impénérables.

exerce une concurrence très importante sur la fore locale. Ele peut éliminer pratiquement toutes les se espèces grâce aux substances touiques qu'els secréte, à son rytime de croissance élevé et à son algar abondant, créant un ombrage inhospitaler pour les autres espèces, provoquant une baisse de la raise bologique de milieux. En conséquence, les animaux (oiseaux, petits mammiféres...) ne tallent pas dans ces massifs denses de renoulés.

Movens de lutte

- Lamachage peut être protiqué en veillant à extirper un maximum de parties souternanes.
 Les plantes et parties souternanes arrachées dovent être soigneusement bissées sur le lieu de l'arrachage en las compacts pour évier tout risque de dispersion.
 Au plus l'arrachage est fréquent, au plus l'épuisement de la plante sera rapide.
 Cette méthode doit être répétée d'année en année jusqu'à disparition compléte de la plante.

Plus d'informations

La liste des plantes invasives peut être consultée sur www.alterias.be
 La renouée du Japon (PDF)

La berce du Caucase



Retour à la page Plantes invasi-

city une plante à croissance rapide qui empêche le développement des si diglènes. Els atteint 3.4 mêtres de haut et se craréctires par des grandes feuilles découpées en pust blanches en ordenées. La séve de la plante crointent les substances chimiques qui sont act rayonnement solaire, ce qui peut entraîter de graves brillaires fonsque la onau access de la plante criteries les substances chimiques qui sont act ainsi. La berce du Caucase est une plante à

Éliminer la berce du Caucase

- · Éviter que les fleurs se transforment en semences pour empêche

Toute plante arrachée ou fauchée doit absolument être incinérée (sacs blancs). Ne compostez surtout pas

pages dédiées à la Renouée du Japon et à la Berce du Caucase sur le Site Internet communal













re de fleurs blanches en grappes et se développe, sous forme



Affiche de conscientisation et d'appel à la participation pour l'éradication de la Renouée du Japon sur le site potager de Neerstalle

RÉSUMÉ DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CHAQUE ACTION

ACTIONS ACCOMPLIES

OS 2.2	Réglementer la gestion des eaux claires et usées dans les projets privés via	Gérer les eaux de surfaces et
	un Règlement Communal d'Urbanisme Eau (RCU Eau), et créer les outils	souterraines
	pédagogiques d'information et de sensibilisation nécessaires à sa bonne	
	compréhension, acceptation, mise en œuvre et contrôle	

ACTIONS EN COURS

OS 1.2	Contagnation CIC la recognition and à l'éphalle des trais bassins versents v	Contographical et inventories
05 1.2	Cartographier SIG la ressource eau à l'échelle des trois bassins-versants, y	Cartographier et inventorier
	compris les eaux souterraines et les sources, déterminer son potentiel de	
	gestion des eaux et de support à la biodiversité	
OS 1.3	Cartographier SIG tous les espaces verts communaux, les arbres	Cartographier et inventorier
	d'alignement et les espaces de voirie en pleine terre et hors sol sur voiries	
	communales en vue de leur gestion durable	
OS 2.1	Garantir l'intégration de l'eau, les interactions entre les sols, l'eau et le	Gérer les eaux de surfaces et
	vivant des éléments des maillages vert et bleu dans les projets publics et	souterraines
	privés et prendre les mesures règlementaires nécessaires	
OS 2.3	Poursuivre l'aménagement du réseau d'égouttage dans les zones non	Gérer les eaux de surfaces et
	encore égouttées et assurer un suivi pour une gestion durable des eaux	souterraines
	usées si possible séparées des eaux claires	
OS 2.4	Implanter des débitmètres et organiser des mesures de la qualité chimique	Gérer les eaux de surfaces et
	et biologique des eaux des ruisseaux sous gestion communale	souterraines
OS 2.5	Redonner à l'eau sa place en milieu urbain et dans les espaces verts à	Gérer les eaux de surfaces et
	travers des aménagements communaux (exemplaires) au bénéfice du	souterraines
	maillage bleu	
OS 2.8	Faire évoluer l'arsenal légal pour une meilleure (définition des	Gérer les eaux de surfaces et
	responsabilités de) gestion des ruisseaux	souterraines
OS 2.9	Mieux connaitre le cours de l'Ukkelbeek, réaliser les différentes	Gérer les eaux de surfaces et
	interventions identifiées qui permettent sa remise en état, sa mise en	souterraines
	valeur paysagère locale et d'assurer son rôle d'exutoire des eaux claires	
OS 2.10	Poursuivre les actions communales entreprises pour la réhabilitation du	Gérer les eaux de surfaces et
	Geleytsbeek et de ses abords	souterraines
OS 2.11	Réaliser les différents projets identifiés prendre les mesures	Gérer les eaux de surfaces et
00 1.11	institutionnelles, légales et techniques afin de gérer durablement le	souterraines
	Verrewinkelbeek	Souterrames
OS 3.1	Continuer à élaborer un plan de gestion pour chaque espace vert	Aménager et gérer durablement
00 3.1	communal selon sa spécificité comprenant des travaux de	les espaces verts et publics
	réaménagement, une exploitation de leur potentiel de conscientisation et	communaux
	une labellisation des bonnes pratiques	Communacy
OS 3.5	Initier une approche pluridisciplinaire et interservices dans le	Aménager et gérer durablement
00 0.0	développement de projets de réaménagement des espaces publics, leur	les espaces verts et publics
	suivi et leur gestion (plus rationnelle) favorisant la biodiversité et	communaux
	l'infiltration des eaux	Communication
OS 3.6	Développer de manière participative un plan de gestion innovant des	Aménager et gérer durablement
033.0	Developper de mamere participative un pian de gestion amovant des	Amenager et gerer darabiement

	plantations de voirie, dont les carrés d'arbres	les espaces verts et publics communaux
OS 4.2	Réaliser un projet paysager démonstratif, exemplaire et innovant autour du projet « U », valorisant les bonnes pratiques d'aménagement et de gestion	Aménager et gérer durablement les autres types d'espaces verts et les espaces privés d'accès public
OS 4.4	Rechercher tous types de solutions durables (financières, légales, techniques) pour le Kauwberg de nature à garantir la pérennité et la biodiversité des lieux	Aménager et gérer durablement les autres types d'espaces verts et les espaces privés d'accès public
OS 4.5	Acquérir et aménager le marais du Broek pour garantir son rôle écologique et de gestion des eaux	Aménager et gérer durablement les autres types d'espaces verts et les espaces privés d'accès public
OS 4.7	Mettre en place un événement communal annuel et récurrent de parrainage d'arbres à planter en forêt de Soignes pour les familles avec nouveau-né	Aménager et gérer durablement les autres types d'espaces verts et les espaces privés d'accès public
OS 4.8	Rechercher des solutions légales efficaces pour que le tissu urbain et naturel ucclois bénéficie de la législation sur les charges d'urbanisme lors de permis régionaux	Aménager et gérer durablement les autres types d'espaces verts et les espaces privés d'accès public
OS 5.1	Renforcer les actions en faveur du développement de potagers BIO et gérés durablement, individuels ou collectifs	Soutenir et améliorer les activités maraîchères
OS 5.2	Encourager et soutenir le développement de potagers à vocation pédagogique dans les écoles	Soutenir et améliorer les activités maraîchères
OS 6.1	Structurer la politique communale de gestion des animaux (domestiques) dans les espaces publics	Renforcer les mesures de gestion de la faune et la flore
OS 6.2	Communiquer, règlementer et gérer la présence du renard à Uccle, y compris sur les dispositifs destinés à la protection physique des poubelles	Renforcer les mesures de gestion de la faune et la flore
OS 6.4	Mettre en place une action d'implantation de crapauducs rue Engeland et renforcer la communication pour préserver les batraciens	Renforcer les mesures de gestion de la faune et la flore
OS 6.5	Mieux protéger, abriter, nourrir et diffuser les bonnes pratiques concernant la faune (avifaune et la faune des chiroptères en particulier) tout en organisant une lutte sélective contre certaines espèces	Renforcer les mesures de gestion de la faune et la flore
OS 6.7	Renforcer les actions de protection et d'accueil de l'entomofaune et en particulier des espèces rares ou vulnérables	Renforcer les mesures de gestion de la faune et la flore
OS 6.9	Structurer et diversifier les actions communales de lutte contre les espèces végétales invasives	Renforcer les mesures de gestion de la faune et la flore

ACTIONS AMORCÉES

OS 1.1	Inventorier et cartographier SIG les relevés existants de la faune et de la flore	Cartographier et inventorier
OS 2.6	Développer un plan de communication sur le thème de l'eau intégrant des outils de conscientisation, des animations, une signalétique adaptée à différents publics, voire une structure de participation par bassin-versant	gérer les eaux de surfaces et souterraines
OS 3.2	Conscientiser les décideurs communaux et former le personnel à la gestion différenciée et durable des espaces verts, y compris dans les marchés en sous-traitance	Aménager et gérer durablement les espaces verts et publics communaux
OS 3.3	Créer un outil d'aide à la décision concernant le choix des essences à favoriser en voirie et celles à proscrire	Aménager et gérer durablement les espaces verts et publics communaux
OS 4.6	Assurer la préservation d'une partie de l'Institut Pasteur ainsi que la création d'espaces de loisirs	Aménager et gérer durablement les autres types d'espaces verts et les espaces privés d'accès public
OS 6.3	Élaborer des outils règlementaires et d'information pour protéger la microfaune des cours et jardins, améliorer la biodiversité, et inciter les citoyens à participer à des actions et manifestions de conscientisation en	Renforcer les mesures de gestion de la faune et la flore

	faveur de l'environnement	
OS 6.8	Insuffler une politique volontaire et dynamique de promotion de la	Renforcer les mesures de gestion
	biodiversité via des achats groupés de nichoirs et de plants, et la promotion	de la faune et la flore
	de la grainothèque	

ACTIONS NON-PLANIFIÉES

OS 1.4	Développer un outil de suivi SIG des demandes de permis d'abattage après une phase-test d'évaluation des autorisations passées	Cartographier et inventorier
OS 2.7	Prendre les mesures nécessaires afin de permettre l'arrosage des plantations communales avec de l'eau de pluie	gérer les eaux de surfaces et souterraines
OS 3.4	Identifier et prioriser les voiries devant faire l'objet de (re)plantations d'alignement en tenant compte de leur spécificité et des possibilités innovantes d'aménagements locaux	Aménager et gérer durablement les espaces verts et publics communaux
OS 4.1	Définir un projet commun et concerté de gestion du bois du Wolvenberg et de l'Institut des Invalides de Guerre entre les différents acteurs concernés	Aménager et gérer durablement les autres types d'espaces verts et les espaces privés d'accès public
OS 4.3	Insérer des clauses d'entretien durable pour les espaces (verts) attenants aux biens mis en location par les Propriétés communales et la Régie foncière	Aménager et gérer durablement les autres types d'espaces verts et les espaces privés d'accès public
OS 6.6	Élaborer une liste de recommandations destinées aux architectes communaux pour l'instruction des demandes de permis dans et autour des zones Natura 2000 et renforcer le contrôle lié à l'application de cette règlementation	Renforcer les mesures de gestion de la faune et la flore

LE COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVNS D'UCCLE

Boris DILLIÈS, Bourgmestre

Marc COOLS

Eric SAX

Joëlle MAISON

Carine GOL-LESCOT

Jonathan BIERMANN

Valentine DELWART

Catherine ROBA-RABIER

Sophie FRANÇOIS Échevins

La Secrétaire communale, Laurence VAINSEL









